

2022

AMENDEMENT A02  
AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

# Agir



**chaque jour**

dans l'intérêt de nos clients  
et de la société

Éléments financiers au 31 mars 2023



CRÉDIT AGRICOLE  
S.A.



Le présent amendement A02 au document d'enregistrement universel a été déposé 15 mai 2023 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n° 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n° 2017/1129.

# Sommaire

Communiqué de presse des résultats du premier trimestre 2023 .....	3
Support visuel des résultats du premier trimestre 2023 .....	41
Support visuel des annexes aux résultats du premier trimestre 2023 .....	109
Solidité financière .....	158
Evolution des risques juridiques .....	168
Evolution des instances de gouvernance .....	175
Autres informations récentes .....	181
Rapport annuel relatif à la politique et aux pratiques de rémunération .....	183
Pilier 3 au 31 mars 2023 .....	195
Responsable de l'amendement au document d'enregistrement universel .....	204
Contrôleurs légaux des comptes .....	205
Informations générales .....	206
Table de concordance .....	209

## TRES BONS RESULTATS DU MODELE DE BANQUE « MULTI-UNIVERSELLE »

### DONNÉES PUBLIÉES ET SOUS-JACENTES CASA ET GCA T1-2023

	CRÉDIT AGRICOLE S.A.		GROUPE CRÉDIT AGRICOLE	
	Publié	Sous-jacent	Publié	Sous-jacent
Revenus	<b>6 121 m€</b> +9,6% T1/T1	<b>6 153 m€</b> +10,4% T1/T1	<b>8 927 m€</b> +0,5% T1/T1	<b>8 959 m€</b> +1,8% T1/T1
Charges	<b>- 3 841 m€</b> +1,9% T1/T1	<b>- 3 841 m€</b> +2,4% T1/T1	<b>- 5 909 m€</b> +0,6% T1/T1	<b>- 5 909 m€</b> +0,9% T1/T1
dont FRU	<b>- 513 m€</b> -19,4% T1/T1	<b>- 513 m€</b> -19,4% T1/T1	<b>- 626 m€</b> -21,2% T1/T1	<b>- 626 m€</b> -21,2% T1/T1
Résultat Brut d'Exploitation	<b>2 280 m€</b> +25,6% T1/T1	<b>2 312 m€</b> +26,8% T1/T1	<b>3 018 m€</b> +0,4% T1/T1M	<b>3 049 m€</b> +3,6% T1/T1
Coût du risque	<b>- 374 m€</b> - 49,5% T1/T1	<b>-374 m€</b> - 31,4% T1/T1	<b>-548 m€</b> -38,3% T1/T1	<b>-548 m€</b> -21,0% T1/T1
RNPG	<b>1 226 m€</b> x2,1 T1/T1	<b>1 249 m€</b> +61,1% T1/T1	<b>1 669 m€</b> +23,6% T1/T1	<b>1 692 m€</b> +12,6% T1/T1
Coex (hors FRU)	<b>54,4%</b> -1,7 pp T1/T1	<b>54,1%</b> -1,8 pp T1/T1	<b>59,2%</b> +2,0 pp T1/T1	<b>59,0%</b> +1,4 pp T1/T1

#### UNE BANQUE UNIVERSELLE ATTRACTIVE : ACTIVITE DYNAMIQUE DANS TOUS LES METIERS

- Conquête GCA : +555 000 nouveaux clients au T1
- Dynamisme commercial en assurances, en BFI et en crédit à la consommation

#### UNE BANQUE UNIVERSELLE PERFORMANTE : RESULTAT CASA RECORD A 1 249 m€

- Revenus +10,4% T1/T1 pro-forma IFRS17, +12,6% hors effet de base surbonification TLTRO
  - o Revenus CA Italia, BPI hors Italie, CACEIS, CA Indosuez soutenus par la MNI
  - o SFS et Banque de proximité France impactés par la hausse du coût de refinancement
- Charges +2,4% T1/T1 pro-forma IFRS17, effet ciseaux +5,7 pp hors TLTRO et hors FRU
- Coefficient d'exploitation hors FRU 54,1%

#### UNE BANQUE UNIVERSELLE ACTIVE : OPERATIONS DE STRUCTURE EN LIEN AVEC LE PMT

- Lancement de la JV Leasys et consolidation à 100% de CA Auto Bank au T2-2023 ; +100 000 véhicules ALD/Leaseplan au S2-2023
- Entrée en négociations exclusives avec Worldline au T2-2023 pour créer un acteur majeur des services de paiement pour les commerçants en France
- Acquisition de Sudeco (Property management) par CA Immobilier au T1-2023

#### UNE BANQUE UNIVERSELLE SOLIDE : POSITIONS DE CAPITAL ET DE LIQUIDITE FORTES

- CET1 Crédit Agricole S.A. phasé 11,6% (370 pb>SREP)
- CET1 GCA 17,6% phasé (870 pb>SREP)
- LCR 162,6% et 457 Mds€ de réserves de liquidité au niveau du Groupe Crédit Agricole
- Stock de provisions pour encours sains 20,0 Mds€ taux de couverture 83%

### **Dominique Lefebvre,**

Président de la SAS Rue La Boétie et Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.

*« La solidité de nos résultats nous engage. Le groupe continue de jouer un rôle moteur dans le soutien actif de l'économie et dans l'accompagnement des grandes transitions sociétales au plus près des territoires.*

*Je remercie tous nos clients pour leur confiance ainsi que l'ensemble des collaborateurs du Groupe, et les élus, mobilisés chaque jour pour apporter une réponse globale, en proximité, à l'ensemble de leurs besoins. »*

### **Philippe Brassac,**

Directeur général de Crédit Agricole S.A.

*« Le Crédit Agricole, c'est la banque « multi-universelle » : présente sur tous types de marché, sur tous les territoires, au service du plus grand nombre, et organisée pour apporter une réponse globale aux besoins de ses clients dans le cadre d'une relation durable.*

*Ce modèle hyper-inclusif par nature, lui permet de présenter régulièrement d'excellentes performances commerciales et financières, comme c'est à nouveau le cas ce trimestre. Elles sont le reflet de son utilité commerciale, de l'extrême diversification du modèle, et bien sûr de l'engagement remarquable de toutes ses équipes. »*

*Ce communiqué de presse commente les résultats de Crédit Agricole S.A. ainsi que ceux du Groupe Crédit Agricole, qui regroupe les entités de Crédit Agricole S.A. et les Caisses régionales du Crédit Agricole, lesquelles détiennent 57,1% de Crédit Agricole S.A. Les éléments spécifiques qui, retraités des différents soldes intermédiaires auxquels ils se rapportent, permettent de calculer les résultats sous-jacents, sont détaillés dans les annexes de ce communiqué.*

# Groupe Crédit Agricole

## Activité du Groupe

L'activité commerciale a été soutenue ce trimestre dans tous les métiers du Groupe grâce au modèle de banque relationnelle. La conquête brute est forte. Sur le premier trimestre 2023, le Groupe enregistre +555 000 nouveaux clients en banque de proximité, et le fonds de commerce continue de progresser (+145 000 clients) en ligne avec les objectifs du PMT Ambitions 2025. Plus spécifiquement sur le trimestre, le Groupe a conquis +426 000 nouveaux clients en banque de proximité France et +129 000 nouveaux clients en banque de proximité à l'international (Italie et Pologne) et le fonds de commerce croît également (respectivement +78 000 et +67 000 clients). La collecte se maintient sur le trimestre pour toutes les entités avec, chez Amundi une collecte nette totale de -11,1 milliards d'euros affectée par quelques sorties sur des actifs institutionnels à très faibles marges mais dont une collecte retail (hors JV et Chine) positive de +4,3 milliards d'euros, chez CA Assurances une collecte en unité de compte record de +2,4 milliards d'euros et une collecte nette positive de +0,7 milliard d'euros en Gestion de fortune (Indosuez Wealth Management et LCL Banque privée). A périmètre constant (hors La Médicale), le chiffre d'affaires en assurances dommages augmente de +9% par rapport à mars 2022 et le chiffres d'affaires protection des personnes augmente de +6% sur la même période. L'activité a été par ailleurs très dynamique en banque de financement et d'investissement (revenus sous-jacents en hausse de +20,9% par rapport au premier trimestre 2022). Les revenus sous-jacents de la banque de marché et d'investissement augmentent de +36,8% avec une excellente activité sur toutes les lignes de produits et notamment sur les activités FICC (+41,8%). La banque de financement enregistre également une hausse de ses revenus sous-jacents de +6,1%, tirés par la performance des financements structurés (+7,1%). En banque de proximité, la production de crédits diminue sur le trimestre dans un contexte de hausse des taux clients à la production<sup>1</sup>, et s'établit à 35 milliards d'euros de réalisations au sein des Caisses régionales, LCL et CA Italia (-10,6% par rapport au premier trimestre 2022). Toutefois, elle est dynamique sur le marché des professionnels avec une hausse par rapport au premier trimestre 2022 de +4,7% chez les Caisses régionales (professionnels et entreprises), +6,2% chez LCL et + 25,7% chez CA Italia (professionnels et entreprises). Sur le marché habitat la production est en baisse dans un marché également baissier<sup>2</sup>. En France, la production habitat des Caisses régionales et de LCL diminue de -16,0%. Elle diminue de -21,3% en Italie. Le taux d'équipement en assurances<sup>3</sup> est élevé dans les banques de proximité à fin mars 2023 et augmente par rapport au premier trimestre 2022. Il s'élève à 42,9% dans les Caisses régionales (+0,5 point T1/T1), 27,4% pour LCL (+0,9 point), 17,3% pour CA Italia, y compris Creval (+2,2 points). Les dépôts des banques de proximité sont stables sur le trimestre. Ainsi, l'encours de collecte du bilan au sein des Caisses régionales, LCL et CA Italia s'élève à 793 milliards d'euros à fin mars 2023 (+0,4% par rapport à fin décembre 2022, dont -0,1% pour les Caisses régionales, +2,3% pour LCL et -0,6% pour CA Italia). Enfin, le pôle SFS enregistre également un bon niveau d'activité, avec chez CACF une hausse de la production de crédit à la consommation de +15,8% par rapport au premier trimestre 2022, tirée par le dynamisme du canal automobile (+38,5%) et chez CAL&F une hausse de la production d'affacturage de +5,8%.

Chacun des métiers du Groupe affiche ainsi un bon niveau d'activité (Cf. Infra).

<sup>1</sup> Les taux clients à la production augmentent en habitat en France (+36 pb pour les CR et +51 pb pour LCL par rapport au quatrième trimestre 2022) et en Italie, avec une hausse du taux à la production habitat de +99 pb.

<sup>2</sup> Baisse moins forte que le marché (production habitat France -37,5% T1-23/T1-22 selon la Banque de France).

<sup>3</sup> Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV

## Déploiement de la stratégie moyen terme

En ce premier trimestre 2023, le Groupe poursuit le déploiement de son Plan à Moyen Terme. Les moteurs de la croissance organique sont en marche et restent la priorité première du Groupe. Les métiers continuent ainsi de se développer avec une activité particulièrement dynamique ce trimestre. Cette croissance se complète en 2023 par des opérations stratégiques venant renforcer le Groupe dans sa position d'acteur majeur de la mobilité en Europe mais également des services immobiliers et de paiements en France.

Ainsi, Crédit Agricole Consumer Finance a annoncé le 4 avril 2023 la finalisation de son accord avec Stellantis, aboutissant d'une part à la création d'une nouvelle joint-venture 50/50 Leasys par la mise en commun des activités de Leasys et Free2Move Lease, permettant au Crédit Agricole d'entrer ainsi dans le Top 5 des acteurs européen de la location longue durée (LLD) avec une cible de plus de 1 million de véhicules en LLD à horizon 2026; et d'autre part à la création de Crédit Agricole Auto Bank, entité issue de la reprise à 100% par Crédit Agricole Consumer Finance de FCA Bank et de Drivalia (location automobile, autopartage), pour donner naissance à un leader paneuropéen du financement automobile multimarques, indépendant de tout constructeur et adossé au Groupe Crédit Agricole avec un objectif d'encours de financement automobile de 10 milliards d'euros à horizon 2026. A cela s'ajoute l'annonce, le 23 mars 2023, de l'intention de Crédit Agricole Consumer Finance et de Stellantis d'acquérir les activités de six filiales européennes d'ALD Automotive et de LeasePlan, l'ensemble représentant une flotte de plus de 100 000 véhicules (et un total d'encours de 1,7 Md€) : la joint-venture Leasys accueillera les activités d'ALD au Portugal et de LeasePlan au Luxembourg pour un total d'environ 30 000 véhicules et Crédit Agricole Auto Bank celles d'ALD en Irlande et en Norvège et de LeasePlan en République tchèque et en Finlande pour un total de plus de 70 000 véhicules. L'opération de reprise de Crédit Agricole Auto Bank aura un impact neutre en ratio CET1 (la hausse des RWA liée à la consolidation étant compensée par une titrisation synthétique). D'autre part, l'impact total de l'acquisition des activités d'ALD et de LeasePlan sur le ratio de CET1 de Crédit Agricole S.A. en 2023 sera inférieur à -10 pb en 2023.

Par ailleurs, le groupe Crédit Agricole a annoncé, le 20 avril 2023, entrer en négociation exclusive avec Worldline en vue de conclure un partenariat stratégique de long terme dans le domaine des services monétiques pour commerçants sur le marché français. Cette opération alliant deux grands groupes français, chacun leader sur son marché, s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques du PMT Paiements 2025, avec notamment l'objectif de multiplier par deux le taux de croissance de l'activité de services de paiements aux commerçants.

Enfin, l'acquisition par Crédit Agricole Immobilier de Sudeco, acteur du Property Management (syndic, gestion locative et technique) et spécialiste de l'immobilier commercial, annoncée le 14 mars 2023, permet au Groupe de devenir le quatrième acteur du Property Management institutionnel en France (en chiffre d'affaires), accélérant son ambition stratégique de rejoindre le trio de tête du secteur à horizon 2025. Cette opération aura un impact négatif négligeable sur le CET1 de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole.

## Résultats du Groupe

Au premier trimestre 2023, le **résultat net part du Groupe publié** du Groupe Crédit Agricole ressort à **1 669 millions d'euros**, en hausse de +23,6% par rapport au premier trimestre 2022.

Les **éléments spécifiques** du premier trimestre 2023 ont un **effet net négatif de -24 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe** de Crédit Agricole S.A. Ils sont composés des éléments comptables récurrents suivants : les éléments de volatilité comptable récurrents en produit net bancaire, à savoir le DVA (*Debt Valuation Adjustment*), la partie spread émetteur de la FVA, et le *secured lending* pour -6 millions d'euros en résultat net part du Groupe sur la banque de marché et d'investissement, et la couverture de portefeuille de prêts en Grandes Clientèles pour -18 millions d'euros en résultat net part du Groupe.

Hors les éléments spécifiques, le **résultat net part du Groupe sous-jacent<sup>4</sup> du Groupe Crédit Agricole** atteint **1 692 millions d'euros**, en hausse de +12,6% par rapport au premier trimestre 2022.

### Résultats consolidés du Groupe Crédit Agricole au T1-2023 et au T1-2022

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous- jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous- jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous- jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>8 927</b>	<b>(32)</b>	<b>8 959</b>	<b>8 882</b>	<b>79</b>	<b>8 802</b>	+0,5%	+1,8%
Charges d'exploitation hors FRU	(5 284)	-	(5 284)	(5 082)	(18)	(5 064)	+4,0%	+4,3%
FRU	(626)	-	(626)	(794)	-	(794)	(21,2%)	(21,2%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 018</b>	<b>(32)</b>	<b>3 049</b>	<b>3 005</b>	<b>61</b>	<b>2 944</b>	<b>+0,4%</b>	<b>+3,6%</b>
Coût du risque de crédit	(548)	-	(548)	(888)	(195)	(693)	(38,3%)	(21,0%)
Sociétés mises en équivalence	108	-	108	108	-	108	(0,3%)	(0,3%)
Gains ou pertes sur autres actifs	4	-	4	13	-	13	(68,8%)	(68,8%)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 581</b>	<b>(32)</b>	<b>2 613</b>	<b>2 238</b>	<b>(134)</b>	<b>2 372</b>	<b>+15,4%</b>	<b>+10,2%</b>
Impôt	(711)	8	(719)	(703)	(15)	(688)	+1,1%	+4,5%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	2	-	2	1	(4)	5	+29,1%	(64,2%)
<b>Résultat net</b>	<b>1 872</b>	<b>(24)</b>	<b>1 896</b>	<b>1 536</b>	<b>(153)</b>	<b>1 689</b>	<b>+21,9%</b>	<b>+12,3%</b>
Intérêts minoritaires	(204)	-	(204)	(186)	(0)	(185)	+9,5%	+9,8%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 669</b>	<b>(24)</b>	<b>1 692</b>	<b>1 350</b>	<b>(153)</b>	<b>1 504</b>	<b>+23,6%</b>	<b>+12,6%</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>59,2%</b>		<b>59,0%</b>	<b>57,2%</b>		<b>57,5%</b>	<b>+2,0 pp</b>	<b>+1,4 pp</b>

Au premier trimestre 2023, le **produit net bancaire sous-jacent s'élève** à 8 959 millions d'euros, en hausse de +1,8% par rapport au premier trimestre 2022, grâce à une activité soutenue dans tous les métiers, et du fait de l'impact favorable de la hausse des taux sur les revenus des banques de proximité à l'international notamment, et malgré la hausse des taux d'intérêts impactant notamment la banque de proximité et le crédit à la consommation. Les **charges d'exploitation sous-jacentes hors fonds de résolution unique (FRU)** sont en hausse de +4,3% au premier trimestre 2023, pour s'établir à 5 284 millions d'euros, sous l'effet notamment de l'accompagnement du développement des métiers et des dépenses IT, mais aussi de la hausse des rémunérations dans un contexte inflationniste. Au global, le Groupe affiche une hausse de +1,4 point de pourcentage du **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU**, qui s'établit à 59,0% au premier trimestre 2023. Le **résultat brut d'exploitation sous-jacent** est en hausse de +3,6% par rapport au premier trimestre 2022, s'établissant à 3 049 millions d'euros. A noter que, dans le cadre de la mise en œuvre de la norme IFRS 17, l'effet du retraitement de la marge interne sur les revenus du Groupe est de - 746 millions d'euros et d'une amélioration des charges de -746 millions d'euros au premier trimestre 2023. Cet impact est comptabilisé au sein du pôle AHM.

<sup>4</sup> Cf. plus de détails sur les éléments spécifiques en Annexes.

Le **coût du risque de crédit sous-jacent** est en amélioration à -548 millions d'euros, dont -67 millions d'euros de coût du risque sur encours sains (niveau 1 et 2), -464 millions d'euros de coût du risque avéré (niveau 3) et -16 millions d'euros de risques autres, soit une baisse de -21,0% par rapport au premier trimestre 2022. La charge de provisionnement relative à la guerre en Ukraine s'établit au premier trimestre 2023 à -56 millions d'euros, dont -46 millions d'euros sur encours sains<sup>5</sup> et -10 millions d'euros pour risque avéré. Hors cet effet, le provisionnement reste limité sur encours sains à -21 millions d'euros et s'élève à -454 millions d'euros pour risque avéré. Les niveaux de provisionnement ont été déterminés en tenant compte de plusieurs scénarios économiques pondérés, comme lors des précédents trimestres, et en appliquant des ajustements forfaitaires sur des portefeuilles sensibles. Les scénarios économiques pondérés du premier trimestre n'ont pas fait l'objet de mise à jour, avec un scénario favorable (PIB à +1,2% en France en 2023, +2,1% en 2024) et un scénario défavorable (PIB à -1,6% en France en 2023 et +2,0% en 2024). Le **coût du risque sur encours<sup>6</sup> sur quatre trimestres glissants atteint 23 points de base, soit en ligne avec l'hypothèse du Plan à Moyen Terme à 25 points de base**. Il atteint 19 points de base en vision trimestrielle annualisée<sup>7</sup>.

Le **résultat avant impôt sous-jacent s'établit à 2 613 millions d'euros**, en hausse de +10,2% par rapport au premier trimestre 2022. Le résultat avant impôt sous-jacent intègre la contribution des sociétés mises en équivalence pour 108 millions d'euros (stable -0,3%) ainsi que le résultat net sur autres actifs qui atteint 4 millions d'euros ce trimestre. La **charge d'impôt sous-jacente est en hausse de +4,5%** sur la période. Le résultat net sous-jacent avant déduction des minoritaires est en hausse de +12,3% pour s'établir à 1 896 millions d'euros. Les intérêts minoritaires augmentent de +9,8%. Enfin, **le résultat net part du Groupe sous-jacent, à 1 692 millions d'euros ressort en hausse de +12,6%** par rapport au premier trimestre 2022.

## Caisses régionales

L'**activité des Caisses régionales** est soutenue au T1-23. **La conquête brute progresse de +321 000** nouveaux clients sur le trimestre **et le fonds de commerce croît de +54 000** nouveaux clients depuis le début de l'année. **La part des clients utilisant les outils digitaux augmente** et s'élève à 74,9%<sup>8</sup> (+1,9 point de pourcentage par rapport à fin mars 2022) et le nombre de signatures en ligne<sup>9</sup> augmente de +60% entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2023.

**La production de crédit est en baisse** ce trimestre (-6,2% par rapport au premier trimestre 2022). La baisse est marquée sur l'habitat (-14,3% par rapport au premier trimestre 2022), mais cette baisse reste inférieure à celle du marché<sup>10</sup>. La production reste dynamique sur les marchés spécialisés<sup>11</sup> (+4,7% par rapport au premier trimestre 2022). Par ailleurs, depuis le troisième trimestre 2022, le taux moyen client à la réalisation<sup>12</sup> des crédits est supérieur au taux moyen du stock. Le taux à la production des crédits habitat<sup>13</sup> est en hausse<sup>14</sup> par rapport à celui du quatrième trimestre 2022 et le taux moyen à l'octroi sur 20 à 25 ans atteint 3,0% début avril 2023. **Les encours de crédit** atteignent 637 milliards d'euros à fin mars 2023, en hausse de +5,5% par rapport à fin mars 2022 (+1,0% par rapport à fin décembre 2022) tirés par le marché des entreprises (+8,9% par comparaison au quatrième trimestre 2022).

**Les encours de collecte globale** sont en hausse de +2,6% sur un an et atteignent 861 milliards d'euros à fin mars 2023. Cette croissance est portée par les encours de collecte bilan, qui atteignent 576 milliards d'euros à fin mars 2023,

<sup>5</sup> dont -33 millions d'euros de provisionnement du résultat de CA Ukraine

<sup>6</sup> Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

<sup>7</sup> Le coût du risque sur encours (en point de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre

<sup>8</sup> Nombre de clients ayant un profil actif sur Ma Banque ou ayant visité Crédit Agricole en ligne dans le mois / nombre de clients majeurs possédant un DAV (compte de dépôt à vue) actif

<sup>9</sup> Signatures initiées en mode dépose BAM (Banque accès multicanal) dont le support final de signature est BAM, Portail client mobile ou Ma Banque

<sup>10</sup> Production habitat en France en baisse de -37,5% fév/fév selon la Banque de France

<sup>11</sup> Marchés spécialisés : agriculteurs, professionnels, entreprises et collectivités publiques

<sup>12</sup> Moyenne taux trimestriels, tous marchés, tous crédits (prêts échéancés à taux fixe et en euro)

<sup>13</sup> Taux de crédits sur les réalisations mensuelles. Seuls les prêts échéancés, en euros et à taux fixe sont pris en compte

<sup>14</sup> Taux clients habitat à la réalisation +36 bp T1/T4

en progression de +3,1% par rapport à fin mars 2022 (dont +11,4% sur les livrets et +37,3% sur les dépôts à terme). Les encours de collecte hors-bilan atteignent 285 milliards d'euros, en hausse de +1,6% sur le trimestre.

**Au premier trimestre 2023, le produit net bancaire** publié des Caisses régionales atteint 3 333 millions d'euros, en baisse de -9,6% par rapport au premier trimestre 2022 en lien avec une baisse de la marge d'intermédiation et une hausse du coût de refinancement. Le PNB de portefeuille est en hausse, bénéficiant d'effets de marché favorables. Les commissions sont en hausse de +1,6%. **Les charges d'exploitation hors FRU** progressent de +4,9% en grande partie liées à la hausse des charges de personnel. **Le résultat brut d'exploitation** sous-jacent ressort en baisse de -35,2%. **Le coût du risque est en hausse** de +18,3% par rapport au premier trimestre 2022 et s'élève à -172 millions d'euros. Il se compose d'une reprise de +8 millions d'euros sur encours sains et d'une dotation de -180 millions d'euros sur encours douteux.

**Le résultat net part du Groupe** des Caisses régionales en vision publiée s'élève à 420 millions d'euros au premier trimestre 2023, en baisse de -45,5% en comparaison au premier trimestre 2022. Le résultat net part du Groupe des Caisses régionales en vision sous-jacente s'élève à 420 millions d'euros en baisse de -41,6% en comparaison au premier trimestre 2022.

**Les éléments spécifiques au premier trimestre 2023 n'ont pas eu d'impact** sur le résultat net part du Groupe publié des Caisses régionales. **Au premier trimestre 2022, les éléments spécifiques ont eu un impact positif** de +52 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe publié des Caisses régionales (impact positif de la provision pour épargne logement de +70 millions d'euros).

**Le résultat net consolidé** des Caisses régionales y compris dividende SAS Rue La Boétie<sup>15</sup> s'élève à 435 millions d'euros au premier trimestre 2023, en baisse de -44,1% par rapport au premier trimestre 2022.

---

<sup>15</sup> Dividende SAS Rue La Boétie versé au T2 annuellement

# Crédit Agricole S.A.

## Résultats

Le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., réuni sous la présidence de Dominique Lefebvre le 9 mai 2023, a examiné les comptes du premier trimestre 2023.

### Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A. au T1-2023 et au T1-2022

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous- jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous- jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous- jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>6 121</b>	<b>(32)</b>	<b>6 153</b>	<b>5 584</b>	<b>10</b>	<b>5 575</b>	<b>+9,6%</b>	<b>+10,4%</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(3 328)	-	(3 328)	(3 133)	(18)	(3 114)	+6,2%	+6,9%
FRU	(513)	-	(513)	(636)	-	(636)	(19,4%)	(19,4%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 280</b>	<b>(32)</b>	<b>2 312</b>	<b>1 815</b>	<b>(9)</b>	<b>1 824</b>	<b>+25,6%</b>	<b>+26,8%</b>
Coût du risque de crédit	(374)	-	(374)	(740)	(195)	(545)	(49,5%)	(31,4%)
Sociétés mises en équivalence	86	-	86	95	-	95	(9,8%)	(9,8%)
Gains ou pertes sur autres actifs	4	-	4	10	-	10	(61,0%)	(61,0%)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	Ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 996</b>	<b>(32)</b>	<b>2 028</b>	<b>1 180</b>	<b>(204)</b>	<b>1 383</b>	<b>+69,2%</b>	<b>+46,6%</b>
Impôt	(521)	8	(530)	(401)	3	(404)	+30,1%	+31,2%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	2	-	2	1	(4)	5	ns	Ns
<b>Résultat net</b>	<b>1 476</b>	<b>(24)</b>	<b>1 500</b>	<b>780</b>	<b>(205)</b>	<b>985</b>	<b>+89,2%</b>	<b>+52,3%</b>
Intérêts minoritaires	(250)	1	(251)	(209)	0	(209)	+19,6%	+19,7%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 226</b>	<b>(23)</b>	<b>1 249</b>	<b>571</b>	<b>(204)</b>	<b>776</b>	<b>x 2,1</b>	<b>+61,1%</b>
<b>Bénéfice par action (€)</b>	<b>0,36</b>	<b>(0,01)</b>	<b>0,37</b>	<b>0,15</b>	<b>(0,07)</b>	<b>0,22</b>	<b>x2,4</b>	<b>+69,6%</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>54,4%</b>		<b>54,1%</b>	<b>56,1%</b>		<b>55,9%</b>	<b>-1,7 pp</b>	<b>-1,8 pp</b>
<b>Résultat net part du groupe hors FRU</b>	<b>1 680</b>	<b>(23)</b>	<b>1 703</b>	<b>1 137</b>	<b>(204)</b>	<b>1 341</b>	<b>+47,8%</b>	<b>+27,0%</b>

Au premier trimestre 2023, le **résultat net part du Groupe publié** de Crédit Agricole S.A. ressort à **1 226 millions d'euros**, soit une multiplication par 2,1 par rapport au premier trimestre 2022.

Les **éléments spécifiques** de ce trimestre ont un impact cumulé de -23 millions d'euros en résultat net part du Groupe, ils sont composés des éléments comptables récurrents suivants : les éléments de volatilité comptable récurrents en produit net bancaire, à savoir le DVA (*Debt Valuation Adjustment*), la partie *spread* émetteur de la FVA, et le *secured lending* pour -6 millions d'euros en résultat net part du Groupe en Banque de Marché et d'Investissement, et la couverture de portefeuille de prêts en Grandes Clientèles pour -17 millions d'euros en résultat net part du Groupe.

Hors éléments spécifiques, le **résultat net part du Groupe sous-jacent**<sup>16</sup> s'établit à **1 249 millions d'euros**, en hausse de +61,1% au premier trimestre 2023 par rapport au premier trimestre 2022.

Au premier trimestre 2023, les **revenus sous-jacents** atteignent 6 153 millions d'euros, et sont en forte hausse (+10,4%) par rapport au premier trimestre 2022. Cette croissance est portée par le dynamisme des pôles Gestion

<sup>16</sup> Sous-jacent, hors éléments spécifiques. Cf. plus de détails sur les éléments spécifiques en Annexes.

de l'épargne et assurances +11,3%) et Grande Clientèle (+19,9%), la Banque de Proximité et le pôle Services Financiers Spécialisés étant pénalisés par la hausse des taux.

**Les charges d'exploitation sous-jacentes** s'élèvent à 3 841 millions d'euros, au premier trimestre 2023, en hausse de +2,4% par rapport au premier trimestre 2022. **Hors FRU**, elles s'établissent à 3 328 millions d'euros au premier trimestre 2023, en hausse de 214 millions d'euros, soit +6,9% (et +6,3% pour les charges des pôles métiers hors pôle Activités Hors Métiers). L'effet ciseaux est favorable à hauteur de +3,5 points de pourcentage. En publié, la variation des charges hors FRU est de 6,2% (+195 millions d'euros) et s'explique notamment par une hausse de la masse salariale d'environ 77 millions d'euros principalement en gestion d'actifs, Grandes Clientèles et chez LCL et 97 millions d'euros de provision pour rémunération variable et bonus (notamment en Banque de Financement et d'investissement).

**Le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU** s'établit ainsi à 54,1% au premier trimestre 2023, en amélioration de -1,8 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2022.

Le **résultat brut d'exploitation** sous-jacent du premier trimestre 2023 s'établit à 2 312 millions d'euros, en hausse de +26,8% et +28,3% pour les pôles métiers hors AHM.

Au 31 mars 2023, les indicateurs de risque confirment **la qualité des actifs de Crédit Agricole S.A. et du niveau de couverture de ses risques**. Le portefeuille de prêts est diversifié, plutôt orienté habitat (28% des encours bruts) et entreprises (45% des encours bruts de Crédit Agricole S.A.). Le taux de créances douteuses est stable et demeure toujours bas à 2,7%. Le taux de couverture<sup>17</sup>, élevé, à 70,8%, est en hausse de +0,8 point de pourcentage sur le trimestre. **Le stock total de provisions** s'établit à 9,4 milliards d'euros pour Crédit Agricole S.A., stable (+0,2%) par rapport à fin décembre 2022. Sur ce stock de provisions, 36% sont liés au provisionnement des encours sains. Le stock de provisions pour encours sains est en hausse de +1,4 milliard d'euros par rapport au quatrième trimestre 2019.

Le **coût du risque** sous-jacent est en dotation nette de -374 millions d'euros soit en amélioration de 31,4% (-171 millions d'euros) par rapport au premier trimestre 2022 qui s'élevait à -545 millions d'euros et qui se caractérisait notamment par un provisionnement de -389 millions d'euros lié à la guerre en Ukraine. Au premier trimestre 2023, la charge de -374 millions d'euros se décompose en un provisionnement sur encours sains (niveau 1 et 2) de -75 millions d'euros (contre -356 millions d'euros au premier trimestre 2022), un provisionnement des risques avérés (niveau 3) pour -284 millions d'euros (contre -161 millions d'euros au premier trimestre 2022) et -15 millions d'euros d'éléments autres correspondants. Hors provisionnement de -56 millions d'euros relatif à la guerre en Ukraine (dont -46 millions d'euros sur encours sains<sup>18</sup> et -10 millions d'euros pour risque avéré), le provisionnement reste limité au premier trimestre 2023, soit -29 millions d'euros sur encours sains et -274 millions d'euros pour risque avéré. Au premier trimestre 2023, le coût du risque sur encours sur quatre trimestres glissants<sup>19</sup> atteint 28 points de base et 30 points de base en vision trimestrielle annualisée<sup>20</sup>.

La contribution sous-jacente des **sociétés mises en équivalence** ressort à 86 millions d'euros au premier trimestre 2023 en baisse de -9,8% par rapport au premier trimestre 2022. Le **résultat net sur autres actifs** s'établit à 4 millions d'euros au premier trimestre 2023, en baisse de -6 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2022.

Le **résultat sous-jacent**<sup>21</sup> **avant impôt**, activités cédées et minoritaires ressort ainsi en hausse de +46,6%, à 2028 millions d'euros. Le **taux d'impôt effectif sous-jacent** s'établit à 27,3% (-4,1 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2022) et la charge d'impôt sous-jacente est de -530 millions d'euros, en hausse de +31,2%. Le résultat net sur activités arrêtées s'établit à +2 millions d'euros, contre +5 millions d'euros au premier

<sup>17</sup> Taux de provisionnement calculé avec au dénominateur les encours en « stage 3 », et au numérateur la somme des provisions enregistrées en "stages" 1, 2 et 3

<sup>18</sup> dont -33 millions d'euros de provisionnement du résultat de CA Ukraine

<sup>19</sup> Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

<sup>20</sup> Le coût du risque sur encours (en points de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre.

<sup>21</sup> Cf. plus de détails sur les éléments spécifiques en Annexes.

trimestre 2022. Le **résultat net avant minoritaires** affiche donc une hausse de +52,3% à 1 500 millions d'euros. **Les intérêts minoritaires** s'établissent à -251 millions d'euros au premier trimestre 2023, en hausse de +19,7%.

Le **résultat net part du Groupe sous-jacent** est en hausse de +61,1% par rapport au premier trimestre 2022 à 1 249 millions d'euros.

Le **bénéfice par action sous-jacent (pro-forma IFRS 17)** sur le premier trimestre 2023 atteint **0,37 €**, il est en hausse de +78,8% par rapport au premier trimestre 2022.

Le **RoTE<sup>22</sup> sous-jacent**, calculé sur la base d'un RNPG sous-jacent annualisé<sup>23</sup> et de charges IFRIC linéarisées sur l'année, net des coupons annualisés d'Additional Tier 1 (retour sur fonds propres part du Groupe hors incorporels) et retraité de certains éléments volatils comptabilisés en capitaux propres (dont réserves latentes), atteint **14,4% au premier trimestre 2023**, en hausse de +1,8 point de pourcentage par rapport à 2022.

---

<sup>22</sup> Voir détails du calcul du RoTE (retour sur fonds propres hors incorporels) et du RONE (retour sur fonds propres normalisés) des métiers en p. 34

<sup>23</sup> Le RNPG sous-jacent annualisé correspond à l'annualisation du RNPG sous-jacent (T1x4 ; S1x2 ; 9Mx4/3) en retraitant chaque période des impacts IFRIC afin de les linéariser sur l'année

# Analyse de l'activité et des résultats des pôles et métiers de Crédit Agricole S.A.

## Activité du pôle Gestion de l'épargne et Assurances

Au premier trimestre 2023, les encours du pôle Gestion de l'épargne et Assurances (GEA) s'établissent à 2 457 milliards d'euros, en hausse de +1,7% par rapport à fin décembre 2022 grâce à un effet marché favorable. La collecte nette est négative ce trimestre de -9,7 milliards d'euros en raison d'une décollecte de -11,1 milliards d'euros sur Amundi (dont -11,7 milliards d'euros d'encours très peu margés sur des institutionnels), et malgré une collecte nette positive sur l'Assurance et la Gestion de fortune. Sur un an, les encours gérés sont en baisse de -3,1%, en raison d'un effet marché défavorable.

**L'activité en assurances (Crédit Agricole Assurances)** atteint au premier trimestre 2023 un niveau record, avec un chiffre d'affaires global de 11,7 milliards d'euros à fin mars, en hausse de +4,3% par rapport à mars 2022 (+7% à périmètre constant, hors La Médicale).

**En Epargne/Retraite**, l'activité bénéficie d'une reprise des marchés et d'une bonne dynamique commerciale, notamment sur les unités de compte, avec une collecte brute qui atteint 3,8 milliards d'euros, en hausse de +18,9% sur un an. La collecte brute atteint un niveau record ce trimestre, à 8,2 milliards d'euros, avec un taux d'unités de compte record à 45,8% (+4,8 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2022 et + 1,4 point de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2022). La collecte nette atteint +0,7 milliard d'euros ce trimestre, la collecte nette positive des contrats en unités de compte (+2,4 milliards d'euros), compensant la baisse de la collecte en fonds euros (-1,7 milliard d'euros).

Les **encours** (épargne, retraite et prévoyance) atteignent 324,6 milliards d'euros, en légère augmentation sur un an (+2,3 milliards d'euros, soit +0,7%). La part des unités de compte dans les encours s'établit à 27,2%, en hausse de +1,6 point de pourcentage par rapport à décembre 2022 et de +1,0 point de pourcentage sur un an.

**En Assurance dommages**, l'activité est dynamique, avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 2,2 milliards d'euros à fin mars 2023, en hausse de +5,4% par rapport à mars 2022 (+ 9,1% à périmètre constant, hors La Médicale). A fin mars 2023, le portefeuille de contrats dommages s'élève à près de 15,5 millions<sup>24</sup>, en progression de +1,0% sur an (+3,7% à périmètre constant, hors La Médicale). L'équipement des particuliers dans les réseaux bancaires du Groupe Crédit Agricole est en progression par rapport à fin mars 2022 sur l'ensemble des réseaux : à 42,9%, +0,5 point de pourcentage pour les Caisses régionales, à 27,4%, soit +0,9 point de pourcentage pour LCL, et à 17,3% pour CA Italia en intégrant la base de clientèle de Creval, soit +2,2 points de pourcentage. A signaler ce trimestre, la très bonne dynamique du chiffre d'affaires sur l'assurance récolte (+75% T1/T1), et le succès de la nouvelles offre Assurance habitation destinée aux jeunes locataires (+30% d'affaires nouvelles T1/T1, sur la cible de clients). Le ratio combiné s'établit à 97,0%, en amélioration de -0,7 point de pourcentage sur un an, en lien avec la sinistralité favorable sur le premier trimestre.

**En prévoyance/emprunteur/collectives**, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2023 s'établit à 1,2 milliard d'euros en baisse de -10% par rapport au premier trimestre 2022 en lien avec la cession de La Médicale en 2022. A périmètre constant, le chiffre d'affaires est en progression de +6,3% ; le chiffre d'affaires augmente sur l'assurance emprunteurs grâce un effet favorable sur le stock<sup>25</sup>.

**La Gestion d'actifs (Amundi)** affiche au premier trimestre 2023 un bon niveau de collecte en Retail (hors JV et Chine) et sur les JV en Inde et en Corée. La collecte globale est cependant affectée par des sorties sur des actifs institutionnels faiblement margés. Elle s'établit au total à -11,1 milliards d'euros au premier trimestre 2023.

<sup>24</sup> Périmètre : dommages France et international

<sup>25</sup> Impact en 2023 de la dynamique commerciale de 2022 sur les crédits

Les **encours gérés** atteignent 1 934 milliards d'euros à fin mars 2023, en hausse de +1,6% par rapport au 31 décembre 2022. Sur un an, les encours baissent de -4,3% par rapport au 31 mars 2022, en raison principalement d'un effet marché défavorable.

Le segment **Retail** a enregistré une activité satisfaisante, à +4,3 Mds€ hors la filiale chinoise Amundi BOC WM et hors JV. Comme en 2022, la collecte s'est faite essentiellement sur les actifs moyen long terme (+4,2 Mds€), portée par tous les canaux (Réseaux France, Réseaux internationaux et Distribution tiers), et grâce à la poursuite de la collecte sur des offres adaptées au contexte de marché (produits structurés et obligataires *Buy & Watch*).

Le segment des **Institutionnels** enregistre une décollecte de -11,7 milliards d'euros au premier trimestre 2023, qui se concentre sur quelques mandats assurantiels et institutionnels très peu margés, notamment un client souverain au Moyen-Orient sorti d'un mandat indiciel après une bonne performance.

Sur le trimestre, l'activité des **JV asiatiques** enregistre une décollecte de -0,8 milliard d'euros liée à un marché de la gestion en Chine en décollecte en actifs moyen-long terme, ainsi qu'à la poursuite de sorties d'institutionnels pour la JV chinoise ABC-CA. Hors celle-ci, la collecte des JV est très satisfaisante en Inde (+2,8 Md€) et en Corée (+1,6 Md€), pays qui continuent à bénéficier d'un très bon niveau d'activité, notamment en actifs Moyen Long Terme.

**Amundi Technology** poursuit son développement, par la conquête de 4 nouveaux clients sur le trimestre, dont 3 en Asie, et avec des revenus de 13 millions d'euros au premier trimestre, en augmentation de +35% par rapport au premier trimestre 2022.

**En Gestion de fortune**<sup>26</sup>, les encours gérés s'établissent au total (CA Indosuez Wealth Management et Banque privée de LCL) à 198,3 milliards d'euros à fin mars 2023 (dont 133,1 milliards d'euros pour Indosuez Wealth Management), et sont en augmentation par rapport à fin décembre 2022 (+ 8,2 milliards d'euros, + 4,3%), en raison d'un effet marché favorable. La collecte est positive en gestion de fortune à +0,7 milliard d'euros, avec une activité commerciale soutenue sur les produits structurés chez Indosuez.

## Résultats du pôle Gestion de l'épargne et Assurances

Les données 2023 du métier Assurances, et donc les données du Métier Gestion d'actifs et de l'Epargne, sont comparées à des données 2022 proforma IFRS17.

Au premier trimestre 2023 le pôle GEA réalise un **produit net bancaire** de 1 746 millions d'euros, en hausse de +11,3% par rapport au premier trimestre 2022. La hausse est expliquée par un très bon niveau de revenus en activités d'assurance et en gestion de fortune. Les charges hors FRU augmentent de +2,5%. Ainsi le coefficient d'exploitation hors FRU s'élève à 41,0 %, en baisse de -3,5 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2022. Le résultat brut d'exploitation s'établit à 1 024 millions d'euros, +18,6% par rapport au premier trimestre 2022. L'impôt s'établit à 232 millions d'euros, et est en hausse de +26,5%. Le **résultat net part du Groupe** du pôle GEA s'établit à 698 millions d'euros, en hausse de +20,7% par rapport au premier trimestre 2022. La baisse du résultat en gestion d'actifs (-5,9%), est plus que compensée par la hausse des résultats des métiers d'assurances (+32,5%) et de gestion de fortune (+69,7%).

Sur le premier trimestre 2023, le pôle GEA contribue à hauteur de 45% au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) et à hauteur de 27 % aux revenus sous-jacents hors AHM.

Au 31 mars 2023, les fonds propres alloués au pôle s'élèvent à 12 milliards d'euros dont 10,3 milliards d'euros sur les Assurances, 1,2 milliard d'euros sur la Gestion d'actifs et 0,5 milliard d'euros sur la Gestion de fortune. Les emplois pondérés du pôle sont de 47,9 milliards d'euros dont 29,5 milliards d'euros sur les Assurances, 12,8 milliards d'euros sur la Gestion d'actifs et 5,6 milliards d'euros sur la Gestion de fortune.

Le **RoNE** (retour sur fonds propres alloués normalisés) **sous-jacent** du pôle s'établit quant à lui à 26,6% sur le premier trimestre 2023.

<sup>26</sup> LCL Banque Privée et Indosuez Wealth Management

## Résultats Assurances

Comme annoncé au quatrième trimestre 2022, l'impact du passage à la norme IFRS17 pour le métier assurances à partir de 1<sup>er</sup> janvier 2023 est limité sur le résultat. La baisse du coefficient d'exploitation annoncée dans le PMT 2025, i.e. inférieur à 15% pour Crédit Agricole Assurances, est confirmée.

Au premier trimestre 2023, le **produit net bancaire** des assurances atteint 711 millions d'euros, en hausse de +32,5% par rapport au premier trimestre 2022 (proforma du passage à la norme IFRS17), en raison d'un effet de base lié aux conditions de marché défavorables au premier trimestre 2022, d'une activité en hausse sur toutes les activités et particulièrement sur l'épargne en unités de compte. Le produit net bancaire est constitué ce trimestre à hauteur de 621 millions d'euros de relâchements structurels de CSM et de RA (soit 87% du total) et à hauteur de 83 millions d'euros de résultats d'assurance dommages<sup>27</sup> et de réassurance (soit 12% du total). Les charges hors FRU sont en hausse de +8,9%. Ces dernières correspondent uniquement aux charges dites « non attribuables ». L'assiette totale de charges augmente de +7% sur la période, dont 164 millions d'euros, attribuables, qui sont déduites du produit net bancaire, et 82 millions d'euros non attribuables. Cette augmentation est principalement liée à un effet inflation sur les charges de personnel et à la poursuite des investissements informatiques. Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 630 millions d'euros, en forte hausse de +36,3% par rapport au premier trimestre 2022. Le coefficient d'exploitation hors FRU s'établit à 11,5%, en baisse de -2,5 points de pourcentage par rapport à la même période en 2022 (proforma IFRS17), et est en ligne avec la cible définie dans le PMT après application de la réforme IFRS17, de 15%. Le niveau d'impôts s'établit à -138 millions d'euros, en forte hausse par rapport à -85 millions d'euros au premier trimestre 2022, dans un contexte de hausse des résultats et du taux (taux réduit au premier trimestre 2022). Ainsi, le **résultat net part du Groupe** s'établit à 474 millions d'euros, soit une hausse de +32,5% par rapport au premier trimestre 2022.

La « *Contractual service margin* », ou CSM<sup>28</sup> est en augmentation sur le premier trimestre grâce à un impact des affaires nouvelles supérieur au relâchement de CSM du trimestre, et grâce à l'effet positif du contexte de marché sur la valorisation du stock.

Les Assurances contribuent à hauteur de 31% au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2023 et de 11 % à leurs revenus sous-jacents.

## Résultats Gestion d'actifs

Au premier trimestre 2023, le **produit net bancaire** atteint 773 millions d'euros. Il est stable par rapport au quatrième trimestre 2022, en baisse de -5,0% par rapport au premier trimestre 2022, en raison notamment d'un effet de base lié au niveau de commissions de surperformance de l'année dernière. Les commissions nettes de gestion résistent bien, en baisse de -3,9% par rapport au premier trimestre 2022, malgré une baisse des encours moyens de -5,9% sur la période. Les **charges** d'exploitation hors FRU s'élèvent à 430 millions d'euros, en baisse de -1,5%, grâce aux gains de productivité et aux synergies développées avec Lyxor Asset Management, et malgré la poursuite des investissements, l'impact d'un effet change défavorable et d'une inflation élevée. Ainsi, le **coefficient d'exploitation hors FRU** s'établit à 55,7%. Le **résultat brut d'exploitation** diminue de -8,8% par rapport au premier trimestre 2022. La contribution des sociétés mises en équivalence, reprenant la contribution des *joint-ventures* d'Amundi, s'établit à 22 millions d'euros, en hausse de +11,2% par rapport au premier trimestre 2022, et la charge d'impôt s'élève à -83 millions d'euros, en baisse de -10,1%. Au final, le **résultat net part du Groupe** diminue de -5,9%, à 187 millions d'euros.

La Gestion d'actifs contribue à hauteur de 12 % au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2023 et 12 % de leurs revenus sous-jacents.

<sup>27</sup> « *Premium Allocation Approach* », hors résultat financier

<sup>28</sup> Les données de variation de CSM au premier trimestre sont calculées à partir d'un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Au 31 mars 2023, les fonds propres alloués à la Gestion d'actifs s'élèvent à 1,2 milliard d'euros ; les emplois pondérés sont de 12,8 milliards d'euros.

### Résultats Gestion de fortune<sup>29</sup>

Le **produit net bancaire** de la gestion de fortune s'établit à 261 millions d'euros au premier trimestre 2023, en hausse de +19,7% par rapport au premier trimestre 2022, soutenu d'une part, par la dynamique commerciale et d'autre part, par la hausse des taux qui impacte très positivement la marge sur dépôts. Les **charges hors FRU** atteignent 203 millions d'euros, en hausse contenue de +9,3%, principalement du fait des revalorisations salariales dans un contexte d'inflation. Ainsi, l'**effet ciseaux** est très positif ce trimestre à +10,4 points de pourcentage et le **coefficient d'exploitation** diminue de -7,4 points de pourcentage sur une année pour s'établir à 77,8% au premier trimestre 2023. Le résultat brut d'exploitation, hors FRU, progresse de +88,6% à 55 millions d'euros, son plus haut niveau historique. Le **résultat net part du Groupe** atteint 37 millions d'euros, en hausse de +69,7% par rapport au premier trimestre 2022.

La Gestion de fortune contribue à hauteur de 2 % au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2023 et 4 % de leurs revenus sous-jacents.

Au 31 mars 2023, les fonds propres alloués à la Gestion de fortune s'élèvent à 0,5 milliard d'euros ; les emplois pondérés sont de 5,6 milliards d'euros.

### Activité du pôle Grandes clientèles

L'ensemble de la **Banque de financement et d'investissement (BFI)** affiche une performance record sur le premier trimestre 2023. Les **services financiers aux institutionnels** ont connu une activité soutenue sur la période, bénéficiant de l'environnement de taux.

Au premier trimestre, les revenus sous-jacents de la BFI sont en forte hausse à 1 723 millions d'euros, soit +20,9% par rapport au premier trimestre 2022. Cette croissance est portée par la très bonne performance de la banque de marché et d'investissement à 941 millions d'euros, soit +36,8% par rapport au premier trimestre 2022. Toutes les lignes produits ont réalisé une excellente activité commerciale. Les revenus sous-jacents de FICC sont notamment en progression de +41,8% sur la période, grâce à la reprise du marché crédit primaire et à la performance des produits de couverture. L'activité est soutenue en banque d'investissement. Les revenus sous-jacents de la banque de financement sont en hausse de +6,1% par rapport au premier trimestre 2022 et s'élèvent à 782 millions d'euros. Ceci s'explique notamment par l'excellente performance des financements structurés (+7,1% par rapport au premier trimestre 2022) en particulier sur le shipping, par la poursuite du développement de la banque commerciale portée par les activités d'*International Trade & Transaction Banking* (notamment le *cash management*), et par le développement des activités *Telecom en Corporate Leveraged Finance*. Notons également le ralentissement du *leveraged finance*.

La banque de financement confirme ainsi son positionnement de leader sur les crédits syndiqués (#1 en France<sup>30</sup> et #1 en EMEA<sup>30</sup>) et se positionne #5 sur les crédits financement projets monde<sup>30</sup>. CACIB réaffirme sa **position de leader** sur les émissions obligataires en maintenant sa position de #3 All bonds in EUR Worldwide<sup>30</sup>. CACIB affiche la position de #4 Green, Social & Sustainable bonds en EUR<sup>31</sup>. La VaR réglementaire moyenne s'établit à 15,9 millions d'euros sur le premier trimestre 2023 en baisse par rapport au quatrième trimestre 2022 (19,1 millions d'euros) reflétant la baisse des niveaux de volatilité des marchés depuis la fin de l'année 2022, et contre 8,7 millions d'euros au premier trimestre 2022, la volatilité ayant fortement augmenté suite au démarrage de la guerre en Ukraine. Pour rappel, au quatrième trimestre 2022 a été annoncée la poursuite des opérations de structure dans les **services financiers aux institutionnels** (CACEIS) avec deux opérations. Premièrement, la signature d'un accord contraignant (SPA) pour l'acquisition par CACEIS des activités de services aux investisseurs de RBC en Europe. L'opération aura un impact

<sup>29</sup> Périmètre Indosuez Wealth Management

<sup>30</sup> Refinitiv

<sup>31</sup> Bloomberg

négalatif inférieur à -10 points de base sur le CET1 de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole<sup>32</sup> au moment du closing, prévu au troisième trimestre 2023. Deuxièmement, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, Uptevia, joint-venture à 50/50 regroupant les métiers de services aux émetteurs<sup>33</sup> de CACEIS et BNP Paribas a été créée. Cette nouvelle structure est consolidée en mise en équivalence à partir du premier trimestre 2023.

Au premier trimestre 2023, le dynamisme de l'activité client et la hausse des marchés permettent aux encours de confirmer leur reprise. Les **encours conservés** affichent ainsi une hausse de +2,7% à fin mars 2023 par rapport à fin décembre 2022 (baisse de -3,4% par rapport à fin mars 2022) pour atteindre 4 201 milliards d'euros. Les **encours administrés** sont quant à eux en hausse de +3,0% sur le trimestre (-3,2% sur un an), atteignant 2 216 milliards d'euros à fin mars 2023.

## Résultats pôle Grandes clientèles

Au **premier trimestre 2023**, le **produit net bancaire** publié du pôle Grandes clientèles atteint 2 051 millions d'euros, en hausse de +19,1% par rapport au premier trimestre 2022, soutenu par une excellente performance, aussi bien des métiers de la banque de financement et d'investissement que des services financiers aux institutionnels. Les éléments spécifiques du trimestre du pôle ont un impact de -32 millions d'euros dans la banque de financement et se composent du DVA (la partie *spread* émetteur de la FVA, et le *secured lending*) pour -8 millions d'euros, ainsi que de la couverture des portefeuilles de prêts pour -24 millions d'euros. Les **charges d'exploitation hors FRU** sont en hausse par rapport au premier trimestre 2022 (+15,9%), notamment en lien avec l'effet de l'inflation sur la masse salariale et avec les investissements IT accompagnant le développement. Le **FRU** est en baisse significative de -28,9% sur la période. L'effet ciseaux hors FRU reste largement favorable sur le pôle à +3,2 pp. Ainsi le **résultat brut d'exploitation** du pôle est en forte croissance et double quasiment sa performance par rapport au premier trimestre 2022 à 616 millions d'euros. Le pôle enregistre une dotation nette globale du coût du risque de -36 millions d'euros au premier trimestre 2023, à comparer à une dotation de -278 millions d'euros au premier trimestre 2022, incluant -22 millions d'euros de provisions liées à la guerre en Ukraine. Le résultat avant impôts publié s'élève à 589 millions d'euros, en forte croissance (x15,4) sur la période. La charge d'impôt s'élève à -183 millions d'euros. Enfin, le **résultat net part du Groupe** publié atteint 376 millions d'euros au premier trimestre 2023, à comparer avec un résultat publié de -43 millions d'euros au premier trimestre 2022. Le RNPG sous-jacent s'élève à 399 millions d'euros au premier trimestre 2023, contre -33 millions d'euros au premier trimestre 2022.

Le pôle contribue à hauteur de 26% au **résultat net part du Groupe sous-jacent** des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2023 et de 33% aux **revenus sous-jacents** hors AHM.

Au 31 mars 2023, les **fonds propres alloués** au pôle s'élèvent à 12,6 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 132,9 milliards d'euros.

Le **RoNE** (retour sur fonds propres alloués normalisés) sous-jacent du pôle s'établit quant à lui à 18,2% à fin mars 2023.

## Résultats Banque de financement et d'investissement

Au **premier trimestre 2023** le **produit net bancaire** publié de la Banque de financement et d'investissement affiche une performance record à 1 691 millions d'euros en hausse de +19,9% par rapport au premier trimestre 2022, porté par une très bonne performance dans tous ses métiers. Après retraitement des éléments spécifiques (DVA -la partie *spread* émetteur de la FVA et le *secured lending*- pour -8 millions d'euros, ainsi que la couverture des portefeuilles de prêts pour -24 millions d'euros), le produit net bancaire sous-jacent s'élève à 1 723 millions d'euros, en hausse de +20,9% par rapport au premier trimestre 2022. Les **charges d'exploitation hors FRU** enregistrent une hausse de +19,0% pour s'établir à -884 millions d'euros, notamment sur les frais de personnel (recrutements en 2022 et ajustement des rémunérations variables lié au très bon niveau activité) et l'IT pour accompagner le développement. Le FRU est en baisse de -29,6% sur la période. L'effet ciseaux hors FRU est

<sup>32</sup> Estimé sur les chiffres au 30 juin 2022

<sup>33</sup> Prestation opérationnelle de tenue des registres, d'organisation d'Assemblées générales et autres services aux émetteurs en France

positif et s'élève à +0,9 point de pourcentage sur la période. Le **résultat brut d'exploitation hors FRU est en nette hausse de +20,9% par rapport au premier trimestre 2022** et s'établit ainsi à un haut niveau à 807 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation hors FRU atteint 52,3%, en amélioration de +0,4 point de pourcentage sur la période. Le **coût du risque** enregistre une dotation nette de -36 millions d'euros, à comparer avec une dotation de -279 millions d'euros au premier trimestre 2022, qui intégrait des dotations liées à la guerre en Ukraine pour -389 millions d'euros. Enfin, le **résultat avant impôt** du premier trimestre 2023 s'élève à 502 millions d'euros, à comparer à 6 millions d'euros au premier trimestre 2022. La charge d'impôt atteint -162 millions d'euros. Au final, le **résultat net part du Groupe** publié s'établit à un niveau record à 332 millions d'euros sur le premier trimestre 2023.

**Les emplois pondérés à fin mars 2023** sont en forte baisse de -6,7 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2022 à 123,5 milliards d'euros. Cette variation s'explique principalement par la baisse des RWA de marché (évolution favorable de la VaR et de la SVaR notamment), par des RWA de la banque de financement en recul ponctuel, et à des effets ratings et change favorables.

### Résultats Services financiers aux institutionnels

Au premier trimestre 2023, le **produit net bancaire** des services financiers aux institutionnels enregistre une nette hausse de +15,4% par rapport au premier trimestre 2022 (+17,7% en retraitant Uptevia qui contribuait pour 6 millions d'euros au premier trimestre 2022) et s'établit à 360 millions d'euros. Cette progression est essentiellement liée à la bonne performance de la marge nette d'intérêt, qui double sur la période, en lien avec une activité de trésorerie qui bénéficie du retour des taux positifs et compense les effets marchés négatifs sur les encours. Les **charges d'exploitation** hors FRU sont en hausse de +5,5% à -237 millions d'euros (+8,6% en retraitant Uptevia qui contribuait pour -6 millions d'euros au premier trimestre 2022). Elles reflètent l'impact de l'inflation sur la masse salariale et intègrent -3 millions de frais d'intégration au titre de l'acquisition de RBC SS Europe. Le **résultat brut d'exploitation** affiche ainsi une forte progression et s'établit à 79 millions d'euros (x2,7) au premier trimestre 2023. Le trimestre enregistre également 4 millions d'euros en résultat sur les sociétés mises en équivalence. Ce dernier résulte d'une bonne performance des entités latino-américaines et intègre à présent la contribution d'Uptevia. Le **résultat net** atteint ainsi 66 millions d'euros, il triple par rapport au premier trimestre 2022. Après partage avec les minoritaires pour 21 millions d'euros, la contribution du métier au **résultat net part du Groupe** s'élève à 44 millions d'euros au premier trimestre 2023, également triplé sur un an.

### Activité Services financiers spécialisés

**Au premier trimestre 2023**, la **production commerciale** de Crédit Agricole Consumer Finance (CACF) reste dynamique à 13 milliards d'euros, soit +15,8% par rapport au premier trimestre 2022, portée par une activité très dynamique dans le canal Automobiles (+38,5%). Fin mars 2023, les encours totaux de CACF s'établissent ainsi à 105,5 milliards d'euros soit +12,3 % par rapport à fin mars 2022.

La **production commerciale en affacturage** de Crédit Agricole Leasing & Factoring (CAL&F) est également soutenue sur le premier trimestre 2023, en hausse de +5,8% par rapport au premier trimestre 2022. Le chiffre d'affaires factoré du trimestre est en forte progression à 29,3 milliards d'euros, en augmentation de +11,9%, sous l'effet notamment de la montée en puissance de la plate-forme paneuropéenne. Enfin, la quotité financée progresse également sur le premier trimestre à 68,8% (+8,8 points par rapport au premier trimestre 2022). A l'inverse, la **production de crédit-bail** diminue sur le premier trimestre 2023 de -18,3% en raison d'un effet base, le premier trimestre 2022 ayant enregistré le démarrage de plusieurs opérations d'envergure. Toutefois, les encours de leasing progressent et atteignent 17,8 milliards d'euros à fin mars 2023 (dont 14,4 milliards d'euros en France et 3,4 milliards d'euros à l'international) soit +7,5% comparé à fin mars 2022.

L'activité du pôle a été marquée depuis le début de l'année par la poursuite de la mise en place de l'accord entre CACF et Stellantis qui sera effectif à compter du deuxième trimestre 2023 et se matérialisant par la finalisation de la création de la joint-venture Leasys détenue à 50/50 avec Stellantis et leader de la location longue durée en Europe; et la reprise à 100% de CA Auto Bank (anciennement FCA Bank) et Drivalia (location automobile, autopartage). S'ajoute à cela, l'annonce par CACF de son intention d'acquérir avec Stellantis les activités d'ALD

et LeasePlan dans six pays européens représentant une flotte totale de plus de 100 000 véhicules (dont 30 000 véhicules repris par Leasys et 70 000 par CA Auto Bank) et un total d'encours d'environ 1,7 milliard d'euros<sup>34</sup>.

## Résultat services financiers spécialisés

Le produit net bancaire des services financiers spécialisés s'élève à 672 millions d'euros au premier trimestre 2023, en diminution de -2,3% par rapport au premier trimestre 2022. Ceci résulte d'une baisse des revenus chez CACF et CAL&F dans les activités de crédit à la consommation et de crédit-bail dans un contexte de poursuite de la contraction des marges, malgré, chez CACF, la production de crédits en hausse, et, chez CALF, la hausse du chiffre d'affaires factoré. Les charges hors FRU s'élèvent à -371 millions d'euros, en légère hausse de +1,2%. Le **résultat brut d'exploitation** diminue ainsi par rapport au premier trimestre 2022 de -5,7% et le **coefficient d'exploitation** hors FRU enregistre une hausse modérée à 55,2% (+1,9 point de pourcentage). Le **coût du risque** est en hausse de +9% par rapport au quatrième trimestre 2022, mais reste contenu. Le résultat net part du groupe atteint 127 millions d'euros, en baisse de -22,3%.

Le pôle contribue à hauteur de 8% au **résultat net part du Groupe sous-jacent** des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) au premier trimestre 2023 et de 10% aux **revenus sous-jacents** hors AHM.

Au 31 mars 2023, les **fonds propres alloués** au pôle s'élèvent à 5,7 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 60,5 milliards d'euros.

Le **RoNE** (retour sur fonds propres alloués normalisés) sous-jacent du pôle s'établit quant à lui à 10,8% au premier trimestre 2023.

## Résultats Crédit à la consommation

Le produit net bancaire sous-jacent de CACF atteint 510 millions d'euros au premier trimestre 2023, en diminution par rapport au premier trimestre 2022 (-3,3%), dans un contexte de poursuite de la contraction des marges (hausse progressive des taux clients, mais poursuite de la hausse du coût de refinancement), malgré la hausse de la production. Les charges hors FRU sont stables par rapport au premier trimestre 2022 à 277 millions d'euros. Le résultat brut d'exploitation s'établit ainsi à 217 millions d'euros, en baisse de -6,9%, et le coefficient d'exploitation hors FRU s'élève à 54,3%, en hausse modérée de + 1,8 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2022. Le coût du risque sous-jacent augmente de +25,3% à -147 millions d'euros, du fait principalement de passages en pertes sur le trimestre, mais avec en parallèle la poursuite de la mise en place de mesures de resserrement d'octroi, notamment en France et en Italie. Le coût du risque sur encours s'établit ainsi à 145 points de base<sup>35</sup> sur le trimestre. Le taux de créances douteuses et litigieuses atteint 4,9%, en diminution de -0,1 point par rapport à fin décembre 2022 et le taux de couverture atteint 85% en baisse de -1,3 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2022. La contribution des sociétés mises en équivalence atteint 74 millions d'euros (-7,5%), en baisse sous l'effet d'une moindre contribution de GAC Sofinco avec un effet change défavorable euro/yuan. La charge d'impôts s'élève à -22 millions d'euros au premier trimestre 2023, en baisse de -42,8%. Le résultat net part du Groupe atteint 97 millions d'euros au premier trimestre 2023, en baisse de -27,0%.

## Résultats Leasing & Affacturage

Le **produit net bancaire** atteint 162 millions d'euros, stables (+0,9%) par rapport au premier trimestre 2022 sous l'effet de la hausse du chiffre d'affaires factoré malgré une hausse du coût de refinancement sur le crédit-bail. Les charges hors FRU sont en hausse modérée de +4 millions d'euros (+4,8%), augmentation principalement concentrée sur l'international avec une hausse des salaires en Pologne et la montée en puissance de l'activité de leasing en Allemagne. Le **coefficient d'exploitation hors FRU** est à 57,9%, en hausse de +2,2 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2022. Le **résultat brut d'exploitation** atteint 53 millions d'euros,

<sup>34</sup> La réalisation de l'opération attendue courant 2023 est soumise aux conditions suspensives habituelles en la matière, en particulier la réalisation de l'acquisition de LeasePlan par ALD et l'obtention des approbations réglementaires applicables

<sup>35</sup> Coût du risque en trimestre annualisé. Le coût du risque des quatre derniers trimestres, rapporté à la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres s'élève à 132 points de base au premier trimestre 2023. Après intégration du coût du risque des JV automobiles, le coût du risque s'établit à environ 120 points de base sur le trimestre

stable par rapport au premier trimestre 2022 (-0,4%). Le **coût du risque** reste à un niveau faible à 12 millions d'euros et le **résultat net part du Groupe** s'établit à 30 millions d'euros, en légère baisse de 1 million d'euros par rapport au premier trimestre 2022 (-2,1%).

## Activité de la Banque de proximité Crédit Agricole S.A.

En **Banques de proximité** chez Crédit Agricole S.A. ce trimestre, la production de crédits marque le pas, dans un contexte de hausse des taux, mais la conquête reste soutenue, et l'équipement des clients en assurances est dynamique.

**Sur le premier trimestre 2023**, la conquête brute s'établit à 100 200 nouveaux clients et la conquête nette à 23 300 clients. Le taux d'équipement en assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV progresse de +0,9 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2022 pour s'établir à 27,4% à fin mars 2023.

Dans un contexte de remontée des taux clients, la production de crédits au premier trimestre 2023 s'élève à 7,2 milliard d'euros, en baisse de (-24,3%<sup>36</sup>) par rapport à celle du premier trimestre 2022. La production est en hausse sur le marché des professionnels (+6,2%), mais en baisse sur les autres marchés : -48,9% sur le marché entreprise, -22,0% sur l'habitat dans un contexte de ralentissement du marché français (-37,5% sur la production habitat selon la Banque de France T1-2023 / T1-2022) et d'une hausse de +51 points de base du taux à la production des prêts habitats entre le premier trimestre 2023 et le quatrième trimestre 2022 chez LCL. Le taux à la signature s'établit à 3,5% (semaine du 17 au 21 avril 2023).

Les encours de crédit atteignent 165,6 milliards d'euros à fin mars 2023 en hausse de +8,2% par rapport à fin mars 2022, dont +8,5% sur les crédits habitats, +8,0% sur les crédits aux professionnels, +8,6% sur les crédits aux entreprises et +2,9% sur les crédits à la consommation. Les encours de collecte, qui s'établissent à 241,0 milliards d'euros à fin mars 2023, sont également en hausse, de +4,1% par rapport à fin mars 2022, portés par la collecte bilan (+6,6%) en lien avec la progression des comptes à terme et des livrets, l'épargne hors bilan étant stable (-0,1%).

LCL se distingue à nouveau, en prenant la 1<sup>ère</sup> place de son secteur du Baromètre de la Reconnaissance Client (BRC) de l'agence Isoskele en 2023, avec une note globale de 6,7/10. LCL est en progression sur l'ensemble des critères, avec notamment des performances sur la personnalisation et l'interaction. Cette récompense met en lumière le lien solide qu'entretient LCL avec sa clientèle, dans un objectif de satisfaction clients maximale.

L'activité de **CA Italia** a été soutenue au premier trimestre 2023 et a bénéficié de la diversification des activités du Groupe en Italie. La conquête brute sur les trois premiers mois de l'année 2023 atteint 39 000 nouveaux clients, et le fonds de commerce augmente d'environ 5 000 clients. Les encours de crédit de CA Italia à fin mars 2023 s'établissent à 59,2<sup>37</sup> milliards d'euros, en hausse de +1% par rapport à fin mars 2022. La production de crédits est en recul de -11,4% par rapport au premier trimestre 2022, mais en hausse de +25,7% sur les entreprises et professionnels (hors Ecobonus et PGE)<sup>38</sup>. La production de crédits habitat baisse de -21,3%, dans un marché immobilier baissier en Italie<sup>39</sup>. Cependant, le taux à la production sur le crédit habitat est en hausse de +99 points de base et +47 points de base sur le stock par rapport au quatrième trimestre 2022. La production du crédit à la consommation<sup>40</sup> est en baisse de -7,5% par rapport au premier trimestre 2022, mais en hausse de +7,1% par rapport au quatrième trimestre 2023. Les encours de collecte à fin mars 2023 s'élèvent à 111,3 milliards d'euros, en baisse de -2,0% par rapport à fin mars 2022 en raison d'un impact marché défavorable sur la collecte hors bilan. La collecte bilan reste stable, tirée par la collecte positive des dépôts à terme des entreprises, compensant la décollecte sur les dépôts à vue des particuliers.

<sup>36</sup> Hors PGE et Ecobonus

<sup>37</sup> Net des encours POCI

<sup>38</sup> Les « Ecobonus » correspondent à des refinancements de crédit d'impôt clientèle : déduction fiscale Italienne pour les travaux de rénovation, d'efficacité énergétique et de sécurisation des bâtiments lancée en 2021.

<sup>39</sup> Source Assofin: -34% de la production crédit habitat T1/T1

<sup>40</sup> Agos

Le taux d'équipement en assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV est en hausse chez CA Italia à 17,3% y compris Creval. par rapport à 16,8% au quatrième trimestre 2023.

**Pour les Banques de proximité à l'international hors Italie**, les encours de crédit sont en baisse de -47,8% à fin mars 2023 par rapport à fin mars 2022 et les encours de collecte sont en baisse de -39,8% sur la même période.

**Hors entités cédées<sup>41</sup> et hors Ukraine, c'est-à-dire en Pologne et en Egypte**, la croissance des encours de crédit atteint +8,1% à change constant (-3,6% à change courant) et celle des encours de collecte atteint +12,7% à change constant (-1,1% à change courant) sur la même période. En particulier en Pologne, les encours de crédit augmentent de +7,2% par rapport au mars 2022 (+6,2% à change constant) et la collecte de +6,5% sur la même période (+5,5% à change constant). Par ailleurs, la production de crédit en Pologne reste dynamique (+10% par rapport au premier trimestre 2022 à change constant). Par ailleurs, Pologne a enregistré une hausse de + 90 000 de nouveaux clients au premier trimestre 2023 (environ +62 000 de fonds de commerce). En Egypte, les encours de crédit sont impactés par la poursuite de la dévaluation de la livre égyptienne et diminuent de - 31,9% entre fin mars 2023 et fin mars 2022 (+12,5% à change constant) et la collecte de -16,1% sur la même période (+38,6% à change constant). L'excédent net de collecte sur les crédits de la Pologne et de l'Egypte s'élève à 2,0 milliards d'euros au 31 mars 2023, et atteint 3,3 milliards d'euros en incluant l'Ukraine.

Dans son ensemble, au 31 mars 2023, le pôle Banque de proximité contribue à hauteur de 21% au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) et de 30% aux revenus sous-jacents hors AHM.

Au 31 mars 2023, les fonds propres alloués au pôle s'élèvent à 9,3 milliards d'euros dont 4,9 milliards d'euros sur la Banque de proximité en France, 4,4 milliards d'euros sur la Banque de proximité à l'international. Les emplois pondérés du pôle sont de 97,8 milliards d'euros dont 51,7 milliards d'euros sur la Banque de proximité en France et 46,1 milliards d'euros sur la Banque de proximité à l'international.

## Résultats Banque de proximité en France

**Au premier trimestre 2023**, le produit net bancaire de LCL est en baisse de -5,0% par rapport au premier trimestre 2022, et atteint 936 millions d'euros. La baisse de la marge nette d'intérêt (-14,5%) est liée à l'augmentation du coût des ressources clients et du refinancement, malgré le repricing progressif des taux des crédits à l'actif, dans un contexte où le taux de l'usure est actualisé par la Banque de France à une fréquence mensuelle (à titre dérogatoire pour une durée de six mois). Les commissions progressent par ailleurs sensiblement (+6,0%) portée par la croissance des commissions de moyens de paiement et l'assurance dommages. La contribution au FRU s'élève à -50 millions d'euros, en baisse de -24,2%. Les charges hors FRU sont maîtrisées et s'établissent à -599 millions d'euros, en légère hausse (+0,6%). Le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU augmente de 3,6 points de pourcentage, à 64,0% et demeure à un niveau bas. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent est ainsi en baisse de -11,5%, à 287 millions d'euros.

Le coût du risque poursuit sa normalisation, en hausse de +7,3% à -66 millions d'euros (dont -16 millions d'euros sur le coût du risque sur encours sains, - 48 millions d'euros sur le risque avéré, et - 2 millions d'euros de risques autres). Le taux de couverture s'établit à 67,8% à fin mars, en hausse de +1,6 point de pourcentage ce trimestre par rapport à fin décembre 2022. Le taux de créances douteuses atteint 1,7% à fin mars 2023, stable par rapport à fin décembre 2022.

Au final, le résultat net part du Groupe diminue de -17,1% par rapport au premier trimestre 2022.

Au final, le métier contribue à hauteur de 10% au **résultat net part du Groupe sous-jacent** des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) au premier trimestre 2023 et de 15% aux **revenus sous-jacents** hors AHM.

Au 31 mars 2023, les **fonds propres alloués** au métier s'élèvent à 4,9 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 51,7 milliards d'euros. Le RoNE (retour sur fonds propres alloués normalisés) sous-jacent de LCL

<sup>41</sup> Entités cédées: Serbie classée en IFRS 5 depuis le deuxième trimestre 2021 (cession effective le 1er avril 2022) et Crédit du Maroc classé en IFRS 5 depuis le premier trimestre 2022 et cession du contrôle au quatrième trimestre 2022.

s'établit quant à lui à 15,7% au premier trimestre 2023.

## Résultats Banque de proximité à l'international

*Sur le périmètre de la Banque de proximité à l'international, suite à l'acquisition de Credito Valtellinese par CA Italia, Creval est consolidé depuis le 30 avril 2021 ; le contrôle de Crédit du Maroc a été cédé au quatrième trimestre 2022 (cession de 63,7%), après passage en IFRS 5 au premier trimestre 2022, la participation résiduelle de 15% devra être cédée sous 18 mois; enfin, Crédit Agricole Serbie a été cédé le 1<sup>er</sup> avril 2022. Les résultats de ces deux dernières entités sont comptabilisés en 2022 en IFRS 5, impactant toutes les lignes de résultats de la Banque de proximité à l'international hors Italie, en vision trimestrielle et en vision cumulée.*

*Par ailleurs, dans un contexte de poursuite du conflit en Ukraine, l'activité commerciale reste fortement pénalisée et le fonctionnement de Crédit Agricole Ukraine diminué.*

Les données ci-après du **premier trimestre 2023 pour le pôle Banque de proximité à l'international** sont donc présentées à **périmètre constant**<sup>42</sup>, c'est-à-dire hors **Crédit Agricole Serbie** et **Crédit du Maroc**, et en excluant **Crédit Agricole Ukraine**. Ce périmètre correspond à la **vision cumulée de Crédit Agricole Italia, Crédit Agricole Egypt et Crédit Agricole Bank Polska**. Les revenus s'établissent à 919 millions d'euros, en hausse de +22,4% (+26,5% à change constant) par rapport au premier trimestre 2022, grâce à l'effet favorable de la hausse des taux des crédits à la production sur la marge nette d'intérêt. Les charges augmentent de +1,9% (+4,0% à change constant), notamment sous l'effet de l'inflation sur la masse salariale ainsi que les dépenses IT et marketing. Le résultat brut d'exploitation s'établit à 408 millions d'euros, en hausse de +63,2% (+73,1% à change constant) par rapport au premier trimestre 2022. Le coût du risque est de -81 millions d'euros, en dotation de -23 millions d'euros par rapport au -58 millions d'euros au premier trimestre 2022, lié à la poursuite du provisionnement prudent en Italie ainsi qu'à la hausse du provisionnement des prêts CHF en Pologne.

**Au final, le résultat net part du Groupe en CA Italia, CA Egypt et CA Pologne s'élève à 173 millions d'euros au premier trimestre 2023, en hausse de +76,9% (+88,2% à court constant).**

Au premier trimestre 2023, la Banque de Proximité à l'International contribue à hauteur de 11% au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors AHM) et de 15% à leurs revenus sous-jacents hors AHM.

Au 31 mars 2023, le capital alloué au pôle Banque de Proximité à l'International s'élève à 4,4 milliards d'euros et les emplois pondérés sont de 46,1 milliards d'euros.

## Résultats Italie

Au premier trimestre 2023, les revenus de **Crédit Agricole Italia** s'établissent à 761 millions d'euros, en hausse de +22,9% par rapport au premier trimestre 2022. La hausse des taux bénéficie à la marge nette d'intérêt via la hausse des taux à la production de crédits, qui augmentent de 98 points de base entre le premier trimestre 2023 et quatrième trimestre 2022, mais aussi via la revalorisation du taux sur le stock de crédits à l'actif, de + 69 points de base entre le quatrième trimestre et le premier trimestre 2023. Les charges d'exploitation hors FRU s'élèvent à -372 millions d'euros. Elles sont stable (-1,1%) par rapport au premier trimestre 2022<sup>43</sup>, grâce à la maîtrise des dépenses informatiques et marketing ainsi qu'à la poursuite des synergies de coûts d'intégration de Creval qui représentent environ 8 millions d'euros au premier trimestre 2023. L'efficacité opérationnelle de CA Italia permet de dégager un effet ciseaux positif de +22 points de pourcentage ce trimestre par rapport au premier trimestre

<sup>42</sup> **Hors retraitement de périmètre, au premier trimestre 2023 par rapport au premier trimestre 2022** : le produit net bancaire de la Banque de Proximité à l'International atteint 969 millions d'euros, en hausse de +23%. Les charges hors FRU s'établissent à -484 millions d'euros, stables par rapport au premier trimestre 2022. La contribution au FRU est de -40 millions d'euros, en hausse de +34,7%. En conséquence, le résultat brut d'exploitation s'établit à +445 millions d'euros, soit une hausse de +64,8%. Le coefficient d'exploitation hors FRU, s'établit à 49,9%, en baisse de 12 points de pourcentage. Le coût du risque atteint -114 millions d'euros, en baisse de -58,2% (provisionnement sur l'Ukraine retraitée en vision sous-jacente au premier trimestre 2022). Les impôts s'élèvent à -98 millions d'euros, en hausse de +70,9%. Au final, le résultat net part du Groupe atteint 178 millions d'euros, par rapport au -100 millions d'euros au premier trimestre 2022.

<sup>43</sup> Les charges du T1-22 ont été impactées par un retraitement en éléments spécifiques de 8 M€ lié au coûts d'intégration Creval. Hors ce retraitement, les charges sont en légères hausse de +1% T1/T1

2022 (retraité des coûts d'intégration de Creval au premier trimestre 2022). Au final, le résultat brut d'exploitation augmente de +63,6% par rapport au premier trimestre 2022.

Le coût du risque sous-jacent s'élève à -61 millions au premier trimestre 2023, en hausse de +34,4% par rapport au premier trimestre 2022, dont -48 millions au titre du risque avéré, et -11 millions au titre du provisionnement pour encours sains. Le coût du risque sur encours<sup>44</sup> est à 54 points de base, en hausse de 3 points de base par rapport au quatrième trimestre 2022. Le taux de créances douteuses est stable par rapport au quatrième trimestre 2022 et s'établit à 3,7% et le taux de couverture à 66,8% (+2,2 points de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2022). Le résultat net part du Groupe sous-jacent de CA Italia s'établit ainsi à 160 millions d'euros en hausse de +75,0% par rapport au premier trimestre 2022.

Le RoNE (retour sur fonds propres alloués normalisés) sous-jacent de CA Italia s'établit à 24,4% au 31 mars 2023.

## Résultats Banque de proximité à l'international - hors Italie

*Sur le périmètre de la Banque de proximité à l'international hors Italie, Crédit du Maroc est passé en IFRS 5 au premier trimestre 2022 et le contrôle a été cédé au quatrième trimestre 2022, et Crédit Agricole Serbie a été cédé au 1<sup>er</sup> avril 2022. Les résultats de ces deux entités sont comptabilisés en IFRS 5, impactant toutes les lignes de résultats de la Banque de proximité à l'international hors Italie, en vision trimestrielle.*

*Dans un contexte de poursuite du conflit en Ukraine, l'activité commerciale reste fortement pénalisée et le fonctionnement de Crédit Agricole Ukraine diminué. Au premier trimestre 2023, le provisionnement est maintenu prudent et le résultat est limité (le coût du risque du premier trimestre 2023 s'élève à -33 millions d'euros).*

Les données ci-après du **premier trimestre 2023 pour la Banque de proximité hors Italie** sont donc présentées à **périmètre constant**<sup>45</sup>, c'est-à-dire hors Crédit Agricole Serbie et Crédit du Maroc, et en excluant Crédit Agricole Ukraine. Ce périmètre correspond à la **vision cumulée de Crédit Agricole Egypt et de Crédit Agricole Bank Polska**. Les revenus s'établissent à 158 millions d'euros au premier trimestre 2023 et augmentent de +19,7% (+46,9% à change constant) par rapport au premier trimestre 2022 grâce à la progression de la marge nette d'intérêts. Les charges d'exploitation<sup>46</sup> augmentent de +3,8% (+16% à change constant), sous l'effet de l'impact de l'inflation en Pologne et en Egypte sur la masse salariale et des dépenses IT. Le résultat brut d'exploitation s'établit à 59 millions d'euros, en hausse de +60,7 (+164,2% à change constant) par rapport au premier trimestre 2022. Le coût du risque atteint -20 millions d'euros, en dégradation de -60,6%, tenant compte d'un provisionnement des prêts CHF en Pologne, portant le taux de provisionnement des créances en Pologne au-dessus de 55%. Au final, la contribution de **Crédit Agricole Egypt et CA Bank Polska** au résultat net part du Groupe est en hausse de +102,2% (> 200% à change constant).

Le RoNE (retour sur fonds propres alloués normalisés) sous-jacent des Autres BPI (hors CA Italia) s'établit à 17,4% au 31 mars 2023, contre 9,1% au 31 mars 2022.

## Résultat Activités hors métiers

L'effet lié aux « marges internes » au moment de la consolidation de l'activité assurances au niveau de Crédit Agricole a été comptabilisé dans le pôle Activités Hors Métiers, et a d'ailleurs contribué à réduire davantage le coefficient d'exploitation de Crédit Agricole S.A. L'impact des marges internes est de -190 millions d'euros en revenus et de + 190 millions d'euros en charges.

Le résultat net part du Groupe sous-jacent des activités hors métiers s'établit à -305 millions au premier trimestre 2023 en baisse de -94 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2022. La contribution négative du pôle

<sup>44</sup> Sur quatre trimestres glissants

<sup>45</sup> Hors **retraitement de périmètre, au premier trimestre 2023 par rapport au premier trimestre 2022** : le produit net bancaire sous-jacent de la **Banque de proximité hors Italie** atteint 208 millions d'euros, en hausse de +24,2%. Les charges sont stables à -112 millions d'euros. Le résultat brut d'exploitation s'élève à 96 millions d'euros, en hausse de +69,3%. Le coefficient d'exploitation s'établit à 62,5%, en baisse de 9,6 points de pourcentage. Le coût du risque s'établit à -53 millions d'euros par rapport au -227 millions d'euros au premier trimestre 2022 qui a été impacté par le provisionnement sur l'Ukraine de -195 millions d'euros au premier trimestre 2022. Les impôts sous-jacents s'élèvent à -14 millions d'euros, en hausse de 57% par rapport au premier trimestre 2022. Les gains ou pertes sur activités arrêtées s'élèvent à 1,7 millions d'euros (+29,4% par rapport au premier trimestre 2022). Au final, le résultat net part du Groupe atteint 18 millions d'euros, baisse de -109,5% par rapport au premier trimestre 2022.

<sup>46</sup> Intégrant les frais de siège

Activités hors métiers s'analyse en distinguant la contribution « structurelle » (-375 millions d'euros) des autres éléments (70 millions d'euros).

La contribution de la composante « structurelle » est en baisse de -87 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2022 et se décompose en trois types d'activités :

- Les activités et fonctions d'organe central de Crédit Agricole S.A. entité sociale. Cette contribution atteint -382 millions d'euros au premier trimestre 2023, en baisse de -91 millions d'euros, intégrant une baisse des revenus liée principalement à un effet de base sur le TLTRO (avec une surbonification au T1-2022 qui s'élevait à 112 millions d'euros) et sur la provision épargne logement.
- Les métiers non rattachés aux pôles métiers, comme CACIF (*Private equity*), CA Immobilier et BforBank intégré en mise en équivalence. Leur contribution, à +5 millions d'euros au premier trimestre 2023, est en hausse de +6 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2022
- Les activités support du Groupe. Leur contribution s'élève à +2 millions d'euros ce trimestre (-1 million d'euros par rapport au premier trimestre 2022).

La contribution des « autres éléments » est en baisse de -7 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2022, liée notamment à l'arrêt en IFRS 17 de l'élimination des titres intragroupes souscrits par Predica et par une moindre remontée de dividendes des filiales.

Au 31 mars 2023, les emplois pondérés sont de 28,9 milliards d'euros.

# Solidité financière

## Groupe Crédit Agricole

Au 31 mars 2023, le **ratio Common Equity Tier 1 (CET1) phasé** du groupe Crédit Agricole s'établit à 17,6% en vision phasée, stable par rapport à fin décembre 2022<sup>47</sup>. Ainsi, le Groupe Crédit Agricole affiche un coussin substantiel de 8,7 points de pourcentage entre le niveau de son ratio CET1 et l'exigence SREP<sup>48</sup> fixée à 8,9% et affiche l'écart au SREP le plus important parmi les GSIB européennes<sup>49</sup>. Le ratio CET1 non phasé atteint 17,4%. Au cours du premier trimestre 2023 :

- L'application d'IFRS 17 a un impact positif de +10 points de base, résultant principalement de l'upfronting d'une partie de l'effet « Pull to Par » attendu sur les réserves latentes, en moins-values à fin 2022. Ainsi, alors que le stock de moins-values latentes était de -19 points de base au 31 décembre 2022 en norme IFRS 4, il atteint à fin mars 2023 -5 points de base en norme IFRS 17. L'impact d'IFRS 17 sur le ratio de CET1 hors stock des réserves latentes est donc globalement neutre.
- Le ratio CET1 bénéficie d'un impact de +21 points de base lié au **résultat conservé**.
- L'évolution des emplois pondérés liée à **la croissance organique des métiers et aux effets méthodes** impacte le ratio CET1 du Groupe à hauteur de -9 points de base, intégrant une hausse des emplois pondérés des métiers (dont +3,1 milliards d'euros pour les Caisses régionales).
- La fin progressive des **mesures transitoires IFRS 9** (phasing out) pèse pour -13 points de base au premier trimestre 2023. La fin du phasing out est prévue en 2025, avec un impact de -17 points de base additionnel attendu sur la période 2024-2025.
- Les **réserves latentes assurance** ont un effet neutre ce trimestre en raison d'une moindre volatilité des réserves OCI sous IFRS 17 (+1 point de base au premier trimestre 2023)

Le **ratio Tier 1** phasé ressort à 18,9% et le ratio global phasé est à 21,7% à fin mars 2023.

Le **ratio de levier phasé** ressort à 5,4%, en hausse de +0,1 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2022, bien au-dessus de l'exigence réglementaire de 3,5% (hausse de 0,5% au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour les établissements d'importance systémique mondiale (G-SII)).

Les **emplois pondérés** du Groupe Crédit Agricole s'élèvent à 584,3 milliards euros, en hausse de +9,7 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2022 en lien principalement avec la progression de la VME assurance, pour un montant de RWAs de +10,1 milliards d'euros dont +7,6 milliards d'euros liés à l'entrée en vigueur d'IFRS 17 et +2,5 milliards d'euros d'évolution organique assurances y compris réserves latentes (+0,5 milliard d'euros de résultat du trimestre et +0,2 milliard d'euros de hausse des réserves latentes). Hors VME de l'assurance, la croissance organique des métiers (y compris effet change) contribue à cette évolution pour +2,6 milliards.

Les effets méthodologiques et autres permettent une baisse des RWAs de -3,0 milliards d'euros (principalement en raison de travaux d'optimisation sur le pôle Grande Clientèle).

## Seuils de déclenchement du montant maximum de distribution (MMD et L-MMD)

La transposition de la réglementation bâloise dans la loi européenne (CRD) a instauré un mécanisme de restriction des distributions applicables aux dividendes, aux instruments AT1 et aux rémunérations variables. Le principe du Montant Maximal Distribuible (MMD, somme maximale qu'une banque est autorisée à consacrer

<sup>47</sup> Pour rappel, le ratio CET1 de GCA au 31/12/2022 intégrait pour -17 points de base l'anticipation d'achat d'actions Crédit Agricole S.A. par SAS rue de La Boétie

<sup>48</sup> Hausse attendue fin juin 2023 du coussin contracyclique (coussin de 7bps au 31/03/2023 à 40 bps au 30/06/2023), remontant l'exigence SREP à 9,2% fin juin 2023

<sup>49</sup> Sur la base des données publiques en date du 31/03/2023 des 12 G-SIB européennes, soit, au 31/03/2023, pour CAG, BPCE, BNPP, Deutsche Bank, Santander, Unicredit, Barclays, HSBC, Standard Chartered, UBS et, au 31/12/2022, pour ING et Société Générale. CASA (31/03/2023). Ecart au SREP ou exigence en CET1 équivalente

aux distributions) vise à restreindre les distributions lorsque ces dernières résulteraient en un non-respect de l'exigence globale de coussins de fonds propres.

La distance au seuil de déclenchement du MMD correspond ainsi au minimum entre les distances respectives aux exigences SREP en capital CET1, Tier 1 et Fonds propres totaux.

**Le Groupe Crédit Agricole**, au 31 mars 2023, dispose d'une marge de sécurité de **819 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 48 milliards d'euros de capital CET1**.

**Crédit Agricole S.A.**, au 31 mars 2023, dispose d'une marge de sécurité de **369 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 14 milliards d'euros de capital CET1**.

Le non-respect de l'exigence de coussin de ratio de levier entraînerait une restriction de distributions et le calcul d'un montant maximal distribuable (L-MMD).

Au 31 mars 2023, **le Groupe Crédit Agricole** dispose d'une marge de sécurité de **189 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du L-MMD, soit 39 milliards d'euros de capital Tier 1**.

## TLAC

L'exigence de ratio TLAC a été transposée en droit de l'Union européenne *via* CRR2 et s'applique depuis le 27 juin 2019. Le Groupe Crédit Agricole doit satisfaire à tout moment aux exigences de ratio TLAC suivantes :

- un ratio TLAC supérieur à 18% des actifs pondérés des risques (*Risk Weighted Assets - RWA*), niveau auquel s'ajoute, d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% et le coussin contracyclique fixé à 0,07% pour le groupe Crédit Agricole au 31/03/23). En tenant compte de l'exigence globale de coussins de fonds propres, le Groupe Crédit Agricole doit respecter un ratio TLAC supérieur à 21,6% ;
- un ratio TLAC supérieur à 6,75% de l'exposition en levier (*Leverage Ratio Exposure - LRE*).

**L'objectif 2025 du Groupe Crédit Agricole est de conserver un ratio TLAC supérieur ou égal à 26% des RWA hors dette senior préférée éligible.**

Au 31 mars 2023, le **ratio TLAC du Groupe Crédit Agricole** s'élève à **27,4% des RWA et 7,8% de l'exposition en levier, hors dette senior préférée éligible<sup>50</sup>**, soit bien au-delà des exigences. Le ratio TLAC exprimé en pourcentage des actifs pondérés des risques est en hausse de 20 pb sur le trimestre, en lien avec la progression des fonds propres et éléments éligibles sur la période. Exprimé en pourcentage de l'exposition en levier (LRE), le ratio TLAC est stable par rapport à décembre 2022.

Le Groupe présente ainsi un ratio TLAC hors dette senior préférée éligible supérieur de 580 points de base, soit 34 milliards d'euros, au-delà de l'exigence actuelle de 21,6% des RWA.

A fin mars 2023, 2,6 milliards d'euros équivalents ont été émis sur le marché (AT1, dette senior non préférée et Tier 2). Le montant de titres senior non préférés du Groupe Crédit Agricole pris en compte dans le calcul du ratio TLAC s'élève à 28,0 milliards d'euros.

<sup>50</sup> Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2023.

## MREL

Les niveaux minimums à respecter sont déterminés dans des décisions prises par les autorités de résolution et notifiées à chaque établissement, puis révisées périodiquement. Le Groupe Crédit Agricole doit respecter depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 une exigence minimale de MREL total de :

- 21,04% des RWA, niveau auquel s'ajoute d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% et le coussin contracyclique fixé à 0,07% pour le Groupe CA au 31/03/23). En tenant compte de l'exigence globale de coussins de fonds propres, le Groupe Crédit Agricole doit respecter un ratio MREL total supérieur à 24,6% ;
- 6,02% de la LRE.

Au 31 mars 2023, le **Groupe Crédit Agricole présente un ratio MREL à 32,8% des RWA et 9,3% de l'exposition en levier**, bien au-delà de l'exigence de MREL total.

Une exigence de subordination additionnelle au TLAC (« MREL subordonné ») est également déterminée par les autorités de résolution et exprimée en pourcentage des RWA et de la LRE, dans laquelle les instruments de dette senior sont exclus, à l'instar du TLAC, dont le ratio est équivalent à celui du MREL subordonné pour le Groupe Crédit Agricole. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, cette exigence de MREL subordonné pour le Groupe Crédit Agricole n'excède pas l'exigence de TLAC.

La distance au seuil de déclenchement du montant maximum de distribution liée aux exigences de MREL (M- MMD) correspond au minimum entre les distances respectives aux exigences de MREL, MREL subordonné et TLAC exprimées en RWA.

**Le Groupe Crédit Agricole, au 31 mars 2023, dispose ainsi d'une marge de sécurité de 580 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du M-MMD, compte tenu de l'exigence TLAC applicable au 31/03/2023, soit 34 milliards d'euros de capital CET1.**

## Crédit Agricole S.A.

Au 31 mars 2023, le ratio de solvabilité de Crédit Agricole S.A. s'établit au-dessus de la cible du Plan à Moyen Terme, avec un **ratio Common Equity Tier 1 (CET1) de 11,6%** en vision phasée, en hausse de 37 points de base par rapport à fin décembre 2022. Ainsi, Crédit Agricole S.A. affiche un coussin confortable de 3,7 points de pourcentage entre le niveau de son ratio CET1 et l'exigence *SREP*<sup>51</sup> fixée à 7,9%, coussin en hausse par rapport aux 3,3 points de pourcentage à fin décembre 2022. Le ratio CET1 non phasé atteint 11,5% au cours du premier trimestre 2023 :

- **L'application d'IFRS 17** a un impact positif de +32 points de base, résultant principalement de l'upfronting d'une partie de l'effet « Pull to Par » attendu sur les réserves latentes, en moins-values. Ainsi, alors que le stock de moins-values latentes était de -54 points de base au 31 décembre 2022 en norme IFRS4, il atteint à fin mars 2023 -18 points de base en normes IFRS17. L'impact d'IFRS17 sur le ratio de CET1 hors stock des réserves latentes est donc globalement neutre.
- Le ratio CET1 bénéficie également d'un impact positif de +15 points de base lié au **résultat conservé**. Cet impact correspond au résultat net part du Groupe net des coupons AT1 (impact de +30 points de base) et de la distribution de 50% du résultat, soit une provision pour dividendes de 18 centimes par action au premier trimestre 2023 (-15 points de base).
- L'évolution **des emplois pondérés liée à la croissance organique des métiers et aux effets méthodes** est contenue et impacte le ratio CET1 à hauteur de -1 point de base ce trimestre.
- La fin progressive des mesures transitoires IFRS 9 (phasing out) pèse pour -10 points de base au premier trimestre 2023. La fin du phasing out est prévue en 2025, avec un impact de -10 points de base additionnel attendu sur la période 2024-2025.
- Les **réserves latentes Assurances** ont un effet neutre ce trimestre en raison d'une moindre volatilité des réserves OCI sous IFRS17 (+2 points de base au premier trimestre 2023).

Le **ratio de levier** phasé s'établit à 3,7% à fin mars 2023, en hausse de +0,1 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2022, au-dessus de l'exigence de 3%.

Le **ratio Tier 1** phasé ressort à 13,6% et le ratio global phasé est à 17,9% ce trimestre.

Les **emplois pondérés** de Crédit Agricole S.A. s'élèvent à 368,1 milliards euros à fin mars 2023, en hausse de +6,8 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2022 en lien avec la progression de la VME assurance, pour un montant de RWAs de +10,0 milliards d'euros dont +7,6 milliards d'euros d'entrée en vigueur d'IFRS17 et +2,4 milliards d'euros d'évolution organique assurances y compris réserves latentes (+0,5 milliard d'euros de résultat du trimestre et +0,2 milliard d'euros de hausse des réserves latentes) ; la contribution des métiers hors VME de l'assurance (y.c effet change favorable) s'élève à -0,3 milliards d'euros, l'évolution organique des métiers des pôles SFS (+1,6 milliards d'euros), GEA hors assurance (+1,3 milliards d'euros), AHM (+1,5 milliards d'euros) et banque de proximité (+0,4 milliards d'euros), est compensée par une baisse des RWAs sur le pôle Grandes clientèle principalement grâce à la baisse des RWA de marché (évolution favorable de la VaR et de la SVaR), à des RWA de la BF en recul ponctuel, et à des effets ratings et change favorables pour -5,0 milliards d'euros. Les effets méthodes et autres permettent une baisse des RWAs de -3,0 milliards d'euros (dont travaux d'optimisation sur le pôle Grande Clientèle).

<sup>51</sup> Hausse attendue fin juin 2023 du coussin contracyclique (de 8 points de base au 31 mars 2023 à 34 points de base au 30 juin 2023) remontant l'exigence *SREP* à 8,2%

## Liquidité et Refinancement

L'analyse de la liquidité est réalisée à l'échelle du Groupe Crédit Agricole.

Afin de fournir une information, simple, pertinente et auditable de la situation de liquidité du Groupe, l'excédent de ressources stables du bilan cash bancaire est calculé trimestriellement.

Le bilan cash bancaire est élaboré à partir des comptes en normes IFRS du Groupe Crédit Agricole. Il repose d'abord sur l'application d'une table de passage entre les états financiers IFRS du Groupe et les compartiments du bilan cash tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-après et dont la définition est communément admise sur la place. Il correspond au périmètre bancaire, les activités d'assurance étant gérées avec leur propre contrainte prudentielle.

À la suite de la répartition des comptes IFRS dans les compartiments du bilan cash, des calculs de compensation (nettings) sont effectués. Ils concernent certains éléments de l'actif et du passif dont l'impact est symétrique en termes de risque de liquidité. Ainsi, les impôts différés, impacts de la juste valeur, dépréciations collectives, ventes à découvert et autres actifs et passifs font l'objet d'un netting pour un montant de 57 milliards d'euros à fin mars 2023. De même, 110 milliards d'euros de repos/reverse repos sont éliminés, dans la mesure où ces encours sont la traduction de l'activité du desk Titres effectuant des opérations de prêts/emprunts de titres qui se compensent. Les autres nettings effectués pour la construction du bilan cash, pour un montant total de 189 milliards d'euros à fin mars 2023, sont relatifs aux dérivés, appels de marge, comptes de régularisation / règlement / liaison et aux titres non liquides détenus par la Banque de financement et d'investissement (BFI) et sont intégrés au compartiment des « Actifs de négoce à la clientèle ».

Il est à noter que la centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations ne fait pas l'objet d'un netting dans la construction du bilan cash ; le montant de l'épargne centralisée (87 milliards d'euros à fin mars 2023) étant intégré à l'actif dans les « Actifs de négoce à la clientèle » et au passif dans les « Ressources clientèle ».

Dans une dernière étape, d'autres retraitements permettent de corriger les encours que les normes comptables attribuent à un compartiment, alors qu'ils relèvent économiquement d'un autre compartiment. Ainsi, les émissions senior dans les réseaux bancaires ainsi que les refinancements de la Banque européenne d'investissements et Caisse des Dépôts et Consignations et les autres refinancements de même type adossés à des prêts clientèle, dont le classement comptable engendrerait une affectation au compartiment « Ressources marché long terme », sont retraités pour apparaître comme des « Ressources clientèle ».

On notera que parmi les opérations de refinancement banques centrales, les encours correspondant au T-LTRO (*Targeted Longer Term Refinancing Operations*) sont intégrés dans les « Ressources marché long terme ». En effet, les opérations de T-LTRO 3 sont assimilées à un refinancement sécurisé de long terme, identique du point de vue du risque de liquidité à une émission sécurisée.

Les opérations de pension livrée (repos) moyen-long terme sont également comprises dans les « Ressources marché long terme ».

Enfin, les contreparties bancaires de la BFI avec lesquelles nous avons une relation commerciale sont considérées comme de la clientèle pour la construction du bilan cash.

Le bilan cash bancaire du Groupe, à 1 671 milliards d'euros au 31 mars 2023, fait apparaître **un excédent des ressources stables sur emplois stables de 217 milliards d'euros**, en hausse de 4 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2022 sous l'effet de la hausse de 7 milliards d'euros des besoins de refinancement résultant de l'activité commerciale (hausse de 1 milliard d'euros des crédits et baisse de 6 milliards d'euros des ressources clientèle), toutefois compensée par une hausse de 11 milliards d'euros des ressources de marché à moyen-long terme. L'excédent de ressources stables est par ailleurs en baisse de 69 milliards d'euros par rapport à fin mars 2022 en raison notamment du remboursement en décembre 2022 de 71 milliards d'euros<sup>52</sup> de ressources T-LTRO 3.

<sup>52</sup> Hors FCA Bank

Par ailleurs, l'encours total T-LTRO 3 pour le Groupe Crédit Agricole s'élève à 90 milliards d'euros<sup>52</sup> au 31 mars 2023, en baisse de 1 milliard d'euros<sup>52</sup>, remboursés sur le trimestre. A noter, concernant la position en ressources stables, que le pilotage interne du Groupe exclut le surplus temporaire de ressources stables apportées par l'augmentation du refinancement T-LTRO 3, afin de sécuriser l'objectif du Plan à Moyen Terme de 110 à 130 milliards d'euros, indépendamment de la stratégie de remboursement.

Par ailleurs, compte-tenu des excédents de liquidité, le Groupe demeure en position prêteuse à court terme au 31 mars 2023 (dépôts Banques centrales supérieurs au montant de l'endettement court terme net).

**Les ressources de marché à moyen-long terme s'élèvent à 295 milliards d'euros au 31 mars 2023**, en hausse de 11 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2022, et en baisse de 65 milliards d'euros par rapport à fin mars 2022 notamment sous l'effet du remboursement en décembre 2022 de 71 milliards d'euros<sup>52</sup> de ressources T-LTRO 3.

Elles comprennent les dettes seniors collatéralisées à hauteur de 156 milliards d'euros, les dettes senior préférées à hauteur de 87 milliards d'euros, les dettes seniors non préférées pour 31 milliards d'euros et des titres Tier 2 s'élevant à 21 milliards d'euros.

**Les réserves de liquidité du Groupe, en valeur de marché et après décotes, s'élèvent à 457 milliards d'euros au 31 mars 2023**, en baisse de 10 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2022 et de 15 milliards d'euros par rapport à fin mars 2022. Elles couvrent plus de trois fois l'endettement court terme net (hors replacements en Banques centrales).

Elles demeurent à un niveau élevé, toutefois en baisse attendue expliquée par l'amortissement d'une part des créances éligibles en Banque centrale (gisement de créances immobilières des Caisses régionales et LCL non rechargé en anticipation de l'arrêt du canal « ACC<sup>53</sup> immobilier » au 30 juin 2023).

Le Groupe Crédit Agricole a par ailleurs poursuivi ses efforts afin de maintenir les réserves immédiatement disponibles (après recours au financement BCE). Les actifs non-HQLA éligibles en banque centrale après décote s'élèvent à 134 milliards d'euros.

Les établissements de crédit sont assujettis à un seuil sur le ratio LCR, fixé à 100% depuis le 1er janvier 2018.

**Au 31 mars 2023, les ratios LCR moyens sur 12 mois s'élèvent respectivement à 162,6% pour le Groupe Crédit Agricole et 147,2% pour Crédit Agricole S.A.** Les ratios LCR de fin de mois s'élèvent respectivement à 158,4% pour le Groupe Crédit Agricole (soit un excédent de 119,9 milliards d'euros) et 154,2% pour Crédit Agricole S.A. (soit un excédent de 103,7 milliards d'euros). Ils sont supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme (environ 110%), en ligne avec le recours du Groupe aux tirages T-LTRO 3 auprès de la Banque centrale pendant la crise COVID-19.

Par ailleurs, **les ratios NSFR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A sont supérieurs à 100%**, conformément à l'exigence réglementaire entrée en application le 28 juin 2021 et supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme (>100%).

Le Groupe continue de suivre une politique prudente en matière de **refinancement à moyen long terme**, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits.

**Au 31 mars 2023, les principaux émetteurs du Groupe ont levé sur le marché l'équivalent de 21,2 milliards d'euros<sup>54,55</sup> de dette à moyen long terme**, dont 50% émis par Crédit Agricole S.A. On note notamment les montants suivants pour le Groupe :

- Crédit Agricole CIB a émis 6 milliards d'euros en format structuré ;
- Crédit Agricole Consumer Finance a émis 0,7 milliard d'euros sous forme de titrisations ABS ;

<sup>53</sup> Additional Credit Claims

<sup>54</sup> Montant brut avant rachats et amortissements

<sup>55</sup> Hors émission AT1

- Crédit Agricole Next Bank (Suisse) a réalisé une émission Covered Bond à 7 ans pour 150 millions en janvier.

Le financement à moyen long terme du Groupe peut se décomposer à travers les catégories suivantes :

- 4,5 milliards d'euros de financement sécurisé ;
- 8,0 milliards d'euros de financement non sécurisé vanille ;
- 6,4 milliards d'euros de financement structuré ;
- 2,4 milliards d'euros de dépôts institutionnels long-terme et CD.

Par ailleurs, 6,0 milliards d'euros ont également été levés hors marché et se répartissent entre :

- 4,4 milliards d'euros au travers des réseaux de banques (banque de proximité du Groupe ou réseaux externes) ;
- 0,6 milliard d'euros auprès des organismes supranationaux et institutions financières ;
- 1,0 milliard d'euros auprès de véhicules de refinancement nationaux (dont CRH).

**Au 31 mars 2023, Crédit Agricole S.A. a levé sur le marché l'équivalent de 10,7 milliards d'euros<sup>54,55</sup> :**

La banque a levé l'équivalent de 10,7<sup>54</sup> milliards d'euros, dont 1 milliard d'euros en dette senior non préférée et 0,4 milliard d'euros en dette Tier 2, ainsi que 6,3 milliards d'euros de dette senior préférée et 3 milliards d'euros de dette senior collatéralisée. Le financement est diversifié en formats et en devises avec notamment :

- 7,8 milliards d'euros ;
- 1,5 milliard de dollars américains ;
- 0,9 milliard de livres sterling ;
- 0,5 milliard dollars singapouriens ;
- 0,1 milliard de francs suisses ;
- 4 milliards de yen japonais.

Depuis fin mars, Crédit Agricole S.A. a levé 3,1 milliards d'euros complémentaires dont une émission Senior collatéralisée pour 1,25 milliard d'euros et une émission Senior Préférée pour 1,5 milliard d'euros. Ainsi, à fin avril, le plan de financement MLT s'élève à 13,8 milliards d'euros soit une réalisation de 73% du programme 2023.

A noter que Crédit Agricole S.A. a émis le 3 janvier 2023 un AT1 Perpétuel NC6 ans pour 1,25 milliard d'euros au taux initial de 7,25%.

## Annexe 1 – Eléments spécifiques, Groupe Crédit Agricole et Crédit Agricole S.A.

### Groupe Crédit Agricole– Eléments spécifiques, T1-2023

En m€	T1-23		T1-22	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	(8)	(6)	(31)	(23)
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	(24)	(18)	17	12
Provisions Epargne logement (LCL)	-	-	6	4
Provisions Epargne logement (AHM)	-	-	18	13
Provisions Epargne logement (CR)	-	-	70	52
<b>Total impact en PNB</b>	<b>(32)</b>	<b>(24)</b>	<b>79</b>	<b>59</b>
Coûts d'intégration Creval (BPI)	-	-	(8)	(5)
Coûts d'intégration Lyxor (GEA)	-	-	(10)	(5)
<b>Total impact en Charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(18)</b>	<b>(10)</b>
Provision pour risque fonds propres Ukraine (BPI)	-	-	(195)	(195)
<b>Total impact coût du risque de crédit</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(195)</b>	<b>(195)</b>
Déclassement d'actifs en cours de cession (BPI)	-	-	(4)	(7)
<b>Total impact en Activités en cours de cession</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4)</b>	<b>(7)</b>
<b>Impact total des retraitements</b>	<b>(32)</b>	<b>(24)</b>	<b>(138)</b>	<b>(153)</b>
<b>Gestion de l'épargne et Assurances</b>	-	-	(10)	(5)
Banque de proximité-France	-	-	76	56
Banque de proximité-International	-	-	(207)	(207)
Services financiers spécialisés	-	-	-	-
Grandes Clientèles	(32)	(24)	(14)	(10)
Activités hors métiers	-	-	18	13

\* Impacts avant impôts et avant intérêts minoritaires

## Crédit Agricole S.A. – Eléments spécifiques T1-2023

En m€	T1-23		T1-22	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	(8)	(6)	(31)	(22)
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	(24)	(17)	17	12
Provisions Epargne logement (LCL)	-	-	6	4
Provisions Epargne logement (AHM)	-	-	18	13
<b>Total impact en PNB</b>	<b>(32)</b>	<b>(23)</b>	<b>10</b>	<b>7</b>
Coûts d'intégration Creval (BPI)	-	-	(8)	(4)
Coûts d'intégration Lyxor (GEA)	-	-	(10)	(5)
<b>Total impact en Charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(18)</b>	<b>(9)</b>
Provision pour risque fonds propres Ukraine (BPI)	-	-	(195)	(195)
<b>Total impact coût du risque de crédit</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(195)</b>	<b>(195)</b>
Déclassement d'actifs en cours de cession (BPI)	-	-	(4)	(7)
<b>Total impact en Activités en cours de cession</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4)</b>	<b>(7)</b>
<b>Impact total des retraitements</b>	<b>(32)</b>	<b>(23)</b>	<b>(207)</b>	<b>(204)</b>
<i>Gestion de l'épargne et Assurances</i>	-	-	(10)	(5)
<i>Banque de proximité-France</i>	-	-	6	4
<i>Banque de proximité-International</i>	-	-	(207)	(206)
<i>Services financiers spécialisés</i>	-	-	-	-
<i>Grandes Clientèles</i>	(32)	(23)	(14)	(10)
<i>Activités hors métiers</i>	-	-	18	13

\* Impacts avant impôts et avant intérêts minoritaires

## Annexe 2- Groupe Crédit Agricole : résultats par pôle

Groupe Crédit Agricole – Résultats par pôle, T1-23 et T1-22								
En m€	T1-23 (publié)							
	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 333</b>	<b>936</b>	<b>989</b>	<b>1 745</b>	<b>672</b>	<b>2 051</b>	<b>(800)</b>	<b>8 927</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(2 441)	(599)	(501)	(715)	(371)	(1 121)	464	(5 284)
FRU	(113)	(50)	(40)	(6)	(31)	(314)	(72)	(626)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>779</b>	<b>287</b>	<b>449</b>	<b>1 024</b>	<b>270</b>	<b>616</b>	<b>(408)</b>	<b>3 018</b>
Coût du risque	(172)	(66)	(115)	(1)	(158)	(36)	0	(548)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	7	-	0	22	74	4	0	108
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	(0)	0	0	(1)	5	(1)	4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>616</b>	<b>221</b>	<b>334</b>	<b>1 045</b>	<b>184</b>	<b>589</b>	<b>(408)</b>	<b>2 581</b>
Impôts	(196)	(63)	(98)	(231)	(34)	(183)	94	(711)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	2	-	0	-	-	2
<b>Résultat net</b>	<b>420</b>	<b>159</b>	<b>238</b>	<b>815</b>	<b>150</b>	<b>405</b>	<b>(315)</b>	<b>1 872</b>
Intérêts minoritaires	0	(0)	(40)	(111)	(23)	(19)	(9)	(204)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>420</b>	<b>158</b>	<b>198</b>	<b>703</b>	<b>127</b>	<b>386</b>	<b>(324)</b>	<b>1 669</b>
En m€	T1-22 (publié)							
	CR	LCL	GEA	BPI	SFS	GC	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 686</b>	<b>986</b>	<b>1 568</b>	<b>804</b>	<b>688</b>	<b>1 723</b>	<b>(573)</b>	<b>8 882</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(2 326)	(596)	(699)	(502)	(366)	(968)	374	(5 082)
FRU	(158)	(66)	(8)	(30)	(35)	(441)	(56)	(794)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 202</b>	<b>324</b>	<b>861</b>	<b>273</b>	<b>286</b>	<b>314</b>	<b>(255)</b>	<b>3 005</b>
Coût du risque	(145)	(61)	(2)	(275)	(125)	(278)	(2)	(888)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	4	-	20	1	80	3	(0)	108
Gains ou pertes nets sur autres actifs	13	(0)	1	(0)	0	0	(1)	13
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 074</b>	<b>262</b>	<b>881</b>	<b>(1)</b>	<b>242</b>	<b>38</b>	<b>(258)</b>	<b>2 238</b>
Impôts	(302)	(81)	(183)	(57)	(54)	(75)	50	(703)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(1)	1	1	-	-	1
<b>Résultat net</b>	<b>772</b>	<b>181</b>	<b>696</b>	<b>(57)</b>	<b>189</b>	<b>(37)</b>	<b>(208)</b>	<b>1 536</b>
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(115)	(31)	(26)	(10)	(5)	(186)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>772</b>	<b>181</b>	<b>581</b>	<b>(88)</b>	<b>164</b>	<b>(47)</b>	<b>(213)</b>	<b>1 350</b>

## Annexe 3 – Crédit Agricole S.A. : Résultats par pôle

Crédit Agricole S.A. – Résultats par pôle, T1-23 et T1-22							
En m€	T1-23 (publié)						
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 746</b>	<b>2 051</b>	<b>672</b>	<b>936</b>	<b>969</b>	<b>(253)</b>	<b>6 121</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(715)	(1 121)	(371)	(599)	(484)	(39)	(3 328)
FRU	(6)	(314)	(31)	(50)	(40)	(72)	(513)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 024</b>	<b>616</b>	<b>270</b>	<b>287</b>	<b>445</b>	<b>(363)</b>	<b>2 280</b>
Coût du risque	(1)	(36)	(158)	(66)	(114)	1	(374)
Sociétés mises en équivalence	22	4	74	-	0	(14)	86
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	5	(1)	(0)	0	-	4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 046</b>	<b>589</b>	<b>184</b>	<b>221</b>	<b>332</b>	<b>(376)</b>	<b>1 996</b>
Impôts	(232)	(183)	(34)	(63)	(98)	88	(521)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	0	-	2	-	2
<b>Résultat net</b>	<b>814</b>	<b>406</b>	<b>150</b>	<b>159</b>	<b>236</b>	<b>(287)</b>	<b>1 476</b>
Intérêts minoritaires	(115)	(29)	(23)	(7)	(58)	(17)	(250)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>698</b>	<b>376</b>	<b>127</b>	<b>151</b>	<b>178</b>	<b>(305)</b>	<b>1 226</b>

En m€	T1-22 (publié)						
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 569</b>	<b>1 723</b>	<b>688</b>	<b>986</b>	<b>786</b>	<b>(168)</b>	<b>5 584</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(698)	(968)	(366)	(596)	(487)	(18)	(3 133)
FRU	(8)	(441)	(35)	(66)	(30)	(56)	(636)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>864</b>	<b>314</b>	<b>286</b>	<b>324</b>	<b>270</b>	<b>(243)</b>	<b>1 815</b>
Coût du risque	(2)	(278)	(125)	(61)	(273)	(2)	(740)
Sociétés mises en équivalence	20	3	80	-	1	(8)	95
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	0	9	(0)	(0)	10
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>883</b>	<b>38</b>	<b>242</b>	<b>272</b>	<b>(2)</b>	<b>(253)</b>	<b>1 180</b>
Impôts	(183)	(75)	(54)	(81)	(57)	50	(401)
Rés. net des activités abandonnées	(1)	-	1	-	1	-	1
<b>Résultat net</b>	<b>698</b>	<b>(37)</b>	<b>189</b>	<b>190</b>	<b>(58)</b>	<b>(203)</b>	<b>780</b>
Intérêts minoritaires	(120)	(6)	(26)	(8)	(42)	(8)	(209)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>578</b>	<b>(43)</b>	<b>164</b>	<b>183</b>	<b>(100)</b>	<b>(211)</b>	<b>571</b>

## Annexe 4 – Données par action

### Crédit Agricole S.A. – Bénéfice par action, actif net par action et RoTE

(en m€)		T1-23 IFRS17	T1-22 IFRS4
Résultat net part du Groupe - publié		1 226	552
- Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS		(141)	(122)
RNPG attribuable aux actions ordinaires - publié	[A]	1 085	430
Nombre d'actions moyen, hors titres d'auto-contrôle (m)	[B]	3 024	3 024
<b>Résultat net par action - publié</b>	<b>[A]/[B]</b>	<b>0,36 €</b>	<b>0,14 €</b>
RNPG sous-jacent		1 249	756
RNPG sous-jacent attribuable aux actions ordinaires	[C]	1 108	634
<b>Résultat net par action - sous-jacent</b>	<b>[C]/[B]</b>	<b>0,37 €</b>	<b>0,21 €</b>

(en m€)		31/03/2023 IFRS17
Capitaux propres - part du Groupe		69 138
- Emissions AT1		(7 239)
- Réserves latentes OCI - part du Groupe		1 237
- Projet distribution de dividende sur résultat annuel*		(3 175)
<b>Actif net non réévalué (ANC) attrib. aux actions ord.</b>	<b>[D]</b>	<b>59 962</b>
- Écarts d'acquisition & incorporels** - part du Groupe		(16 960)
<b>ANC tangible non réévalué (ANT) attrib. aux actions ord.</b>	<b>[E]</b>	<b>43 002</b>
Nombre d'actions, hors titres d'auto-contrôle (fin de période, m)	[F]	3 024,0
ANC par action, après déduction du dividende à verser (€)	[D]/[F]	19,8 €
+ Dividende à verser (€)	[H]	1,05 €
ANC par action, avant déduction du dividende (€)		20,9 €
ANT par action, après déduction du dividende à verser (€)	[G]=[E]/[F]	14,2 €
ANT par action, avt déduct. du divid. à verser (€)	[G]+[H]	15,3 €

\* dividende proposé par le Conseil d'administration et en attente de versement

\*\* y compris les écarts d'acquisition dans les participations ne donnant pas le contrôle

(en m€)		T1-23 IFRS17
Résultat net part du Groupe - publié	[K]	1 226
Dépréciation d'immobilisation incorporelle	[L]	0
IFRIC	[M]	-549
RNPG publié annualisé	$[N] = \frac{([K]-[L]-[M]) \times 4 + [M]}{4}$	6 553
Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS, annualisés	[O]	-564
Résultat publié ajusté	[P] = [N]+[O]	5 989
AN tangible moyen non réévalué attrib. aux actions ordin. (2)	[J]	42 306
ROTE publié ajusté (%) (1)	= [P] / [J]	14,2%
Résultat net part du Groupe sous-jacent	[Q]	1 249
RNPG sous-jacent annualisé	$[R] = \frac{([Q]-[M]) \times 4 + [M]}{4}$	6 645
Résultat sous-jacent ajusté	[S] = [R]+[O]	6 081
ROTE sous-jacent ajusté(1) (%)	= [S] / [J]	14,4%

NB : Les chiffres présentés dans cette annexe pourront éventuellement faire l'objet de modifications pour l'arrêté au 30 juin 2023

(1) ROTE calculé sur la base d'un RNPG annualisé et de charges IFRIC linéarisées

(2) Moyenne de l'ANC tangible non réévalué attribuable aux actions ordinaires calculée entre les bornes 31/12/2022 et 31/03/2023 (lgn E), retraitée d'une hypothèse de résultat en cours de formation

## Indicateurs Alternatifs de Performance<sup>56</sup>

### **ANC Actif net comptable (non réévalué)**

L'actif net comptable non réévalué correspond aux capitaux propres part du Groupe duquel ont été retraités le montant des émissions AT1, des réserves latentes liées aux valorisations par capitaux propres recyclables et du projet de distribution de dividende sur résultat annuel.

### **ANPA Actif Net Par Action - ANTPA Actif net tangible par action**

L'actif net par action est une des méthodes de calcul pour évaluer une action. Il correspond à l'Actif net comptable rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

L'actif net tangible par action correspond à l'actif net comptable retraité des actifs incorporels et écarts d'acquisition, rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

### **BNPA Bénéfice Net Par Action**

C'est le résultat net part du groupe de l'entreprise, net des intérêts sur la dette AT1, rapporté au nombre moyen d'actions en circulation hors titres d'autocontrôle. Il indique la part de bénéfice qui revient à chaque action (et non pas la part du bénéfice distribué à chaque actionnaire qu'est le dividende). Il peut diminuer, à bénéfice total inchangé, si le nombre d'actions augmente.

### **Coefficient d'exploitation**

Le coefficient d'exploitation est un ratio calculé en divisant les charges par le produit net bancaire ; il indique la part de produit net bancaire nécessaire pour couvrir les charges.

### **Coût du risque sur encours**

Le coût du risque sur encours est calculé en rapportant la charge du coût du risque (sur quatre trimestres glissants) aux encours de crédit (sur une moyenne des quatre derniers trimestres, début de période). Le coût du risque sur encours peut également être calculé en rapportant la charge annualisée du coût du risque du trimestre aux encours de crédit début de trimestre. De manière similaire, le coût du risque de la période peut être annualisé et rapporté à la moyenne encours début de période.

Depuis le premier trimestre 2019, les encours pris en compte sont les encours de crédit clientèle, avant déduction des provisions.

Le mode de calcul de l'indicateur est spécifié lors de chaque utilisation de l'indicateur.

### **Créance douteuse**

Une créance douteuse est une créance en défaut. Un débiteur est considéré en situation de défaut lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à 90 jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

### **Créance dépréciée**

Une créance dépréciée est une créance ayant fait l'objet d'une provision pour risque de non-remboursement.

### **MREL**

Le ratio MREL (*Minimum Requirement for Own Funds and Eligible Liabilities*) est défini dans la Directive européenne « Redressement et Résolution des Banques » (*Bank Recovery and Resolution Directive - BRRD*). Cette directive établit un cadre pour la résolution des banques dans l'ensemble de l'Union

<sup>56</sup> Les IAP sont des indicateurs financiers non présentés dans les comptes ou définis dans les normes comptables et utilisés dans le cadre de la communication financière, comme le RNPG sous-jacent ou le ROTE, à titre d'exemples. Ils sont utilisés pour faciliter la compréhension de la performance réelle de la société. Chaque IAP est rapproché dans sa définition à des données comptables.

Européenne, visant à doter les autorités de résolution d'instruments et de pouvoirs communs pour s'attaquer préventivement aux crises bancaires, préserver la stabilité financière et réduire l'exposition des contribuables aux pertes. La directive (UE) 2019/879 du 20 mai 2019 dite « BRRD2 » est venue modifier la BRRD et a été transposée en droit français par Ordonnance 2020-1636 du 21 décembre 2020.

Le ratio MREL correspond à un coussin de fonds propres et de passifs éligibles devant être disponibles pour absorber les pertes en cas de résolution. Sous BRRD2, le ratio MREL est calculé comme étant le montant de fonds propres et de passifs éligibles exprimé en pourcentage des actifs pondérés des risques (RWA), ainsi qu'en pourcentage de l'exposition en levier (LRE). Sont éligibles au numérateur du ratio MREL total les fonds propres prudentiels du Groupe, ainsi que les passifs éligibles émis par l'organe central et le réseau des affiliés, c'est-à-dire les titres subordonnés, les dettes senior non préférées et certaines dettes senior préférées d'échéance résiduelle de plus d'un an.

### **Taux de couverture des créances dépréciées (ou douteux)**

Ce taux rapporte les encours de provisions aux encours de créances clientèles brutes dépréciées.

### **Taux des créances dépréciées (ou douteux)**

Ce taux rapporte les encours de créances clientèle brutes dépréciées sur base individuelle, avant provisions, aux encours de créances clientèle brutes totales.

### **TLAC**

Le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board* - FSB) a défini le calcul d'un ratio visant à estimer l'adéquation des capacités d'absorption de pertes et de recapitalisation des banques systémiques (*Global Systemically Important Banks* - G-SIBs). Ce ratio de *Total Loss Absorbing Capacity* (TLAC) fournit aux autorités de résolution le moyen d'évaluer si les G-SIBs ont une capacité suffisante d'absorption de pertes et de recapitalisation avant et pendant la résolution. Il s'applique aux établissements d'importance systémique mondiale, donc au groupe Crédit Agricole.

Sont éligibles au numérateur du ratio TLAC les fonds propres prudentiels du Groupe, ainsi que les titres subordonnés et les dettes senior non préférées éligibles d'échéance résiduelle de plus d'un an émis par Crédit Agricole SA.

### **RNPG Résultat net part du Groupe**

Le résultat net correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice (après impôt sur les sociétés). Le résultat net part du Groupe est égal à ce résultat diminué de la quote-part revenant aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées globalement.

### **RNPG sous-jacent**

Le résultat net part du Groupe sous-jacent correspond au résultat net part du Groupe publié duquel a été retraité des éléments spécifiques (i.e. non récurrents ou exceptionnels) afin de faciliter la compréhension du résultat réel de la société.

### **RNPG attribuable aux actions ordinaires**

Le Résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires correspond au résultat net part du Groupe duquel ont été déduits les intérêts sur la dette AT1 y compris les frais d'émissions avant impôt.

### **RoTE Retour sur fonds propres tangibles - Return on Tangible Equity**

Le RoTE (Return on Tangible Equity) est une mesure de la rentabilité sur fonds propres tangibles en rapportant le RNPG annualisé à l'ANC du groupe retraité des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition. Le RNPG annualisé correspond à l'annualisation du RNPG (T1x4 ; S1x2 ; 9Mx4/3) hors dépréciation d'immobilisations incorporelles et en retraitant chaque période des impacts IFRIC afin de les linéariser sur l'année.

## Avertissement

*L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2023 est constituée de ce communiqué de presse, des slides de présentation et, des annexes à cette présentation, disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres>.*

*Ce communiqué de presse peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1,d).*

*Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.*

*Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.*

## Normes applicables et comparabilité

*Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2023 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.*

*Les chiffres pro-forma présentés feront l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes pour l'arrêté du 30 juin 2023 et pourront éventuellement donner lieu à des modifications.*

*Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2022 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2022 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.*

*La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.*

## Autres informations

L'Assemblée générale mixte de Crédit Agricole S.A. aura lieu le 17 mai prochain à Paris.

Comme annoncé lors de la publication des résultats de l'année 2022 de Crédit Agricole S.A., le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale un dividende de 1,05 € par action en numéraire (dont 0,85€ au titre de la politique de distribution de 50% du résultat et 0,20€ au titre du rattrapage du dividende 2019). Il correspond à un rendement de 9,8% sur la base du cours de l'action au 04 mai 2023 (clôture).

- Détachement : 30 mai 2023
- Mise en paiement : 1<sup>er</sup> juin 2023

## Agenda financier

17 mai 2023	Assemblée générale à Paris
4 août 2023	Publication des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2023
8 novembre 2023	Publication des résultats du troisième trimestre et des neuf mois 2023

## Contacts

### CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Alexandre Barat	+ 33 1 57 72 12 19	<a href="mailto:alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr">alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr</a>
Olivier Tassain	+ 33 1 43 23 25 41	<a href="mailto:olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr">olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr</a>
Mathilde Durand	+ 33 1 57 72 19 43	<a href="mailto:mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr">mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr</a>
Bertrand Schaefer	+ 33 1 49 53 43 76	<a href="mailto:bertrand.schaefer@ca-fnca.fr">bertrand.schaefer@ca-fnca.fr</a>

### CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A

Investisseurs institutionnels	+ 33 1 43 23 04 31	<a href="mailto:investor.relations@credit-agricole-sa.fr">investor.relations@credit-agricole-sa.fr</a>
Actionnaires individuels	+ 33 800 000 777 (numéro vert France uniquement)	<a href="mailto:relation@actionnaires.credit-agricole.com">relation@actionnaires.credit-agricole.com</a>

Clotilde L'Angevin	+ 33 1 43 23 32 45	<a href="mailto:clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr">clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr</a>
--------------------	--------------------	--

#### Relations investisseurs actions :

Jean-Yann Asseraf	+ 33 1 57 72 23 81	<a href="mailto:jean-yann.asseraf@credit-agricole-sa.fr">jean-yann.asseraf@credit-agricole-sa.fr</a>
Fethi Azzoug	+ 33 1 57 72 03 75	<a href="mailto:fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr">fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr</a>
Joséphine Brouard	+ 33 1 43 23 48 33	<a href="mailto:joséphine.brouard@credit-agricole-sa.fr">joséphine.brouard@credit-agricole-sa.fr</a>
Oriane Cante	+ 33 1 43 23 03 07	<a href="mailto:oriane.cante@credit-agricole-sa.fr">oriane.cante@credit-agricole-sa.fr</a>
Nicolas Ianna	+33 1 43 23 55 51	<a href="mailto:nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr">nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr</a>
Leila Mamou	+ 33 1 57 72 07 93	<a href="mailto:leila.mamou@credit-agricole-sa.fr">leila.mamou@credit-agricole-sa.fr</a>
Anna Pigoulevski	+ 33 1 43 23 40 59	<a href="mailto:anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr">anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr</a>
Annabelle Wiriath	+ 33 1 43 23 55 52	<a href="mailto:annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr">annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr</a>

#### Relations investisseurs crédit et agences de notation :

Rhita Alami Hassani	+ 33 1 43 23 15 27	<a href="mailto:rhita.alamihassani@credit-agricole-sa.fr">rhita.alamihassani@credit-agricole-sa.fr</a>
Florence Quintin de Kercadio	+ 33 1 43 23 25 32	<a href="mailto:florence.quintindekercadio@credit-agricole-sa.fr">florence.quintindekercadio@credit-agricole-sa.fr</a>

Tous nos communiqués de presse sur : [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com) - [www.creditagricole.info](http://www.creditagricole.info)

 Crédit\_Agricole  Groupe Crédit Agricole  créditagricole\_sa

**AGIR CHAQUE JOUR DANS  
L'INTÉRÊT DE NOS CLIENTS  
ET DE LA SOCIÉTÉ**

**1234**

RÉSULTATS  
**DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023**



# Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2023 est constituée de cette présentation, des annexes à cette présentation et du communiqué de presse attachés, disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres>.

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1,d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2023 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Les chiffres pro-forma présentés feront l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes pour l'arrêté du 30 juin 2023 et pourront éventuellement donner lieu à des modifications.

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2022 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2022 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.

La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

## NOTE

### Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole comprend :

les Caisses régionales, les Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales. Il s'agit du périmètre qui a été privilégié par les autorités compétentes lors des exercices de Stress tests récents pour apprécier la situation du Groupe.

### Crédit Agricole S.A.

est l'entité cotée, qui détient notamment les filiales métier (Gestion de l'épargne et Assurances, Grandes clientèles, Services financiers spécialisés ainsi que Banque de proximité en France et à l'international)

# Sommaire

01

Introduction

05

Refinancement

02

Synthèse résultats Crédit  
Agriculture S.A.

06

Annexes

03

Crédit Agricole S.A. –  
Pôles métiers

04

Groupe Crédit  
Agriculture

# TRES BONS RESULTATS DU MODELE DE BANQUE UNIVERSELLE

## Une banque universelle attractive : activité dynamique dans tous les métiers

- Conquête GCA: +555 K nouveaux clients au T1
- Dynamisme commercial en assurances, en BFI, et en crédit à la consommation

## Une banque universelle performante : résultat ss-jacent CASA record à 1 249 m€

- Revenus +10,4% T1/T1 pro-forma IFRS17, +12,6% hors effet de base surbonification TLTRO
  - Revenus CA Italia, BPI hors Italie, CACEIS, Indosuez soutenus par la MNI
  - SFS et Banque de proximité France impactés par la hausse du coût de refinancement
- Charges hors FRU +6,9% T1/T1 pro-forma IFRS17, effet ciseaux +5,7 pp hors TLTRO

## Une banque universelle active: opérations de structure en lien avec le PMT

- Lancement de la JV Leasys et consolidation à 100% de CA Auto Bank au T2-2023; +100 000 véhicules ALD/Leaseplan au S2-23
- Entrée en négociations exclusives avec Worldline au T2-2023 pour créer un acteur majeur des services de paiement commerçants en France
- Acquisition de Sudeco (Property Management) par CA Immo au T1-2023

## Une banque universelle solide: positions de capital et de liquidité très fortes

Crédit Agricole S.A.

**+10,4%**

Revenus<sup>(1)</sup> T1/T1

Crédit Agricole S.A.

**+3,5 pp**

Effet ciseaux  
T1/T1<sup>(1)</sup>

Crédit Agricole S.A.

**+61,1%**

RNPG<sup>(1)</sup> T1/T1

Crédit Agricole S.A.

**54,1%**

Coefficient  
d'exploitation<sup>(2)</sup> T1-23

Groupe Crédit Agricole

**17,6%**

CET1 31/03/23  
phasé

Crédit Agricole S.A.

**11,6%**

CET1 31/03/23  
phasé

Groupe Crédit Agricole

**162,6%**

LCR T1-23

Groupe Crédit Agricole

**457 Mds€**

Réserves de  
liquidité T1-23

(1) En vision sous-jacente (cf. slides 40, 41 et 43 pour le détail des éléments spécifiques), résultat en net part du Groupe; (2) Coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU en IFRS 17;

# CHIFFRES CLÉS CASA PRO FORMA IFRS 17

	T1 2023	T1 2022
	<b>Publié</b>	<b>Publié</b>
<b>Résultat net (RNPG) publié</b>	<b>1 226 m€</b> <i>x 2,1 T1/T1</i>	<b>571 m€</b>
	<b>Sous-jacent <sup>(1)</sup></b>	<b>Sous-jacent <sup>(1)</sup></b>
<b>Revenus</b>	<b>6 153 m€</b> <i>+10,4% T1/T1</i>	<b>5 575 m€</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-3 841 m€</b> <i>+2,4% T1/T1</i>	<b>-3 751 m€</b>
<b>Dont FRU</b>	<b>-513 m€</b> <i>-19,4% T1/T1</i>	<b>-636 m€</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 312 m€</b> <i>+26,8% T1/T1</i>	<b>1 824 m€</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>-374 m€</b> <i>-31,4% T1/T1</i>	<b>-545 m€</b>
<b>Résultat net (RNPG) sous-jacent</b>	<b>1 249 m€</b> <i>+61,1% T1/T1</i>	<b>776 m€</b>
<b>Éléments spécifiques</b>	<b>-23 m€</b>	<b>-204 m€</b>

**Coefficient d'exploitation hors FRU** **54,1%**

**Solvabilité (CET1 phasé)** **11,6%**  
*+3,7 pp vs. SREP*

**Bénéfice sous-jacent par action<sup>(2)</sup>** **0,37 €**  
*+74,8% vs. T1-22*

**Actif net tangible par action<sup>(3)</sup>** **14,2 €**

**ROTE sous-jacent <sup>(4)</sup>** **14,4%**

(1) En vision sous-jacente (cf. slides 40 et 41 pour le détail des éléments spécifiques)

(2) Le BNPA est calculé après déduction des coupons AT1 (cf. annexe page 59)

(3) ANTPA après déduction du dividende à verser au titre de l'exercice 2022

(4) ROTE sous-jacent de Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022 l'année (cf. annexe page 59)

# CHIFFRES CLÉS GCA PRO FORMA IFRS 17

	T1 2023	T1 2022
	<b>Publié</b>	<b>Publié</b>
<b>Résultat net (RNPG) publié</b>	<b>1 669 m€</b> +23,6% T1/T1	<b>1 350 m€</b>
	<b>Sous-jacent (1)</b>	<b>Sous-jacent (1)</b>
<b>Revenus</b>	<b>8 959 m€</b> +1,8% T1/T1	<b>8 802 m€</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-5 909 m€</b> +0,9% T1/T1	<b>-5 858 m€</b>
<b>Dont FRU</b>	<b>-626 m€</b> -21,2% T1/T1	<b>-794 m€</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 049 m€</b> +3,6% T1/T1	<b>2 944 m€</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>-548 m€</b> -21,0% T1/T1	<b>-693 m€</b>
<b>Résultat net (RNPG) sous-jacent</b>	<b>1 692 m€</b> +12,6% T1/T1	<b>1 504 m€</b>
<b>Éléments spécifiques</b>	<b>-24 m€</b>	<b>-153 m€</b>

**Coefficient d'exploitation hors FRU** **59,0%**  
+1,4 pp T1/T1

**Solvabilité (CET1 phasé)** **17,6%**  
+8,7 pp vs. SREP

(1) En vision sous-jacente (cf. slide 43 pour le détail des éléments spécifiques)

# Sommaire

01

Introduction

05

Refinancement

02

Synthèse résultats Crédit  
Agriculture S.A.

06

Annexes

03

Crédit Agricole S.A. –  
Pôles métiers

04

Groupe Crédit  
Agriculture

# ACTIVITE

Excellente dynamique commerciale

**+555 000**  
nouveaux clients au T1-23 <sup>(1)</sup>

**Equipement assurances  
dommages en hausse <sup>(2)</sup>**  
42,9% CR, 27,4% LCL, 17,3% CA  
Italia (yc Creval)

## → Activité record en assurances et BFI, dynamique en crédit à la consommation

Collecte UC record 2,4 Mds€, activité dynamique en assurance dommages et prévoyance

Production crédits à la consommation +15,8% T1/T1, grâce au canal auto (+38,5%)

Revenus BFI<sup>(3)</sup> + 20,9% T1/T1 dont FICC<sup>(3)</sup> +41,8% T1/T1

## → Dépôts stables en banque de proximité

Encours de collecte bilan + 0,4% T1/T4 (-0,1% CR ; +2,3% LCL ; -0,6% CA Italie)

## → Production de crédits soutenue sur le marché des professionnels

Production crédits aux pros : +4,7% CR T1/T1 (marchés spécialisés), +6,2% LCL ; +25,7% CA Italia (entreprises et pros)

## → Production habitat France et Italie résiliente dans un marché baissier <sup>(6)</sup>

Production habitat<sup>(7)</sup> : LCL et CR -16,0% T1/T1 ; CA Italia -21,3% T1/T1

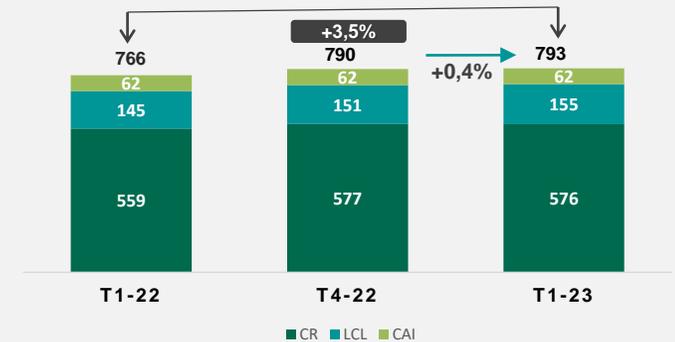
(1) Conquête brute en banque de proximité France, Italie, Pologne à fin mars 2023. Conquête nette T1-23: 145 500 clients (2) Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV. Données fin mars 2023. Variation vs T1-22 : +0,5 pt CR; +0,9 pt LCL ; +2,2 pts CA Italia; Chiffre d'affaires assurance dommages + 9% T1/T1. (3) Revenus sous-jacents. (4) Hors PGE. Production de crédits CR et LCL -10,9% dont -16,0% en habitat, -4,6% en entreprise et professionnels et -8,9% crédits à la consommation et production CA Italia -11,4% dont -21,3% en habitat et +25,7% en professionnels et entreprises hors PGE et ecobonus. (5) Refinitiv. (6) Baisse moins forte que le marché (production de crédits à la consommation +15,8% T1/T1, grâce au canal auto +38,5%) (7) la réalisation +36 bp CR T1/T4, +51 bp LCL T1/T4, +99 bp CA Italia T1/T4

### BFI - Positions de leader

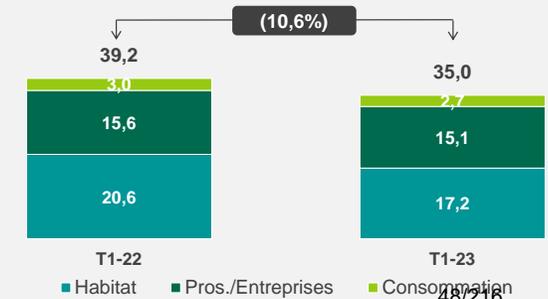


- # 1 – Crédits syndiqués en France<sup>(5)</sup>
- # 1 – Crédits syndiqués en EMEA<sup>(5)</sup>
- # 5 – Crédits financement projets monde<sup>(5)</sup>

### Encours de collecte bilan (CR, LCL, CAI - Mds€)



### Réalisations de crédits<sup>(4)</sup> (CR, LCL et CAI – Mds€)



## ACTIVITE

Ambitions 2025 : poursuite des opérations de structure

### Mobilité

Objectifs 2026 :

- >1M de véhicules en LLD
- 10 Mds€ d'encours financements automobile

**Nouvelle JV Leasys, leader européen de la LLD automobile, entre CACF et Stellantis** (mise en commun des activités de Leasys et Free2Move Lease) au T2-2023

- **30 000 véhicules** issus de l'acquisition des activités **ALD (Portugal)** et **LeasePlan (Lux)**<sup>(1)</sup>

**Reprise à 100% de CA Auto Bank** (anciennement FCA Bank) **et de Drivalia** (location automobile, autopartage)<sup>(2)</sup> au T2-2023

- **70 000 véhicules** issus de l'acquisition des activités **ALD (Irlande et Norvège)** et **LeasePlan (Rep. Tchèque et Finlande)**<sup>(1)</sup>

### Paiements

Objectif PMT :

- x2 croissance de l'activité commerçants vs. Marché

**Négociations exclusives entre le Crédit Agricole et Worldline** en vue de la création d'un acteur majeur des services de paiement pour les commerçants en France annoncées au T2-2023

### Immobilier

Objectif PMT :

- Top 3 en Property management institutionnel

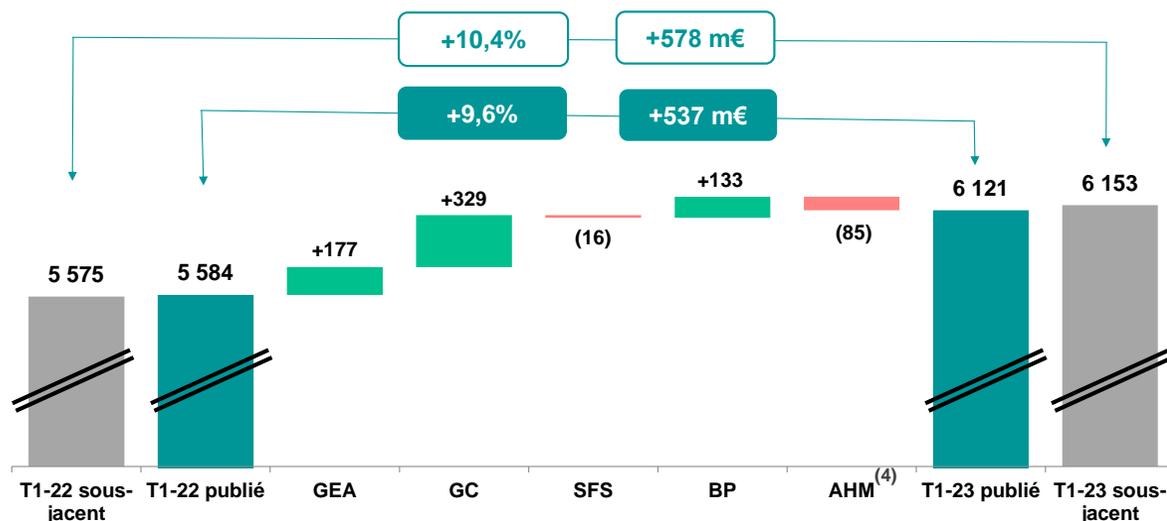
**Acquisition de Sudeco, acteur du Property Management** (syndic, gestion locative et technique) et spécialiste de l'immobilier commercial au T1-2023, positionnant CA Immobilier comme 4<sup>ème</sup> acteur du Property Management institutionnel en France<sup>(3)</sup>

(1) Impact total de l'acquisition des activités d'ALD et de Leaseplan sur le ratio de CET1 de CASA en 2023 inférieur à -10 pb (2) Impact de la reprise de CA Auto Bank neutre en ratio CET1 (hausse des RWA liée à la consolidation compensée par la baisse des RWA) (3) Impact de l'acquisition de Sudeco sur le ratio de CET1 de CASA en 2023 inférieur à -10 pb

# REVENUS

Revenus <sup>(1)</sup> +10,4%, +12,6% hors effet TLTRO

Evolution T1/T1 des revenus par pôle – m€, en normes IFRS17



Hausse des revenus sous-jacents de +578 m€, +12,6% T1/T1 hors effet surbonification TLTRO

Hausse continue des revenus trimestre sur trimestre depuis 2017, malgré l'effet d'IFRS17 sur les revenus (voir page 63).

Revenus ss-jacents +10,4% T1/T1, grâce au business mix diversifié

- Revenus **Assurance** +32% : effet de base (conditions de marché T1-22), et activité dynamique; revenus **Indosuez** +20%;
- Revenus **BFI** +20%, grâce notamment à une activité **FICC** (+42%); Marge nette d'intérêts (MNI) **CACEIS X2**
- MNI **CA Italia** +46%, MNI **Pologne** et **Egypte** +18,6%<sup>(2)</sup>
- Revenus **LCL** -5,0%, impactés par le coût des ressources; repricing en cours des taux client à la production habitat (3,5% à la signature<sup>(3)</sup>)
- Revenus **Gestion d'actifs** -5,0% : effet de base sur les commissions de surperformance
- Revenus **SFS** -2,3% du fait de la hausse du coût de refinancement, malgré la hausse de la production.

(1) Sous-jacent pro forma IFRS 17 ; détail des éléments spécifiques disponible pages 40 et 41

(2) +47% à change constant

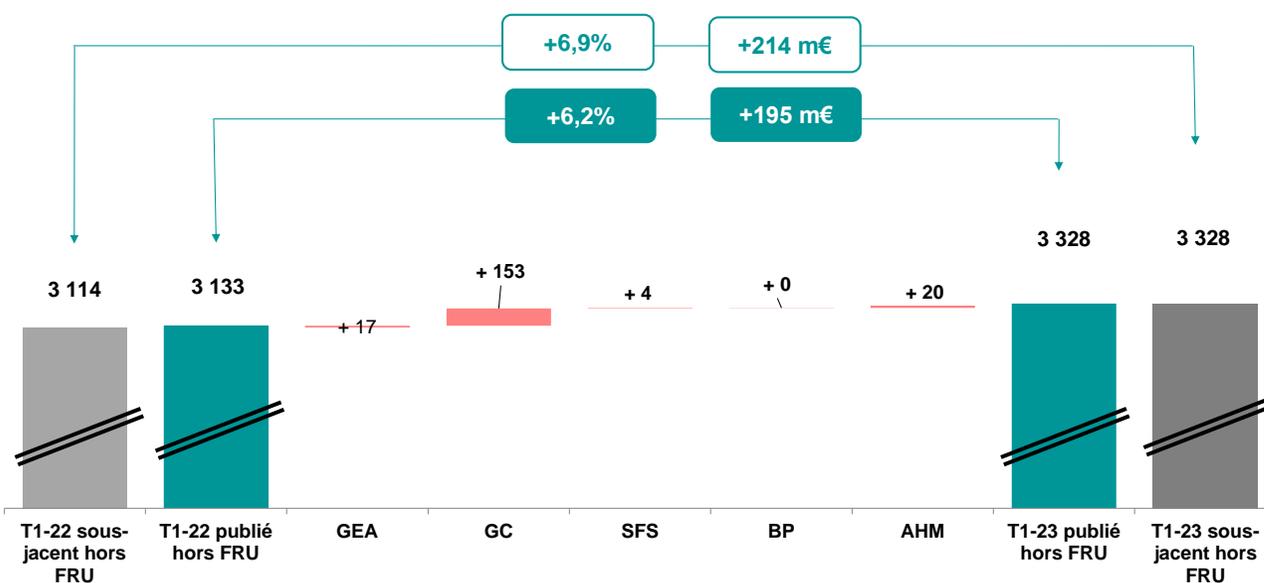
(3) Semaine du 17 au 21 avril 2023

(4) Effet base TLTRO et Epargne Logement sur les revenus AHM

# CHARGES

Effet ciseaux<sup>(1)</sup> favorable +3,5 pp, +5,7 pp hors effet TLTRO

Evolution T1/T1 des charges hors FRU, par pôle, en normes IFRS17



FRU en baisse de -19,4% à 513m€ en raison du fléchissement de la croissance des dépôts au niveau européen

Charges publiées +195 m€ hors FRU (+6,2% T1/T1)

- dont investissements et frais IT ~17 m€, principalement en GC
- dont hausse de la masse salariale ~77 m€, principalement en gestion d'actifs, GC et chez LCL
- dont 97 m€ de provisions pour rémunération variable et bonus, principalement en BFI
- dont change: ~5 m€

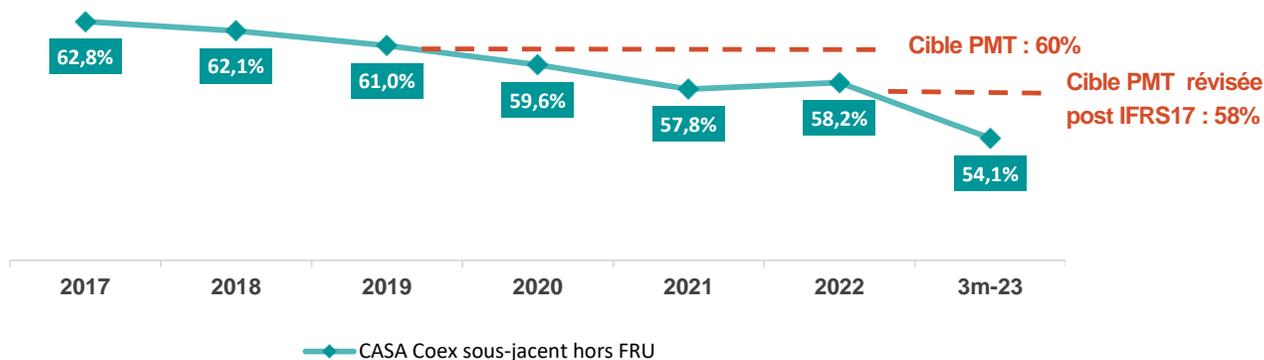
Charges sous-jacentes totales +90m€ (+2,4% T1/T1), hors FRU  
+214 m€ (+6,9% T1/T1)

(1) sous-jacent hors FRU pro-forma IFRS17 ; détail des éléments spécifiques disponible pages 40, 41

## EFFICACITE OPERATIONNELLE

Coefficient d'exploitation sous-jacent bas à 54,1%

Coefficient d'exploitation sous-jacent, excluant le FRU



**(1) Détail de l'impact IFRS17 sur le COEX :** **1.** Impact sur les revenus CASA T1-22 : -350 M€, dont impact revenus CAA (principalement charges attribuables en réduction des revenus) -160 m€ et effet marges internes sur les revenus AHM -190 m€. **2.** Impact charges CASA T1-22 : +370 M€, dont impact charges CAA +180 m€ et effet marges internes sur les charges AHM +190 m€. **3.** L'impact de l'imputation des charges attribuables CAA en réduction des revenus (env. 1 pt de Coex) était intégré dans la cible PMT révisée de Coex hors FRU (59%). L'effet marges internes fait passer la cible PMT annuelle de Coex hors FRU à 58%.

Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

Coefficient d'exploitation bas, cible PMT revue du fait d'IFRS17<sup>(1)</sup>

### Révision de la cible annuelle PMT de Coex hors FRU

- de 60% jusqu'à fin 2022...
- ... à 58% sous l'effet d'IFRS17 sur le Coex CAA et de l'effet « marges internes » <sup>(1)</sup>

### Baisse du Coex hors FRU de -1,8 pp T1 / T1 pro-forma IFRS17

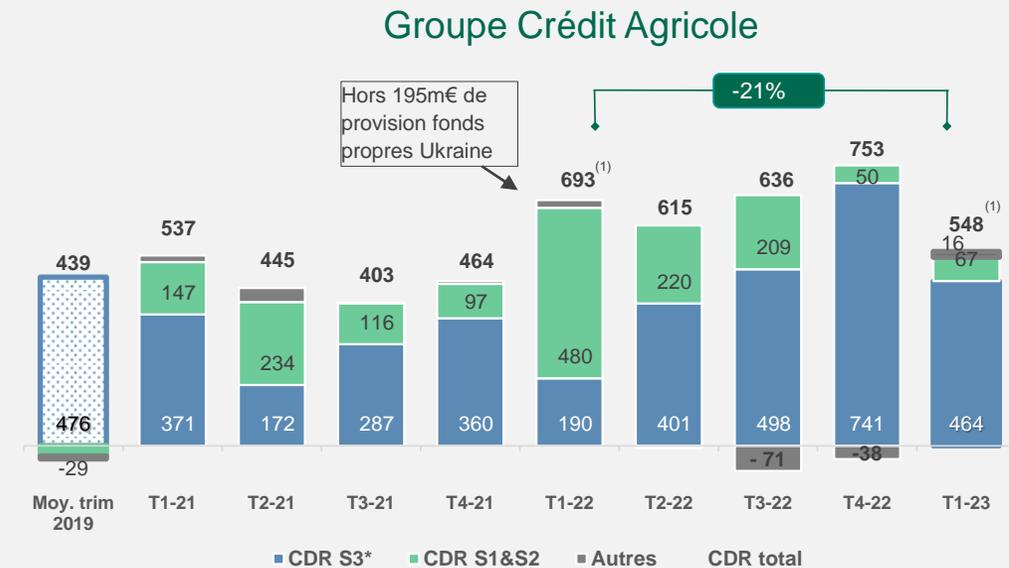
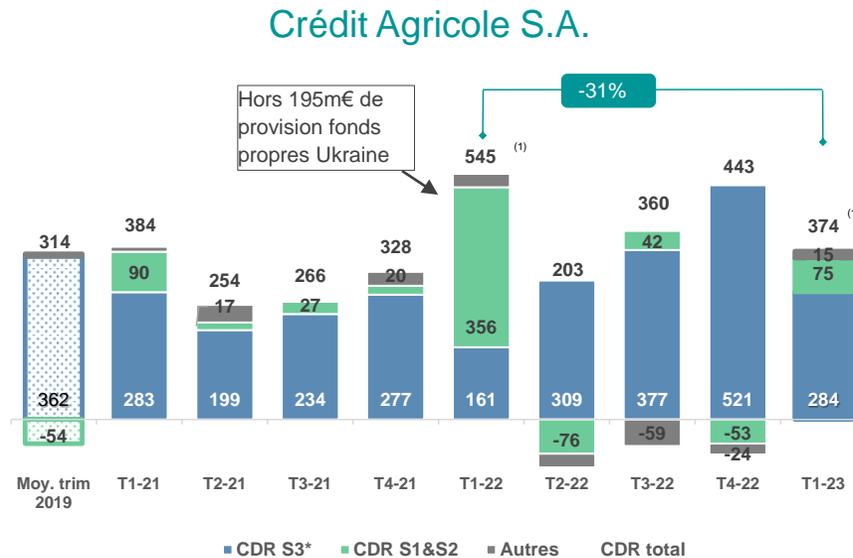
### Effet ciseaux favorable +3,5 pp T1/T1

- Effet de l'inflation et des investissements sur les charges, notamment dans le métier assurances et banque de financement et d'investissement
- Synergies en gestion d'actifs (Lyxor) et chez CA Italia (Creval)

# RISQUES

## Normalisation du coût du risque avéré, effet de base T1-2022 lié à la guerre en Ukraine

Coût du risque sous-jacent (CDR) décomposé par Stage (en €m) : S1&S2 - provisionnement des encours sains ; S3 - provisionnement pour risques avérés(\*)



Crédit Agricole S.A.  
**28 pb<sup>(2)</sup> / 30 pb<sup>(3)</sup>**  
 CDR / encours 4 trimestres glissants <sup>(2)</sup>    CDR / encours Annualisé <sup>(3)</sup>

Groupe Crédit Agricole  
**23 pb<sup>(2)</sup> / 19 pb<sup>(3)</sup>**  
 CDR / encours 4 trimestres glissants <sup>(2)</sup>    CDR / encours Annualisé <sup>(3)</sup>

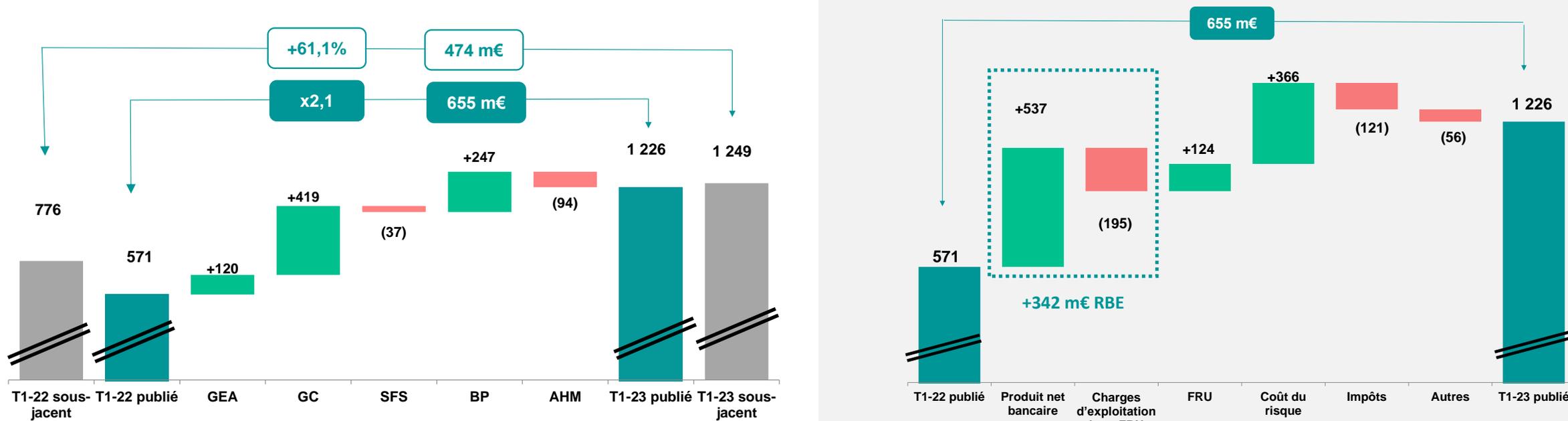
Coût du risque global faible (< hypothèse PMT pour CASA), essentiellement constitué de provisions pour risques avérés<sup>(1)</sup>

(1) Provisionnement de 389 m€ sur la Russie au T1-22 (346 m€ sur encours sains et 43 m€ sur risque avéré). Provisionnement de 56 m€ sur Russie/Ukraine au T1-23 (46 m€ sur encours sains dont 33 m€ CA Ukraine et 10 m€ sur risque avéré). Hors cet effet, provisionnement limité des encours sains au T1-23 (29 m€ sur Casa, 21 m€ sur GCA), et coût du risque avéré en hausse (274 m€ sur Casa, 454 m€ sur GCA) mais restant inférieur au niveau pré-Covid (2) Coût du risque sur encours (en pb) sur 4 trimestres glissants calculé sur la base du coût du risque des 4 derniers trimestres auquel est rapportée la moyenne des encours de début de période des 4 derniers trimestres (3) Coût du risque sur encours (en pb) annualisé calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par 4, auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre. \* Y compris les pertes non provisionnées. Voir slide 47 en annexe sur la Russie  
 Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

# RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Excellent trimestre. Forte hausse du RBE grâce au dynamisme de l'activité, coût du risque en baisse

Evolution T1/T1 du Résultat net part du Groupe (RNPG) sous-jacent<sup>(1)</sup>, par pôle et par SIG – m€



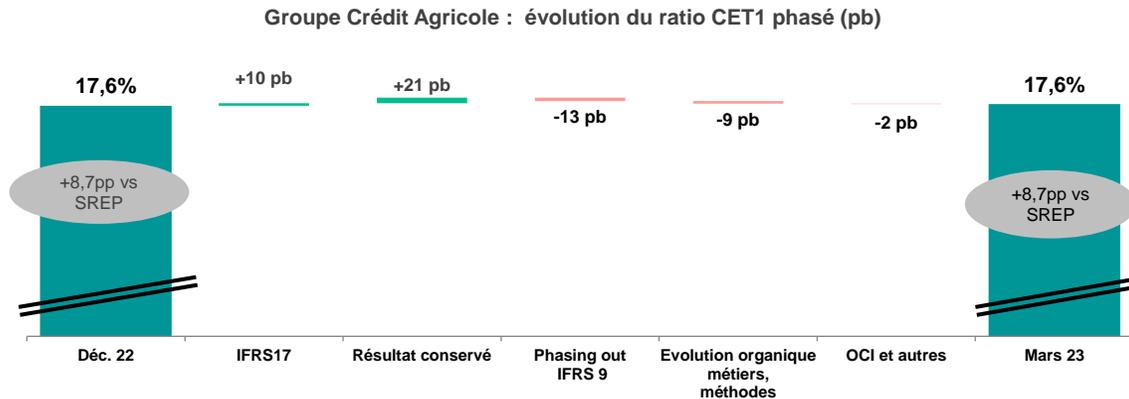
GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; GC : Grandes clientèles ; SFS : Services financiers spécialisés ; BP : Banques de proximité ; AHM : Activités hors métiers

(1) Sous-jacent Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

54/216

# SOLIDITE FINANCIERE GCA

## Position de capital du Groupe très solide



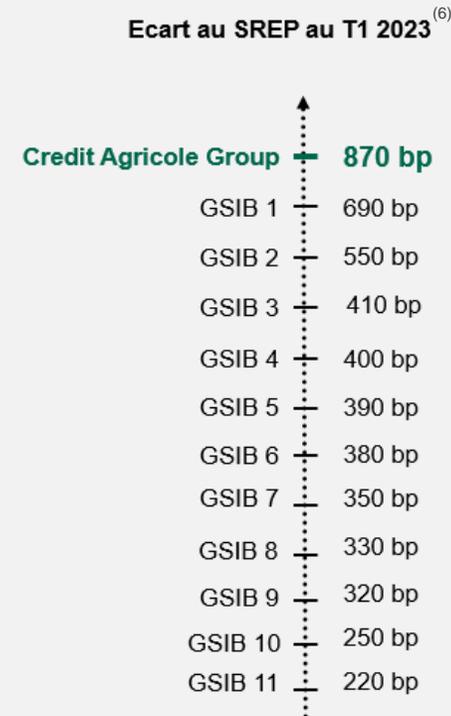
### Stabilité du CET1 GCA : 17,6%, 17,4% non phasé :

- Effet favorable IFRS 17 (+10 pb) compensé par le phasing out IFRS9<sup>(1)</sup> (-13 pb)
- Résultat conservé (+21 pb) supérieur à la croissance organique des métiers (hausse des RWAs des Caisses régionales de +3,1 mds€ Mars/Déc) et impact du résultat assurance sur les RWAs +1,9 Md€<sup>(2)</sup>

### Meilleur écart au SREP<sup>(3)</sup> des G-SIB européens (870 pb)

- **Ratio de Levier** : 5,4% phasé
- **TLAC** : 27,4% des RWA, 7,8% de l'exposition en levier hors dette senior préférée éligible<sup>(4)</sup>
- **MREL** : 32,8% des RWA, 9,3% de l'exposition en levier<sup>(5)</sup>

## Meilleure position capitalistique parmi les G-SIB en Europe



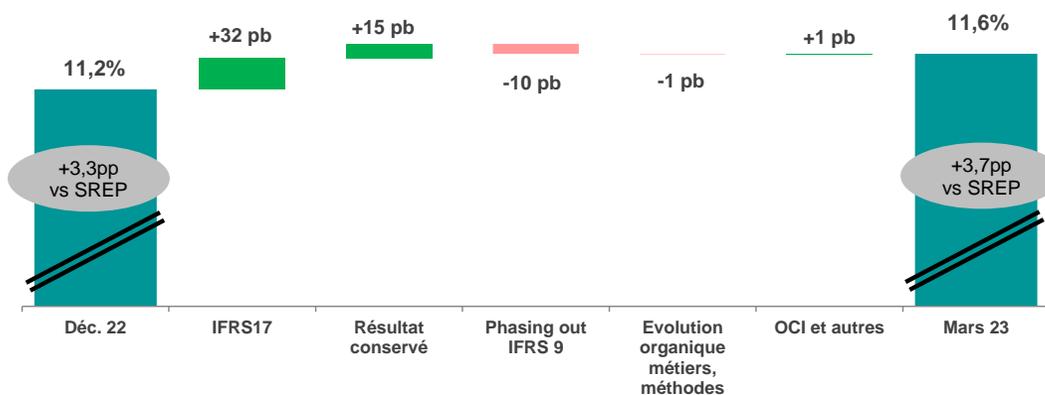
**Crédit Agricole S.A.**  
370 pb

(1) fin prévue en 2025, -17 pb additionnels attendus sur la période 2024 - 2025 (2) évolution de la VME hors OCI (3) Hausse attendue fin juin 2023 du coussin contracyclique (coussin de 7bps au 31/03/2023 à 40 bps au 30/06/2023), remontant l'exigence SREP à 9,2% fin juin 2023 (4) supérieur à l'exigence de 21,6% des RWA et 6,75% de l'exposition en levier (5) supérieur à l'exigence de MREL de 24,6% des RWA et 6,0% de l'exposition en levier (6) Sur la base des données publiques des 12 G-SIB européennes, soit, au 31/03/2023, pour CAG, BPCE, BNPP, Deutsche Bank, Santander, Unicredit, Barclays, HSBC, Standard Chartered, UBS et, au 31/12/2022, pour ING et Société Générale. Données CASA au 31/03/2023. Ecart au SREP ou exigence en CET1 équivalente

## SOLIDITE FINANCIERE CASA

CET1 CASA 11,6%, impact positif de la première application IFRS17

Crédit Agricole SA : évolution du ratio CET1phasé (pb)



➤ **CET1 CASA 11,6% (+37 pb vs T4-22); 11,5% non phasé**

➤ **Ecart au SREP<sup>(1)</sup> : +370 pb**

➤ **1<sup>ère</sup> application IFRS17 : +32 pb <sup>(2)</sup>**

➤ **Ratio de Levier : 3,7% phasé**

### Hausse du CET1 phasé de 37 pb mars/déc :

→ **Résultat conservé :**

- RNPG net de distribution et de coupons AT1 (+15 pb)
- Provision pour distribution de dividendes 18 c/action

→ **Evolution organique des métiers :** impact du résultat assurance sur les RWAs <sup>(3)</sup> +1,8 Mds€ notamment compensé par une baisse des RWAs sur la Grande Clientèle (principalement RWAs marché)

→ **Phasing out IFRS 9 au 01/01/2023 :** -10 pb (fin prévue en 2025, -10 pb additionnels attendus sur la période 2024 - 2025)

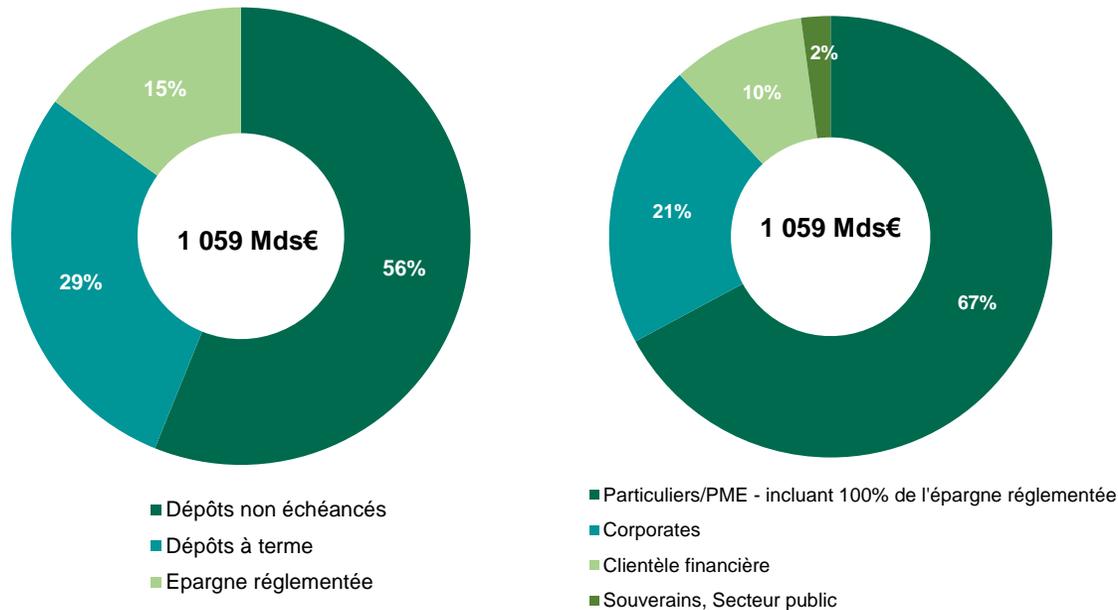
→ **OCI et autres:** moindre volatilité des réserves OCI assurance (+2 pb au T1-23)

# SOLIDITE FINANCIERE GCA

Dépôts clientèle stables et diversifiés, à 67% sur les particuliers/PME

Dépôts clientèle GCA au 31/03/2023 (Mds€)

→ Les dépôts clientèle GCA s'élèvent à 1 059 Mds€<sup>(1)</sup> au 31/03/2023



→ 37m<sup>(2)</sup> de clients en banque de proximité dont 27m de particuliers en France

→ 598 Mds€<sup>(3)</sup> de dépôts clientèle garantis, dont :

- 100% des 81 Mds€ d'épargne centralisée à la CDC
- 69% des 708<sup>(4)</sup> Mds€ de dépôts particuliers garantis

(1) Source modèles internes (2) Clients (particuliers, professionnels, entreprises) au 31/12/2022 en banque de proximité France et à l'internationale (3) Montant au 31/12/2022 intégrant 81 Mds€ d'épargne centralisée à la CDC (4) Montant au 31/12/2022 issu des Liability data reports, hors épargne centralisée à la CDC

→ Stabilité des dépôts clientèle GCA au 31/03/2023

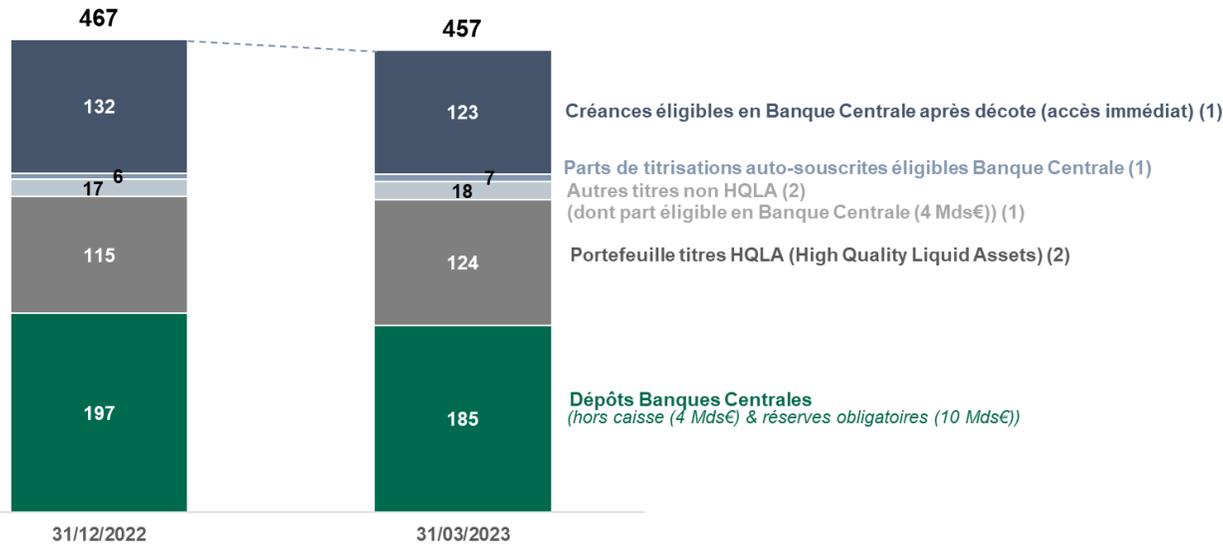
Evolution des dépôts clientèle du Groupe (en Mds€)



# SOLIDITE DE LA POSITION DE LIQUIDITE DE GCA

## Niveau confortable de réserves et indicateurs de liquidité

### Réserves de liquidité<sup>(3)</sup> au 31/03/2023 (Mds€)



(1) Eligibles au refinancement Banque Centrale pour couverture potentielle du LCR  
 (2) Titres disponibles, en valeur de marché après décote

**457 Mds€**  
 réserves de liquidité au 31/03/2023

(3) La liquidité doit s'appréhender au niveau du Groupe Crédit Agricole. Dans le cadre du mécanisme légal de solidarité financière interne prévu à l'article L. 511-31 du Code monétaire et financier, Crédit Agricole S.A. (entité sociale), en sa qualité d'organe central, doit en effet prendre toutes mesures nécessaires pour garantir la liquidité et la solvabilité de chacun des établissements membres du Réseau comme de l'ensemble.

Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

### Niveau des réserves de liquidité élevé

→ Amortissement des créances immobilières des Caisses régionales et LCL éligibles en Banque Centrale (gisement non rechargé en anticipation de l'arrêt du canal « ACC<sup>(4)</sup> immobilier » au 30 juin 2023)

### LCR maintenu à haut niveau, supérieur à l'objectif du PMT de ~110%

→ Groupe Crédit Agricole : 162,6% en moyenne sur 12 mois, 158,4% à fin mars 2023 (soit un excédent de 119,9 Mds€)  
 → Crédit Agricole S.A. : 147,2% en moyenne sur 12 mois, 154,2% à fin mars 2023 (soit un excédent de 103,7 Mds€)

### Excédent de ressources stables de 217 Mds€, en hausse de 4 Mds€

*Pour rappel, le pilotage interne exclut le surplus temporaire de ressources stables apportées par l'augmentation du refinancement T-LTRO 3 afin de sécuriser l'objectif du PMT (110-130 Mds€) indépendamment de la stratégie de remboursement.*

→ NSFR : Groupe Crédit Agricole > 100% et Crédit Agricole S.A. > 100%

### Encours du Groupe Crédit Agricole en T-LTRO 3 à 90 Mds€<sup>(5)</sup> à fin mars 2023

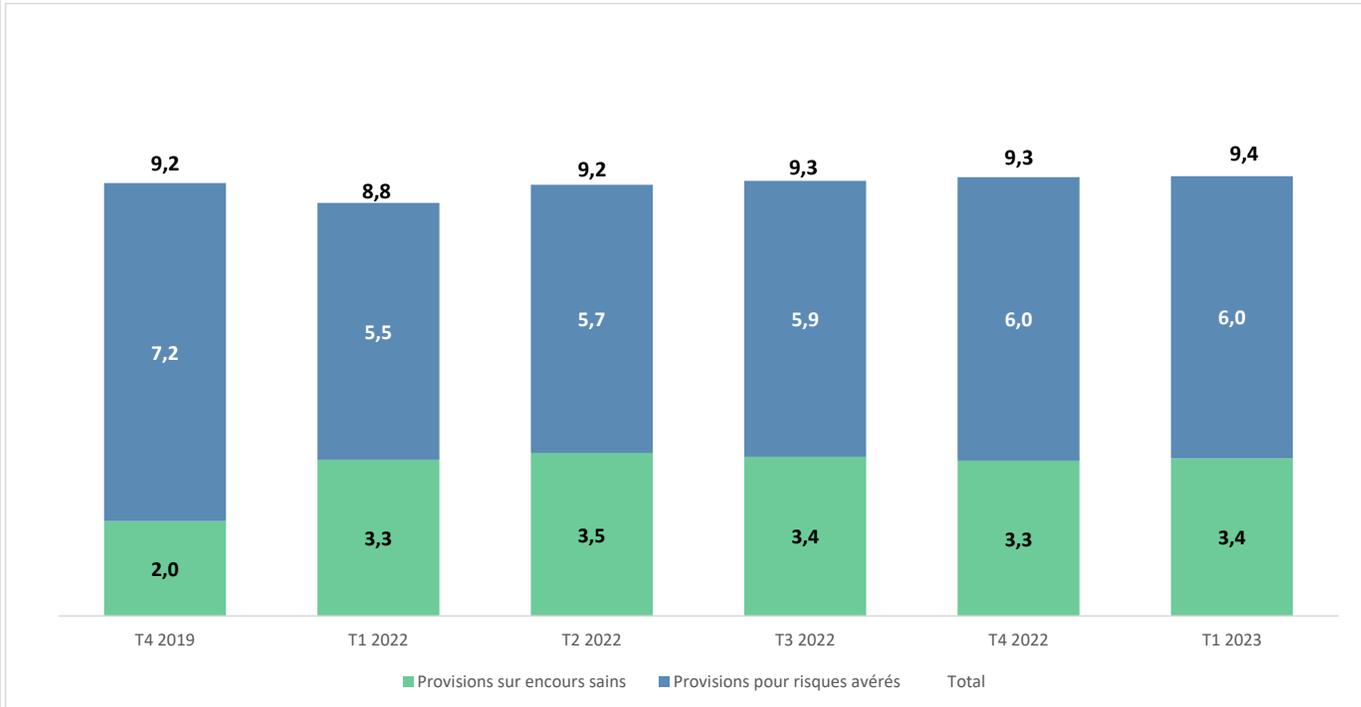
<sup>(4)</sup> "Additional Credit Claims"

<sup>(5)</sup> Hors FCA Bank

# QUALITÉ DE L'ACTIF (1/2)

Stock de provisions GCA et CASA élevé

## Crédit Agricole SA – Stock de provision en Mds€

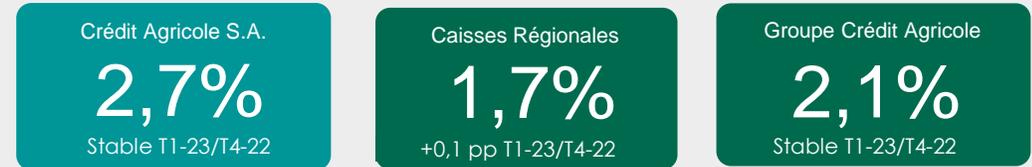


### Part des provisions sur encours sains élevée :

- **CASA : +1,4 Mds€ provisions sur encours sains** T1-2023/T4-2019 (à 36% du stock de provisions totales, vs 22% fin 2019)
- **GCA<sup>(2)</sup> : +3,0 Mds€ provisions sur encours sains** T1-2023/T4-2019 (à 42% du stock de provisions totales<sup>(3)</sup> vs 29% fin 2019)

Pour rappel : Crédit Agricole S.A. Amendement A02 au document d'enregistrement universel 2022, montant de 1,5 Mds€

### Taux de créances douteuses faible



### Taux de couverture<sup>(1)</sup> élevé



### Stock de provisions<sup>(1)</sup> en hausse



(1) Stock de provisions (risque avéré et hors défaut IFRS9). Les taux de couverture sont calculés sur les prêts et créances à la clientèle en défaut.

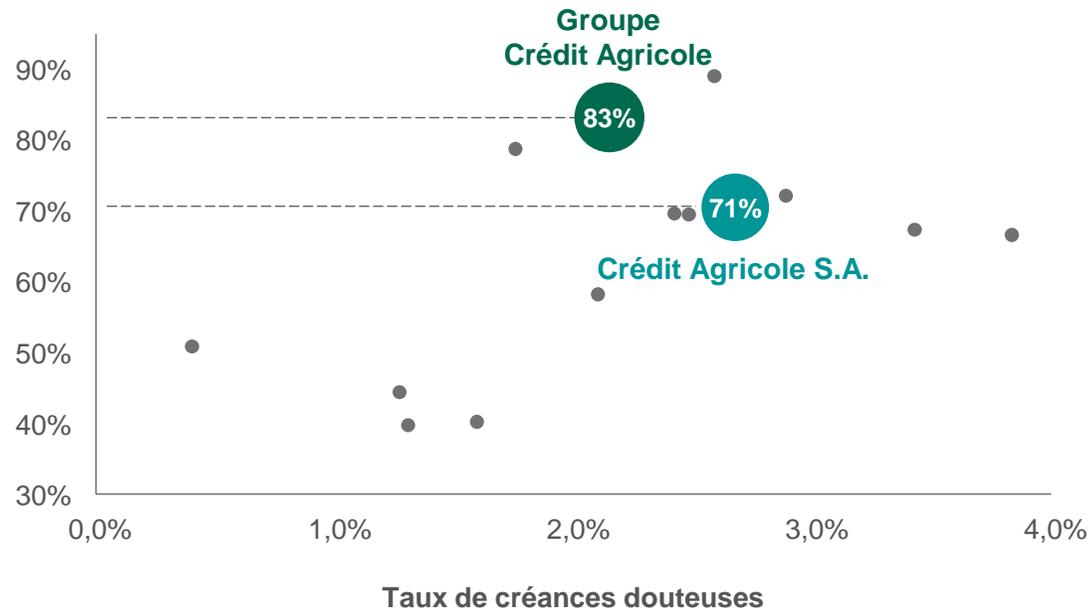
(2) Les données sur le stock de provisions du Groupe Crédit Agricole sont reprises en slide 51

(3) 48% liés au provisionnement des encours sains pour les Caisses régionales (vs 35% à fin 2019, soit 59,216 Mds€)

# QUALITÉ DE L'ACTIF (2/2)

## Taux de couverture très élevés

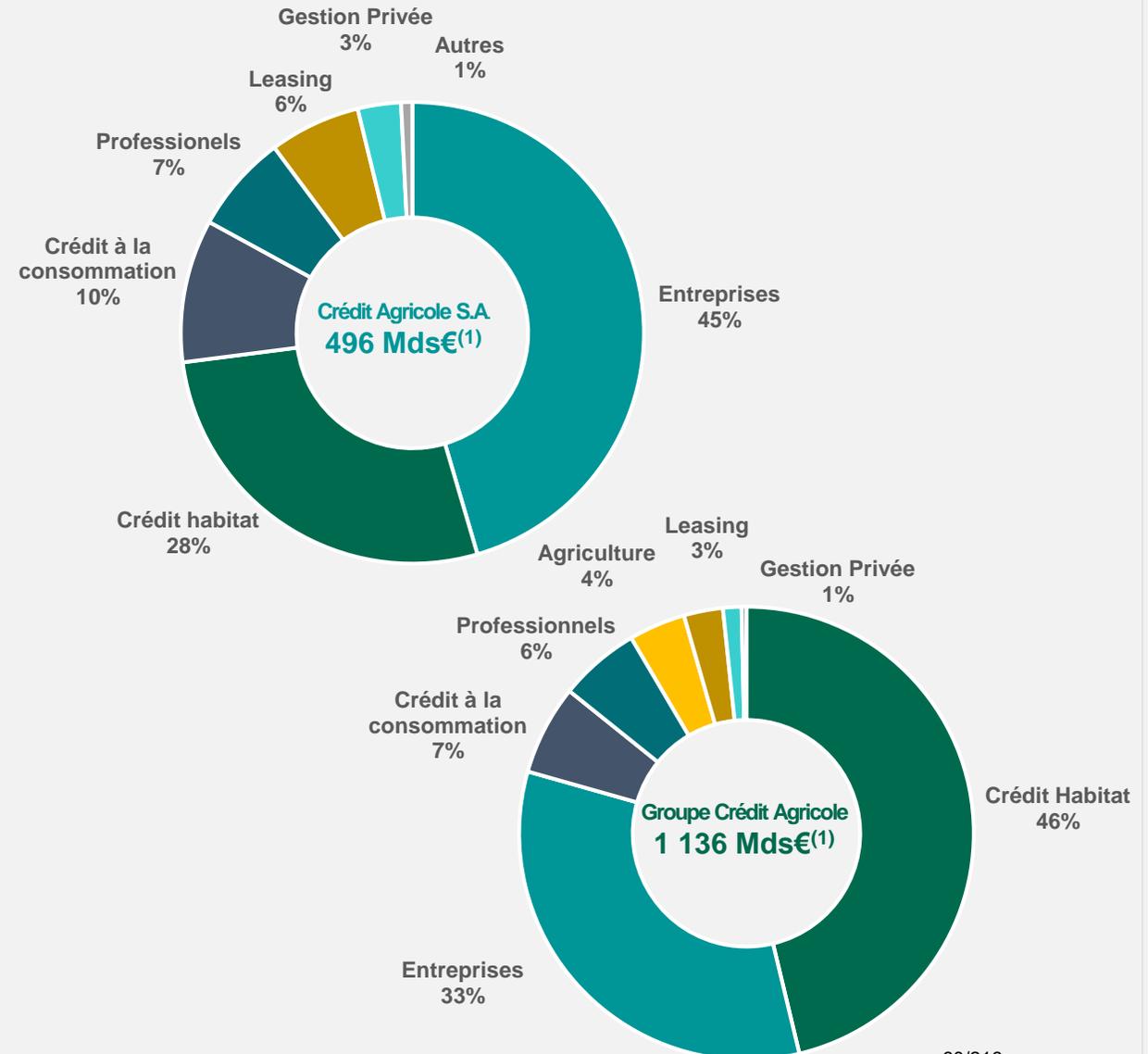
Taux de couverture des créances douteuses



Source : Données 31/03/2023 pour Crédit Agricole SA et Groupe Crédit Agricole. Analyse faite à partir des publications 31/12/2022 sur les prêts à la clientèle, les encours Stage 3 et les provisions Stage 1, 2 et 3 de Banco Santander, Barclays, BNP Paribas, Crédit Suisse, Deutsche Bank, HSBC, Société Générale, Standard Chartered, UBS, Unicredit, Groupe BPCE, ING.

(1) Encours bruts de prêts à la clientèle hors établissements de crédit

# Portefeuille de prêts diversifiés



# Sommaire

01

Introduction

05

Refinancement

02

Synthèse résultats Crédit  
Agriculture S.A.

06

Annexes

03

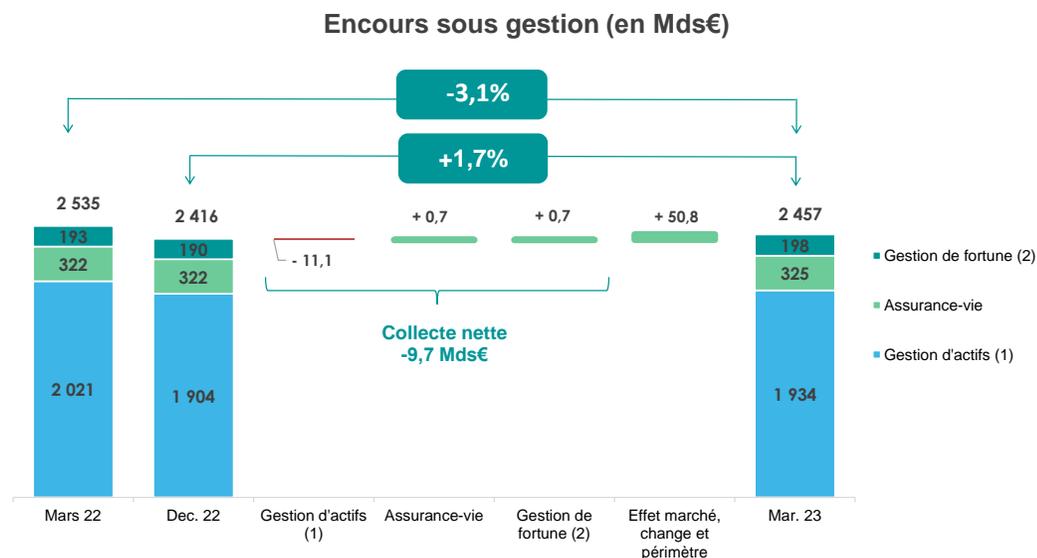
Crédit Agricole S.A. –  
Pôles métiers

04

Groupe Crédit  
Agriculture

## GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES

Activité soutenue, hausse du résultat



### Croissance des encours du pôle mars/déc. grâce à l'effet marché, activité assurances record

- **Gestion d'actifs** : Collecte retail hors JV et Chine +4,3 Mds€ ; succès des produits structurés et de la gamme obligataire «Buy & Watch».
- **Assurance** : activité et collecte UC record, encours 324,6 Mds€, hausse des taux d'équipement en assurance dommage.
- **Gestion de fortune<sup>(2)</sup>** : collecte nette +0,7 Md€ au T1; effet marché favorable de +8,4 Mds€ portant les encours à 198,3 Mds€ fin mars; activité commerciale soutenue chez Indosuez sur les produits structurés

(1) Périmètre y compris actifs conseillés et commercialisés (2) Périmètre : Indosuez Wealth Management et Banque privée LCL

(3) Périmètre : Indosuez Wealth Management

Contribution aux résultats (en m€)	T1-23 publié	T1-22 publié	Δ T1/T1 publié
Assurances (*)	474	358	+32,5%
Gestion d'actifs	187	198	(5,9%)
Gestion de fortune	37	22	+69,7%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>698</b>	<b>578</b>	<b>+20,7%</b>

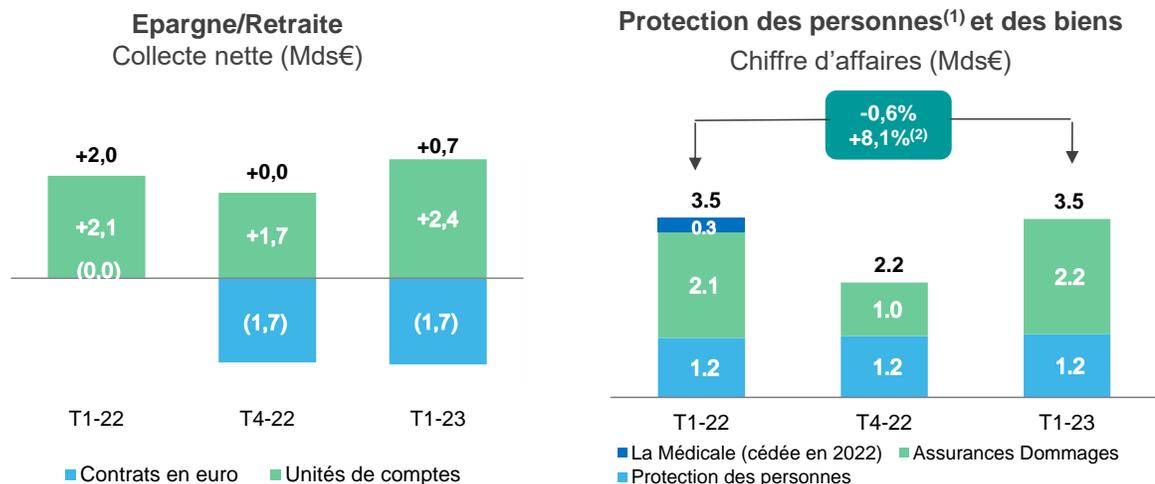
(\*) les données 2022 et 2023 de résultats des métiers Assurances ont présentés en normes IFRS 17

### Résultats en hausse, grâce à l'excellente performance des assurances

- **Gestion d'actifs** : résultat stable T1/T4 et bonne résistance des commissions de gestion T1/T1 malgré des effets marché défavorables sur un an
- **Assurances** : résultat en forte hausse pro-forma IFRS17 par rapport à un T1-22 impacté par les conditions de marché
- **Gestion de fortune<sup>(3)</sup>** : RBE historique à 55 m€ (+88,6% T1/T1); revenus +19,7% soutenus par la dynamique commerciale et la hausse des taux ; effet ciseaux +10,4 pp; Coex 77,8% (-7,4 pp /T1-22).

## ASSURANCES

### Activité record, forte hausse des revenus et du résultat



### Epargne/retraite : collecte brute<sup>(4)</sup> et taux d'UC record

- **Collecte nette** +0,7 Md€, grâce aux UC (taux UC sur collecte brute 45,8%, +4,8pp T1/T1).
- **Encours<sup>(3)</sup>**: 324,6 Mds€, +0,7% sur un an ; taux d'UC 27,2%, +0,9 pp T1/T1, en lien avec la hausse de la collecte et des marchés actions favorables.

### Dommages<sup>(5)</sup> : chiffre d'affaires +9%<sup>(2)</sup> T1/T1

- **15,5 millions de contrats** fin mars 2023, +3,7%<sup>(2)</sup> sur un an
- **Ratio combiné<sup>(6)</sup>** 97,0% fin mars 23 (-0,7 pp sur 1 an en lien avec une sinistralité favorable)
- **Réforme de l'assurance récolte** : dynamique positive du CA (+75% T1/T1)
- **Nouvelle offre MRH jeunes locataires** : +30% d'affaires nouvelles sur la cible clients<sup>(7)</sup>

### Protection des personnes : chiffre d'affaires +6%<sup>(2)</sup> T1/T1

- Forte croissance en **prévoyance** (+6%) et assurances collectives (+14%)
- Activité **assurance emprunteur** +6% grâce à un effet favorable sur le stock<sup>(8)</sup>

(1) Prévoyance, emprunteur, assurances collectives (2) Périmètre constant hors la Médicale (3) Epargne, retraite et prévoyance (4) Collecte brute T1 23 : 8,2 mds€ (5) Taux d'équipement : 42,9% CR; 27,4% LCL; 17,3% CA Italia (yc Creval) (6) Ratio combiné dommage (Pacifica) : (sinistralité + frais généraux + commissions) / cotisations, net de réassurance; (7) offre Assurance habitation au tarif unique de 6 euros par mois pour les jeunes locataires, lancée fin 2022; + 30% T1/T1 (8) Impact en 2023 de la dynamique commerciale de 2022 sur les crédits (9) Résultats PAA, hors résultat financier (10) Les chiffres de variation de CSM T1-23 sont calculés à partir d'un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Contribution aux résultats (en m€)	T1-23 publié IFRS 17	T1-22 publié IFRS 17	Δ T1/T1 publié IFRS17
<b>Produit net bancaire</b>	<b>711</b>	<b>537</b>	<b>+32,5%</b>
Charges d'exploitation	(82)	(75)	+8,9%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>630</b>	<b>462</b>	<b>+36,3%</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>474</b>	<b>358</b>	<b>+32,5%</b>
<i>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</i>	<i>11,5%</i>	<i>14,0%</i>	<i>-2,5 pp</i>

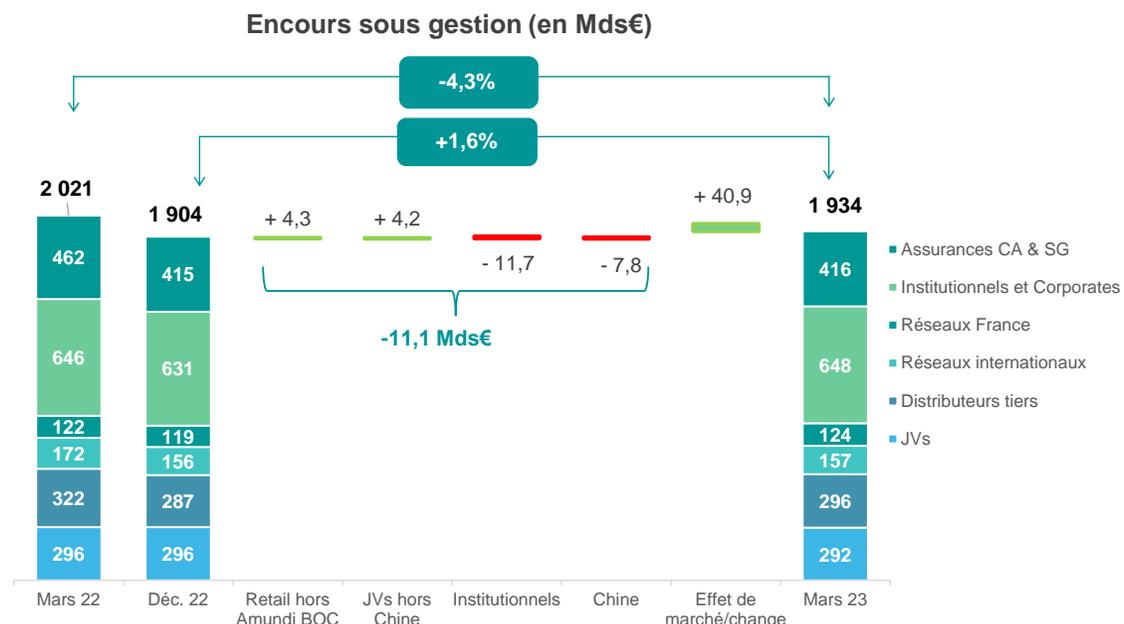
(\*) les données 2022 et 2023 de résultats du métiers Assurances sont présentées en normes IFRS 17

### Forte croissance des revenus (+32%) et des résultats (+32%) pro-forma IFRS17

- **Revenus** : +32% T1/T1 du fait du dynamisme de l'activité, et d'un effet de base lié aux conditions de marché au T1-22. PNB T1-23: 711m€, dont 621m€ de relâchements structurels de CSM et RA (87%) et dont 83 m€ de résultat d'assurances-dommages<sup>(9)</sup> et de réassurance (12%).
- **Charges** : assiette totale +7% T1/T1, dont part attribuable en PNB (-164m€) et part non-attribuable (-82 m€); Coex T1 23 IFRS17 : 11,5%, -2,5 pp T1/T1.
- **CSM<sup>(10)</sup>** : hausse déc/mars; impact des affaires nouvelles supérieur au relâchement du trimestre, effet positif du contexte de marché sur la valorisation du stock.

## GESTION D'ACTIFS

### Résultat solide dans un contexte heurté



### Bon niveau de collecte en Retail, dynamique en Inde et Corée

- **Retail** (hors JV et Chine) : collecte de **+4,3 Md€**, dont +4,2 en actifs MLT<sup>(1)</sup> grâce aux succès des offres adaptées au contexte de marchés<sup>(2)</sup> : produits structurés et obligataires *Buy & Watch*
- **Collecte totale** affectée par des sorties en institutionnels sur des mandats faiblement margés
- **JVs hors Chine** : collecte soutenue en Inde (+2,8 Md€) et Corée (+1,6 Md€), notamment sur les actifs MLT
- **Encours** : -4,3% mars/mars (en raison principalement d'un effet marché défavorable), mais +1,6% mars/déc

### Résultat stable T1/T4, bonne efficacité opérationnelle

- **Revenus** stables T1/T4 ; effet de base T1/T1 lié au niveau des commissions de surperformance au T1-22; bonne résistance des commissions de gestion (-3,9% T1/T1 vs. une baisse des encours moyens<sup>(3)</sup> de -5,9%) ; revenus Amundi Technology +35% T1/T1.
- **Charges hors FRU maîtrisées** -1,5% T1/T1 malgré l'impact d'une inflation élevée, l'effet change défavorable et la poursuite des investissements ; mais gains de productivité et poursuite des synergies Lyxor<sup>(4)</sup> ; coefficient d'exploitation 55,7%.

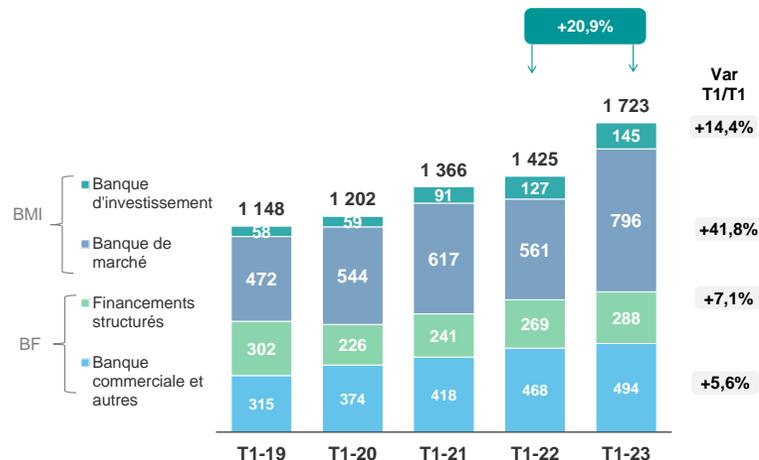
Contribution aux résultats (en m€)	T1-23 publié	T1-22 publié	Δ T1/T1 publié
<b>Produit net bancaire</b>	<b>773</b>	<b>814</b>	<b>(5,0%)</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(430)	(437)	(1,5%)
FRU	(3)	(5)	(25,4%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>340</b>	<b>372</b>	<b>(8,8%)</b>
Coût du risque	(1)	(4)	(85,8%)
Sociétés mises en équivalence	22	20	+11,2%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>187</b>	<b>198</b>	<b>(5,9%)</b>
<i>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</i>	<i>55,7%</i>	<i>53,7%</i>	<i>+2,0 pp</i>

(1) Actifs Moyen Long Terme hors JV (2) Marchés en baisse et volatils sur un an : actions(1) -5%, obligataire(1) -12%; Moyennes trimestrielles T1/T1, indice composite 50% Eurostoxx 600 + MSCI World pour les actions, Bloomberg Global Aggregate pour l'obligataire (3) Encours moyens hors JV (4) Pour rappel, 60 m€ de synergies de charges cumulées attendus en 2024; 20 m€ déjà réalisés fin 2022.  
Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

## GRANDES CLIENTÈLES - BFI

### Performance commerciale et résultat historiques

#### PNB sous-jacent<sup>(1)</sup> (m€)



#### Position de leader



- # 1 – Crédits syndiqués en France<sup>(2)</sup>
- # 1 – Crédits syndiqués en EMEA<sup>(2)</sup>
- # 5 – Crédits financement projets monde<sup>(2)</sup>
- # 3 - All Bonds in EUR Worldwide<sup>(2)</sup>
- # 4 - Green, Social & Sustainable bonds EUR<sup>(3)</sup>

### Revenus sous jacents en hausse T1/T1, tirés par la BMI

- **Banque de marché et d'investissement: +36,8% T1/T1 en sous-jacent** grâce à une excellente activité commerciale dans toutes les lignes produits (+41,8% FICC grâce à la reprise du marché crédit primaire et à la performance des produits de couverture), activité soutenue en banque d'investissement
- **Banque de financement : +6,1% T1/T1 en sous-jacent.** Excellente performance des financements structurés (+7,1% T1/T1) notamment sur le shipping; poursuite du développement de la banque commerciale, portée par les activités ITB<sup>(4)</sup>, notamment cash management; en CLF<sup>(5)</sup>, développement des activités Telecom et ralentissement en leveraged finance

(1) IPNB sous-jacent retraité des éléments non récurrents suivants: DVA et couverture de portefeuilles de prêt qui représentent -32m€ au T1-23 vs 14m€ au T1-22

(2) Refinitiv, (3) Bloomberg in EUR, (4) International Trade & Transaction Banking, (5) Corporate & Leveraged Finance (6) Détail des expositions russes en slide 47. Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

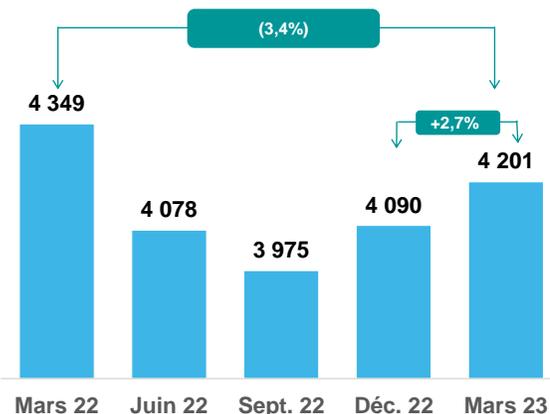
Contribution aux résultats (en m€)	T1-23 publié	T1-22 publié	Δ T1/T1 publié
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 691</b>	<b>1 411</b>	<b>+19,9%</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(884)	(743)	+19,0%
FRU	(270)	(383)	(29,6%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>537</b>	<b>285</b>	<b>+88,8%</b>
Coût du risque	(36)	(279)	(87,3%)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>332</b>	<b>(56)</b>	<b>ns</b>
<i>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</i>	<i>52,3%</i>	<i>52,7%</i>	<i>-0,4 pp</i>

### RBE hors FRU +20,9% T1/T1, résultat T1 record à 332 m€

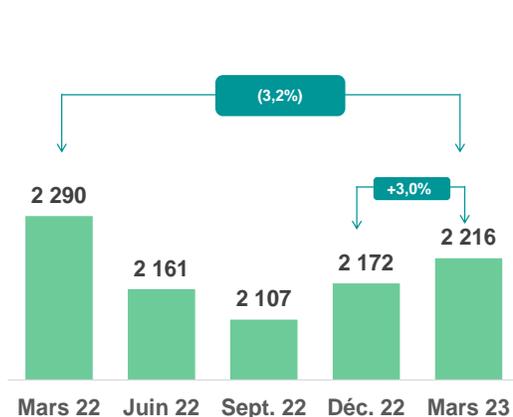
- **Charges +19% T1/T1**, notamment sur les frais de personnel (recrutements en 2022 et ajustement des rémunérations variables à l'activité) et l'IT pour accompagner le développement ; effet ciseaux +0,9 pp hors FRU; contribution FRU -29,6%
- **Coût du risque en dotation nette -36m€** (vs -279m€ au T1-22 intégrant les dotations liées à la guerre en Ukraine<sup>(6)</sup> pour -389m€)
- **RWA 123,5 Mds€ à fin mars 23**: -6,7 Mds€ vs. fin 22 principalement grâce à la baisse des RWA de marché (notamment évolution favorable de la VaR et de la SVaR), à des RWA de la BF en recul ponctuel, et à des effets ratings et change favorables

## GRANDES CLIENTÈLES – SERVICES FINANCIERS AUX INSTITUTIONNELS (CACEIS)

Encours conservés - AUC (Mds€)



Encours administrés - AUA (Mds€)



### Activité soutenue

- **Encours conservés et administrés** en hausse vs fin 2022 (+2,5%) grâce au dynamisme de l'activité client et à la reprise des marchés
- **Volume de règlement-livraison** +11% mars/mars

### Poursuite des transformations stratégiques

- Acquisition **RBC** SS Europe: closing prévu au T3-23
- 1ère mise en équivalence d'**Uptevia**<sup>(1)</sup> au T1-23

(1) Depuis le 01/01/23, création d'une JV 50/50 entre CACEIS et BNP Paribas regroupant les métiers de services aux émetteurs  
Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

Contribution aux résultats (en m€)	T1-23 publié	T1-22 publié	Δ T1/T1 publié
<b>Produit net bancaire</b>	<b>360</b>	<b>312</b>	<b>+15,4%</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(237)	(225)	+5,5%
FRU	(44)	(58)	(24,6%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>79</b>	<b>29</b>	<b>x 2,7</b>
Coût du risque	(0)	0	ns
Sociétés mises en équivalence	4	3	+25,9%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>44</b>	<b>13</b>	<b>x 3,4</b>
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	65,9%	72,0%	-6,2 pp

### Résultat net part du Groupe x3 T1/T1, effet ciseaux positif

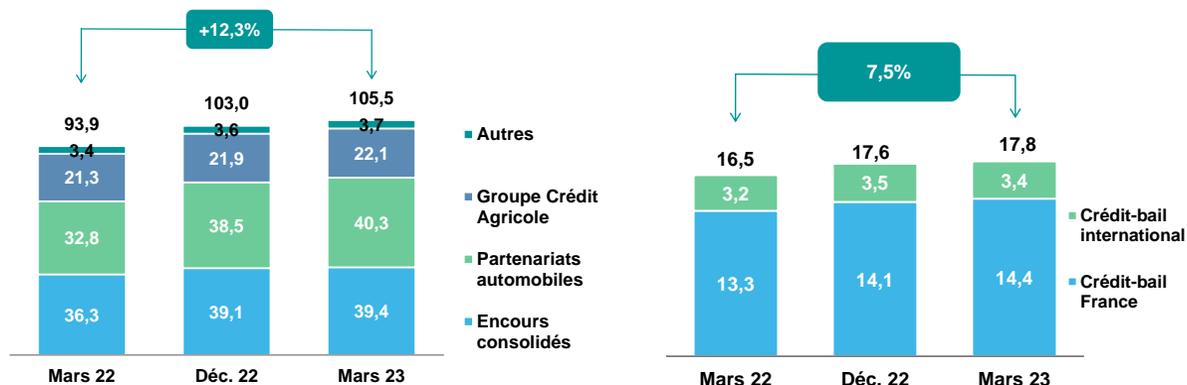
- **Revenus tirés par la MNI** (x2 T1/T1 grâce au retour des taux positifs), compensant les effets marchés négatifs sur les commissions sur encours
- **Charges** : impact de l'inflation sur la masse salariale. Frais d'intégration RBC -3 m€. Effet ciseaux hors RBC et effet Uptevia +10,5 pp.
- **MEQ**: bon résultat des entités LATAM ; intègre à présent Uptevia<sup>(1)</sup> (vs 6m€ en PNB et -6m€ en charges au T1-22, PNB +17,7% et charges +8,6% hors cet effet)

## SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

### Production dynamique et bonne efficacité opérationnelle

CACF - Encours bruts gérés (en Mds€)

CAL&amp;F - Encours bruts consolidés (en Mds€)



### Activité crédit à la consommation dynamique, hausse du CA factoré

- **CACF: production** +15,8% T1/T1, portée par le canal automobile<sup>(1)</sup> à +38,5% T1/T1 et l'international. **Encours gérés** +11,6 Mds€ sur un an dont +3,1 Mds€ sur les encours consolidés (+8,7% mars/mars).
- **CAL&F: production** dynamique en affacturage +5,8% T1/T1; **chiffre d'affaires factoré** +11,9 %, et hausse de la quotité financée à 68,8%. Progression des **encours de leasing** sur tous les métiers (+7,5% T1/T1, dont +4% sur les énergies renouvelables) malgré un effet de base sur la **production en leasing** -18,3% T1/T1.

(1) JV automobiles et activités auto des autres entités (2) Coût du risque en trimestre annualisé. Le coût du risque après intégration des JV auto s'élève à environ 120 pb Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

Contribution aux résultats (en m€)	T1-23 publié	T1-22 publié	Δ T1/T1 publié
<b>Produit net bancaire</b>	<b>672</b>	<b>688</b>	<b>(2,3%)</b>
<i>dont CACF</i>	510	528	(3,3%)
<i>dont CAL&amp;F</i>	162	160	+0,9%
Charges d'exploitation hors FRU	(371)	(366)	+1,2%
FRU	(31)	(35)	(11,6%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>270</b>	<b>286</b>	<b>(5,7%)</b>
Coût du risque	(158)	(125)	+27,2%
Sociétés mises en équivalence	74	80	(7,5%)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>127</b>	<b>164</b>	<b>(22,3%)</b>
<i>dont CACF</i>	97	133	(27,0%)
<i>dont CAL&amp;F</i>	30	31	(2,1%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	55,2%	53,3%	+1,9 pp

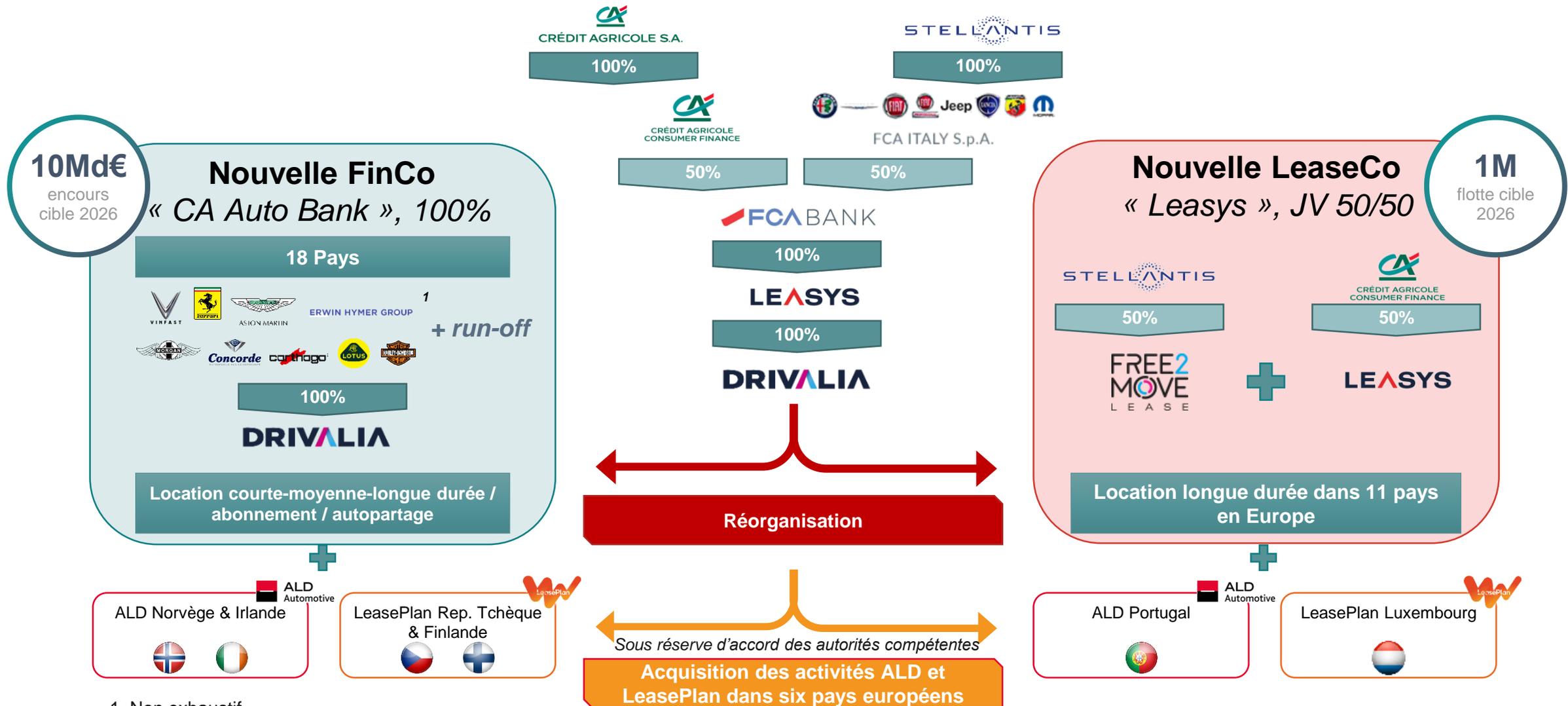
### Baisse limitée des revenus, charges stables

- **CACF: revenus** impactés T1/T1 par la contraction des marges à la production en 2022 (principalement en France), mais hausse de +66 pb des taux clients à la production T1/T4 et effet volume positif ; **charges stables** T1/T1; **coût du risque** -147 m€ (-30 m€ T1/T1), 145 pb sur encours<sup>(2)</sup>. Poursuite du resserrement des conditions d'octroi de crédit, taux de NPL à 4,9% et taux de couverture à 85%.
- **CAL&F: revenus** stables +0,9% T1/T1 tirés par l'affacturage, le leasing étant impacté par la hausse du coût de refinancement, coût du risque -49,2% T1/T4.

### T2-23: consolidation à 100% de CA Auto Bank et lancement de la JV 50/50 Leasys

# SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

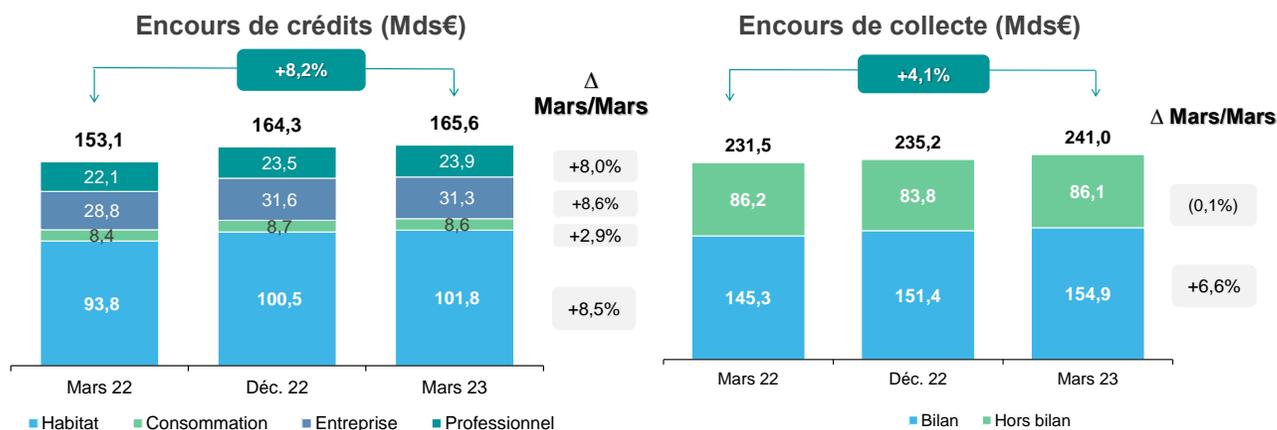
Réorganisation des activités « mobilité » de CACF suite aux accords avec Stellantis



1. Non exhaustif

## BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE - LCL

Conquête dynamique, remontée des taux des crédits clients



### Conquête dynamique, collecte soutenue, hausse des taux à la production

- **Crédits** : encours +8,2% mars/mars sur tous les marchés; production<sup>(1)</sup> -24,3% T1/T1 dans un contexte de hausse des taux, dont +6,2% sur les professionnels et -22,0%<sup>(2)</sup> sur l'habitat (taux à la production habitat +51 pb T1/T4, taux à la signature 3,5%<sup>(3)</sup>).
- **Collecte** : encours +4,1% mars/mars, notamment sur les comptes à termes et livrets; collecte hors bilan stable
- **Conquête** : au T1-23, +100K nouveaux clients, conquête nette +23 K<sup>(4)</sup>
- **Équipement assurances MRH-Auto-Santé**<sup>(5)</sup> : +0,9pp T1/T1 à 27,4%

Contribution aux résultats (en m€)	T1-23 publié	T1-22 publié	Δ T1/T1 publié
Produit net bancaire	936	986	(5,0%)
Charges d'exploitation hors FRU	(599)	(596)	+0,6%
FRU	(50)	(66)	(24,2%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>287</b>	<b>324</b>	<b>(11,5%)</b>
Coût du risque	(66)	(61)	+7,3%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>151</b>	<b>183</b>	<b>(17,1%)</b>
<i>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</i>	<i>64,0%</i>	<i>60,4%</i>	<i>+3,6 pp</i>

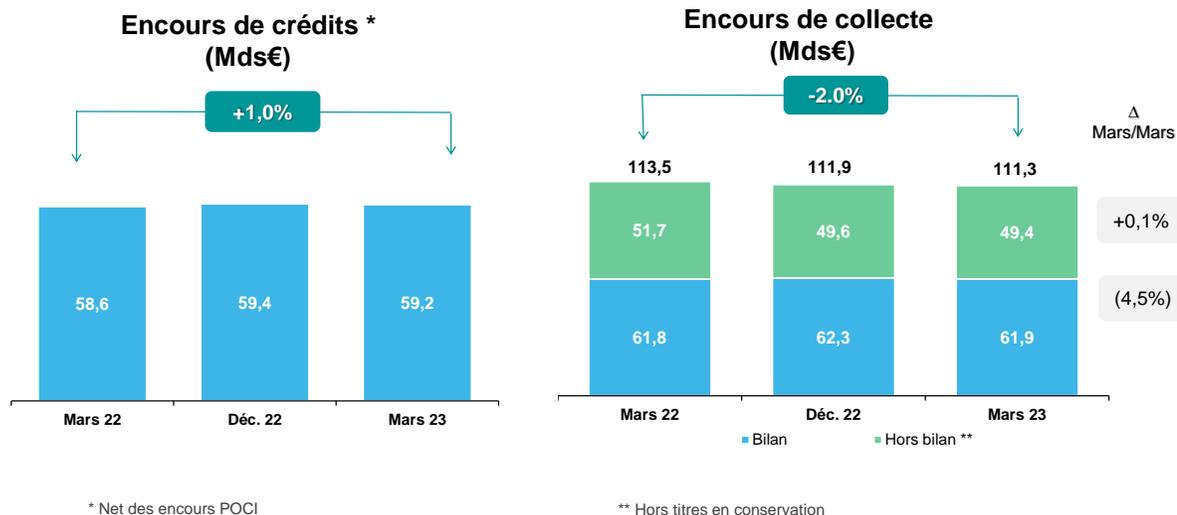
### Résultat résilient malgré l'environnement de taux et d'inflation

- **Revenus** : MNI -14,5% T1/T1 sous l'effet de la hausse du coût du refinancement et des ressources; commissions +6,0% T1/T1, tirée par les moyens de paiements et l'assurance non-vie.
- **Charges hors FRU stables**, coex hors FRU bas 64,0%
- **Coût du risque / encours**<sup>(6)</sup> 15 pb; taux de créances douteuses faible 1,7%; taux de couverture 67,8 %

(1) Hors PGE; (2) Baisse toujours moins forte que le marché (production habitat France -37,5% T1-23/T1-22 selon la banque de France) (3) semaine du 17 au 21 avril 2023; (4) Conquête nette +38% sur un an; (5) Taux d'équipement - Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV; (6) en points de base sur 4 trimestres glissants

## BANQUE DE PROXIMITÉ A L'INTERNATIONAL - ITALIE

Activité soutenue, forte hausse du résultat



### Activité soutenue sur les entreprises au T1

- **Activité / Conquête:** +39 K nouveaux clients<sup>(1)</sup> au T1-23; taux d'équipement en assurance dommage 17,3%; production crédit à la consommation<sup>(2)</sup> +7,1% T1/T4
- **Encours de crédits :** production de crédit -11,4% T1/T1, dont +25,7% sur les entreprises et les professionnels (hors PGE et Ecobonus<sup>(3)</sup>) et -21,3% sur l'habitat dans un marché plus baissier<sup>(4)</sup> ; taux de production habitat en hausse + 99 pb T1/T4 (+47 pb sur le stock)
- **Encours de collecte :** collecte bilan stable mars/mars, tiré par les comptes à terme entreprises, collecte hors bilan - 4,5% en raison d'un effet marché défavorable

(1) Conquête brute sur le T1-2023; conquête nette 5 K au T1-23 (2) Agos (3) Les « Ecobonus » correspondent à des refinancements de crédit d'impôt clientèle : déduction fiscale Italienne pour les travaux de rénovation, d'efficacité énergétique et de sécurisation des bâtiments lancée en 2021 (4) Source Assofin: -34% de la production crédit habitat T1/T1 en Italie (5) Charges sous jacentes de 368 M€ au T1-22 retraitées de 8m€ de coût d'intégration Creval, +1% T1/T1 (6) en points de base sur 4 trimestres glissants, CdR annualisé est de 41 pb au T1-23

Contribution aux résultats (en m€)	T1-23 publié	T1-22 publié	Δ T1/T1 publié
<b>Produit net bancaire</b>	<b>761</b>	<b>619</b>	<b>+22,9%</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(372)	(376)	(1,1%)
FRU	(40)	(30)	+34,7%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>349</b>	<b>213</b>	<b>+63,6%</b>
Coût du risque	(61)	(45)	+34,4%
<b>Résultat net</b>	<b>205</b>	<b>121</b>	<b>+69,8%</b>
Intérêts minoritaires	(46)	(30)	+53,6%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>160</b>	<b>91</b>	<b>+75,0%</b>
<i>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</i>	<i>48,8%</i>	<i>60,7%</i>	<i>-11,9 pp</i>

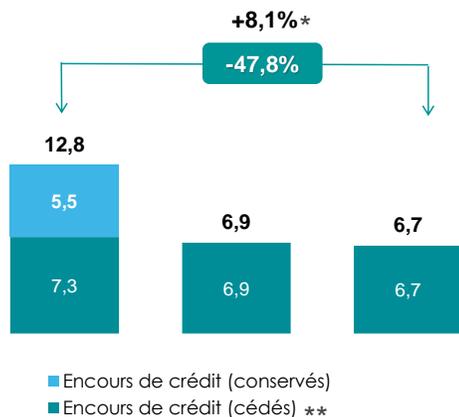
### Résultat dynamique +75% T1/T1, effet ciseaux très positif

- **Revenus en forte hausse**, tirés par la MNI (+46% T1/T1), grâce notamment à l'impact de la hausse du taux sur le stock de crédits
- **Charges hors FRU stables T1/T1<sup>(5)</sup>**, maîtrise des dépenses IT et poursuite des synergies Creval; COEX -11,9 pp à 48,8%, effet ciseaux sous-jacent +22 pp
- **Coût du risque / encours** 54 pb<sup>(6)</sup> ; poursuite du provisionnement prudent, taux CDL à 66,8% (+2,2 pp T1/T4); taux de créances douteuses stable à 3,7%.

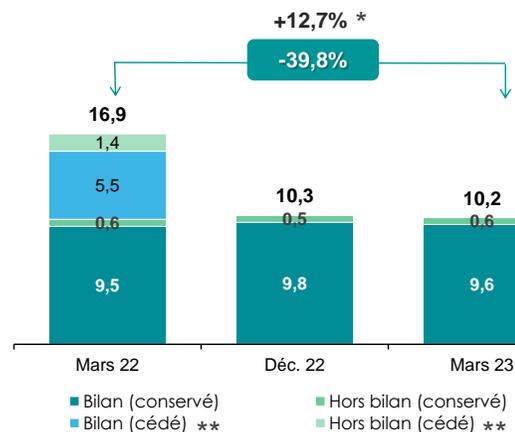
# BANQUE DE PROXIMITÉ A L'INTERNATIONAL – HORS ITALIE

## Hausse des résultats, efficacité opérationnelle

### Encours de crédits (Mds€)



### Encours de collecte (Mds€)



\* Variation à change constant sur Pologne et Egypte

\*\* Encours des entités cédées: Serbie - depuis le T2 21 (effective le 1/04/22) et Crédit du Maroc - cession de 63,7% le 6/12/22 (15% à céder sous 18 mois)

## Activité commerciale dynamique en Pologne et en Egypte

- **Conquête Pologne** : +90 K nouveaux clients au T1 2023, conquête nette +62K
- **Crédits<sup>(1)</sup>** : encours +8,1% mars/mars, dont Pologne (+7,2%) et Egypte (+12,5%); production crédit en Pologne: + 10% T1/T1
- **Collecte bilan<sup>(1)</sup>** : +13,4% mars/mars, dont Pologne (+6,5%) et Egypte (+38,9%)
- **Liquidité : excédent net de collecte** +2,0 Mds€ au 31 mars 2023 <sup>(2)</sup>

(1) Variation à change constant; périmètre Pologne et Egypte

(2) Excédents de liquidité de 3,3 Md€ y compris Ukraine

(3) Provisionnement de -195 m€ au titre du risque Ukraine au T1-22, retraité du résultat sous-jacent

(4) RNPG sous-jacent T1-22 à 11,3 M€ (18,2 M€ au T1-23), + 61% T1/T1

Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

Contribution aux résultats (en m€)	T1-23 publié	T1-22 publié	Δ T1/T1 publié
<b>Produit net bancaire</b>	<b>208</b>	<b>168</b>	<b>+24,2%</b>
Charges d'exploitation	(112)	(111)	+1,1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>96</b>	<b>57</b>	<b>+69,3%</b>
Coût du risque	(53)	(228) <sup>(3)</sup>	(76,7%)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>18</b>	<b>(191) <sup>(4)</sup></b>	<b>ns</b>
<i>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</i>	<i>53,8%</i>	<i>66,1%</i>	<i>-12,3 pp</i>

## Résultat Pologne et Egypte x2 T1/T1, grâce à la MNI

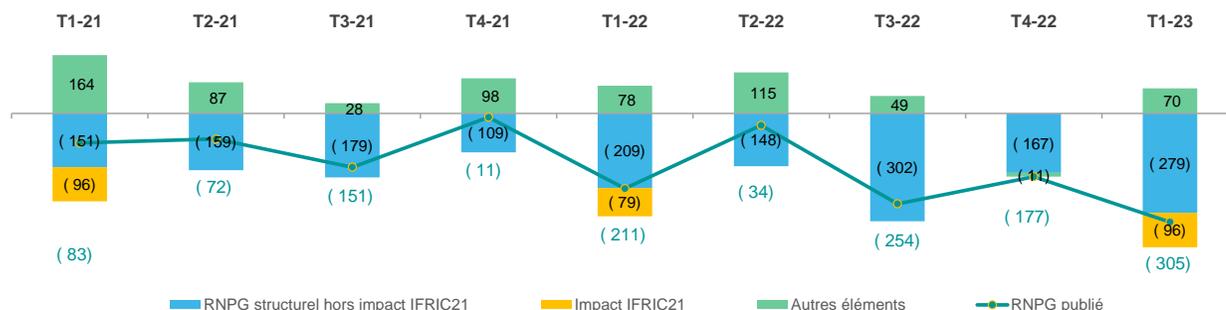
- **CA Pologne<sup>(1)</sup>** : revenus +18% T1/T1, grâce à la MNI (hausse des marges sur les dépôts clients); charges +19% en lien avec l'impact de l'inflation sur la masse salariale et des dépenses marketing et IT; RNPG impacté par le provisionnement des prêts CHF (taux de couverture > 55%)
- **CA Egypt <sup>(1)</sup>** : revenus en forte hausse, soutenus par la MNI (+107%, grâce à la hausse des taux à l'actif, coût de la collecte maîtrisé); RNPG historique
- **CA Pologne et CA Egypt** : taux de créances douteuse 4,9%, taux de couverture élevé à 123%

## CA Ukraine : maintien d'un provisionnement prudent

71/216

## ACTIVITÉS HORS MÉTIERS

RNPG T1-23 impacté par un effet base défavorable



### Impact de l'effet « marges internes IFRS17 »

→ Revenus -190 m€, charges +190 m€ au T1-22

### RNPG structurel T1/T1 (-87 m€)

→ **Bilan & Holding CASA** : baisse des revenus liée principalement à un effet de base TLTRO et provisions épargne logement

→ **Autres activités du pôle** : effet de base favorable sur le *private equity*

### Autres éléments du pôle T1/T1 (-7 m€)

→ Baisse des impacts des éliminations de titres intragroupe avec IFRS 17, moindre remontée de dividendes en provenance des filiales

Contribution aux résultats (en m€)	T1-23 IFRS17	T1-22 IFRS17	Δ T1/T1 IFRS17
<b>Produit net bancaire</b>	<b>(253)</b>	<b>(168)</b>	<b>(85)</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(39)	(18)	(20)
FRU	(72)	(56)	(15)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(363)</b>	<b>(243)</b>	<b>(120)</b>
Coût du risque	1	(2)	+3
Sociétés mises en équivalence	(14)	(8)	(6)
<b>Résultat net part du Groupe publié</b>	<b>(305)</b>	<b>(211)</b>	<b>(94)</b>
<b>Résultat net part du Groupe ss-jacent</b>	<b>(305)</b>	<b>(224)</b>	<b>(81)</b>
<b>Dont RNPG structurel :</b>	<b>(375)</b>	<b>(289)</b>	<b>(87)</b>
- Bilan & holding Crédit Agricole S.A.	(382)	(291)	(91)
- Autres activités (CACIF, CA Immobilier, BforBank etc.)	5	(1)	+6
- Activités supports (CAPS, CAGIP, SCI)	2	3	(1)
<b>Dont autres éléments du pôle</b>	<b>70</b>	<b>78</b>	<b>(7)</b>

# Sommaire

01

Introduction

05

Refinancement

02

Synthèse résultats Crédit  
Agriculture S.A.

06

Annexes

03

Crédit Agricole S.A. –  
Pôles métiers

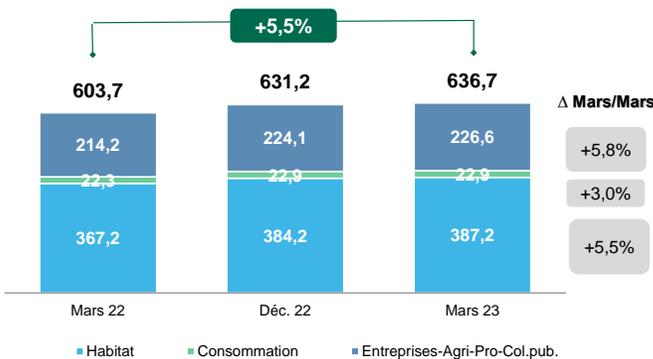
04

Groupe Crédit  
Agriculture

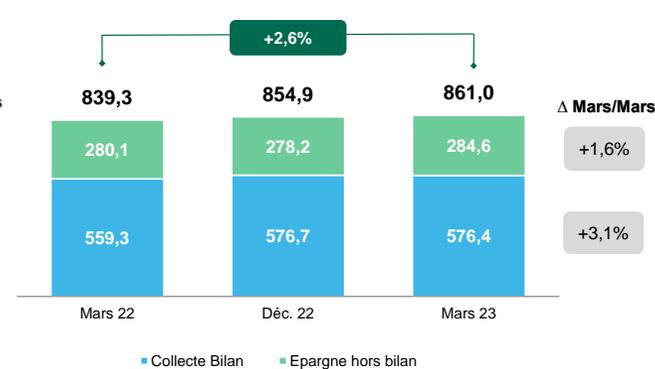
## CAISSES RÉGIONALES

Production ralentie de crédits habitat sous l'effet de la baisse de la demande

Encours de crédits (Mds€)



Encours de collecte (Mds€)



### Croissance des encours de crédit et de collecte

- **Conquête** : +321K nouveaux clients au T1, conquête nette +54K<sup>(1)</sup>; **part des clients actifs sur les outils digitaux** +1,9 pp sur un an, à 74,9%<sup>(2)</sup>; +60% T1/T1 signatures en ligne<sup>(3)</sup>;
- **Crédits** : encours +5,5% sur un an dont +8,9% entreprises; production -6,2% T1/T1, dont +4,7% sur les marchés spécialisés<sup>(4)</sup> et -14,3%<sup>(5)</sup> sur l'habitat dans un marché plus baissier. Taux à la production des crédits habitats<sup>(6)(7)</sup> en hausse, taux moyen à l'octroi 20-25 ans à 3,0% début avril 2023
- **Collecte** : collecte bilan +3,1% sur un an (dont livrets +11,4%, DAT +37,3%); collecte nette positive au T1 en assurance-vie (+1,6 md€) et valeurs mobilières (+1,0 md€)
- **Equipement** : production de contrats d'assurance biens et personnes +8,3% T1/T1; taux d'équipement dommage 42,9% à fin mars 2023 (+0,5pt vs. 2022)

(1) Conquête nette +203 000 nouveaux clients sur un an; (2) Nombre de clients actifs sur Ma Banque ou ayant visité CAEL dans le mois / nombre de clients majeurs possédant un DAV actif; (3) Signatures initiées en mode dépose BAM (Banque accès multi canal), Portail client mobile ou Ma Banque; (4) Marchés spés : agriculteurs, professionnels, entreprises et collectivités publiques; (5) Production habitat France -37,5% T1-23/T1-22 selon la Banque de France; (6) Taux de crédits sur les réalisations mensuelles. Seuls les prêts échancés, en euros et à taux fixe sont pris en compte. (7) Taux clients habitat à Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

Résultats consolidés des Caisses Régionales (yc. Dividende SAS RLB) <sup>(8)</sup> (en m€)	T1-23 publié	T1-22 publié	Δ T1/T1 publié
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 327</b>	<b>3 670</b>	<b>(9,3%)</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(2 423)	(2 311)	+4,9%
SRF	(113)	(158)	(28,4%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>791</b>	<b>1 201</b>	<b>(34,2%)</b>
Coût du risque	(169)	(143)	+18,0%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>435</b>	<b>778</b>	<b>(44,1%)</b>
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	72,8%	63,0%	+9,0pp

Contribution aux résultats de GCA (en m€)	T1-23 publié	T1-22 publié	Δ T1/T1 publié
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 333</b>	<b>3 686</b>	<b>(9,6%)</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>420</b>	<b>772</b>	<b>(45,5%)</b>
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	73,2%	63,1%	+10,1 pp

### Résultats impactés par la hausse du coût du refinancement

- **Revenus** : -9,3% T1-23 par rapport à un T1-22 élevé. Marge d'intermédiation en baisse en lien avec la hausse du coût de refinancement, PNB de portefeuille en hausse en lien avec des effets de marchés favorables; commissions +1,6%;
- **Charges** : +4,9% T1/T1 du fait notamment de la hausse des charges de personnel
- **Coût du risque** : -169m€ au T1-23, principalement sur le coût du risque avéré. Coût du risque sur encours 19 pb<sup>(9)</sup>; taux de créances douteuses 1,7%; taux de couverture 98,9%

(8) Dividende SAS Rue La Boétie versé au T2 annuellement

(9) Sur quatre trimestres glissants et 11 pb en trimestre annualisé

# Sommaire

01

Introduction

05

Refinancement

02

Synthèse résultats Crédit  
Agriculture S.A.

06

Annexes

03

Crédit Agricole S.A. –  
Pôles métiers

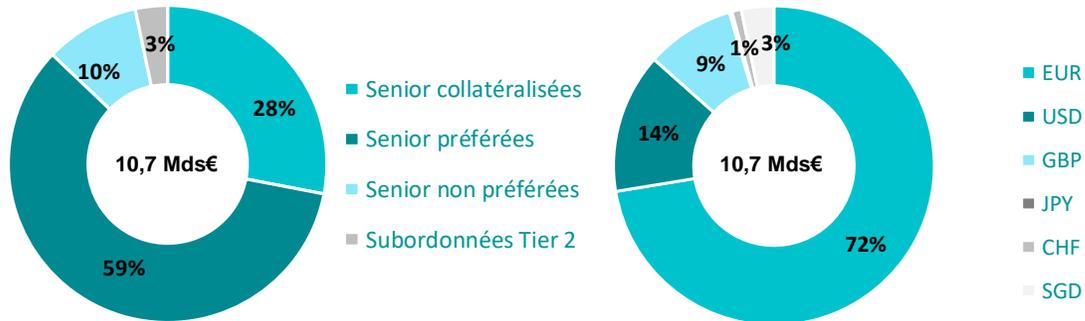
04

Groupe Crédit  
Agriculture

# REFINANCEMENT

10,7 Mds€ de financement MLT de marché émis par Crédit Agricole S.A. à fin mars 2023

## Crédit Agricole S.A. - Financement MLT de marché au 31/03/2023



**Senior préférées (6,3 Mds€) et Senior collateralisées (3 Mds€)**

Durée moyenne : 5,8 ans  
Spread vs Euribor 3 mois : 79 bp

**9,3 Mds€**  
(Programme attendu de 15 Mds€)

**Senior non préférées (1 Md€) et Tier 2 (0,4 Md€)**

Durée moyenne : 5,4 ans  
Spread vs Euribor 3 mois : 163 bp

**1,4 Mds€**  
(Programme attendu de 4 Mds€)

### Crédit Agricole S.A.

→ A fin mars, **10,7 Mds€<sup>(1)(2)</sup>** de financement MLT de marché émis (56% du programme de 19 Mds€<sup>(2)</sup>), **financement diversifié** en formats et devises

→ **3,1 Mds€ de financement complémentaire** depuis fin mars, dont une émission Senior collateralisée pour 1,25 Md€ et une émission Senior Préférée pour 1,5 Md€. A fin avril, le montant émis s'élève ainsi à **13,8 Mds€** soit une réalisation de **73% du programme 2023**

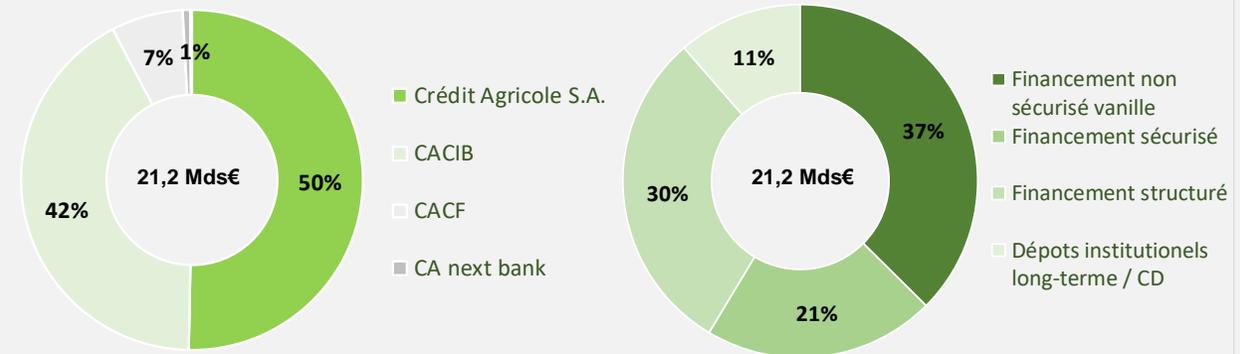
→ Emission **AT1 Perp NC6 ans pour 1,25 Md€** au taux initial de 7,25% le 03/01/2023

(1) Montant brut avant rachats et amortissements

(2) Hors émission AT1

Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

## Groupe Crédit Agricole - Financement MLT de marché au 31/03/2023



### Groupe Crédit Agricole

→ A fin mars, **21,2 Mds€<sup>(1)(2)</sup>** émis dans le marché par les émetteurs du Groupe; financement marché diversifié :

- **Crédit Agricole CIB** : 6 Mds€ d'émission en format structuré
- **CACF** : 0,7 Md€ de titrisation ABS
- **Crédit Agricole next bank (suisse)** : covered bond à 7 ans pour 150 mCHF en janvier

→ Par ailleurs, **6,0 Mds€<sup>(1)</sup>** de levées hors marché se répartissant entre :

- **4,4 Mds€** au travers **des réseaux de banques** (banque de proximité du groupe ou réseaux externes),
- **0,6 Md€** auprès **d'organismes supranationaux et institutions financières**,
- **1,0 Md€** auprès de **véhicules de refinancement nationaux** (dont CRH)

# Sommaire

01

Introduction

05

Refinancement

02

Synthèse résultats Crédit  
Agriculture S.A.

06

Annexes

03

Crédit Agricole S.A. –  
Pôles métiers

04

Groupe Crédit  
Agriculture

## ANNEXES

Résultats<sup>(1)</sup> publiés T1 (montants en m€ puis variation T1/T1)

T1-23 publié																		
€m	GEA	Assurances	Gestion d'actifs	Gestion de Fortune	GC	BFI	BMI	BF	SFI	SFS	CACF	CAL&F	BPF (LCL)	BPI	BPI autres	CA Italie	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 746</b>	<b>711</b>	<b>773</b>	<b>261</b>	<b>2 051</b>	<b>1 691</b>	<b>933</b>	<b>758</b>	<b>360</b>	<b>672</b>	<b>510</b>	<b>162</b>	<b>936</b>	<b>969</b>	<b>208</b>	<b>761</b>	<b>(253)</b>	<b>6 121</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(715)	(82)	(430)	(203)	(1 121)	(884)	(511)	(373)	(237)	(371)	(277)	(93)	(599)	(484)	(112)	(372)	(39)	(3 328)
FRU	(6)	-	(3)	(3)	(314)	(270)	(175)	(95)	(44)	(31)	(16)	(15)	(50)	(40)	-	(40)	(72)	(513)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 024</b>	<b>630</b>	<b>340</b>	<b>55</b>	<b>616</b>	<b>537</b>	<b>247</b>	<b>290</b>	<b>79</b>	<b>270</b>	<b>217</b>	<b>53</b>	<b>287</b>	<b>445</b>	<b>96</b>	<b>349</b>	<b>(363)</b>	<b>2 280</b>
Coût du risque	(1)	1	(1)	(2)	(36)	(36)	(13)	(22)	(0)	(158)	(147)	(12)	(66)	(114)	(53)	(61)	1	(374)
Sociétés mises en équivalence	22	-	22	-	4	0	-	0	4	74	74	-	-	0	(0)	0	(14)	86
Impôts	(232)	(138)	(83)	(11)	(183)	(162)	(87)	(74)	(22)	(34)	(22)	(12)	(63)	(98)	(14)	(83)	88	(521)
<b>Résultat net</b>	<b>814</b>	<b>493</b>	<b>278</b>	<b>42</b>	<b>406</b>	<b>340</b>	<b>147</b>	<b>193</b>	<b>65</b>	<b>150</b>	<b>120</b>	<b>31</b>	<b>159</b>	<b>236</b>	<b>30</b>	<b>205</b>	<b>(287)</b>	<b>1 476</b>
Intérêts minoritaires	(115)	(19)	(91)	(5)	(29)	(8)	(4)	(5)	(21)	(23)	(23)	(0)	(7)	(58)	(12)	(46)	(17)	(250)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>698</b>	<b>474</b>	<b>187</b>	<b>37</b>	<b>376</b>	<b>332</b>	<b>143</b>	<b>189</b>	<b>44</b>	<b>127</b>	<b>97</b>	<b>30</b>	<b>151</b>	<b>178</b>	<b>18</b>	<b>160</b>	<b>(305)</b>	<b>1 226</b>

Δ T1-23/T1-22 publié																		
in %	GEA	Assurances	Gestion d'actifs	Gestion de Fortune	GC	BFI	BMI	BF	SFI	SFS	CACF	CAL&F	BPF (LCL)	BPI	BPI autres	CA Italie	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>+11,3%</b>	<b>+32,5%</b>	<b>(5,0%)</b>	<b>+19,7%</b>	<b>+19,1%</b>	<b>+19,9%</b>	<b>+41,9%</b>	<b>+0,6%</b>	<b>+15,4%</b>	<b>(2,3%)</b>	<b>(3,3%)</b>	<b>+0,9%</b>	<b>(5,0%)</b>	<b>+23,2%</b>	<b>+24,2%</b>	<b>+22,9%</b>	<b>+50,6%</b>	<b>+9,6%</b>
Charges d'exploitation hors FRU	+2,5%	+8,9%	(1,5%)	+9,3%	+15,9%	+19,0%	+20,5%	+17,0%	+5,5%	+1,2%	(0,0%)	+4,8%	+0,6%	(0,6%)	+1,1%	(1,1%)	x 2,1	+6,2%
FRU	(19,0%)	ns	(25,4%)	(9,2%)	(28,9%)	(29,6%)	(32,1%)	(24,5%)	(24,6%)	(11,6%)	(8,3%)	(14,7%)	(24,2%)	+34,7%	ns	+34,7%	+26,8%	(19,4%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>+18,6%</b>	<b>+36,3%</b>	<b>(8,8%)</b>	<b>+88,6%</b>	<b>+96,5%</b>	<b>+88,8%</b>	<b>ns</b>	<b>(6,0%)</b>	<b>x 2,7</b>	<b>(5,7%)</b>	<b>(6,9%)</b>	<b>(0,4%)</b>	<b>(11,5%)</b>	<b>+64,8%</b>	<b>+69,3%</b>	<b>+63,6%</b>	<b>+49,5%</b>	<b>+25,6%</b>
Coût du risque	(41,3%)	x 22	(85,8%)	ns	(87,1%)	(87,3%)	ns	(92,1%)	ns	+27,2%	+25,3%	+57,4%	+7,3%	(58,2%)	(76,7%)	+34,4%	ns	(49,5%)
Sociétés mises en équivalence	+11,2%	(100,0%)	+11,2%	ns	+26,5%	ns	ns	ns	+25,9%	(7,5%)	(7,5%)	ns	ns	(64,5%)	ns	(64,5%)	+65,8%	(9,8%)
Impôts	+26,5%	+61,7%	(10,1%)	+88,2%	x 2,4	x 2,5	+72,1%	x 5,8	+85,2%	(36,9%)	(42,8%)	(22,0%)	(23,0%)	+70,9%	+57,0%	+73,5%	+75,8%	+30,1%
<b>Résultat net</b>	<b>+16,5%</b>	<b>+30,9%</b>	<b>(6,2%)</b>	<b>+70,4%</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>x 14,7</b>	<b>x 3,2</b>	<b>(20,5%)</b>	<b>(24,2%)</b>	<b>(1,9%)</b>	<b>(16,7%)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>+69,8%</b>	<b>+41,9%</b>	<b>+89,2%</b>
Intérêts minoritaires	(3,7%)	(0,0%)	(6,8%)	+75,8%	x 4,9	ns	ns	x 18,5	x 2,9	(9,0%)	(9,3%)	+19,4%	(7,4%)	+37,5%	(1,3%)	+53,6%	x 2,2	+19,6%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>+20,7%</b>	<b>+32,5%</b>	<b>(5,9%)</b>	<b>+69,7%</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>x 14,6</b>	<b>x 3,4</b>	<b>(22,3%)</b>	<b>(27,0%)</b>	<b>(2,1%)</b>	<b>(17,1%)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>+75,0%</b>	<b>+44,7%</b>	<b>x 2,1</b>

(1) Présentation en m€ de Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022 annexe page 39

Résultats<sup>(1)(2)</sup> sous-jacents T1 (montants en m€ puis variation T1/T1)

T1-23 sous-jacent																		
€m	GEA	Assurances	Gestion d'actifs	Gestion de Fortune	GC	BFI	BMI	BF	SFI	SFS	CACF	CAL&F	BPF (LCL)	BPI	BPI autres	CA Italie	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 746</b>	<b>711</b>	<b>773</b>	<b>261</b>	<b>2 083</b>	<b>1 723</b>	<b>941</b>	<b>782</b>	<b>360</b>	<b>672</b>	<b>510</b>	<b>162</b>	<b>936</b>	<b>969</b>	<b>208</b>	<b>761</b>	<b>(253)</b>	<b>6 153</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(715)	(82)	(430)	(203)	(1 121)	(884)	(511)	(373)	(237)	(371)	(277)	(93)	(599)	(484)	(112)	(372)	(39)	(3 328)
FRU	(6)	-	(3)	(3)	(314)	(270)	(175)	(95)	(44)	(31)	(16)	(15)	(50)	(40)	-	(40)	(72)	(513)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 024</b>	<b>630</b>	<b>340</b>	<b>55</b>	<b>648</b>	<b>569</b>	<b>255</b>	<b>314</b>	<b>79</b>	<b>270</b>	<b>217</b>	<b>53</b>	<b>287</b>	<b>445</b>	<b>96</b>	<b>349</b>	<b>(363)</b>	<b>2 312</b>
Coût du risque	(1)	1	(1)	(2)	(36)	(36)	(13)	(22)	(0)	(158)	(147)	(12)	(66)	(114)	(53)	(61)	1	(374)
Sociétés mises en équivalence	22	-	22	-	4	0	-	0	4	74	74	-	-	0	(0)	0	(14)	86
Impôts	(232)	(138)	(83)	(11)	(192)	(170)	(89)	(81)	(22)	(34)	(22)	(12)	(63)	(98)	(14)	(83)	88	(530)
<b>Résultat net</b>	<b>814</b>	<b>493</b>	<b>278</b>	<b>42</b>	<b>429</b>	<b>364</b>	<b>153</b>	<b>211</b>	<b>65</b>	<b>150</b>	<b>120</b>	<b>31</b>	<b>159</b>	<b>236</b>	<b>30</b>	<b>205</b>	<b>(287)</b>	<b>1 500</b>
Intérêts minoritaires	(115)	(19)	(91)	(5)	(30)	(9)	(4)	(5)	(21)	(23)	(23)	(0)	(7)	(58)	(12)	(46)	(17)	(251)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>698</b>	<b>474</b>	<b>187</b>	<b>37</b>	<b>399</b>	<b>355</b>	<b>149</b>	<b>206</b>	<b>44</b>	<b>127</b>	<b>97</b>	<b>30</b>	<b>151</b>	<b>178</b>	<b>18</b>	<b>160</b>	<b>(305)</b>	<b>1 249</b>

Δ T1-23/T1-22 sous-jacent																		
in %	GEA	Assurances	Gestion d'actifs	Gestion de Fortune	GC	BFI	BMI	BF	SFI	SFS	CACF	CAL&F	BPF (LCL)	BPI	BPI autres	CA Italie	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>+11,3%</b>	<b>+32,5%</b>	<b>(5,0%)</b>	<b>+19,7%</b>	<b>+19,9%</b>	<b>+20,9%</b>	<b>+36,8%</b>	<b>+6,1%</b>	<b>+15,4%</b>	<b>(2,3%)</b>	<b>(3,3%)</b>	<b>+0,9%</b>	<b>(4,5%)</b>	<b>+23,2%</b>	<b>+24,4%</b>	<b>+22,9%</b>	<b>+36,3%</b>	<b>+10,4%</b>
Charges d'exploitation hors FRU	+4,0%	+8,9%	+0,8%	+9,3%	+15,9%	+19,0%	+20,5%	+17,0%	+5,5%	+1,2%	(0,0%)	+4,8%	+0,6%	+1,1%	+1,4%	+1,0%	x 2,1	+6,9%
FRU	(19,0%)	ns	(25,4%)	(9,2%)	(28,9%)	(29,6%)	(32,1%)	(24,5%)	(24,6%)	(11,6%)	(8,3%)	(14,7%)	(24,2%)	+34,7%	ns	+34,7%	+26,8%	(19,4%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>+17,2%</b>	<b>+36,3%</b>	<b>(11,2%)</b>	<b>+88,6%</b>	<b>+97,8%</b>	<b>+90,6%</b>	<b>x 38,9</b>	<b>+7,5%</b>	<b>x 2,7</b>	<b>(5,7%)</b>	<b>(6,9%)</b>	<b>(0,4%)</b>	<b>(9,8%)</b>	<b>+60,0%</b>	<b>+68,8%</b>	<b>+57,7%</b>	<b>+39,4%</b>	<b>+26,8%</b>
Coût du risque	(41,3%)	x 22	(85,8%)	ns	(87,1%)	(87,3%)	ns	(92,1%)	ns	+27,2%	+25,3%	+57,4%	+7,3%	+46,1%	+62,3%	+34,4%	ns	(31,4%)
Sociétés mises en équivalence	+11,2%	(100,0%)	+11,2%	ns	+26,5%	ns	ns	ns	+25,9%	(7,5%)	(7,5%)	ns	ns	(64,5%)	ns	(64,5%)	+65,8%	(9,8%)
Impôts	+24,7%	+61,7%	(12,6%)	+88,2%	x 2,4	x 2,5	+52,4%	x 9,5	+85,2%	(36,9%)	(42,8%)	(22,0%)	(21,5%)	+63,4%	+57,0%	+64,5%	+61,2%	+31,2%
<b>Résultat net</b>	<b>+15,3%</b>	<b>+30,9%</b>	<b>(8,5%)</b>	<b>+70,4%</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>x 3,2</b>	<b>(20,5%)</b>	<b>(24,2%)</b>	<b>(1,9%)</b>	<b>(14,8%)</b>	<b>+61,1%</b>	<b>+51,4%</b>	<b>+62,6%</b>	<b>+33,3%</b>	<b>+52,3%</b>
Intérêts minoritaires	(5,6%)	(0,0%)	(9,0%)	+75,8%	x 4,8	ns	ns	ns	x 2,9	(9,0%)	(9,3%)	+19,4%	(5,1%)	+45,3%	+38,6%	+47,2%	x 2,2	+19,7%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>+19,7%</b>	<b>+32,5%</b>	<b>(8,3%)</b>	<b>+69,7%</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>x 3,4</b>	<b>(22,3%)</b>	<b>(27,0%)</b>	<b>(2,1%)</b>	<b>(15,2%)</b>	<b>+67,0%</b>	<b>+61,5%</b>	<b>+67,7%</b>	<b>+36,2%</b>	<b>+61,1%</b>

(1) Présentation des principaux agrégats du compte de résultat sous-jacent ; éléments spécifiques détaillés en annexe page 40 et 41

(2) Présentation des principaux agrégats du compte de résultat sous-jacent ; éléments spécifiques détaillés en annexe page 40 et 41

## ANNEXES

## Éléments spécifiques T1-23: -23 m€ en RNPG

## Principaux éléments :

- **PNB** : -32 m€ chez CACIB au titre des **éléments spécifiques récurrents**<sup>(1)</sup> soit -23 m€ en RNPG
  - -8 m€ au titre de la DVA (GC) en PNB ; -6m€ en RNPG
  - -24 m€ au titre des couvertures de portefeuilles de prêts (GC) en PNB ; -17m€ en RNPG

## Éléments spécifiques T1-22: -204 m€ en RNPG

## Principaux éléments :

- **PNB** : +9 m€ au titre des **éléments spécifiques récurrents**<sup>(2)</sup> soit +7 m€ en RNPG
  - -31 m€ au titre de la DVA (GC) en PNB ; -22m€ en RNPG
  - +16 m€ au titre des couvertures de portefeuilles de prêts (GC) en PNB ; +12 m€ en RNPG
  - +6m€ pour LCL et +18m€ pour AHM en PNB au titre de l'épargne logement ; 17m€ en RNPG
- **Charges** : -18 m€ au titre des **coûts d'intégration** de Lyxor en GEA et Creval en BPI soit -9 m€ en RNPG
- **Coût du risque** : -195m€ en cout du risque et RNPG au titre de la provision Ukraine en autres autre BPI BPI
- **Activités arrêtés et minoritaires** : -4m€ en brut et -7m€ après minoritaires avec la cession Crédit du Maroc en autres BPI

(1) Opérations de couverture du portefeuille de prêts de CACIB, DVA, partie spread émetteur de la FVA et secured lending

(2) Opérations de couverture du portefeuille de prêts de CACIB, DVA partie spread émetteur de la FVA et secured lending; provisions épargne logement LCL et AHM

## ANNEXES

## Indicateurs alternatifs de performance – éléments spécifiques T1-23 et 22

En m€	T1-23		T1-22	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	(8)	(6)	(31)	(22)
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	(24)	(17)	17	12
Provisions Epargne logement (LCL)	-	-	6	4
Provisions Epargne logement (AHM)	-	-	18	13
<b>Total impact en PNB</b>	<b>(32)</b>	<b>(23)</b>	<b>10</b>	<b>7</b>
Coûts d'intégration Creval (BPI)	-	-	(8)	(4)
Coûts d'intégration Lyxor (GEA)	-	-	(10)	(5)
<b>Total impact en Charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(18)</b>	<b>(9)</b>
Provision pour risque fonds propres Ukraine (BPI)	-	-	(195)	(195)
<b>Total impact coût du risque de crédit</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(195)</b>	<b>(195)</b>
Déclassement d'actifs en cours de cession (BPI)	-	-	(4)	(7)
<b>Total impact en Activités en cours de cession</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4)</b>	<b>(7)</b>
<b>Impact total des retraitements</b>	<b>(32)</b>	<b>(23)</b>	<b>(207)</b>	<b>(204)</b>
<i>Gestion de l'épargne et Assurances</i>	-	-	(10)	(5)
<i>Banque de proximité-France</i>	-	-	6	4
<i>Banque de proximité-International</i>	-	-	(207)	(206)
<i>Services financiers spécialisés</i>	-	-	-	-
<i>Grandes Clientèles</i>	(32)	(23)	(14)	(10)
<i>Activités hors métiers</i>	-	-	18	13

**-23 m€**  
Impact net des éléments  
spécifiques en RNPG au T1-23

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent – T1-23

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>6 121</b>	<b>(32)</b>	<b>6 153</b>	<b>5 584</b>	<b>10</b>	<b>5 575</b>	<b>+9,6%</b>	<b>+10,4%</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(3 328)	-	(3 328)	(3 133)	(18)	(3 114)	+6,2%	+6,9%
FRU	(513)	-	(513)	(636)	-	(636)	(19,4%)	(19,4%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 280</b>	<b>(32)</b>	<b>2 312</b>	<b>1 815</b>	<b>(9)</b>	<b>1 824</b>	<b>+25,6%</b>	<b>+26,8%</b>
Coût du risque de crédit	(374)	-	(374)	(740)	(195)	(545)	(49,5%)	(31,4%)
Sociétés mises en équivalence	86	-	86	95	-	95	(9,8%)	(9,8%)
Gains ou pertes sur autres actifs	4	-	4	10	-	10	(61,0%)	(61,0%)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 996</b>	<b>(32)</b>	<b>2 028</b>	<b>1 180</b>	<b>(204)</b>	<b>1 383</b>	<b>+69,2%</b>	<b>+46,6%</b>
Impôt	(521)	8	(530)	(401)	3	(404)	+30,1%	+31,2%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	2	-	2	1	(4)	5	ns	ns
<b>Résultat net</b>	<b>1 476</b>	<b>(24)</b>	<b>1 500</b>	<b>780</b>	<b>(205)</b>	<b>985</b>	<b>+89,2%</b>	<b>+52,3%</b>
Intérêts minoritaires	(250)	1	(251)	(209)	0	(209)	+19,6%	+19,7%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 226</b>	<b>(23)</b>	<b>1 249</b>	<b>571</b>	<b>(204)</b>	<b>776</b>	<b>x 2,1</b>	<b>+61,1%</b>
<b>Bénéfice par action (€)</b>	<b>0,36</b>	<b>(0,01)</b>	<b>0,37</b>	<b>0,15</b>	<b>(0,07)</b>	<b>0,22</b>	<b>x 2,4</b>	<b>+69,6%</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>54,4%</b>		<b>54,1%</b>	<b>56,1%</b>		<b>55,9%</b>	<b>-1,7 pp</b>	<b>-1,8 pp</b>

1 249 m€

RNPG sous-jacent au T1-23

0,37€

Bénéfice sous-jacent par action au T1-23

# ANNEXES

## Indicateurs alternatifs de performance – éléments spécifiques T1-23

En m€	T1-23		T1-22	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	(8)	(6)	(31)	(23)
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	(24)	(18)	17	12
Provisions Epargne logement (LCL)	-	-	6	4
Provisions Epargne logement (AHM)	-	-	18	13
Provisions Epargne logement (CR)	-	-	70	52
<b>Total impact en PNB</b>	<b>(32)</b>	<b>(24)</b>	<b>79</b>	<b>59</b>
Coûts d'intégration Creval (BPI)	-	-	(8)	(5)
Coûts d'intégration Lyxor (GEA)	-	-	(10)	(5)
<b>Total impact en Charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(18)</b>	<b>(10)</b>
Provision pour risque fonds propres Ukraine (BPI)	-	-	(195)	(195)
<b>Total impact coût du risque de crédit</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(195)</b>	<b>(195)</b>
Déclassement d'actifs en cours de cession (BPI)	-	-	(4)	(7)
<b>Total impact en Activités en cours de cession</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4)</b>	<b>(7)</b>
<b>Impact total des retraitements</b>	<b>(32)</b>	<b>(24)</b>	<b>(138)</b>	<b>(153)</b>
Gestion de l'épargne et Assurances	-	-	(10)	(5)
Banque de proximité-France	-	-	76	56
Banque de proximité-International	-	-	(207)	(207)
Services financiers spécialisés	-	-	-	-
Grandes Clientèles	(32)	(24)	(14)	(10)
Activités hors métiers	-	-	18	13

**-24 m€**  
Impact net des éléments  
spécifiques en RNPG au T1-23

# ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent – T1-23

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>8 927</b>	<b>(32)</b>	<b>8 959</b>	<b>8 882</b>	<b>79</b>	<b>8 802</b>	+0,5%	+1,8%
Charges d'exploitation hors FRU	(5 284)	-	(5 284)	(5 082)	(18)	(5 064)	+4,0%	+4,3%
FRU	(626)	-	(626)	(794)	-	(794)	(21,2%)	(21,2%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 018</b>	<b>(32)</b>	<b>3 049</b>	<b>3 005</b>	<b>61</b>	<b>2 944</b>	<b>+0,4%</b>	<b>+3,6%</b>
Coût du risque de crédit	(548)	-	(548)	(888)	(195)	(693)	(38,3%)	(21,0%)
Sociétés mises en équivalence	108	-	108	108	-	108	(0,3%)	(0,3%)
Gains ou pertes sur autres actifs	4	-	4	13	-	13	(68,8%)	(68,8%)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 581</b>	<b>(32)</b>	<b>2 613</b>	<b>2 238</b>	<b>(134)</b>	<b>2 372</b>	<b>+15,4%</b>	<b>+10,2%</b>
Impôt	(711)	8	(719)	(703)	(15)	(688)	+1,1%	+4,5%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	2	-	2	1	(4)	5	+29,1%	(64,2%)
<b>Résultat net</b>	<b>1 872</b>	<b>(24)</b>	<b>1 896</b>	<b>1 536</b>	<b>(153)</b>	<b>1 689</b>	<b>+21,9%</b>	<b>+12,3%</b>
Intérêts minoritaires	(204)	-	(204)	(186)	(0)	(185)	+9,5%	+9,8%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 669</b>	<b>(24)</b>	<b>1 692</b>	<b>1 350</b>	<b>(153)</b>	<b>1 504</b>	<b>+23,6%</b>	<b>+12,6%</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>59,2%</b>		<b>59,0%</b>	<b>57,2%</b>		<b>57,5%</b>	<b>+2,0 pp</b>	<b>+1,4 pp</b>
<b>Résultat net part du Groupe hors FRU</b>	<b>2 246</b>	<b>(24)</b>	<b>2 270</b>	<b>2 088</b>	<b>(153)</b>	<b>2 241</b>	<b>+7,6%</b>	<b>+1,3%</b>

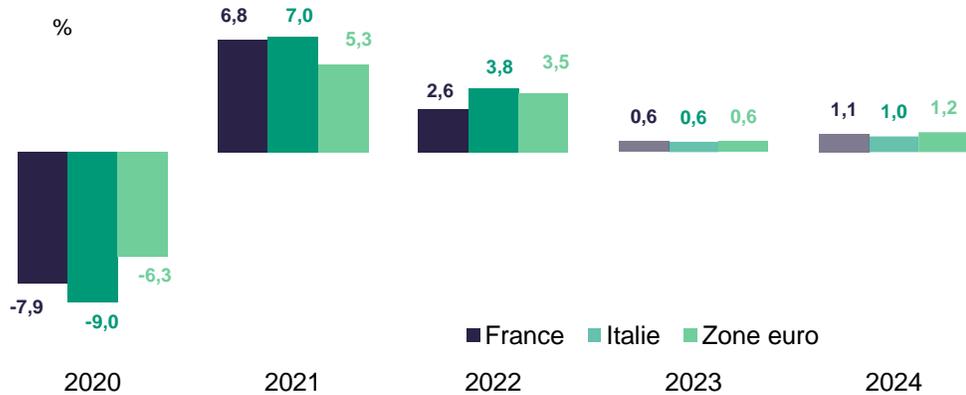
**1 692 m€**

RNPG sous-jacent au T1-23

# ANNEXES

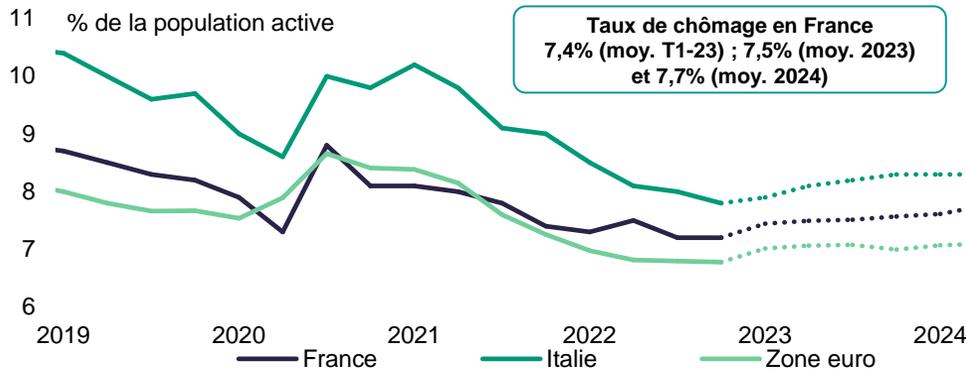
## Persistance de l'inflation en 2024 dans la zone euro

### France, Italie, Zone euro – Croissance du PIB



Source : Eurostat, Crédit Agricole SA / ECO. Prévisions au 13 avril 2023

### France, Italie, Zone euro – Taux de chômage



Source : Eurostat, Crédit Agricole S.A. / ECO. Prévisions au 13 avril 2023

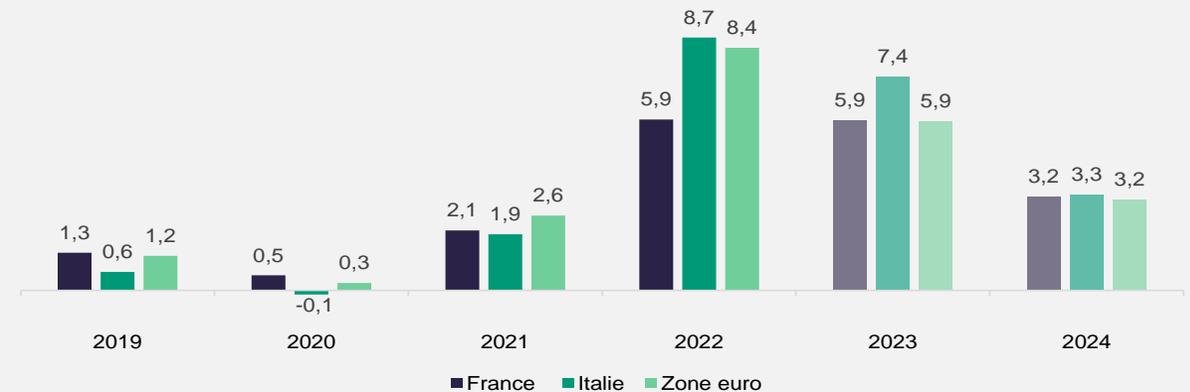
Pour le provisionnement des encours sains, utilisation de scénarios alternatifs complémentaires au scenario central :

- Un scénario favorable : PIB France +1,2% 2023 et +2,1% 2024
- Un scénario défavorable : PIB France -1,6% 2023 et +2,0% 2024

Sur la France, rappel prévisions institutionnelles (PIB France) :

- FMI (avril 2023) : +0,7% en 2023, +1,3% en 2024
- Commission européenne (février 2023) : +0,6% en 2023, +1,4% en 2024
- Banque de France (mars 2023) : +0,6% en 2023, +1,2% en 2024
- OCDE (mars 2023) : +0,7% en 2023, +1,3% en 2024

### France, Italie, Zone euro - Inflation annuelle moyenne (%)



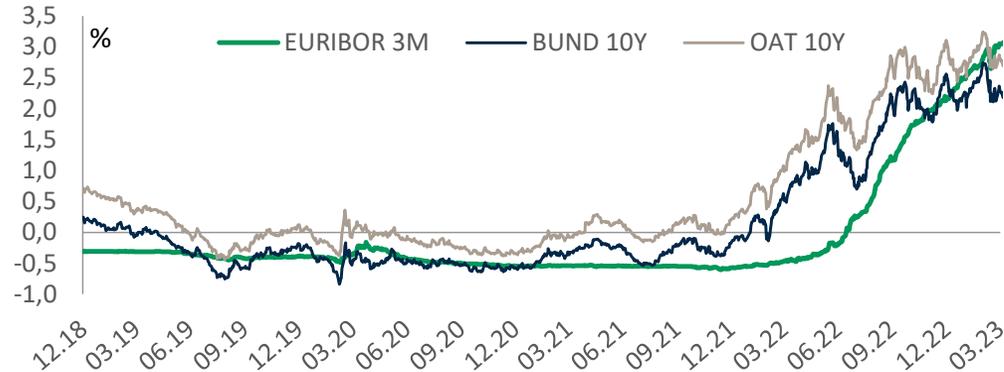
Source : Eurostat, CACIB/ ECO. Prévisions au 13 avril 2023.

85/216

# ANNEXES

## Hausse des marchés actions, poursuite du resserrement monétaire

### Taux d'intérêt en euro (%)



### Indices actions (base 100 = 31/12/2018)



Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

### Actions (EuroStoxx 50)

→ +13,7% au T1 (moyenne : +11,9% T1/T4 mais +3,5% T1/T1)

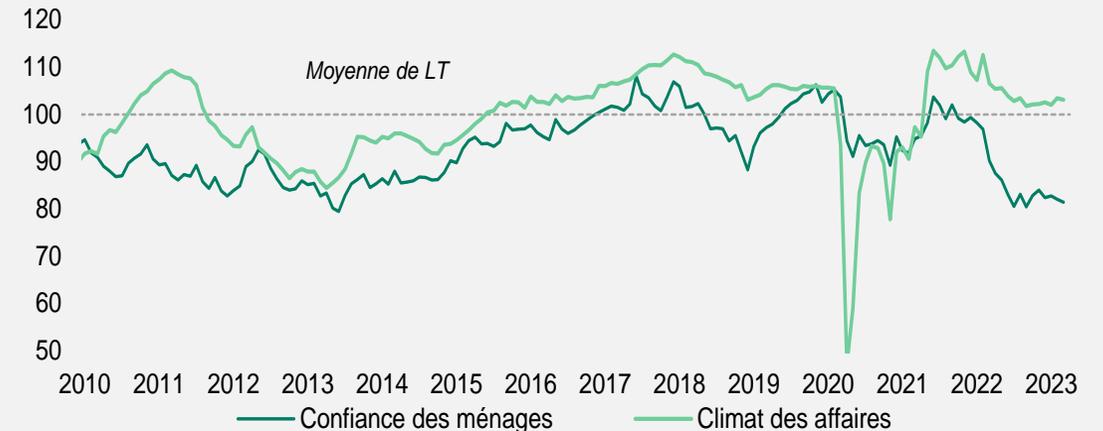
### Taux

- OAT 10 ans en baisse au 31 mars 2023 (-29pb / 31 décembre 2022) et en hausse de +183 pb au 31 mars 2023 / 31 mars 2022
- Moyenne OAT 10 ans en hausse T1 2023 / T4 2022 (+16pb) Spread au 31/03 : OAT / Bund 52 pb (- 2 pb / 31 déc), BTP / Bund : 182,5 pb (- 30 pb /31 dec)

### Change

→ Hausse EUR vs USD : +1,3% 31 mars 2023 /31 décembre 2022 (-2,0% 31 mars 2023 /31 mars 2022)

### France – Opinion des ménages et des chefs d'entreprises



Source : Insee, Prévisions au 13 avril 2023.

86/216

## ANNEXES

## Poursuite de la baisse des expositions résiduelles sur la Russie

Engagements de Crédit Agricole S.A. sur la Russie (bilan et hors bilan)

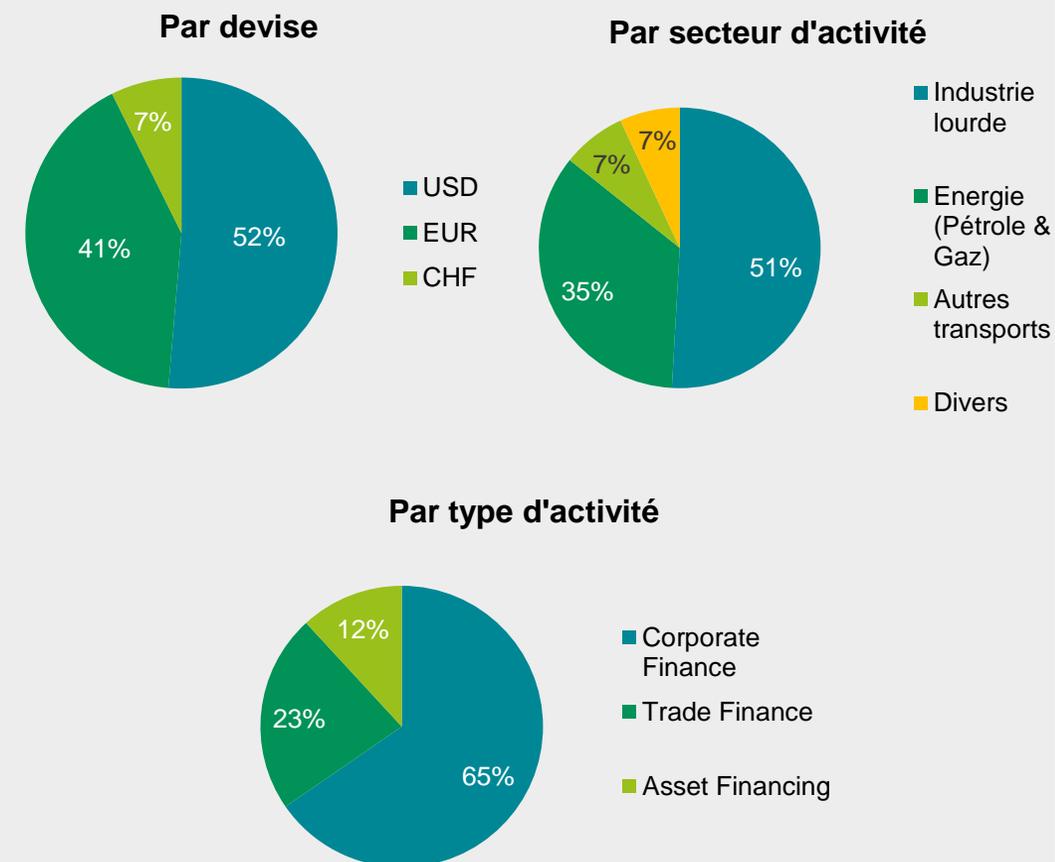
en md€	28/02/2022	30/09/2022	31/12/2022	31/03/2023	Δ 31/03/2023 - 28/02/2022	Δ 31/03/2023 - 31/12/2022
<b>Total Onshore</b>	<b>0,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,0</b>
<b>Total Offshore</b>	<b>4,6</b>	<b>3,2</b>	<b>2,9</b>	<b>2,7</b>	<b>-2,0</b>	<b>-0,2</b>
Exposition bilan	3,1	3,0	2,7	2,6	-0,5	-0,1
Expositions Hors Bilan	1,5	0,2	0,2	0,1	-1,5	-0,1
<b>Risque de variation (MtM)</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,0</b>

Baisse de l'exposition totale sur la Russie de eq. -0,2 Md€ vs. 31/12

Depuis le début de la guerre, l'exposition s'est réduite de eq. -2,7 Mds€

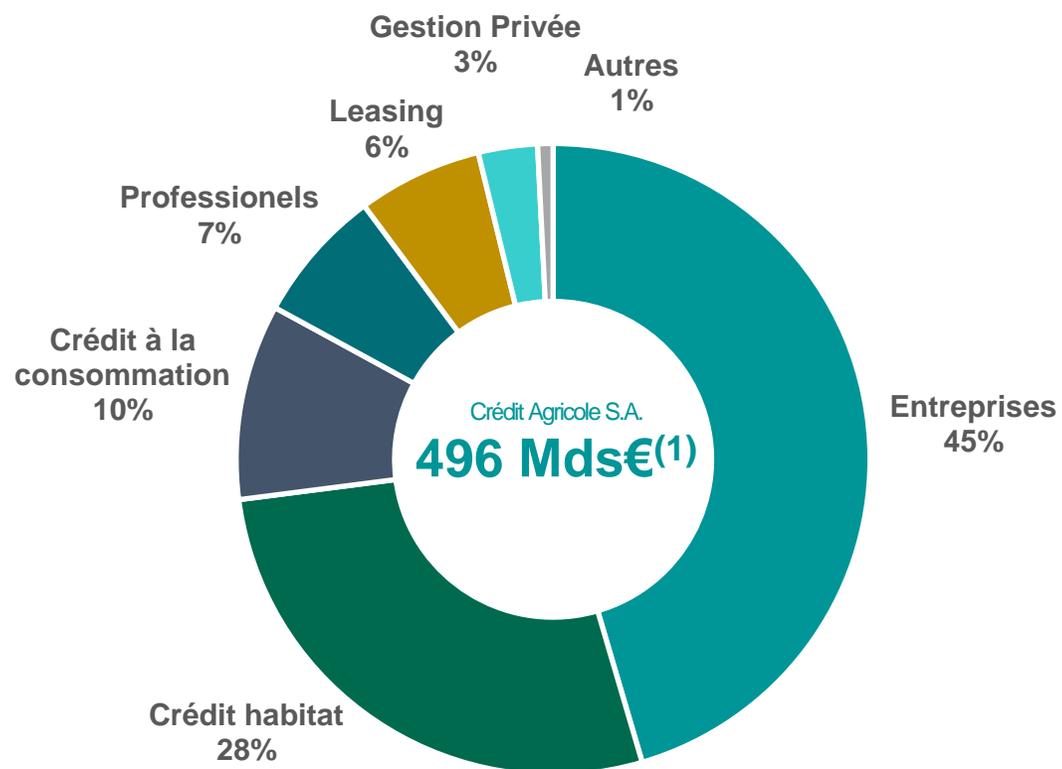
- Expositions on-shore : stable par rapport au 31/12
- Baisse continue des expositions off-shore de eq. - 0,2 Md€ vs. 31/12
  - ≈45% d'échéances inférieures à 1 an
- Stock de provisions au 31/03/2023 : 568 m€
- Poursuite de la baisse des expositions sur le mois d'avril (-0,3 Md€)

Décomposition des expositions off-shore inscrites au bilan – 31/03/2023



## ANNEXES

## Portefeuille de prêts diversifié, plutôt orienté entreprises et crédits habitat

Encours bruts des prêts à la clientèle<sup>(1)</sup> au sein de Crédit Agricole S.A. (31/03/2023)**Crédit entreprises<sup>(1)</sup>**  
226 Mds€

- Dont 162 Mds€ CACIB, 31 Mds€ LCL, 23 Mds€ BPI, 9 Mds€ CACEIS

**Crédit habitat**  
136 Mds€

- Dont 102 Mds€ LCL: en très grande majorité, crédits à taux fixe, amortissables, cautionnés ou garantis par une sûreté hypothécaire
- Dont 34 Mds€ au sein des BPI

**Crédit à la consommation**  
50 Mds€

- Dont 41 Mds€ CACF (y compris Agos) et 9 Mds€ réseaux de distribution CASA, hors entités non consolidées (JV automobiles)

**Crédit aux professionnels**  
34 Mds€

- Dont 24 Mds€ LCL et 10 Mds€ au sein des BPI

<sup>(1)</sup> Encours bruts de prêts à la clientèle hors établissements de crédit  
Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

## ANNEXES

Exposition GCA et CASA à l'immobilier corporate<sup>(1)</sup> limitée et de qualitéExposition limitée aux activités immobilières Corporate <sup>(2)</sup> à fin 2022

## Immobilier corporate: 4,5% des engagements commerciaux (bilan et hors bilan) GCA fin 2022

- GCA: exposition de 79,4 mds€ sur 1 781 Mds€ d'expositions totales, soit 4,5%
- Crédit Agricole SA: exposition de 35,0 Mds€ sur 1 111 Mds€ d'expositions totales, soit 3,1%

Professionnels de l'immobilier <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup> : 3,3% des engagements commerciaux GCA (2,9% Crédit Agricole SA)

- Exposition de 57,9 Mds€ pour GCA (32,2 Mds€ pour Crédit Agricole SA) dont ~24 Mds€ sur l'immobilier les bureaux et les locaux commerciaux et ~15 Mds€ sur l'immobilier résidentiel (respectivement ~17 Mds€ et ~5 Mds€ pour Crédit Agricole SA)
- Dont 25,6 Mds€ Caisses régionales, 22,9 Mds€ portés par CACIB, 5,3 Mds€ LCL et 2,2 Mds€ CA Italia

CAA: 9% du portefeuille d'investissements des fonds euros en immobilier <sup>(3)</sup>

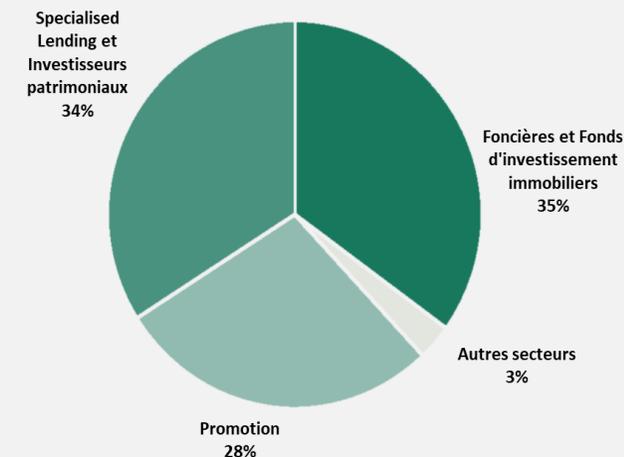
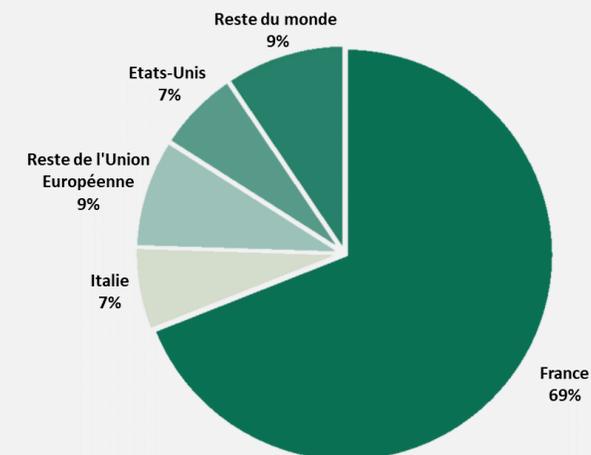
## Professionnels de l'immobilier (PIM) : qualité des actifs satisfaisante et risques maîtrisés à fin 2022

LTV (*loan to value*) : 79% des expositions GCA avec un LTV<60% <sup>(4)</sup>

72% des expositions PIM GCA sont **Investment Grade** <sup>(5)</sup>

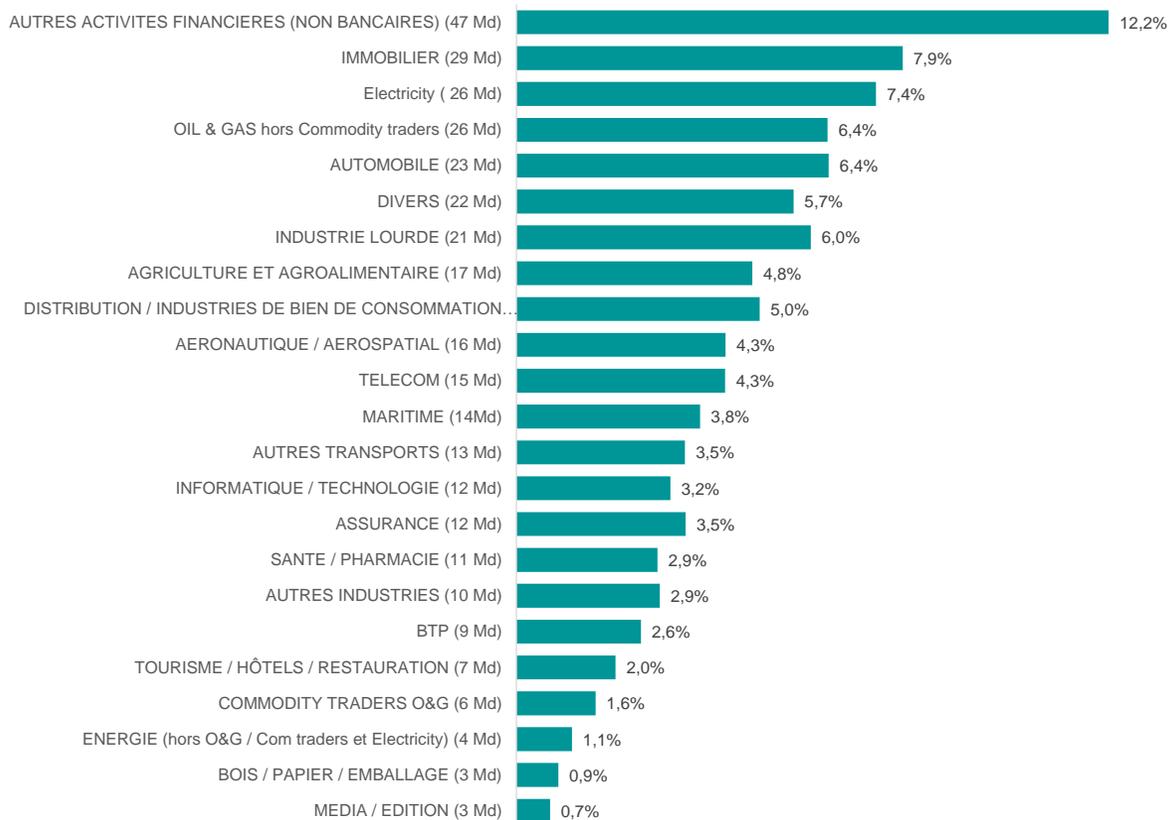
Taux de défaut PIM GCA de 2,7% <sup>(6)</sup>; taux de couverture S3 de 53%.

- (1) 93% de l'exposition aux professionnels de l'immobilier de GCA est comprise dans l'immobilier corporate (le reste des activités immobilières correspond aux financements immobiliers apportés aux clients corporates), et 7% dans les expositions à d'autres secteurs dont Tourisme / Hôtels / Restauration. Quote-part de 88% et 12% pour CASA
- (2) Périmètre des professionnels de l'immobilier : Promoteurs immobiliers, Foncières cotées ou non, Fonds d'investissement spécialisés en immobilier, Investisseurs patrimoniaux, Filiales immobilières d'institutions financières (Assurances, Banques, etc.).
- (3) Hors unité de compte, en valeur de marché, soit environ 26 milliards d'euros. Portefeuille en plus-value latente.
- (4) 81% des expositions CASA avec un LTV<60% ; LTV calculée sur 64% des expositions aux professionnels de l'immobilier pour GCA et 69% des expositions sur CASA,
- (5) Part des expositions IG de Crédit Agricole SA de 84%; Equivalent notation interne;
- (6) Taux de défaut de 4,1% pour PIM Crédit Agricole SA; Taux de défaut calculé avec en dénominateur les expositions bilan et hors bilan. Recalculé sur les expositions bilan, taux de défaut d'environ 4% sur le portefeuille PIM Groupe Crédit Agricole.
- (7) Pour Crédit Agricole SA : France (47%); Italie (11%); Reste de l'union Européenne (14%); Etats-Unis (11%); reste du monde (17%)
- (8) Pour Crédit Agricole SA : France (69%); Italie (7%); Reste de l'union Européenne (9%); Etats-Unis (7%); reste du monde (9%)

Expositions (bilan et hors bilan) / type de client (données PIM<sup>(2)</sup> GCA fin 2022) <sup>(7)</sup>Expositions (bilan et hors bilan) / zone géographique (données PIM<sup>(2)</sup> GCA fin 2022) <sup>(8)</sup>

## ANNEXES

## Un portefeuille Corporate équilibré

Crédit Agricole SA : 359 Mds€ d'EAD <sup>(1)</sup> Corporate au 31/03/2023

- 73% des expositions Corporate notées Investment Grade <sup>(2)</sup>
- Expositions aux PME de 25,7 Mds€ au 31/03/2023
- Expositions LBO<sup>(3)</sup> de 4,3 Mds€ au 31/03/2023

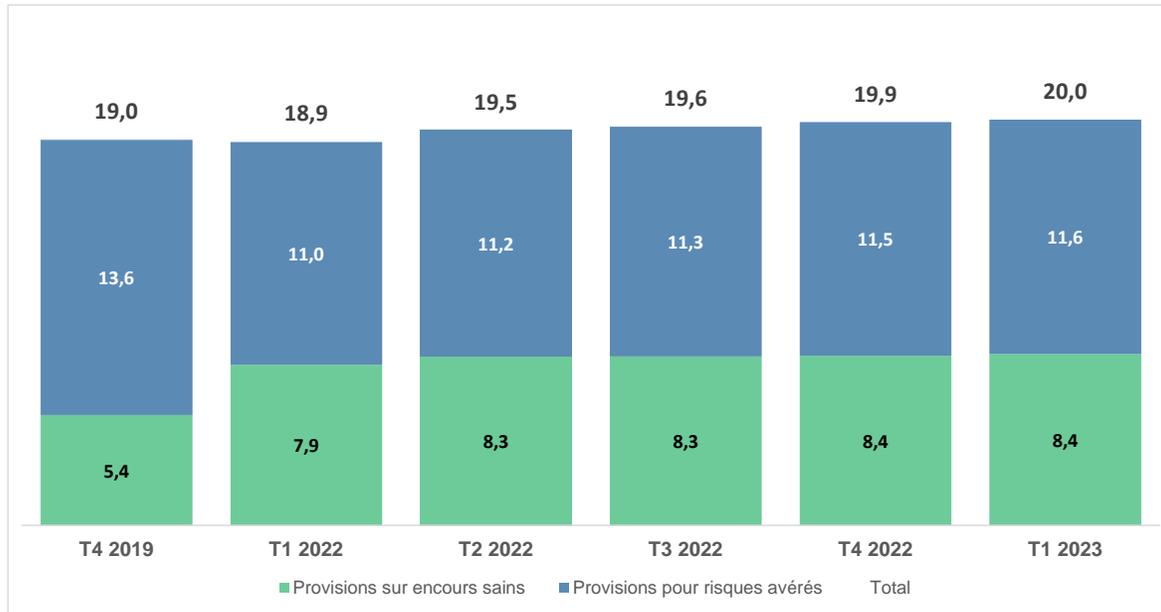
(1) L'EAD (exposition en cas de défaut) est une définition réglementaire utilisée dans le Pilier 3. Elle correspond à l'exposition en cas de défaut après prise en compte des facteurs d'atténuation du risque. Elle comprend les exposition à l'actif du bilan et une partie des engagements hors bilan après application du crédit conversion factor .

(2) Equivalent notation interne (3) Périmètre CACIB uniquement

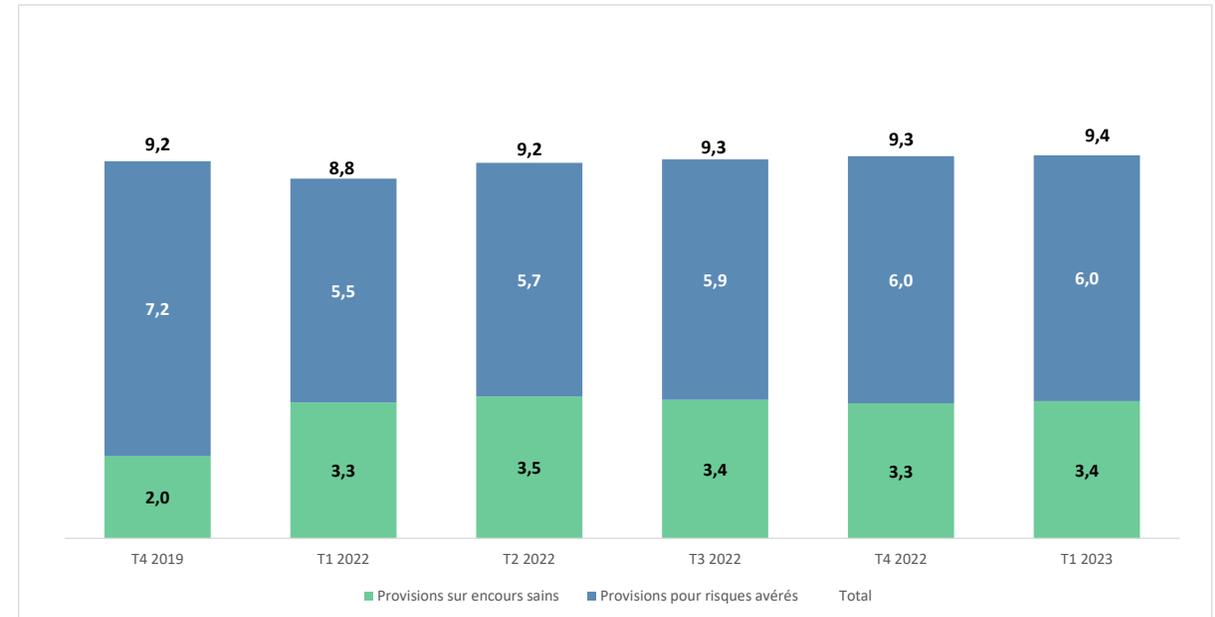
# ANNEXES

## Stock de provisions GCA et CASA élevé

Groupe Crédit Agricole – Stock de provision en Mds€



Crédit Agricole SA – Stock de provision en Mds€



### Part des provisions sur encours sains élevée :

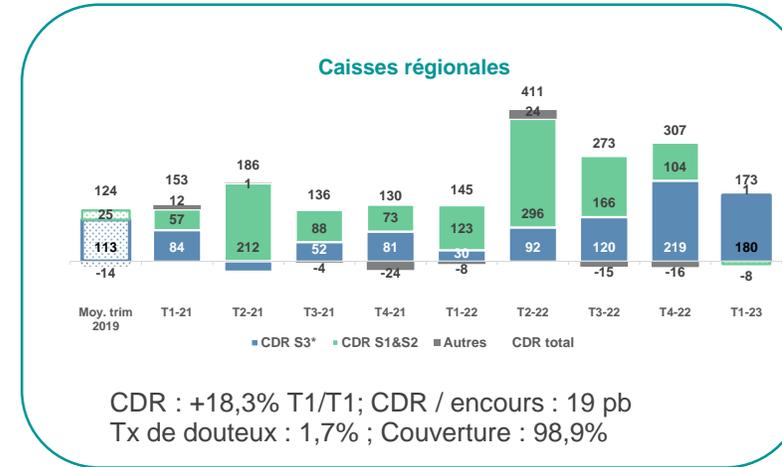
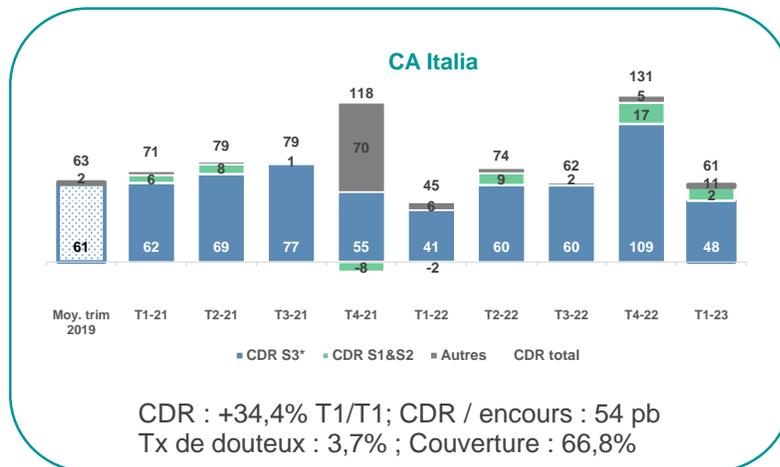
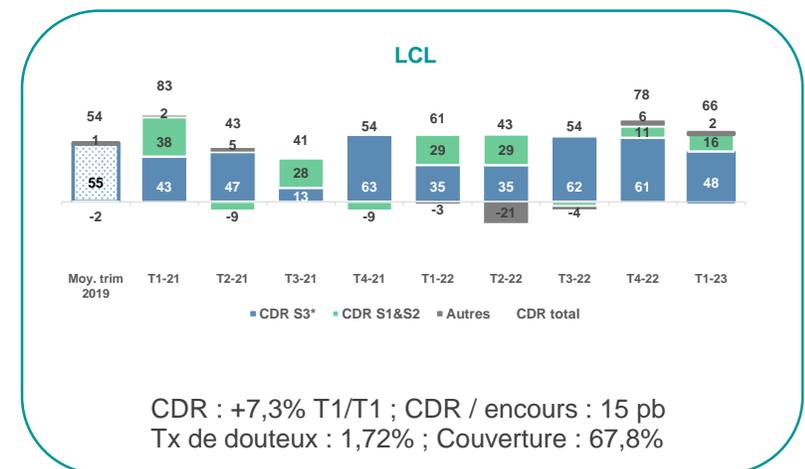
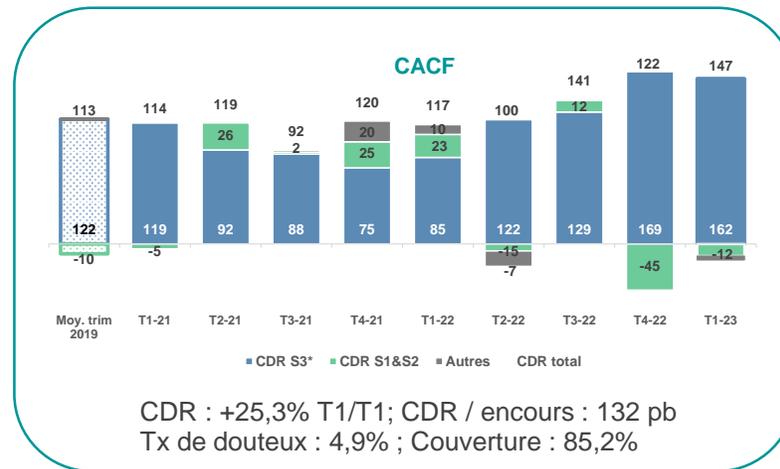
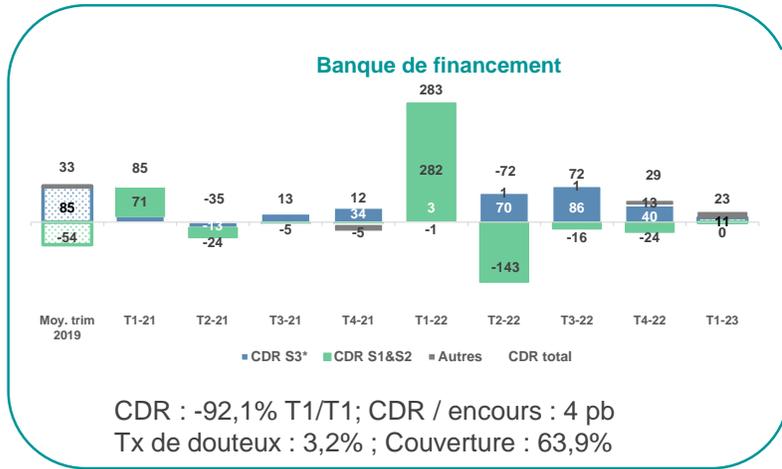
- **CASA : +1,4 Mds€ provisions sur encours sains T1-2023/T4-2019** (à 36% du stock de provisions totales, vs 22% fin 2019)
- **GCA : +3,0 Mds€ provisions sur encours sains T1-2023/T4-2019** (à 42% du stock de provisions totales<sup>(2)</sup> vs 29% fin 2019)

(1) Stock de provisions, y compris provisions collectives. Les taux de couverture sont calculés sur les prêts et créances à la clientèle en défaut.  
 (2) 48% liés au provisionnement des encours sains pour les Caisses régionales (vs 35% à fin 2019, soit +1,7 md€)

# ANNEXES

## Taux de couverture élevés, et taux de douteux maîtrisés dans tous les métiers

Coût du risque (CDR) sous-jacent de crédit par *stage* et par métier (en m€) – Coût du risque sur encours (en points de base sur 4 trimestres glissants\*)

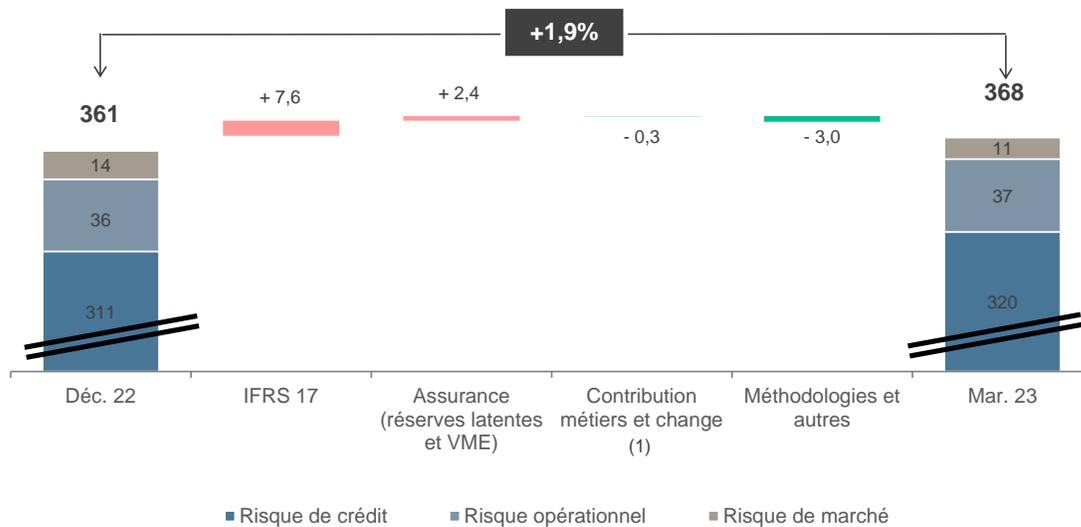


(\*) Coût du risque sur encours (en points de base sur 4 trimestres glissants) : 115 pb pour la Banque de financement, 145 pb pour CACF, 16 pb pour LCL, 41 pb pour CA Italia et 11 pb pour les CR. Les taux de couverture sont calculés sur les prêts et créances à la clientèle en défaut.

# ANNEXES

## RWA

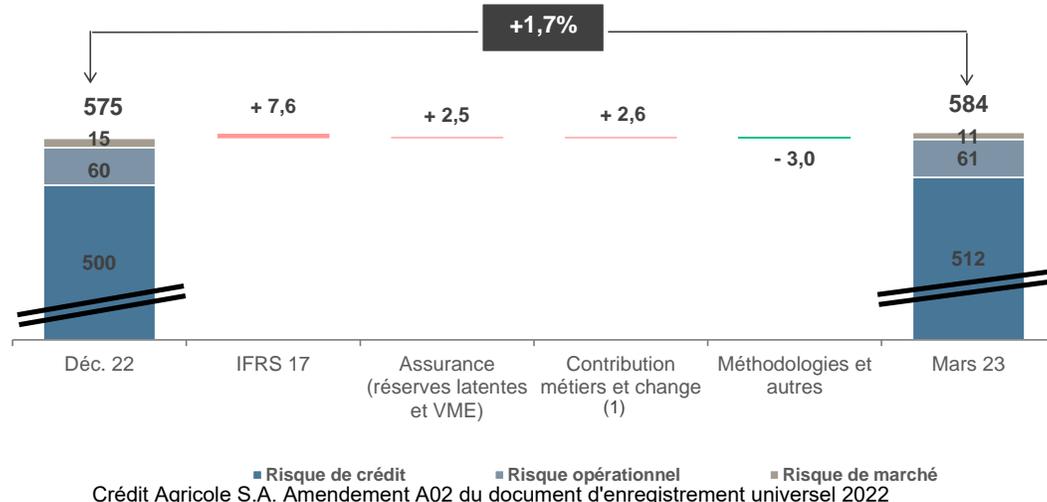
### Crédit Agricole S.A.



**Crédit Agricole S.A. : +6,8 Mds€ de RWAs** en lien avec la progression de la VME de l'Assurance : +10,0 Mds€ dont 7,6 Mds€ d'entrée en vigueur d'IFRS 17 et 2,4 Mds€ d'évolution organique et OCI

**Contribution des métiers hors VME de l'assurance (y.c effet change favorable):** -0,3 Mds€, l'évolution organique des métiers étant notamment compensée par une baisse des RWAs marché sur la Grande Clientèle

### Groupe Crédit Agricole



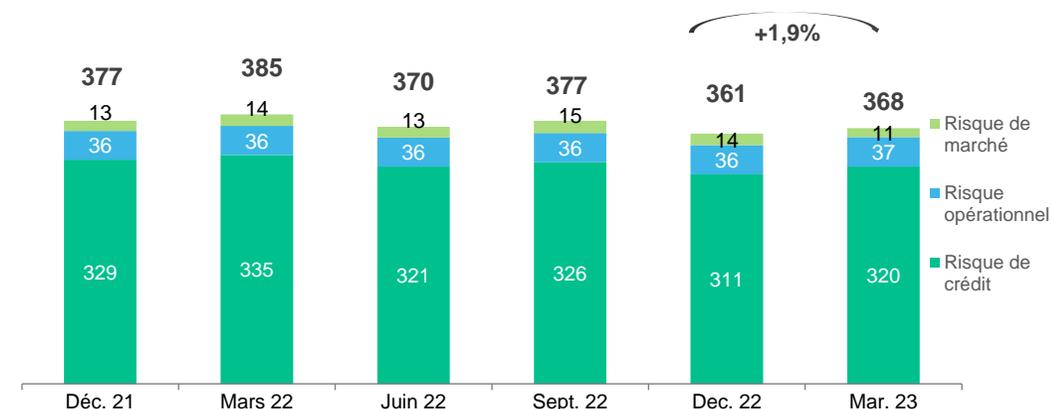
**Groupe Crédit Agricole : +9,7 Mds€ de RWAs** en lien avec la progression de la VME de l'Assurance.

(1) Hors Assurance

## ANNEXES

## RWA et capital alloué par pôle métier

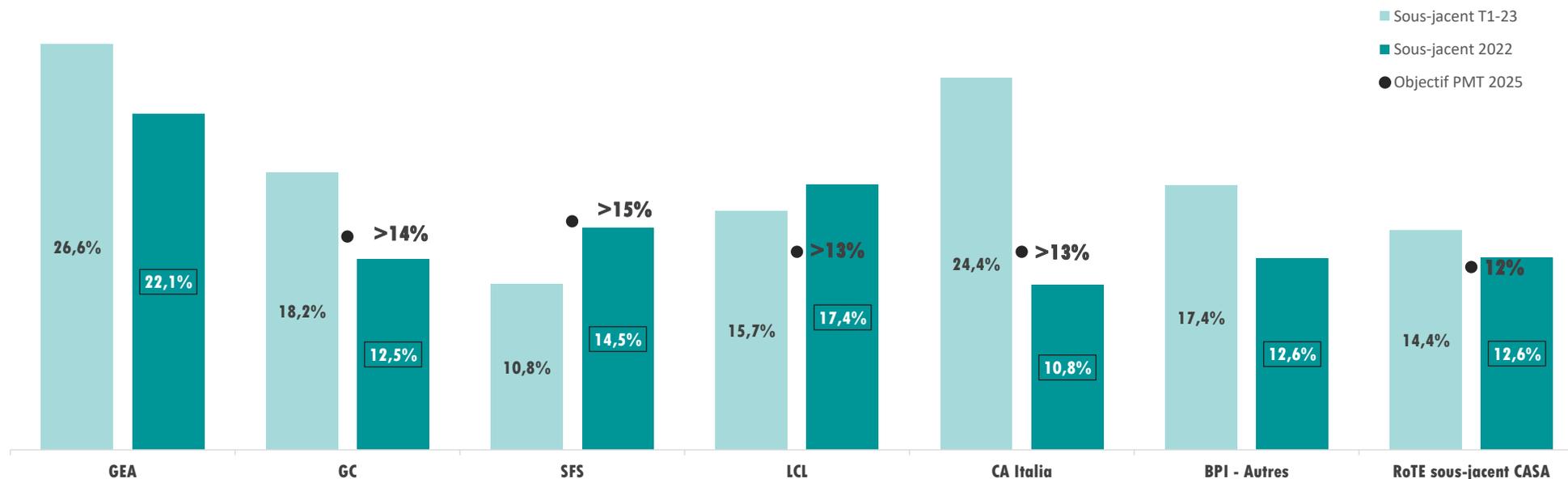
En Mds€	Emplois pondérés			Capital		
	Mars 2023	Déc. 2022	Mars 2022	Mars 2023	Déc. 2022	Mars 2022
<b>Gestion de l'épargne et Assurances</b>	<b>47,9</b>	<b>36,7</b>	<b>59,2</b>	<b>12,0</b>	<b>12,4</b>	<b>11,7</b>
- Assurances* **	29,5	19,5	41,7	10,3	10,7	10,0
- Gestion d'actifs	12,8	12,4	12,8	1,2	1,2	1,2
- Gestion de fortune	5,6	4,7	4,7	0,5	0,4	0,4
<b>Banque de proximité en France (LCL)</b>	<b>51,7</b>	<b>52,1</b>	<b>51,2</b>	<b>4,9</b>	<b>5,0</b>	<b>4,9</b>
<b>Banque de proximité à l'international</b>	<b>46,1</b>	<b>46,2</b>	<b>49,9</b>	<b>4,4</b>	<b>4,4</b>	<b>4,7</b>
<b>Services financiers spécialisés</b>	<b>60,5</b>	<b>58,9</b>	<b>55,3</b>	<b>5,7</b>	<b>5,6</b>	<b>5,3</b>
<b>Grandes clientèles</b>	<b>132,9</b>	<b>139,5</b>	<b>143,5</b>	<b>12,6</b>	<b>13,3</b>	<b>13,6</b>
- Banque de financement	79,5	82,1	86,0	7,6	7,8	8,2
- Banque de marchés et d'investissement	44,0	48,1	47,4	4,2	4,6	4,5
- Services financiers aux institutionnels	9,4	9,3	10,1	0,9	0,9	1,0
<b>Activités hors métiers</b>	<b>28,9</b>	<b>27,9</b>	<b>26,3</b>	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>368,1</b>	<b>361,3</b>	<b>385,4</b>	<b>39,7</b>	<b>40,5</b>	<b>40,2</b>



\* \*\*Méthodologie : 9,5% des RWA de chaque pôle ; Assurances : 80% des exigences de capital au titre de Solvency 2  
Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

## ANNEXES

## Rentabilité dans les métiers

RoNE <sup>(1,2)</sup> sous-jacent T1-2023 annualisé par métiers et objectifs 2025 (%)

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

(1) Cf. pages 40 (Crédit Agricole S.A.) et 41 (Groupe Crédit Agricole) pour plus de détails sur les éléments spécifiques

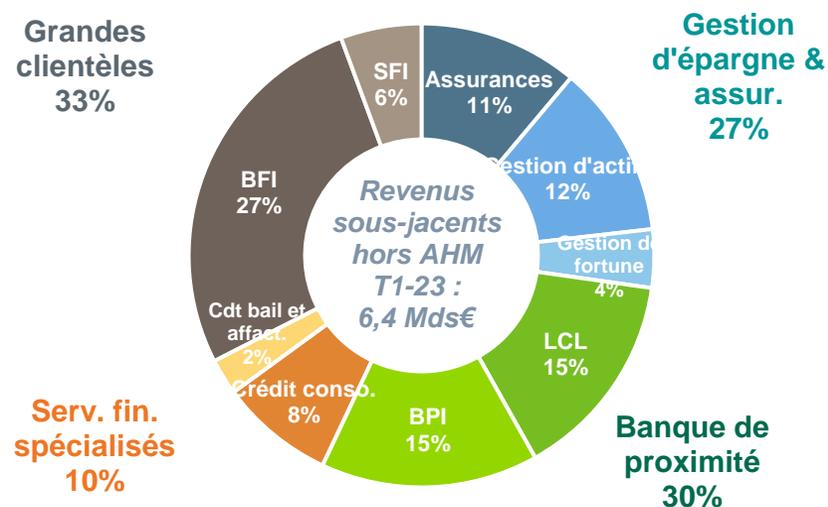
(2) Après déduction des coupons AT1, comptabilisés en capitaux propres - cf. page 59

Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

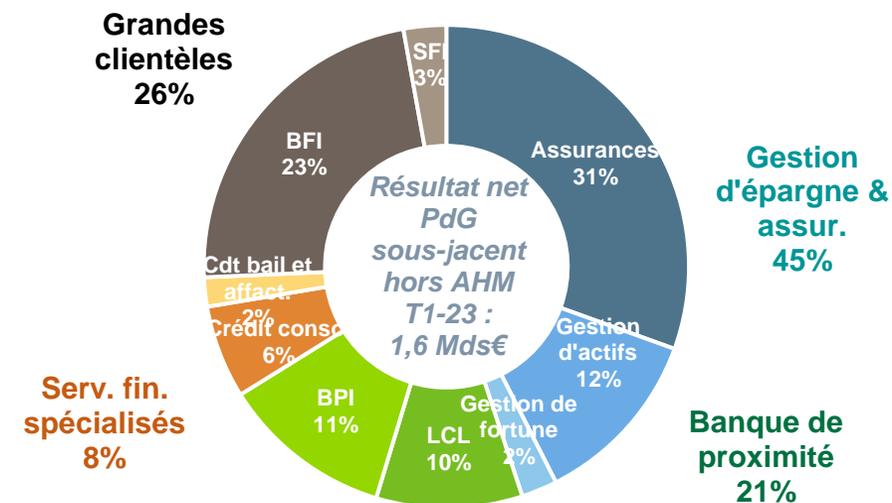
## ANNEXES

## Un modèle économique stable, diversifié et rentable

Revenus 2023 sous-jacent par métier <sup>(1)</sup>  
(hors AHM) (%)



RNPG<sup>(1)</sup> 2023 sous-jacent par métier  
(hors AHM) (%)

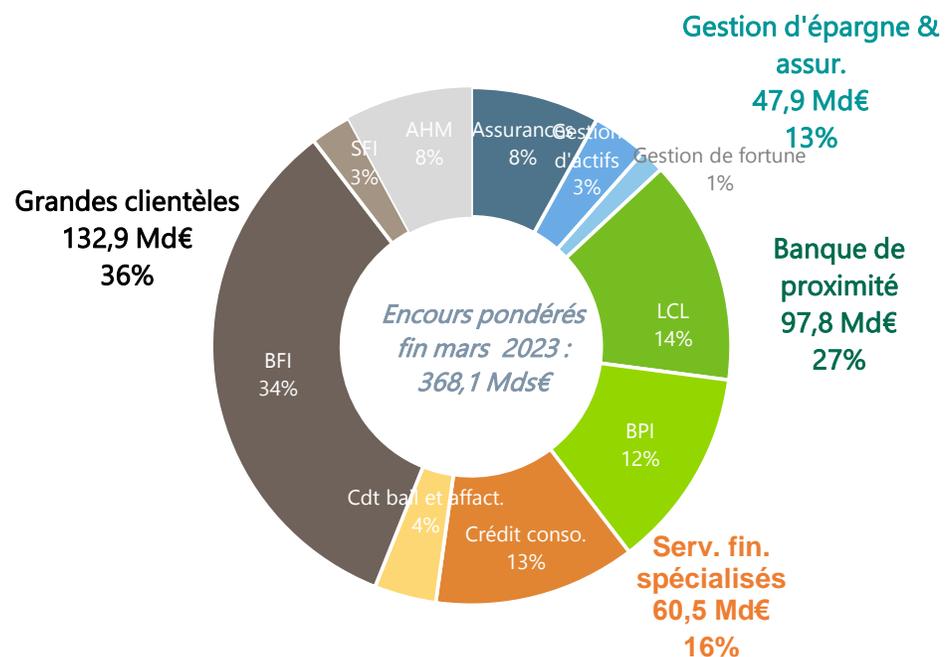


<sup>(1)</sup> Voir slide 41 pour le détail des métiers et des produits

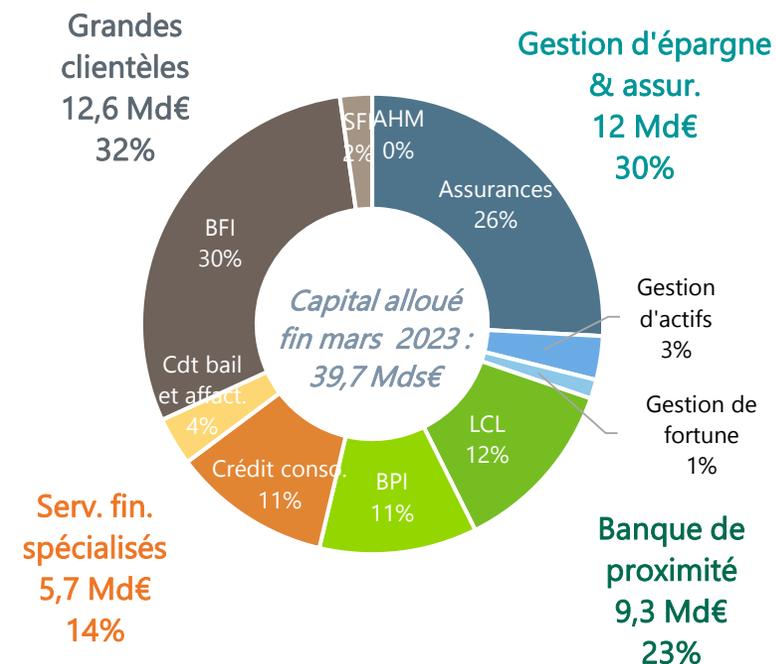
## ANNEXES

## Emplois pondérés et fonds propres alloués par métier

Emplois pondérés par métier au 31/03/2023 (en Mds€ et %)



Capital alloué par métier au 31/03/2023 (en Mds€ et %)



## ANNEXES

## Répartition du capital et nombre d'actions

Répartition du capital	31/03/2023		31/12/2022		31/03/2022	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
SAS Rue La Boétie	1 726 880 218	57,1%	1 726 880 218	56,8%	1 726 880 218	57,1%
Titres d'auto-contrôle	1 933 968 (1)	0,1%	18 994 580	0,6%	2 236 122	0,1%
Employés (FCPE, PEE)	176 749 223	5,8%	181 574 181	6,0%	153 218 179	5,1%
Public	1 120 338 941	37,0%	1 115 111 737	36,7%	1 143 567 831	37,8%
<b>Nombre d'actions (fin de période)</b>	<b>3 025 902 350</b>		<b>3 042 560 716</b>		<b>3 025 902 350</b>	
<b>Nombre d'actions, hors auto-contrôle (fin de période)</b>	<b>3 023 968 382</b>		<b>3 023 566 136</b>		<b>3 023 666 228</b>	
<b>Nombre d'actions, hors auto-contrôle (moyenne)</b>	<b>3 024 284 076</b>		<b>2 989 007 006</b>		<b>3 024 141 236</b>	

(1) Non pris en compte dans l'Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

## ANNEXES

## Données par action

(en m€)		T1-23 IFRS17	T1-22 IFRS4
Résultat net part du Groupe - publié		1 226	552
- Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS		(141)	(122)
RNPG attribuable aux actions ordinaires - publié	[A]	1 085	430
Nombre d'actions moyen, hors titres d'auto-contrôle (m)	[B]	3 024	3 024
<b>Résultat net par action - publié</b>	<b>[A]/[B]</b>	<b>0,36 €</b>	<b>0,14 €</b>

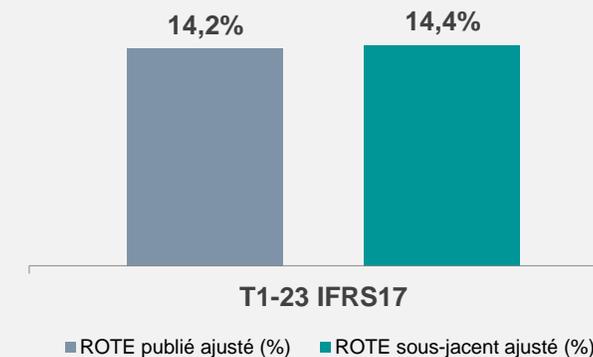
RNPG sous-jacent		1 249	756
RNPG sous-jacent attribuable aux actions ordinaires	[C]	1 108	634
<b>Résultat net par action - sous-jacent</b>	<b>[C]/[B]</b>	<b>0,37 €</b>	<b>0,21 €</b>

(en m€)		31/03/2023 IFRS17
Capitaux propres - part du Groupe		69 138
- Emissions AT1		(7 239)
- Réserves latentes OCI - part du Groupe		1 237
- Projet distribution de dividende sur résultat annuel*		(3 175)
<b>Actif net non réévalué (ANC) attrib. aux actions ord.</b>	<b>[D]</b>	<b>59 962</b>
- Écarts d'acquisition & incorporels** - part du Groupe		(16 960)
<b>ANC tangible non réévalué (ANT) attrib. aux actions ord.</b>	<b>[E]</b>	<b>43 002</b>
Nombre d'actions, hors titres d'auto-contrôle (fin de période, m)	[F]	3 024,0
ANC par action, après déduction du dividende à verser (€)	[D]/[F]	19,8 €
+ Dividende à verser (€)	[H]	1,05 €
ANC par action, avant déduction du dividende (€)		20,9 €
ANT par action, après déduction du dividende à verser (€)	[G]=[E]/[F]	14,2 €
ANT par action, avt déduct. du divid. à verser (€)	[G]+[H]	15,3 €

\* dividende proposé par le Conseil d'administration et en attente de versement

\*\* y compris les écarts d'acquisition dans les participations ne donnant pas le contrôle

(en m€)		T1-23 IFRS17
Résultat net part du Groupe - publié	[K]	1 226
Dépréciation d'immobilisation incorporelle	[L]	0
IFRIC	[M]	-549
RNPG publié annualisé	[N] = (([K]-[L]-[M])*4+[M])	6 553
Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS, annualisés	[O]	-564
Résultat publié ajusté	[P] = [N]+[O]	5 989
AN tangible moyen non réévalué attrib. aux actions ordin. (3)	[J]	42 306
ROTE publié ajusté (%)	= [P] / [J]	14,2%
Résultat net part du Groupe sous-jacent	[Q]	1 249
RNPG sous-jacent annualisé	[R] = (([Q]-[M])*4+[M])	6 645
Résultat sous-jacent ajusté	[S] = [R]+[O]	6 081
ROTE sous-jacent ajusté (%)	[S] / [J]	14,4%

ROTE sous-jacent<sup>(1)</sup> ajusté<sup>(2)</sup> (%)

NB : Les chiffres présentés dans cette annexe pourront éventuellement faire l'objet de modifications pour l'arrêté au 30 juin 2023

(1) Sous-jacent. Voir pages 40, 41 le détail des éléments spécifiques

(2) ROTE sous-jacent calculé sur la base d'un RNPG sous-jacent annualisé et de charges IFRIC linéarisées sur l'année

(3) Moyenne de l'ANC tangible non réévalué attribuable aux actions ordinaires calculée entre les bornes 31/12/2022 et 31/03/2023 (ligne E), retraités d'une hypothèse de distribution du résultat en cours de formation

99/216

## ANNEXES

## Notations financières

## Crédit Agricole S.A. - Notations au 31/12/22

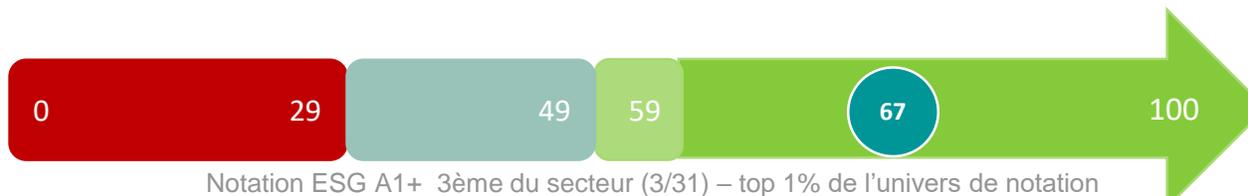
Notation	Contrepartie LT / CT	Emetteur / Dette senior préférée LT	Perspective / surveillance	Dette senior préférée CT	Dernière date de revue	Décision de notation
S&P Global Ratings	AA-/A-1+ (RCR)	A+	Perspective stable	A-1	19/10/2022	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée
Moody's	Aa2/P-1 (CRR)	Aa3	Perspective stable	P-1	15/12/2021	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée
Fitch Ratings	AA- (DCR)	A+/AA-	Perspective stable	F1+	19/10/2022	Affirmation des notes LT/CT ; perspective inchangée
DBRS	AA (high) / R-1 (high) (COR)	AA (low)	Perspective stable	R-1 (middle)	13/09/2022	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée

# ANNEXES

Amélioration de la notation extra-financière de Crédit Agricole S.A. en 2022: MSCI de A à AA, Moody's ESG Solutions de 63/A1 à 67/A1+, ISS ESG de C à C+, présence confirmée dans les indices ESG en 2023



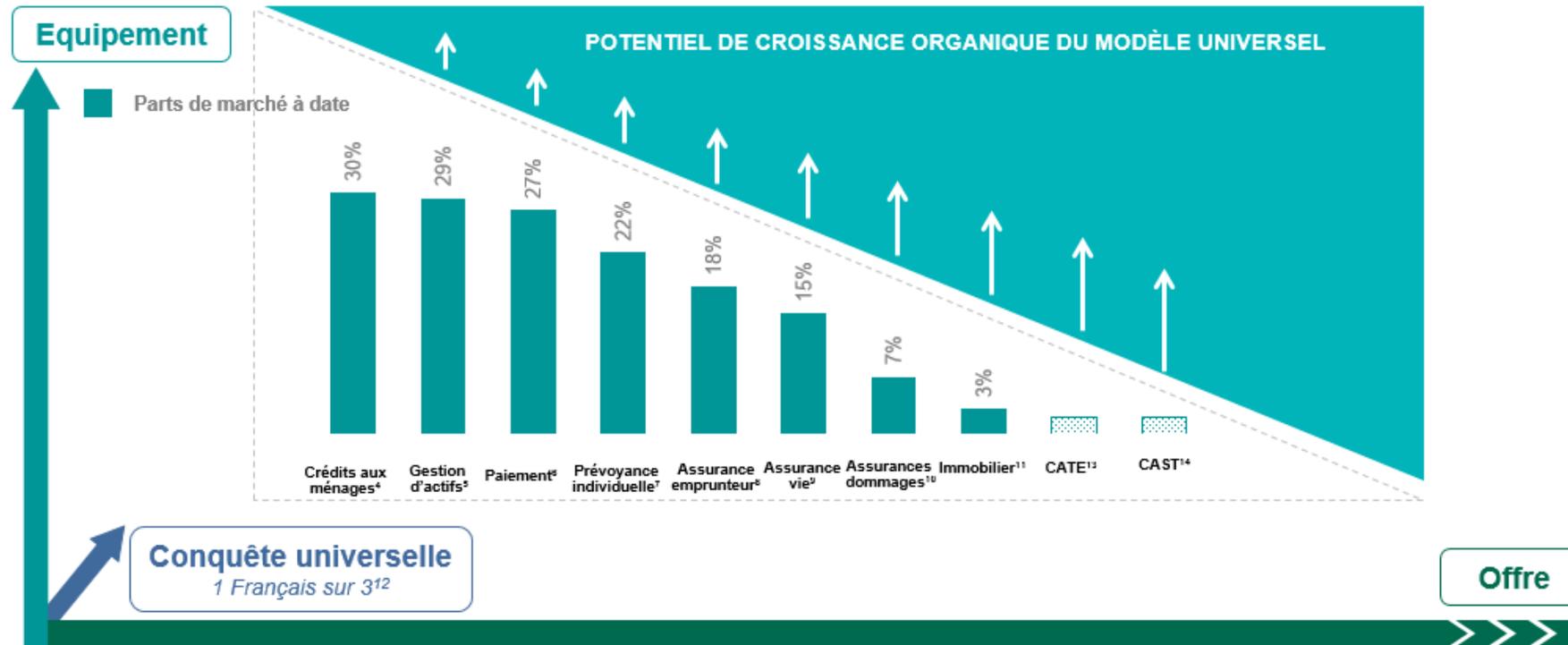
MSCI EUR IG ESG Leaders Corporate Bond Index



Euronext Vigeo Europe 120  
Euronext Eurozone 100 ESG



**Le modèle de développement organique du Groupe : un cercle vertueux entre conquête, équipement des clients, et développement de l'offre**

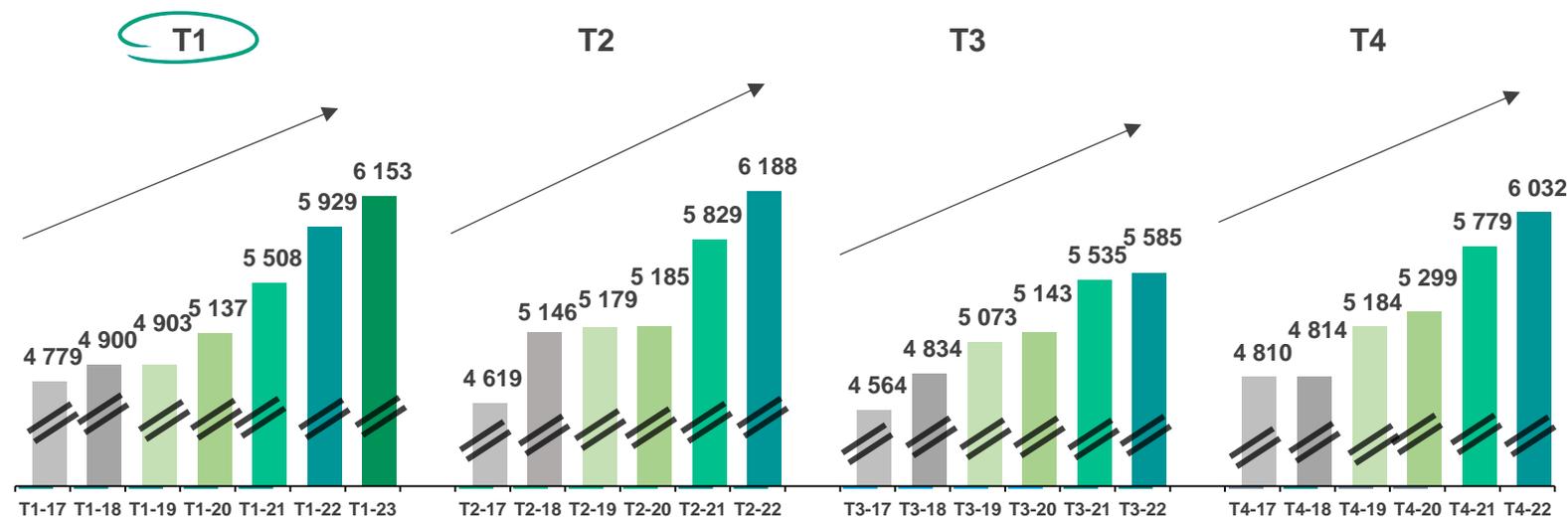


(4) PDM crédits aux ménages et assimilés LCL et CR à fin novembre 2022, étude Crédit Agricole S.A.– France ; (5) Part de marché sur les OPCVM en France à fin décembre 2022 sur tous segments de clients, (6) Parts de marché à l'émission, en nombre d'opérations, données Banque de France Monétique 2021 (7) Fin 2021, périmètre : cotisations annuelles Temporaire décès + Garantie obsèques + Dépendance, (8) Fin 2021, périmètre : cotisations annuelles perçues par CAA originées par CRCA et LCL / PDM intégrant la Quote-Part des affaires originées par les CR via la coassurance CNP/PREDICA 24% (9) Fin 2021, encours PREDICA en assurance vie et épargne individuelle , (10) Fin 2021, activités Dommages de Pacifica & La Médicale de France, cotisations annuelles. Taille du marché, source Argus de l'Assurance, (11) Fin 2021, source interne, (12) 35% des français - source Sofia 2021 KANTAR, (13) Crédit Agricole Transitions & Energies, (14) Crédit Agricole Santé & Territoires

## ANNEXES

## Hausse des revenus sous-jacents trimestriels depuis 2017

Revenus sous-jacents en normes IFRS 4 de 2017 à 2022 ; T1-23 IFRS 17



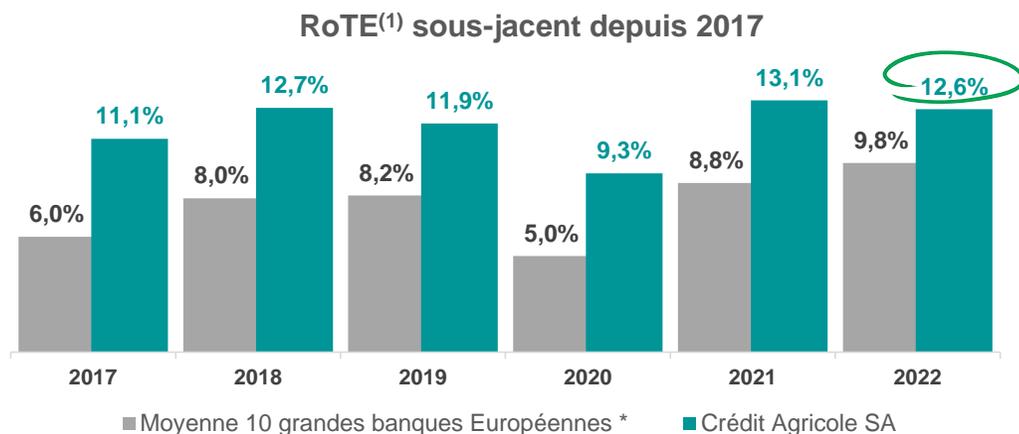
## Impact IFRS17

Revenus CASA T1-22 : -350 m€

- **Assurances** : -160 m€  
Charges attribuables en réduction des revenus
- **AHM** : -190 m€  
Effet marges internes

## ANNEXES

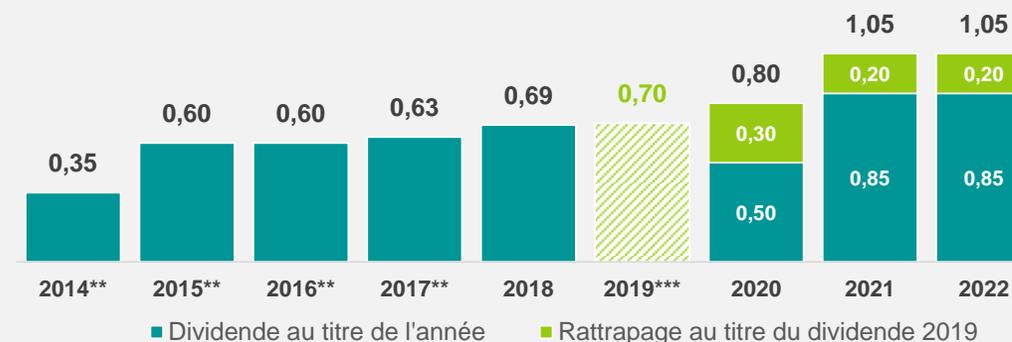
Retour sur fonds propres tangibles (ROTE) très élevé en 2022 à 12,6%



**ROTE<sup>(1)</sup> 2022 à 12,6%**

→ >2,5 pp à la moyenne de 10 banques européennes

**Dividende en € par action au titre de l'année**



**Dividende au titre de 2022 : 1,05€ par action<sup>(2)</sup>**

- dont politique de distribution à 50%: 0,85€ par action
- dont solde de tout compte dividende 2019 : 0,20€ par action

\* Moyenne arithmétique de 10 grandes banques européennes : Société Générale ; BNP Paribas; Santander; UniCredit; Crédit Suisse; UBS; Deutsche Bank; HSBC; Standard Chartered; Barclays. Ratio flooré à 0% lorsque le Rote est négatif. Les données prises pour HSBC, Standard Chartered, Barclays et Crédit Suisse sont sur la base de la publication du 30/09/2022

\*\* Hors dividende majoré

\*\*\* Mise en réserves du dividende 2019 suite à la recommandation de la BCE

(1) ROTE sous-jacent calculé sur la base du RNPG sous-jacent (cf. annexes pages 49, 50 et 77)

(2) Sous réserve de l'Assemblée Générale de Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

## TOUS LES INDICATEURS FINANCIERS SONT EN LIGNE AVEC LES OBJECTIFS PMT

	Objectifs 2022	2022	Objectifs 2025
RNPG	> 5 Mds€	5,5 Mds€	> 6 Mds€
ROTE	> 11%	12,6% <sup>(1)</sup>	> 12%
CoEx hors FRU	< 60%	58,2%	< 60% <sup>(2)</sup>
CET1	11%	11,2%	11% <sup>(3)</sup>
Taux de distribution	50% en numéraire	Dividende 1,05€/action	50% en numéraire

2023: poursuite de l'adaptation au nouveau contexte de taux

2025: confirmation de tous les objectifs financiers

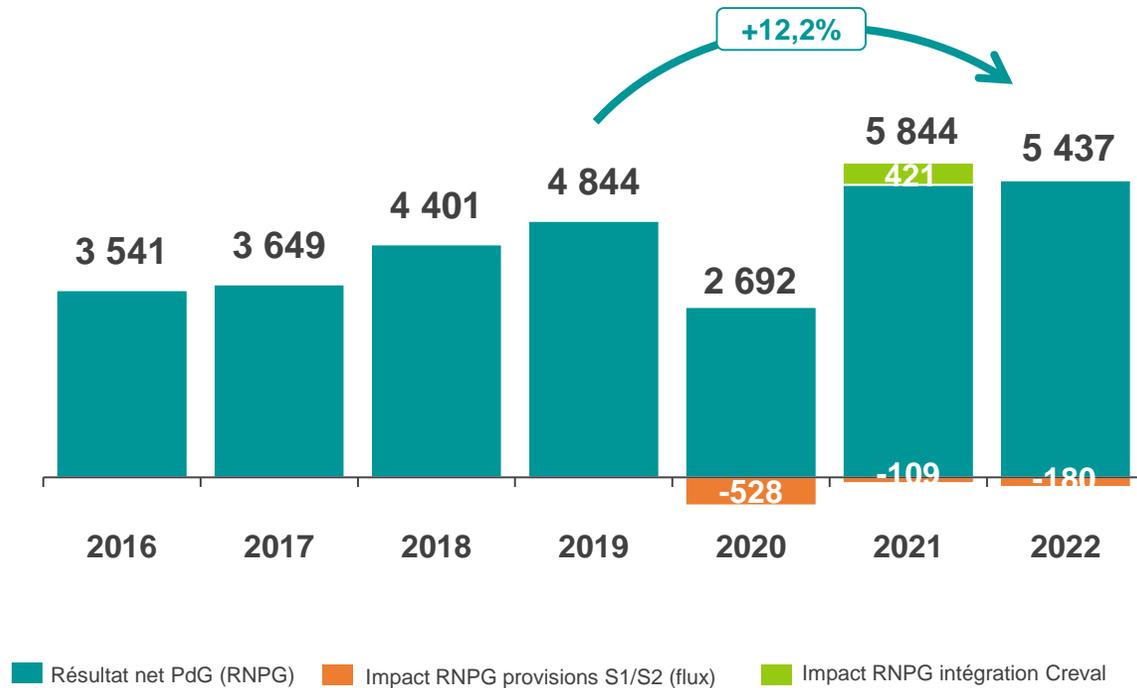
(1) ROTE sous-jacent 2022

(2) Plafond tout au long du PMT, ramené à 59% post-IFRS17, et qui inclut les investissements dans le développement des Nouveaux Métiers

(3) Tout au long de l'ambition 2025, plancher de +250 pb minimum par rapport aux exigences réglementaires SREP en CET1.

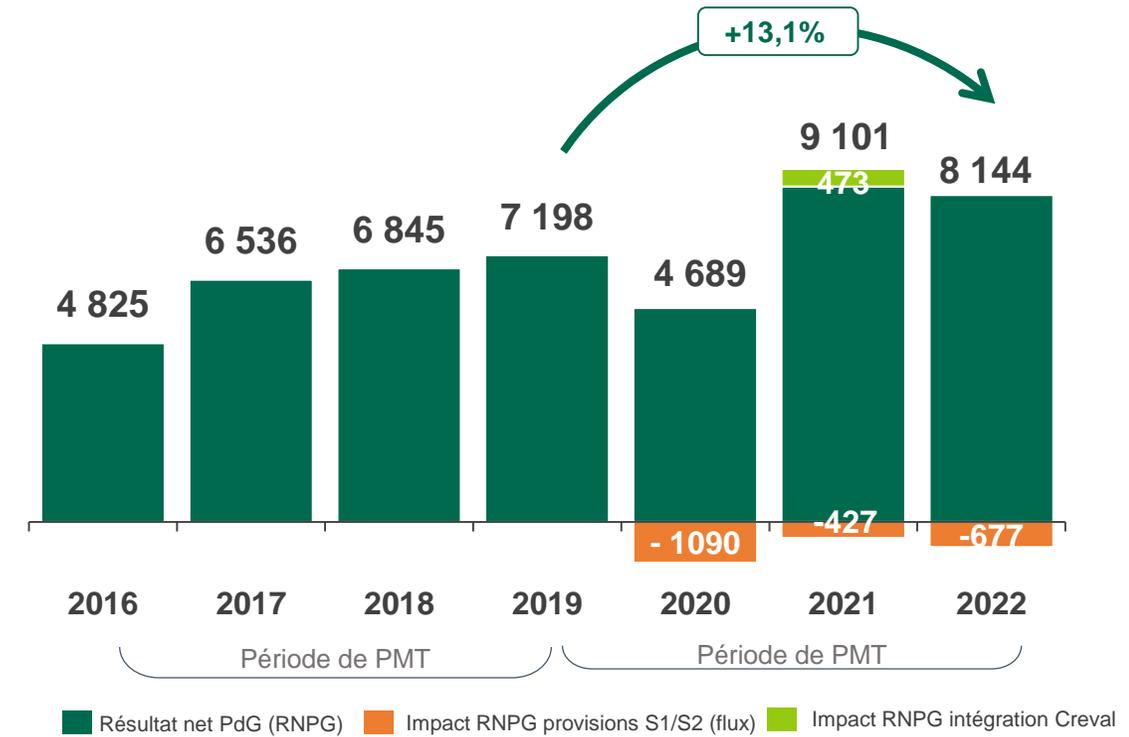
## Crédit Agricole S.A.

Résultat net part du Groupe (RNPG) publié – en millions d'euros



## Groupe Crédit Agricole

Résultat net part du Groupe (RNPG) publié – en millions d'euros



# GRUPE CRÉDIT AGRICOLE EN ITALIE

## Développement en Italie, deuxième marché domestique

### Le Groupe CA en Italie<sup>(1)</sup>

**5,2 m**  
Clients

**317 Md€**  
Encours de collecte  
totaux <sup>(2)</sup>

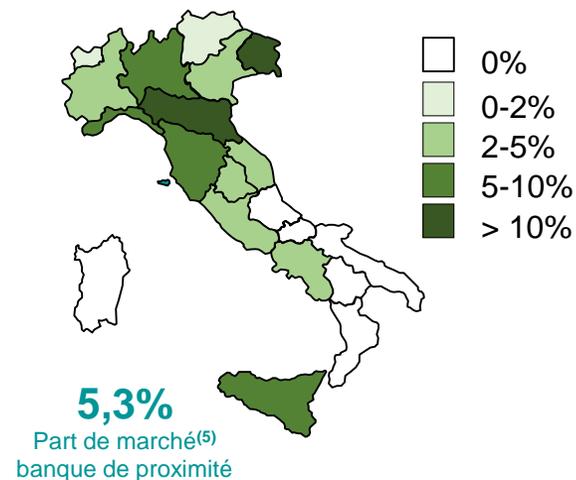
**1 332**  
Points de Ventes

**99 Md€**  
Encours de Crédit

**17 000**  
Collaborateurs

**4,1 Md€**  
PNB<sup>(3)</sup>

### Part de marché agences, en Italie<sup>(4)</sup>



### Classement

**2<sup>ème</sup> banque commerciale en IRC<sup>(6)</sup>**

**Top 3 acteur de crédit à la consommation<sup>(7)</sup>**

**3<sup>ème</sup> gestionnaire d'actifs<sup>(8)</sup>**

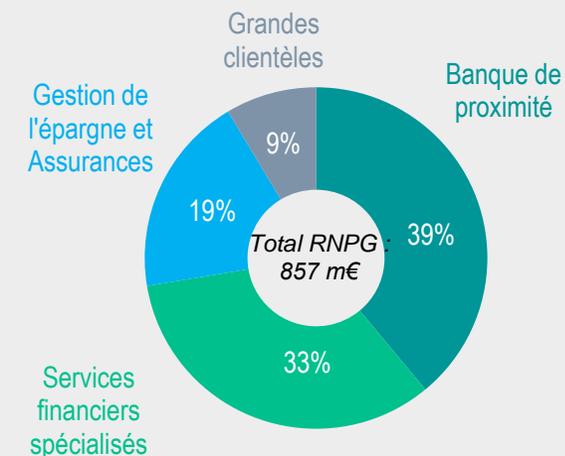
**4<sup>ème</sup> bancassureur vie<sup>(9)</sup>**

### Répartition du RNPG<sup>(10)</sup> du Groupe en Italie

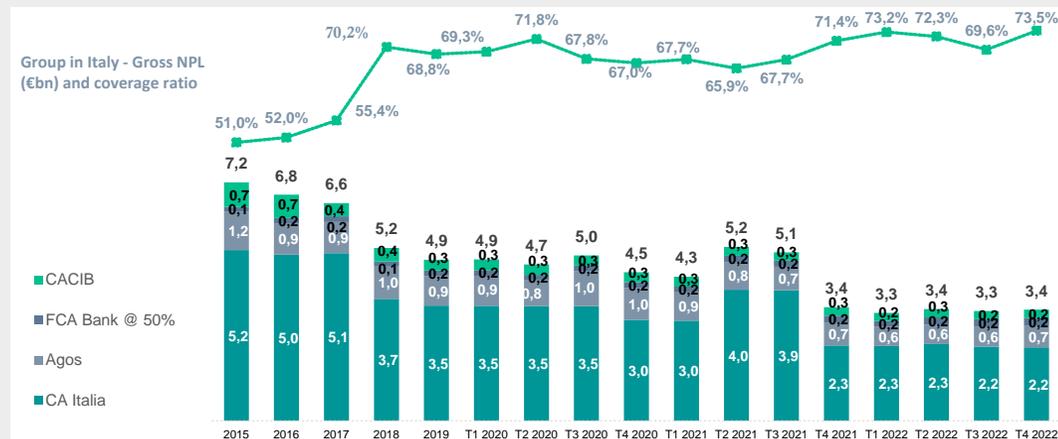
**857 m€**  
RNPG sous-jacent en 12m-22

**+14%**  
Variation de RNPG 12M/12M

**14%**  
du RNPG sous-jacent Crédit Agricole SA<sup>(11)</sup>



### Profil de risque du Groupe en Italie



→ Finalisation du projet **Banca Unica** avec la migration de CA FriulAdria en novembre (après Creval en avril).

→ Protocole d'accord **CAA/Banco BPM** : prévoyant la distribution sur 20 ans des produits non-vie et emprunteur, et des services connexes à travers le réseau de BBPM (~4 m de clients en Italie).

→ Enrichissement de l'offre **complète green** : lancement de deux lignes innovantes de financements pour le secteur agroalimentaire ("Agri Blu" et "Agri Energia") facilitant la transition énergétique des entreprises.

(1) Agrégation des entités du Groupe en Italie; (2) Y compris AUM Amundi et Asset under custody CACEIS «hors groupe»; (3) PNB hors FCAB (4) Source: Banca d'Italia, 30.09.2022; (5) En nombre d'agences; (6) Indice de Recommandation Client; (7) Sur la base d'encours de prêts – données internes basées sur la publication Assofin, 30.09.2022; (8) AuM, Source: Assogestioni, 30.11.2022; (9) Production, Source: IAMA, 31.10.2022 (10) Hors participation Banco BPM comptabilisée en AHM; (11) Hors AHM

## Liste de contacts :

### CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A. :

Investisseurs institutionnels + 33 1 43 23 04 31 [investor.relations@credit-agricole-sa.fr](mailto:investor.relations@credit-agricole-sa.fr)  
Actionnaires individuels + 33 800 000 777 [credit-agricole-sa@relations-actionnaires.com](mailto:credit-agricole-sa@relations-actionnaires.com)  
(numéro d'appel gratuit France uniquement)

<b>Clotilde L'Angevin</b>	<b>+ 33 1 43 23 32 45</b>	<a href="mailto:clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr">clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr</a>
Jean-Yann Asseraf	+ 33 1 57 72 23 81	<a href="mailto:jean-yann.asseraf@credit-agricole-sa.fr">jean-yann.asseraf@credit-agricole-sa.fr</a>
Fethi Azzoug	+ 33 1 57 72 03 75	<a href="mailto:fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr">fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr</a>
Joséphine Brouard	+ 33 1 43 23 48 33	<a href="mailto:josephine.brouard@credit-agricole-sa.fr">josephine.brouard@credit-agricole-sa.fr</a>
Oriane Cante	+ 33 1 43 23 03 07	<a href="mailto:oriane.cante@credit-agricole-sa.fr">oriane.cante@credit-agricole-sa.fr</a>
Nicolas Ianna	+ 33 1 43 23 55 51	<a href="mailto:nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr">nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr</a>
Leïla Mamou	+ 33 1 57 72 07 93	<a href="mailto:leila.mamou@credit-agricole-sa.fr">leila.mamou@credit-agricole-sa.fr</a>
Anna Pigoulevski	+ 33 1 43 23 40 59	<a href="mailto:anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr">anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr</a>
Annabelle Wiriath	+ 33 1 43 23 55 52	<a href="mailto:annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr">annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr</a>

### CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE :

Alexandre Barat	+ 33 1 57 72 12 19	<a href="mailto:alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr">alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr</a>
Olivier Tassain	+ 33 1 43 23 25 41	<a href="mailto:olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr">olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr</a>
Mathilde Durand	+ 33 1 57 72 19 43	<a href="mailto:mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr">mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr</a>
Bertrand Schaefer	+ 33 1 49 53 43 76	<a href="mailto:bertrand.schaefer@ca-fnca.fr">bertrand.schaefer@ca-fnca.fr</a>

Cette présentation est disponible sur :  
[www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres](http://www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres)

Tous nos communiqués de presse sur : [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com) - [www.creditagricole.info](http://www.creditagricole.info)



@Crédit\_Agricole



Groupe Crédit Agricole



@creditagricole\_sa

**GROUPE  
CRÉDIT  
AGRICOLE**



CA CRÉDIT AGRICOLE

Amundi

CA INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

CA CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES

CA CRÉDIT AGRICOLE IMMOBILIER

CA CRÉDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK

caceis INVESTOR SERVICES

CA CRÉDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING

CA CRÉDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE

CA CRÉDIT AGRICOLE PAYMENT SERVICES

**AGIR CHAQUE JOUR DANS  
L'INTÉRÊT DE NOS CLIENTS  
ET DE LA SOCIÉTÉ**

**1234**

RÉSULTATS  
**DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023**  
Annexes



# Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2023 est constituée des annexes disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres>.

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1,d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2023 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Les chiffres pro-forma présentés feront l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes pour l'arrêté du 30 juin 2023 et pourront éventuellement donner lieu à des modifications.

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2022 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2022 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.

La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

## NOTE

### Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole comprend :

les Caisses régionales, les Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales. Il s'agit du périmètre qui a été privilégié par les autorités compétentes lors des exercices de Stress tests récents pour apprécier la situation du Groupe.

### Crédit Agricole S.A.

est l'entité cotée, qui détient notamment les filiales métier (Gestion de l'épargne et Assurances, Grandes clientèles, Services financiers spécialisés ainsi que Banque de proximité en France et à l'international)

# Sommaire

01

Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05

Indicateurs de risques

02

Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

06

Risques juridiques

03

Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

04

Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

## ANNEXES

## Indicateurs d'activité – pôle GEA

## Encours gérés (Mds€)

En Mds€	Dec. 19	Mar. 20	Jun. 20	Sept. 20	Dec. 20	Mar. 21	Jun. 21	Sept. 21	Dec. 21	Mar. 22	Jun. 22	Sept. 22	Dec. 22	Mars 23	Δ Mars/Mars
Gestion d'actifs – Amundi	1 653	1 527	1 592	1 662	1 729	1 755	1 794	1 811	2 064	2 021	1 925	1 895	1 904	1 934	(4,3%)
Epargne/retraite	304	299	302	304	308	312	316	318	323	322	319	318	322	325	+0,7%
Gestion de fortune	183	172	177	177	182	188	189	191	195	193	190	190	190	198	+3,0%
<b>Encours gérés - Total</b>	<b>2 141</b>	<b>1 998</b>	<b>2 071</b>	<b>2 143</b>	<b>2 219</b>	<b>2 256</b>	<b>2 300</b>	<b>2 320</b>	<b>2 581</b>	<b>2 535</b>	<b>2 434</b>	<b>2 403</b>	<b>2 416</b>	<b>2 457</b>	<b>(3,1%)</b>
<b>Encours gérés hors double compte</b>	<b>1 795</b>	<b>1 821</b>	<b>1 822</b>	<b>1 823</b>	<b>1 895</b>	<b>1 938</b>	<b>1 978</b>	<b>1 996</b>	<b>2 256</b>	<b>2 223</b>	<b>2 142</b>	<b>2 124</b>	<b>2 138</b>	<b>2 178</b>	<b>(2,0%)</b>

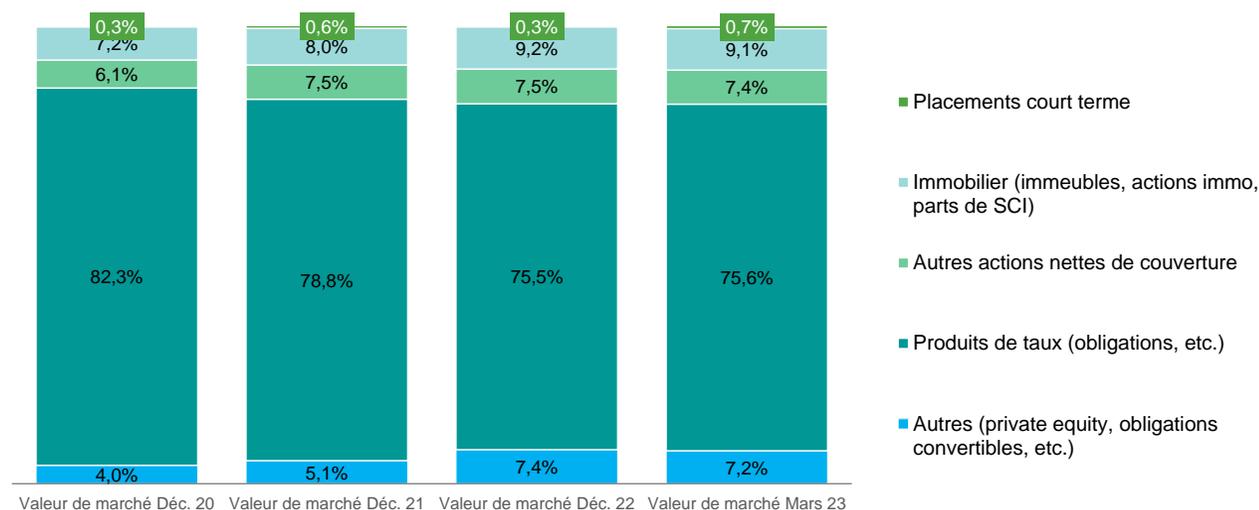
En Mds€	Dec. 19	Mar. 20	Jun. 20	Sept. 20	Dec. 20	Mar. 21	Jun. 21	Sept. 21	Dec. 21	Mar. 22	Jun. 22	Sept. 22	Dec. 22	Mars 23	Δ Mars/Mars
LCL Banque privée	51,3	49,4	51,2	51,6	54,1	57,2	58,6	59,8	60,1	59,5	59,4	59,8	60,2	65,2	+9,6%
CA Indosuez Wealth Management	132,1	122,4	125,7	125,0	128,0	131,3	130,8	131,2	134,6	133,1	130,6	130,3	129,9	133,1	+0,0%
<i>dont France</i>	33,3	30,8	32,0	32,3	33,7	34,7	36,1	36,5	37,6	37,3	37,6	37,6	38,0	39,5	+6,0%
<i>dont International</i>	98,9	91,6	93,7	92,8	94,3	96,7	94,7	94,7	97,0	95,8	93,0	92,7	91,9	93,6	(2,3%)
<b>Total</b>	<b>183,4</b>	<b>171,8</b>	<b>176,8</b>	<b>176,7</b>	<b>182,2</b>	<b>188,5</b>	<b>189,4</b>	<b>191,0</b>	<b>194,8</b>	<b>192,6</b>	<b>190,0</b>	<b>190,1</b>	<b>190,1</b>	<b>198,3</b>	<b>+3,0%</b>

## ANNEXES

## Indicateurs d'activité – pôle GEA – Assurances

## Encours (Mds€) / Ventilation des placements

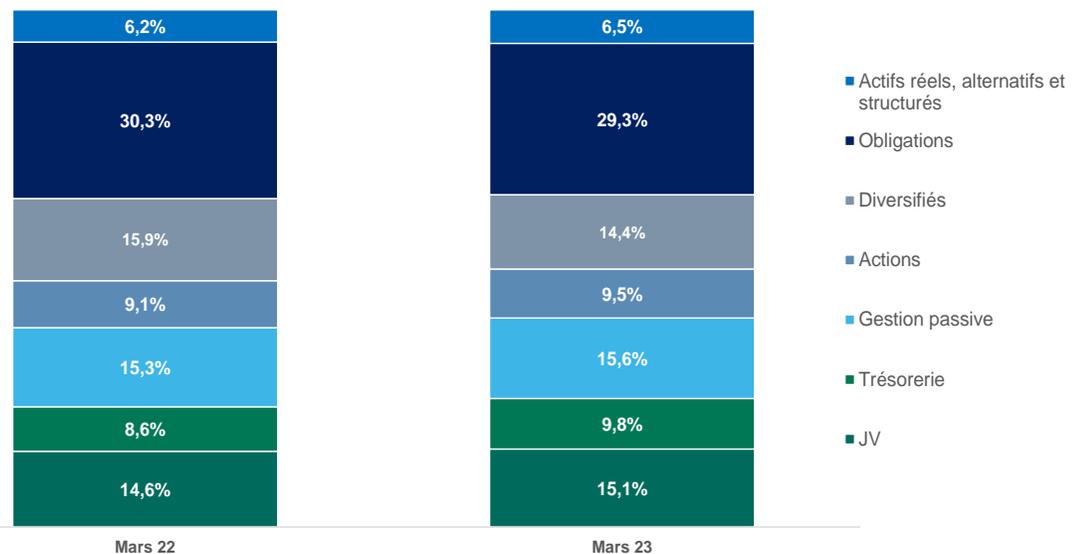
En Mds euros	Déc. 19	Mars 20	Jun 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Jun 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22	Jun 22	Sept. 22	Déc. 22	Mars 23	△ Mar./Mar.
en UC	69,3	63,9	68,5	70,2	74,5	78,5	81,6	83,1	86,6	84,5	80,4	78,9	82	88,1	+4,3%
en Euros	234,8	234,6	233,5	233,9	233,8	233,8	234,6	235,1	236,4	237,8	239,0	239,2	239	236,4	(0,6%)
<b>Total</b>	<b>304,2</b>	<b>298,6</b>	<b>302,1</b>	<b>304,1</b>	<b>308,3</b>	<b>312,3</b>	<b>316,2</b>	<b>318,2</b>	<b>323,0</b>	<b>322,3</b>	<b>319,4</b>	<b>318,0</b>	<b>321,5</b>	<b>324,6</b>	<b>+0,7%</b>
	22,8%	21,4%	22,7%	23,1%	24,2%	25,1%	25,8%	26,1%	26,8%	26,2%	25,2%	24,8%	25,6%	27,2%	



## ANNEXES

## Indicateurs d'activité – pôle GEA – Amundi

Ventilation des actifs sous gestion par classe d'actifs (Mds€)



## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Pôle GEA

En m€	T1-23 publié IFRS17	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent IFRS17	T1-22 publié IFRS17	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent IFRS17	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 746</b>	-	<b>1 746</b>	<b>1 569</b>	-	<b>1 569</b>	+11,3%	+11,3%
Charges d'exploitation hors FRU	(715)	-	(715)	(698)	(10)	(688)	+2,5%	+4,0%
FRU	(6)	-	(6)	(8)	-	(8)	(19,0%)	(19,0%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 024</b>	-	<b>1 024</b>	<b>864</b>	<b>(10)</b>	<b>874</b>	<b>+18,6%</b>	<b>+17,2%</b>
Coût du risque	(1)	-	(1)	(2)	-	(2)	(41,3%)	(41,3%)
Sociétés mises en équivalence	22	-	22	20	-	20	+11,2%	+11,2%
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	1	-	1	(96,3%)	(96,3%)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 046</b>	-	<b>1 046</b>	<b>883</b>	<b>(10)</b>	<b>893</b>	<b>+18,4%</b>	<b>+17,1%</b>
Impôt	(232)	-	(232)	(183)	3	(186)	+26,5%	+24,7%
<b>Résultat net</b>	<b>814</b>	-	<b>814</b>	<b>698</b>	<b>(8)</b>	<b>706</b>	<b>+16,5%</b>	<b>+15,3%</b>
Intérêts minoritaires	(115)	-	(115)	(120)	2	(122)	(3,7%)	(5,6%)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>698</b>	-	<b>698</b>	<b>578</b>	<b>(5)</b>	<b>584</b>	<b>+20,7%</b>	<b>+19,7%</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>41,0%</b>		<b>41,0%</b>	<b>44,5%</b>		<b>43,8%</b>	<b>-3,5 pp</b>	<b>-2,9 pp</b>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Assurances

En m€	T1-23 publié IFRS17	Éléments spécifiques	T1-23 sous-jacent IFRS17	T1-22 publié IFRS17	Éléments spécifiques	T1-22 sous-jacent IFRS17	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>711</b>	-	<b>711</b>	<b>537</b>	-	<b>537</b>	+32,5%	+32,5%
Charges d'exploitation hors FRU	(82)	-	(82)	(75)	-	(75)	+8,9%	+8,9%
FRU	-	-	-	-	-	-	ns	ns
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>630</b>	-	<b>630</b>	<b>462</b>	-	<b>462</b>	<b>+36,3%</b>	<b>+36,3%</b>
Coût du risque de crédit	1	-	1	0	-	0	x 22	x 22
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>631</b>	-	<b>631</b>	<b>462</b>	-	<b>462</b>	<b>+36,5%</b>	<b>+36,5%</b>
Impôt	(138)	-	(138)	(85)	-	(85)	+61,7%	+61,7%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	(0)	-	(0)	ns	ns
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>474</b>	-	<b>474</b>	<b>358</b>	-	<b>358</b>	<b>+32,5%</b>	<b>+32,5%</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>11,5%</b>	-	<b>11,5%</b>	<b>14,0%</b>	-	<b>14,0%</b>	<b>-2,5 pp</b>	<b>-2,5 pp</b>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Gestion d'actifs

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>773</b>	-	<b>773</b>	<b>814</b>	-	<b>814</b>	(5,0%)	(5,0%)
Charges d'exploitation hors FRU	(430)	-	(430)	(437)	(10)	(427)	(1,5%)	+0,8%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>340</b>	-	<b>340</b>	<b>372</b>	<b>(10)</b>	<b>383</b>	<b>(8,8%)</b>	<b>(11,2%)</b>
Coût du risque	(1)	-	(1)	(4)	-	(4)	(85,8%)	(85,8%)
Sociétés mises en équivalence	22	-	22	20	-	20	+11,2%	+11,2%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>361</b>	-	<b>361</b>	<b>389</b>	<b>(10)</b>	<b>399</b>	<b>(7,1%)</b>	<b>(9,5%)</b>
Impôt	(83)	-	(83)	(92)	3	(95)	(10,1%)	(12,6%)
<b>Résultat net</b>	<b>278</b>	-	<b>278</b>	<b>296</b>	<b>(8)</b>	<b>304</b>	<b>(6,2%)</b>	<b>(8,5%)</b>
Intérêts minoritaires	(91)	-	(91)	(98)	2	(100)	(6,8%)	(9,0%)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>187</b>	-	<b>187</b>	<b>198</b>	<b>(5)</b>	<b>204</b>	<b>(5,9%)</b>	<b>(8,3%)</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>55,7%</b>		<b>55,7%</b>	<b>53,7%</b>		<b>52,5%</b>	<b>+2,0 pp</b>	<b>+3,2 pp</b>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Gestion de fortune

En m€	T1-23 publié	Éléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Éléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>261</b>	-	<b>261</b>	<b>218</b>	-	<b>218</b>	+19,7%	+19,7%
Charges d'exploitation hors FRU	(203)	-	(203)	(185)	-	(185)	+9,3%	+9,3%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>55</b>	-	<b>55</b>	<b>29</b>	-	<b>29</b>	<b>+88,6%</b>	<b>+88,6%</b>
Coût du risque de crédit	(2)	-	(2)	2	-	2	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	-	(0)	0	-	0	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>54</b>	-	<b>54</b>	<b>32</b>	-	<b>32</b>	<b>+68,2%</b>	<b>+68,2%</b>
Impôt	(11)	-	(11)	(6)	-	(6)	+88,2%	+88,2%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	(1)	-	(1)	ns	ns
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>37</b>	-	<b>37</b>	<b>22</b>	-	<b>22</b>	<b>+69,7%</b>	<b>+69,7%</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>77,8%</b>		<b>77,8%</b>	<b>85,2%</b>		<b>85,2%</b>	<b>-7,4 pp</b>	<b>-7,4 pp</b>

## ANNEXES

## Indicateurs d'activité – pôle GC

Revenus sous jacents par ligne métier (m€): données historiques proforma sur la banque de financement\*



(\*) Depuis le T2-22, transfert des activités de Leveraged et Telecom Finance des financements structurés vers la banque commerciale. Présentation ici des séries retraitées avec un impact neutre sur le total de la banque de financement -

## ANNEXES

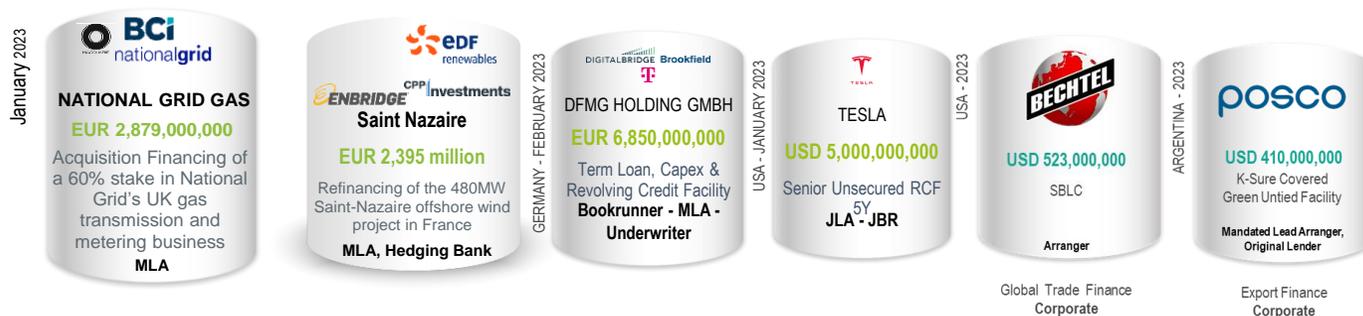
## Indicateurs d'activité – pôle GC

## Mandats CACIB

## Banque de marché et d'investissement



## Métiers de financement



## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle GC

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 051</b>	<b>(32)</b>	<b>2 083</b>	<b>1 723</b>	<b>(14)</b>	<b>1 737</b>	+19,1%	+19,9%
Charges d'exploitation hors FRU	(1 121)	-	(1 121)	(968)	-	(968)	+15,9%	+15,9%
FRU	(314)	-	(314)	(441)	-	(441)	(28,9%)	(28,9%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>616</b>	<b>(32)</b>	<b>648</b>	<b>314</b>	<b>(14)</b>	<b>328</b>	<b>+96,5%</b>	<b>+97,8%</b>
Coût du risque	(36)	-	(36)	(278)	-	(278)	(87,1%)	(87,1%)
Sociétés mises en équivalence	4	-	4	3	-	3	+26,5%	+26,5%
Gains ou pertes sur autres actifs	5	-	5	0	-	0	x 113,6	x 113,6
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>589</b>	<b>(32)</b>	<b>621</b>	<b>38</b>	<b>(14)</b>	<b>52</b>	<b>x 15,4</b>	<b>x 11,9</b>
Impôt	(183)	8	(192)	(75)	4	(79)	x 2,4	x 2,4
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
<b>Résultat net</b>	<b>406</b>	<b>(24)</b>	<b>429</b>	<b>(37)</b>	<b>(10)</b>	<b>(27)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
Intérêts minoritaires	(29)	1	(30)	(6)	0	(6)	x 4,9	x 4,8
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>376</b>	<b>(23)</b>	<b>399</b>	<b>(43)</b>	<b>(10)</b>	<b>(33)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>54,7%</b>		<b>53,8%</b>	<b>56,2%</b>		<b>55,7%</b>	<b>-1,5 pp</b>	<b>-1,9 pp</b>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – BFI

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 691</b>	<b>(32)</b>	<b>1 723</b>	<b>1 411</b>	<b>(14)</b>	<b>1 425</b>	+19,9%	+20,9%
Charges d'exploitation hors FRU	(884)	-	(884)	(743)	-	(743)	+19,0%	+19,0%
FRU	(270)	-	(270)	(383)	-	(383)	(29,6%)	(29,6%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>537</b>	<b>(32)</b>	<b>569</b>	<b>285</b>	<b>(14)</b>	<b>299</b>	<b>+88,8%</b>	<b>+90,6%</b>
Coût du risque	(36)	-	(36)	(279)	-	(279)	(87,3%)	(87,3%)
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	(0)	-	(0)	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>502</b>	<b>(32)</b>	<b>534</b>	<b>6</b>	<b>(14)</b>	<b>20</b>	<b>x 85</b>	<b>x 26,8</b>
Impôt	(162)	8	(170)	(63)	4	(67)	x 2,5	x 2,5
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
<b>Résultat net</b>	<b>340</b>	<b>(24)</b>	<b>364</b>	<b>(58)</b>	<b>(10)</b>	<b>(47)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
Intérêts minoritaires	(8)	1	(9)	1	0	1	ns	ns
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>332</b>	<b>(23)</b>	<b>355</b>	<b>(56)</b>	<b>(10)</b>	<b>(46)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>52,3%</b>		<b>51,3%</b>	<b>52,7%</b>		<b>52,1%</b>	<b>-0,4 pp</b>	<b>-0,8 pp</b>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Banque de financement

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>758</b>	<b>(24)</b>	<b>782</b>	<b>753</b>	<b>17</b>	<b>737</b>	+0,6%	+6,1%
Charges d'exploitation hors FRU	(373)	-	(373)	(319)	-	(319)	+17,0%	+17,0%
FRU	(95)	-	(95)	(126)	-	(126)	(24,5%)	(24,5%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>290</b>	<b>(24)</b>	<b>314</b>	<b>309</b>	<b>17</b>	<b>292</b>	<b>(6,0%)</b>	<b>+7,5%</b>
Coût du risque	(22)	-	(22)	(283)	-	(283)	(92,1%)	(92,1%)
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	(0)	-	(0)	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>268</b>	<b>(24)</b>	<b>292</b>	<b>26</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>x 10,3</b>	<b>x 31</b>
Impôt	(74)	6	(81)	(13)	(4)	(9)	x 5,8	x 9,5
<b>Résultat net</b>	<b>193</b>	<b>(18)</b>	<b>211</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>x 14,7</b>	<b>x 235,1</b>
Intérêts minoritaires	(5)	0	(5)	(0)	(0)	0	x 18,5	ns
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>189</b>	<b>(17)</b>	<b>206</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>x 14,6</b>	<b>x 222,9</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>49,2%</b>		<b>47,7%</b>	<b>42,3%</b>		<b>43,2%</b>	<b>+6,9 pp</b>	<b>+4,4 pp</b>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Banque de marché et d'investissement

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>933</b>	<b>(8)</b>	<b>941</b>	<b>657</b>	<b>(31)</b>	<b>688</b>	+41,9%	+36,8%
Charges d'exploitation hors FRU	(511)	-	(511)	(424)	-	(424)	+20,5%	+20,5%
FRU	(175)	-	(175)	(257)	-	(257)	(32,1%)	(32,1%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>247</b>	<b>(8)</b>	<b>255</b>	<b>(24)</b>	<b>(31)</b>	<b>7</b>	<b>ns</b>	<b>x 38,9</b>
Coût du risque	(13)	-	(13)	4	-	4	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>234</b>	<b>(8)</b>	<b>242</b>	<b>(20)</b>	<b>(31)</b>	<b>10</b>	<b>ns</b>	<b>x 23,1</b>
Impôt	(87)	2	(89)	(51)	8	(59)	+72,1%	+52,4%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
<b>Résultat net</b>	<b>147</b>	<b>(6)</b>	<b>153</b>	<b>(71)</b>	<b>(23)</b>	<b>(48)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
Intérêts minoritaires	(4)	0	(4)	2	1	1	ns	ns
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>143</b>	<b>(6)</b>	<b>149</b>	<b>(69)</b>	<b>(22)</b>	<b>(47)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>54,8%</b>		<b>54,3%</b>	<b>64,6%</b>		<b>61,7%</b>	<b>-9,8 pp</b>	<b>-7,4 pp</b>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – SFI

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>360</b>	-	<b>360</b>	<b>312</b>	-	<b>312</b>	+15,4%	+15,4%
Charges d'exploitation hors FRU	(237)	-	(237)	(225)	-	(225)	+5,5%	+5,5%
FRU	(44)	-	(44)	(58)	-	(58)	(24,6%)	(24,6%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>79</b>	-	<b>79</b>	<b>29</b>	-	<b>29</b>	<b>x 2,7</b>	<b>x 2,7</b>
Coût du risque de crédit	(0)	-	(0)	0	-	0	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	4	-	4	3	-	3	+25,9%	+25,9%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>87</b>	-	<b>87</b>	<b>32</b>	-	<b>32</b>	<b>x 2,7</b>	<b>x 2,7</b>
Impôt	(22)	-	(22)	(12)	-	(12)	+85,2%	+85,2%
<b>Résultat net</b>	<b>65</b>	-	<b>65</b>	<b>20</b>	-	<b>20</b>	<b>x 3,2</b>	<b>x 3,2</b>
Intérêts minoritaires	(21)	-	(21)	(7)	-	(7)	x 2,9	x 2,9
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>44</b>	-	<b>44</b>	<b>13</b>	-	<b>13</b>	<b>x 3,4</b>	<b>x 3,4</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>65,9%</b>		<b>65,9%</b>	<b>72,0%</b>		<b>72,0%</b>	<b>-6,2 pp</b>	<b>-6,2 pp</b>

## ANNEXES

## Indicateurs d'activité – pôle SFS

Encours crédit à la consommation et crédit bail / chiffre d'affaires factoré (Mds€)

**ENCOURS CACF**

Crédit à la consommation - encours bruts gérés

(en Md€)	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22	Juin 22	Sept. 22	Déc. 22	Mars 23	Δ Mar./Mar.
Encours consolidés	34,8	34,8	34,3	32,9	33,2	33,0	33,4	35,3	35,9	36,3	37,1	38,0	39,1	39,4	8,6%
Partenariats automobiles	33,2	32,8	31,1	31,0	31,7	32,8	32,4	31,0	31,9	32,8	34,2	35,5	38,5	40,3	22,8%
Groupe Crédit Agricole	20,1	20,1	19,7	20,1	20,3	20,4	20,7	20,9	21,2	21,3	21,6	21,8	21,9	22,1	3,4%
Autres	3,8	3,7	3,3	5,2	5,7	5,3	5,6	3,9	3,5	3,4	3,7	3,7	3,6	3,7	6,5%
<b>Total</b>	<b>92,0</b>	<b>91,4</b>	<b>88,4</b>	<b>89,2</b>	<b>90,9</b>	<b>91,4</b>	<b>92,1</b>	<b>91,0</b>	<b>92,5</b>	<b>93,9</b>	<b>96,6</b>	<b>98,9</b>	<b>103,0</b>	<b>105,5</b>	<b>12,3%</b>
<i>dont Agos Ducato total géré</i>	<i>14,6</i>	<i>14,5</i>	<i>14,5</i>	<i>13,8</i>	<i>13,8</i>	<i>13,6</i>	<i>13,8</i>	<i>13,8</i>	<i>14,1</i>	<i>14,3</i>	<i>14,8</i>	<i>15,1</i>	<i>15,6</i>	<i>15,9</i>	<i>11,1%</i>

**ENCOURS CAL&F**

Crédit Agricole Leasing &amp; Factoring - Encours de crédit-bail et C.A. factoré

(en Md€)	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22	Juin 22	Sept. 22	Déc. 22	Mars 23	Δ Mar./Mar.
Encours Crédit-bail	15,1	15,1	15,1	15,3	15,5	15,7	15,9	16,0	16,2	16,5	16,7	17,0	17,6	17,8	7,5%
<i>dont France</i>	<i>12,1</i>	<i>12,3</i>	<i>12,3</i>	<i>12,5</i>	<i>12,6</i>	<i>12,8</i>	<i>12,8</i>	<i>13,0</i>	<i>13,0</i>	<i>13,3</i>	<i>13,4</i>	<i>13,6</i>	<i>14,1</i>	<i>14,4</i>	<i>8,4%</i>
Chiffre d'affaires factoré	20,6	19,2	15,5	18,4	21,5	20,4	20,8	23,5	26,7	26,2	29,6	28,4	31,2	29,3	11,9%
<i>dont France</i>	<i>14,0</i>	<i>12,4</i>	<i>10,2</i>	<i>12,0</i>	<i>14,4</i>	<i>13,3</i>	<i>14,8</i>	<i>14,2</i>	<i>16,7</i>	<i>16,0</i>	<i>18,1</i>	<i>16,8</i>	<i>19,5</i>	<i>18,0</i>	<i>12,4%</i>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle SFS

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>672</b>	-	<b>672</b>	<b>688</b>	-	<b>688</b>	(2,3%)	(2,3%)
Charges d'exploitation hors FRU	(371)	-	(371)	(366)	-	(366)	+1,2%	+1,2%
FRU	(31)	-	(31)	(35)	-	(35)	(11,6%)	(11,6%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>270</b>	-	<b>270</b>	<b>286</b>	-	<b>286</b>	<b>(5,7%)</b>	<b>(5,7%)</b>
Coût du risque	(158)	-	(158)	(125)	-	(125)	+27,2%	+27,2%
Sociétés mises en équivalence	74	-	74	80	-	80	(7,5%)	(7,5%)
Gains ou pertes sur autres actifs	(1)	-	(1)	0	-	0	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>184</b>	-	<b>184</b>	<b>242</b>	-	<b>242</b>	<b>(23,8%)</b>	<b>(23,8%)</b>
Impôt	(34)	-	(34)	(54)	-	(54)	(36,9%)	(36,9%)
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	0	-	0	1	-	1	ns	ns
<b>Résultat net</b>	<b>150</b>	-	<b>150</b>	<b>189</b>	-	<b>189</b>	<b>(20,5%)</b>	<b>(20,5%)</b>
Intérêts minoritaires	(23)	-	(23)	(26)	-	(26)	(9,0%)	(9,0%)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>127</b>	-	<b>127</b>	<b>164</b>	-	<b>164</b>	<b>(22,3%)</b>	<b>(22,3%)</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>55,2%</b>		<b>55,2%</b>	<b>53,3%</b>		<b>53,3%</b>	<b>+1,9 pp</b>	<b>+1,9 pp</b>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – CA-CF

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>510</b>	-	<b>510</b>	<b>528</b>	-	<b>528</b>	(3,3%)	(3,3%)
Charges d'exploitation hors FRU	(277)	-	(277)	(277)	-	(277)	(0,0%)	(0,0%)
FRU	(16)	-	(16)	(17)	-	(17)	(8,3%)	(8,3%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>217</b>	-	<b>217</b>	<b>233</b>	-	<b>233</b>	<b>(6,9%)</b>	<b>(6,9%)</b>
Coût du risque de crédit	(147)	-	(147)	(117)	-	(117)	+25,3%	+25,3%
Sociétés mises en équivalence	74	-	74	80	-	80	(7,5%)	(7,5%)
Gains ou pertes sur autres actifs	(3)	-	(3)	0	-	0	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>142</b>	-	<b>142</b>	<b>196</b>	-	<b>196</b>	<b>(27,9%)</b>	<b>(27,9%)</b>
Impôt	(22)	-	(22)	(39)	-	(39)	(42,8%)	(42,8%)
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
<b>Résultat net</b>	<b>120</b>	-	<b>120</b>	<b>158</b>	-	<b>158</b>	<b>(24,2%)</b>	<b>(24,2%)</b>
Intérêts minoritaires	(23)	-	(23)	(25)	-	(25)	(9,3%)	(9,3%)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>97</b>	-	<b>97</b>	<b>133</b>	-	<b>133</b>	<b>(27,0%)</b>	<b>(27,0%)</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>54,3%</b>	-	<b>54,3%</b>	<b>52,5%</b>	-	<b>52,5%</b>	<b>+1,8 pp</b>	<b>+1,8 pp</b>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – CAL&amp;F

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>162</b>	-	<b>162</b>	<b>160</b>	-	<b>160</b>	+0,9%	+0,9%
Charges d'exploitation hors FRU	(93)	-	(93)	(89)	-	(89)	+4,8%	+4,8%
FRU	(15)	-	(15)	(18)	-	(18)	(14,7%)	(14,7%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>53</b>	-	<b>53</b>	<b>53</b>	-	<b>53</b>	<b>(0,4%)</b>	<b>(0,4%)</b>
Coût du risque de crédit	(12)	-	(12)	(7)	-	(7)	+57,4%	+57,4%
Gains ou pertes sur autres actifs	2	-	2	0	-	0	x 51,7	x 51,7
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>43</b>	-	<b>43</b>	<b>45</b>	-	<b>45</b>	<b>(6,4%)</b>	<b>(6,4%)</b>
Impôt	(12)	-	(12)	(15)	-	(15)	(22,0%)	(22,0%)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>30</b>	-	<b>30</b>	<b>31</b>	-	<b>31</b>	<b>(2,1%)</b>	<b>(2,1%)</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>57,9%</b>		<b>57,9%</b>	<b>55,7%</b>		<b>55,7%</b>	<b>+2,2 pp</b>	<b>+2,2 pp</b>

## ANNEXES

## Indicateurs d'activité – pôle BPF

## Encours de collecte / Encours de crédits (Mds€)

## Banque de proximité en France (LCL) - Encours de collecte

Encours de collecte (Mds€)*	Déc. 20	Mars21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars22	Juin 22	Sept. 22	Déc. 22	Mars23	Δ Mars/Mars
Titres	10,5	11,3	13,9	12,0	13,0	12,6	12,3	11,6	12,0	14,9	+18,1%
OPCVM	8,6	8,7	8,9	8,6	8,7	8,2	7,6	7,1	7,9	8,5	+3,6%
Assurance-vie	62,4	63,6	62,9	64,8	65,7	65,3	64,8	64,0	63,9	62,6	(4,0%)
<b>Collecte Hors bilan</b>	<b>81,5</b>	<b>83,6</b>	<b>85,7</b>	<b>85,4</b>	<b>87,3</b>	<b>86,2</b>	<b>84,6</b>	<b>82,8</b>	<b>83,8</b>	<b>86,1</b>	<b>(0,1%)</b>
Dépôts à vue	70,3	71,0	74,4	76,0	78,8	78,8	79,1	78,2	73,2	67,2	(14,8%)
Epargne logement	10,1	10,2	10,2	10,1	10,1	10,2	10,1	10,0	9,9	9,9	(2,8%)
Obligations	6,2	5,9	5,4	5,3	4,9	5,1	4,4	4,7	6,3	7,4	+47,1%
Livrets*	41,3	42,0	42,2	43,0	42,1	42,7	43,7	44,4	46,6	49,7	+16,4%
CAT, PEP	10,5	10,4	9,9	9,7	9,3	8,5	8,5	10,3	15,3	20,6	+142,0%
<b>Collecte Bilan</b>	<b>138,3</b>	<b>139,6</b>	<b>142,0</b>	<b>144,1</b>	<b>145,2</b>	<b>145,3</b>	<b>145,8</b>	<b>147,6</b>	<b>151,4</b>	<b>154,9</b>	<b>+6,6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>219,8</b>	<b>223,1</b>	<b>227,8</b>	<b>229,5</b>	<b>232,5</b>	<b>231,5</b>	<b>230,5</b>	<b>230,4</b>	<b>235,2</b>	<b>241,0</b>	<b>+4,1%</b>

Livrets*, dont (Mds€)	Déc. 20	Mars21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars22	Juin 22	Sept. 22	Déc. 22	Mars23	Δ Mars/Mars
Livret A	11,2	11,7	11,9	12,3	12,2	12,6	12,9	13,2	13,5	14,6	+16,0%
LEP	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0	1,1	1,2	1,5	+49,5%
LDD	8,8	9,1	9,1	9,1	9,0	9,1	9,1	9,1	9,1	9,4	+4,1%

\* Y compris épargne liquide entreprise. Encours de Livret A et LDD avant centralisation auprès de la CDC.

## Banque de proximité en France (LCL) - Encours de crédit

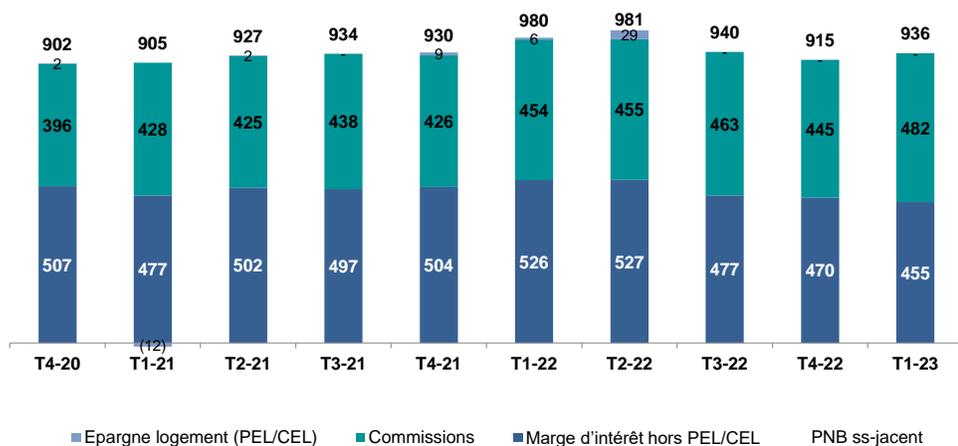
Encours de crédit (Mds€)	Déc. 20	Mars21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars22	Juin 22	Sept. 22	Déc. 22	Mars23	Δ Mars/Mars
Entreprises	28,9	28,6	27,8	28,1	28,3	28,8	29,7	31,1	31,6	31,3	+8,6%
Professionnels	20,4	20,9	21,0	21,3	21,6	22,1	22,6	23,2	23,5	23,9	+8,0%
Consommation	8,0	7,9	8,0	8,1	8,3	8,4	8,4	8,5	8,7	8,6	+2,9%
Habitat	86,1	86,7	87,9	90,2	92,3	93,8	96,0	98,5	100,5	101,8	+8,5%
<b>TOTAL</b>	<b>143,4</b>	<b>144,0</b>	<b>144,7</b>	<b>147,6</b>	<b>150,6</b>	<b>153,1</b>	<b>156,7</b>	<b>161,3</b>	<b>164,3</b>	<b>165,6</b>	<b>+8,2%</b>

## ANNEXES

## Indicateurs d'activité – pôle BPF

## Produit net bancaire (m€)

Produit net bancaire (m€)	T4-20	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22	T4-22	T1-23	Δ T1/T1
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>508</b>	<b>465</b>	<b>504</b>	<b>497</b>	<b>513,1</b>	<b>532,0</b>	<b>555,2</b>	<b>476,8</b>	<b>470,0</b>	<b>454,9</b>	<b>(14,5%)</b>
<i>Epargne logement (PEL/CEL)</i>	2	(12)	2	-	9,2	5,8	28,6	-	-	-	(100,0%)
<b>Marge d'intérêt hors PEL/CEL</b>	<b>507</b>	<b>477</b>	<b>502</b>	<b>497</b>	<b>504</b>	<b>526</b>	<b>527</b>	<b>477</b>	<b>470</b>	<b>455</b>	<b>(13,5%)</b>
<b>Commissions</b>	<b>396</b>	<b>428</b>	<b>425</b>	<b>438</b>	<b>425,6</b>	<b>454,3</b>	<b>454,7</b>	<b>463,5</b>	<b>444,7</b>	<b>481,5</b>	<b>+6,0%</b>
- <i>Gestion mobilière</i>	32	33	33	32	34,5	35,9	32,4	30,2	25,6	30,9	(13,9%)
- <i>Assurance</i>	147	181	172	177	164,4	180,8	183,1	182,7	165,2	196,4	+8,6%
- <i>Gestion de comptes services et moyens de paiement</i>	217	215	220	228	226,7	237,5	239,2	250,5	253,8	254,2	+7,0%
<b>TOTAL</b>	<b>904</b>	<b>893</b>	<b>929</b>	<b>934</b>	<b>939</b>	<b>986</b>	<b>1 010</b>	<b>940</b>	<b>915</b>	<b>936</b>	<b>-5,0%</b>
<b>TOTAL HORS EL</b>	<b>902</b>	<b>905</b>	<b>927</b>	<b>934</b>	<b>930</b>	<b>980</b>	<b>981</b>	<b>940</b>	<b>915</b>	<b>936</b>	<b>-4,5%</b>



Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

131/216

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle BPF

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>936</b>	-	<b>936</b>	<b>986</b>	<b>6</b>	<b>980</b>	(5,0%)	(4,5%)
Charges d'exploitation hors FRU	(599)	-	(599)	(596)	-	(596)	+0,6%	+0,6%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>287</b>	-	<b>287</b>	<b>324</b>	<b>6</b>	<b>318</b>	<b>(11,5%)</b>	<b>(9,8%)</b>
Coût du risque	(66)	-	(66)	(61)	-	(61)	+7,3%	+7,3%
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	-	(0)	9	-	9	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>221</b>	-	<b>221</b>	<b>272</b>	<b>6</b>	<b>266</b>	<b>(18,6%)</b>	<b>(16,8%)</b>
Impôt	(63)	-	(63)	(81)	(1)	(80)	(23,0%)	(21,5%)
<b>Résultat net</b>	<b>159</b>	-	<b>159</b>	<b>190</b>	<b>4</b>	<b>186</b>	<b>(16,7%)</b>	<b>(14,8%)</b>
Intérêts minoritaires	(7)	-	(7)	(8)	(0)	(7)	(7,4%)	(5,1%)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>151</b>	-	<b>151</b>	<b>183</b>	<b>4</b>	<b>179</b>	<b>(17,1%)</b>	<b>(15,2%)</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>64,0%</b>		<b>64,0%</b>	<b>60,4%</b>		<b>60,8%</b>	<b>+3,6 pp</b>	<b>+3,2 pp</b>

## ANNEXES

## Indicateurs d'activité – pôle BPI

## Encours de crédits et de collecte (Mds€)

CA Italie (mds€) *	Déc. 20	Mars 21	Juin 21	Sept 21	Déc 21	Mars 22	Juin 22	sept 2022	Déc 22	Mars 23	Δ mars/mars
<b>Total encours de crédits</b>	45,5	46,5	61,2	60,9	59,4	58,6	58,8	59,0	59,4	59,2	+1,0%
dont crédits aux particuliers	22,4	22,7	28,1	28,2	28,3	28,3	28,6	28,7	28,9	29,0	+2,2%
dont crédits aux professionnels	7,7	7,5	9,8	9,7	9,6	10,3	9,8	9,6	9,2	9,0	(12,8%)
dont crédits aux entreprises, y compris PME	13,5	14,0	21,1	20,6	20,4	13,3	17,9	18,1	18,4	18,4	+38,5%
<b>Total encours de collecte bilan</b>	44,9	44,1	61,1	61,9	63,1	61,8	60,4	60,4	62,3	61,9	+0,1%
<b>Total encours de collecte hors bilan</b>	39,9	40,8	50,6	51,6	52,8	46,9	49,7	49,3	49,6	49,4	+5,3%
<b>Total collecte</b>	84,8	85,0	111,8	113,5	115,8	108,7	110,0	109,7	111,9	111,3	+2,3%

Autres BPI (mds€)	Déc. 20	Mars 21	Juin 21	Sept 21	Déc 21	Mars 22	Juin 22	sept 2022	Déc 22 *	Mars 23	Δ mars/mars
<b>Total encours de crédits</b>	11,7	11,8	12,5	12,8	12,8	12,8	12,2	12,2	6,9	6,7	(47,8%)
dont Crédits aux particuliers	5,9	6,0	6,2	6,3	6,3	6,3	5,8	5,7	3,6	3,6	(43,0%)
dont Crédits aux professionnels et PME	1,2	1,2	1,3	0,6	0,6	0,6	0,3	0,4	0,3	0,3	(55,0%)
dont Crédits aux grandes entreprises	4,5	4,5	4,7	5,9	5,8	5,9	6,0	6,1	3,0	2,8	(51,7%)
<b>Total encours de collecte bilan</b>	13,5	14,0	14,3	14,3	15,1	15,0	13,9	14,2	9,8	9,6	(35,7%)
<b>Total encours de collecte hors bilan</b>	2,4	2,5	2,1	2,1	2,0	1,9	1,9	1,8	0,5	0,6	(71,6%)
<b>Total collecte</b>	15,9	16,4	16,4	16,4	17,2	16,9	15,8	16,0	10,3	10,2	(39,8%)

\* Net des encours POCI

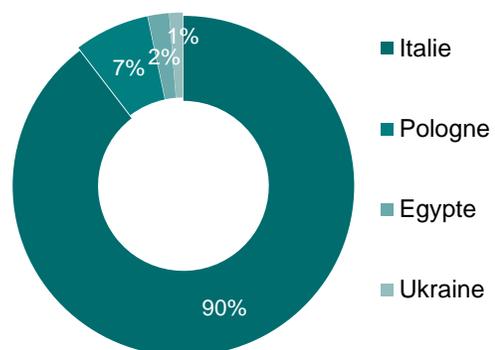
\*\* Cession du contrôle de Crédit du Maroc au T4 2022

## ANNEXES

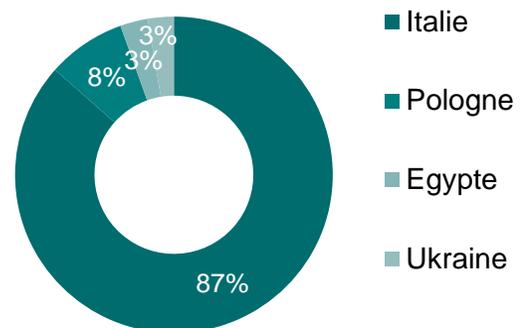
## Indicateurs d'activité – pôle BPI

Encours de crédit / Encours de collecte bilan / PNB par entité (%)

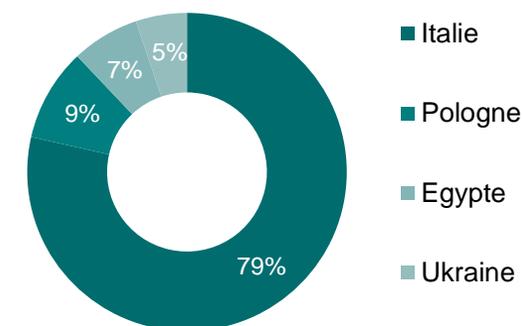
Encours de crédit T1-23 par entité



Encours de collecte bilan T1-23 par entité



PNB T1-23 par entité



## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle BPI

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>969</b>	-	<b>969</b>	<b>786</b>	<b>0</b>	<b>786</b>	+23,2%	+23,2%
Charges d'exploitation hors FRU	(484)	-	(484)	(487)	(8)	(478)	(0,6%)	+1,1%
FRU	(40)	-	(40)	(30)	-	(30)	+34,7%	+34,7%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>445</b>	-	<b>445</b>	<b>270</b>	<b>(8)</b>	<b>278</b>	<b>+64,8%</b>	<b>+60,0%</b>
Coût du risque	(114)	-	(114)	(273)	(195)	(78)	(58,2%)	+46,1%
Sociétés mises en équivalence	0	-	0	1	-	1	(64,5%)	(64,5%)
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	(0)	-	(0)	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>332</b>	-	<b>332</b>	<b>(2)</b>	<b>(203)</b>	<b>201</b>	<b>ns</b>	<b>+64,9%</b>
Impôt	(98)	-	(98)	(57)	3	(60)	+70,9%	+63,4%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	2	-	2	1	(4)	5	ns	ns
<b>Résultat net</b>	<b>236</b>	-	<b>236</b>	<b>(58)</b>	<b>(204)</b>	<b>146</b>	<b>ns</b>	<b>+61,1%</b>
Intérêts minoritaires	(58)	-	(58)	(42)	(2)	(40)	+37,5%	+45,3%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>178</b>	-	<b>178</b>	<b>(100)</b>	<b>(206)</b>	<b>107</b>	<b>ns</b>	<b>+67,0%</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>49,9%</b>		<b>49,9%</b>	<b>61,9%</b>		<b>60,8%</b>	<b>-12,0 pp</b>	<b>-10,9 pp</b>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – CA Italia

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>761</b>	-	<b>761</b>	<b>619</b>	-	<b>619</b>	+22,9%	+22,9%
Charges d'exploitation hors FRU	(372)	-	(372)	(376)	(8)	(368)	(1,1%)	+1,0%
FRU	(40)	-	(40)	(30)	-	(30)	+34,7%	+34,7%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>349</b>	-	<b>349</b>	<b>213</b>	<b>(8)</b>	<b>221</b>	<b>+63,6%</b>	<b>+57,7%</b>
Coût du risque	(61)	-	(61)	(45)	-	(45)	+34,4%	+34,4%
Sociétés mises en équivalence	0	-	0	1	-	1	(64,5%)	(64,5%)
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	(0)	-	(0)	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>289</b>	-	<b>289</b>	<b>169</b>	<b>(8)</b>	<b>177</b>	<b>+70,8%</b>	<b>+63,2%</b>
Impôt	(83)	-	(83)	(48)	3	(51)	+73,5%	+64,5%
<b>Résultat net</b>	<b>205</b>	-	<b>205</b>	<b>121</b>	<b>(5)</b>	<b>126</b>	<b>+69,8%</b>	<b>+62,6%</b>
Intérêts minoritaires	(46)	-	(46)	(30)	1	(31)	+53,6%	+47,2%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>160</b>	-	<b>160</b>	<b>91</b>	<b>(4)</b>	<b>95</b>	<b>+75,0%</b>	<b>+67,7%</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>48,8%</b>		<b>48,8%</b>	<b>60,7%</b>		<b>59,4%</b>	<b>-11,9 pp</b>	<b>-10,6 pp</b>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – BPI – hors Italie

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>208</b>	-	<b>208</b>	<b>168</b>	<b>0</b>	<b>167</b>	+24,2%	+24,4%
Charges d'exploitation	(112)	-	(112)	(111)	(0)	(110)	+1,1%	+1,4%
FRU	-	-	-	-	-	-	ns	ns
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>96</b>	-	<b>96</b>	<b>57</b>	<b>(0)</b>	<b>57</b>	<b>+69,3%</b>	<b>+68,8%</b>
Coût du risque de crédit	(53)	-	(53)	(228)	(195)	(33)	(76,7%)	+62,3%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>43</b>	-	<b>43</b>	<b>(171)</b>	<b>(195)</b>	<b>24</b>	<b>ns</b>	<b>+77,7%</b>
Impôt	(14)	-	(14)	(9)	-	(9)	+57,0%	+57,0%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	2	-	2	1	(4)	5	ns	ns
<b>Résultat net</b>	<b>30</b>	-	<b>30</b>	<b>(179)</b>	<b>(199)</b>	<b>20</b>	<b>ns</b>	<b>+51,4%</b>
Intérêts minoritaires	(12)	-	(12)	(12)	(4)	(9)	(1,3%)	+38,6%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>18</b>	-	<b>18</b>	<b>(191)</b>	<b>(202)</b>	<b>11</b>	<b>ns</b>	<b>+61,5%</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>53,8%</b>		<b>53,8%</b>	<b>66,1%</b>		<b>66,0%</b>	<b>-12,3 pp</b>	<b>-12,2 pp</b>

## ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle AHM

En m€	T1-23 publié	Éléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Éléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>(253)</b>	-	<b>(253)</b>	<b>(168)</b>	<b>18</b>	<b>(185)</b>	+50,6%	+36,3%
Charges d'exploitation hors FRU	(39)	-	(39)	(18)	-	(18)	x 2,1	x 2,1
FRU	(72)	-	(72)	(56)	-	(56)	+26,8%	+26,8%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(363)</b>	-	<b>(363)</b>	<b>(243)</b>	<b>18</b>	<b>(260)</b>	<b>+49,5%</b>	<b>+39,4%</b>
Coût du risque	1	-	1	(2)	-	(2)	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	(14)	-	(14)	(8)	-	(8)	+65,8%	+65,8%
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-	-	(0)	-	(0)	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(376)</b>	-	<b>(376)</b>	<b>(253)</b>	<b>18</b>	<b>(270)</b>	<b>+48,6%</b>	<b>+38,9%</b>
Impôt	88	-	88	50	(5)	55	+75,8%	+61,2%
<b>Résultat net</b>	<b>(287)</b>	-	<b>(287)</b>	<b>(203)</b>	<b>13</b>	<b>(216)</b>	<b>+41,9%</b>	<b>+33,3%</b>
Intérêts minoritaires	(17)	-	(17)	(8)	-	(8)	x 2,2	x 2,2
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>(305)</b>	-	<b>(305)</b>	<b>(211)</b>	<b>13</b>	<b>(224)</b>	<b>+44,7%</b>	<b>+36,2%</b>

# Sommaire

01

Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05

Indicateurs de risques

02

Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

06

Risques juridiques

03

Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

04

Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

## ANNEXES

Contribution<sup>(1)</sup> des pôles métiers au résultat T1-23 et T1-22

En m€	T1-23 (publié)						
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 746</b>	<b>2 051</b>	<b>672</b>	<b>936</b>	<b>969</b>	<b>(253)</b>	<b>6 121</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(715)	(1 121)	(371)	(599)	(484)	(39)	(3 328)
FRU	(6)	(314)	(31)	(50)	(40)	(72)	(513)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 024</b>	<b>616</b>	<b>270</b>	<b>287</b>	<b>445</b>	<b>(363)</b>	<b>2 280</b>
Coût du risque	(1)	(36)	(158)	(66)	(114)	1	(374)
Sociétés mises en équivalence	22	4	74	-	0	(14)	86
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	5	(1)	(0)	0	-	4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 046</b>	<b>589</b>	<b>184</b>	<b>221</b>	<b>332</b>	<b>(376)</b>	<b>1 996</b>
Impôts	(232)	(183)	(34)	(63)	(98)	88	(521)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	0	-	2	-	2
<b>Résultat net</b>	<b>814</b>	<b>406</b>	<b>150</b>	<b>159</b>	<b>236</b>	<b>(287)</b>	<b>1 476</b>
Intérêts minoritaires	(115)	(29)	(23)	(7)	(58)	(17)	(250)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>698</b>	<b>376</b>	<b>127</b>	<b>151</b>	<b>178</b>	<b>(305)</b>	<b>1 226</b>

En m€	T1-22 (publié)						
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 569</b>	<b>1 723</b>	<b>688</b>	<b>986</b>	<b>786</b>	<b>(168)</b>	<b>5 584</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(698)	(968)	(366)	(596)	(487)	(18)	(3 133)
FRU	(8)	(441)	(35)	(66)	(30)	(56)	(636)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>864</b>	<b>314</b>	<b>286</b>	<b>324</b>	<b>270</b>	<b>(243)</b>	<b>1 815</b>
Coût du risque	(2)	(278)	(125)	(61)	(273)	(2)	(740)
Sociétés mises en équivalence	20	3	80	-	1	(8)	95
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	0	9	(0)	(0)	10
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>883</b>	<b>38</b>	<b>242</b>	<b>272</b>	<b>(2)</b>	<b>(253)</b>	<b>1 180</b>
Impôts	(183)	(75)	(54)	(81)	(57)	50	(401)
Rés. net des activités abandonnées	(1)	-	1	-	1	-	1
<b>Résultat net</b>	<b>698</b>	<b>(37)</b>	<b>189</b>	<b>190</b>	<b>(58)</b>	<b>(203)</b>	<b>780</b>
Intérêts minoritaires	(120)	(6)	(26)	(8)	(42)	(8)	(209)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>578</b>	<b>(43)</b>	<b>164</b>	<b>183</b>	<b>(100)</b>	<b>(211)</b>	<b>571</b>

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

(1) Présentation des principaux agrégats du compte de résultat

Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

140/216

## ANNEXES

Contribution<sup>(1)</sup> des pôles métiers au résultat sous-jacent T1-23 et T1-22

En m€	T1-23 (sous-jacent)						Total
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 746</b>	<b>2 083</b>	<b>672</b>	<b>936</b>	<b>969</b>	<b>(253)</b>	<b>6 153</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(715)	(1 121)	(371)	(599)	(484)	(39)	(3 328)
FRU	(6)	(314)	(31)	(50)	(40)	(72)	(513)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 024</b>	<b>648</b>	<b>270</b>	<b>287</b>	<b>445</b>	<b>(363)</b>	<b>2 312</b>
Coût du risque	(1)	(36)	(158)	(66)	(114)	1	(374)
Sociétés mises en équivalence	22	4	74	-	0	(14)	86
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	5	(1)	(0)	0	-	4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 046</b>	<b>621</b>	<b>184</b>	<b>221</b>	<b>332</b>	<b>(376)</b>	<b>2 028</b>
Impôts	(232)	(192)	(34)	(63)	(98)	88	(530)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	0	-	2	-	2
<b>Résultat net</b>	<b>814</b>	<b>429</b>	<b>150</b>	<b>159</b>	<b>236</b>	<b>(287)</b>	<b>1 500</b>
Intérêts minoritaires	(115)	(30)	(23)	(7)	(58)	(17)	(251)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>698</b>	<b>399</b>	<b>127</b>	<b>151</b>	<b>178</b>	<b>(305)</b>	<b>1 249</b>

En m€	T1-22 (sous-jacent)						Total
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 569</b>	<b>1 737</b>	<b>688</b>	<b>980</b>	<b>786</b>	<b>(185)</b>	<b>5 575</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(688)	(968)	(366)	(596)	(478)	(18)	(3 114)
FRU	(8)	(441)	(35)	(66)	(30)	(56)	(636)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>874</b>	<b>328</b>	<b>286</b>	<b>318</b>	<b>278</b>	<b>(260)</b>	<b>1 824</b>
Coût du risque	(2)	(278)	(125)	(61)	(78)	(2)	(545)
Sociétés mises en équivalence	20	3	80	-	1	(8)	95
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	0	9	(0)	(0)	10
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>893</b>	<b>52</b>	<b>242</b>	<b>266</b>	<b>201</b>	<b>(270)</b>	<b>1 383</b>
Impôts	(186)	(79)	(54)	(80)	(60)	55	(404)
Rés. net des activités abandonnées	(1)	-	1	-	5	-	5
<b>Résultat net</b>	<b>706</b>	<b>(27)</b>	<b>189</b>	<b>186</b>	<b>146</b>	<b>(216)</b>	<b>985</b>
Intérêts minoritaires	(122)	(6)	(26)	(7)	(40)	(8)	(209)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>584</b>	<b>(33)</b>	<b>164</b>	<b>179</b>	<b>107</b>	<b>(224)</b>	<b>776</b>

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

(1) Présentation des principaux agrégats du compte de résultat

Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

# Sommaire

01

Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05

Indicateurs de risques

02

Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

06

Risques juridiques

03

Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

04

Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

# ANNEXES

## Indicateurs d'activité – pôle CR

### Encours de collecte et de crédit (Mds€)

Encours de collecte (Mds€)*	Mars 21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22	Juin 22	Sept. 22	Déc. 22	Mars 23	Δ Mars/Mars
Titres	48,2	48,8	48,2	49,2	45,6	43,0	42,0	44,2	46,2	+1,3%
OPCVM	26,1	26,8	27,2	27,8	26,1	24,8	24,2	25,3	26,8	+3,0%
Assurance-vie	203,3	205,2	205,7	208,6	208,4	206,6	205,0	208,7	211,6	+1,5%
<b>Collecte Hors bilan</b>	<b>277,6</b>	<b>280,8</b>	<b>281,1</b>	<b>285,6</b>	<b>280,1</b>	<b>274,4</b>	<b>271,2</b>	<b>278,2</b>	<b>284,6</b>	<b>+1,6%</b>
Dépôts à vue	212,4	218,5	224,9	230,2	231,6	233,8	235,7	231,3	218,0	(5,9%)
Epargne logement	110,7	110,7	110,7	112,5	112,1	111,5	110,8	111,5	108,4	(3,3%)
Livrets	162,4	165,8	169,6	171,7	177,0	180,4	187,2	191,6	197,1	+11,4%
Comptes et dépôts à terme	41,6	40,3	39,8	39,5	38,5	38,2	38,7	42,3	52,8	+37,3%
<b>Collecte Bilan</b>	<b>527,2</b>	<b>535,2</b>	<b>545,1</b>	<b>554,0</b>	<b>559,3</b>	<b>563,9</b>	<b>572,4</b>	<b>576,7</b>	<b>576,4</b>	<b>+3,1%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>804,7</b>	<b>815,9</b>	<b>826,1</b>	<b>839,5</b>	<b>839,3</b>	<b>838,3</b>	<b>843,6</b>	<b>854,9</b>	<b>861,0</b>	<b>+2,6%</b>

NB : Changement de méthode en mars 2019 : prise en compte des contrats d'assurance vie souscrits auprès de prestataires hors Groupe

Livrets, dont (Mds€)*	Mars 21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22	Juin 22	Sept. 22	Déc. 22	Mars 23	Δ Mars/Mars
Livret A	58,4	59,9	60,8	61,2	63,8	65,2	67,9	70,5	75,6	+18,4%
LEP	11,7	11,7	11,7	11,4	12,3	12,3	13,4	14,8	17,2	+40,2%
LDD	35,7	36,0	36,1	36,1	36,6	36,8	37,2	38,2	39,6	+8,3%
Livrets sociétaires	11,5	11,8	12,0	12,2	12,3	12,3	12,4	12,8	12,8	+5,0%

\* Y compris épargne liquide entreprise. Encours de Livret A et LDD avant centralisation auprès de la CDC.

Encours de crédit (Mds€)	Mars 21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22	Juin 22	Sept. 22	Déc. 22	Mars 23	Δ Mars/Mars
Habitat	345,2	352,1	358,2	363,1	367,2	372,8	378,9	384,2	387,2	+5,5%
Consommation	21,4	21,8	21,8	22,3	22,3	22,5	22,6	22,9	22,9	+3,0%
Entreprises	99,2	99,1	101,5	104,7	107,2	109,8	112,8	115,3	116,8	+8,9%
Professionnels	30,1	29,7	29,7	30,0	30,3	30,6	30,7	30,6	31,0	+2,2%
Agriculture	42,1	43,0	43,3	42,6	43,5	44,6	44,9	44,6	45,5	+4,7%
Collectivités locales	32,9	33,4	33,3	33,6	33,2	33,6	33,1	33,7	33,3	+0,3%
<b>TOTAL</b>	<b>570,8</b>	<b>579,1</b>	<b>587,7</b>	<b>596,3</b>	<b>603,7</b>	<b>614,0</b>	<b>622,9</b>	<b>631,2</b>	<b>636,7</b>	<b>+5,5%</b>

# ANNEXES

## Indicateurs d'activité – pôle CR

### Détail des commissions / Evolution des encours de crédit (m€)

#### Caisses régionales – détail des commissions clientèle, du T1-21 au T1-23

m€	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22	T4-22	T1-23	Δ T1/T1
Services et autres opérations bancaires	217	212	216	221	231	223	223	232	228	(1,6%)
Valeurs mobilières	73	67	63	75	78	74	74	68	77	(1,6%)
Assurances	924	739	741	826	983	742	742	776	976	(0,7%)
Gestion de comptes et moyens de paiement	453	467	496	502	490	511	511	506	519	+6,1%
Revenus nets des autres activités clientèle(1)	95	112	94	121	96	91	91	106	108	+12,5%
<b>TOTAL<sup>(1)</sup></b>	<b>1 764</b>	<b>1 597</b>	<b>1 610</b>	<b>1 745</b>	<b>1 878</b>	<b>1 640</b>	<b>1 640</b>	<b>1 689</b>	<b>1 908</b>	<b>+1,6%</b>

(1) Revenus générés par les filiales des Caisses régionales, notamment commissions de crédit-bail et de location simple

#### Caisses régionales - Evolution des encours de risque de crédit

En m€	Mars 22	June 22	Déc. 22	Mars 23
Encours bruts de créances clientèle	608 066	617 827	634 996	639 989
dont créances dépréciées	9 716	9 760	10 624	10 740
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	10 091	10 274	10 522	10 616
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	1,6%	1,6%	1,7%	1,7%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	56,7%	55,7%	51,5%	51,6%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	103,9%	105,3%	99,0%	98,9%

(1) Revenus générés par les filiales des Caisses régionales, notamment commissions de crédit-bail et de location simple

# ANNEXES

## Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Caisses régionales

En m€	T1-23 publié	Eléments spécifiques	T1-23 sous-jacent	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 333</b>	-	<b>3 333</b>	<b>3 686</b>	<b>70</b>	<b>3 617</b>	<b>(9,6%)</b>	<b>(7,8%)</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(2 441)	-	(2 441)	(2 326)	-	(2 326)	+4,9%	+4,9%
FRU	(113)	-	(113)	(158)	-	(158)	(28,4%)	(28,4%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>779</b>	-	<b>779</b>	<b>1 202</b>	<b>70</b>	<b>1 133</b>	<b>(35,2%)</b>	<b>(31,2%)</b>
Coût du risque de crédit	(172)	-	(172)	(145)	-	(145)	+18,3%	+18,3%
Sociétés mises en équivalence	7	-	7	4	-	4	+85,4%	+85,4%
Gains ou pertes sur autres actifs	1	-	1	13	-	13	(90,2%)	(90,2%)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>616</b>	-	<b>616</b>	<b>1 074</b>	<b>70</b>	<b>1 004</b>	<b>(42,7%)</b>	<b>(38,7%)</b>
Impôt	(196)	-	(196)	(302)	(18)	(284)	(35,3%)	(31,2%)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>420</b>	-	<b>420</b>	<b>772</b>	<b>52</b>	<b>720</b>	<b>(45,5%)</b>	<b>(41,6%)</b>
<b>Coefficient d'exploitation hors FRU (%)</b>	<b>73,2%</b>		<b>73,2%</b>	<b>63,1%</b>		<b>64,3%</b>	<b>+10,1 pp</b>	<b>+8,9 pp</b>

# Sommaire

01

Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05

Indicateurs de risques

02

Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

06

Risques juridiques

03

Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

04

Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

# ANNEXES

## Contribution des pôles métiers au résultat T1-23 et T1-22

En m€	T1-23 (publié)							
	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 333</b>	<b>936</b>	<b>989</b>	<b>1 745</b>	<b>672</b>	<b>2 051</b>	<b>(800)</b>	<b>8 927</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(2 441)	(599)	(501)	(715)	(371)	(1 121)	464	(5 284)
FRU	(113)	(50)	(40)	(6)	(31)	(314)	(72)	(626)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>779</b>	<b>287</b>	<b>449</b>	<b>1 024</b>	<b>270</b>	<b>616</b>	<b>(408)</b>	<b>3 018</b>
Coût du risque	(172)	(66)	(115)	(1)	(158)	(36)	0	(548)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	7	-	0	22	74	4	0	108
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	(0)	0	0	(1)	5	(1)	4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>616</b>	<b>221</b>	<b>334</b>	<b>1 045</b>	<b>184</b>	<b>589</b>	<b>(408)</b>	<b>2 581</b>
Impôts	(196)	(63)	(98)	(231)	(34)	(183)	94	(711)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	2	-	0	-	-	2
<b>Résultat net</b>	<b>420</b>	<b>159</b>	<b>238</b>	<b>815</b>	<b>150</b>	<b>405</b>	<b>(315)</b>	<b>1 872</b>
Intérêts minoritaires	0	(0)	(40)	(111)	(23)	(19)	(9)	(204)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>420</b>	<b>158</b>	<b>198</b>	<b>703</b>	<b>127</b>	<b>386</b>	<b>(324)</b>	<b>1 669</b>

En m€	T1-22 (publié)							
	CR	LCL	GEA	BPI	SFS	GC	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 686</b>	<b>986</b>	<b>1 568</b>	<b>804</b>	<b>688</b>	<b>1 723</b>	<b>(573)</b>	<b>8 882</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(2 326)	(596)	(699)	(502)	(366)	(968)	374	(5 082)
FRU	(158)	(66)	(8)	(30)	(35)	(441)	(56)	(794)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 202</b>	<b>324</b>	<b>861</b>	<b>273</b>	<b>286</b>	<b>314</b>	<b>(255)</b>	<b>3 005</b>
Coût du risque	(145)	(61)	(2)	(275)	(125)	(278)	(2)	(888)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	4	-	20	1	80	3	(0)	108
Gains ou pertes nets sur autres actifs	13	(0)	1	(0)	0	0	(1)	13
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 074</b>	<b>262</b>	<b>881</b>	<b>(1)</b>	<b>242</b>	<b>38</b>	<b>(258)</b>	<b>2 238</b>
Impôts	(302)	(81)	(183)	(57)	(54)	(75)	50	(703)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(1)	1	1	-	-	1
<b>Résultat net</b>	<b>772</b>	<b>181</b>	<b>696</b>	<b>(57)</b>	<b>189</b>	<b>(37)</b>	<b>(208)</b>	<b>1 536</b>
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(115)	(31)	(26)	(10)	(5)	(186)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>772</b>	<b>181</b>	<b>581</b>	<b>(88)</b>	<b>164</b>	<b>(47)</b>	<b>(213)</b>	<b>1 350</b>

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BPI : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

# ANNEXES

## Contribution des pôles métiers au résultat sous-jacent T1-23 et T1-22

En m€	T1-23 (sous-jacent)							
	CR	LCL	GEA	BPI	SFS	GC	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 333</b>	<b>936</b>	<b>1 745</b>	<b>989</b>	<b>672</b>	<b>2 083</b>	<b>(800)</b>	<b>8 959</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(2 441)	(599)	(715)	(501)	(371)	(1 121)	464	(5 284)
FRU	(113)	(50)	(6)	(40)	(31)	(314)	(72)	(626)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>779</b>	<b>287</b>	<b>1 024</b>	<b>449</b>	<b>270</b>	<b>648</b>	<b>(408)</b>	<b>3 049</b>
Coût du risque	(172)	(66)	(1)	(115)	(158)	(36)	0	(548)
Sociétés mises en équivalence	7	-	22	0	74	4	0	108
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	(0)	0	0	(1)	5	(1)	4
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>616</b>	<b>221</b>	<b>1 045</b>	<b>334</b>	<b>184</b>	<b>621</b>	<b>(408)</b>	<b>2 613</b>
Impôts	(196)	(63)	(231)	(98)	(34)	(192)	94	(719)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	2	0	-	-	2
<b>Résultat net</b>	<b>420</b>	<b>159</b>	<b>815</b>	<b>238</b>	<b>150</b>	<b>429</b>	<b>(315)</b>	<b>1 896</b>
Intérêts minoritaires	0	(0)	(111)	(40)	(23)	(19)	(9)	(204)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>420</b>	<b>158</b>	<b>703</b>	<b>198</b>	<b>127</b>	<b>410</b>	<b>(324)</b>	<b>1 692</b>

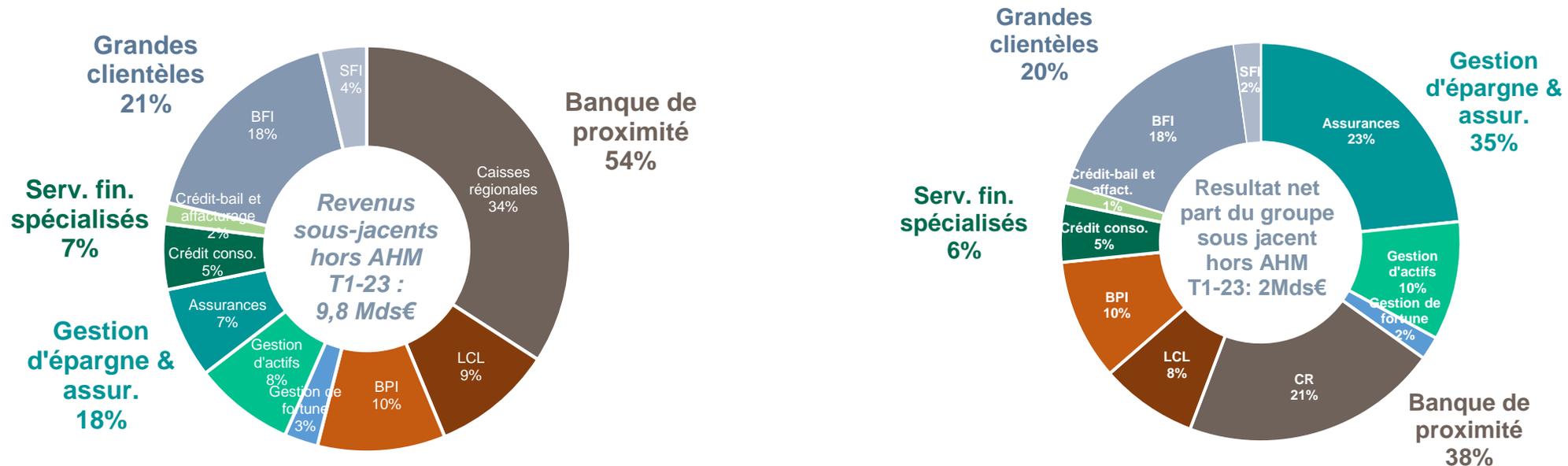
En m€	T1-22 (sous-jacent)							
	CR	LCL	GEA	BPI	SFS	GC	AHM	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 617</b>	<b>980</b>	<b>1 568</b>	<b>804</b>	<b>688</b>	<b>1 737</b>	<b>(591)</b>	<b>8 802</b>
Charges d'exploitation hors FRU	(2 326)	(596)	(689)	(493)	(366)	(968)	374	(5 064)
FRU	(158)	(66)	(8)	(30)	(35)	(441)	(56)	(794)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 133</b>	<b>318</b>	<b>872</b>	<b>281</b>	<b>286</b>	<b>328</b>	<b>(273)</b>	<b>2 944</b>
Coût du risque	(145)	(61)	(2)	(80)	(125)	(278)	(2)	(693)
Sociétés mises en équivalence	4	-	20	1	80	3	(0)	108
Gains ou pertes nets sur autres actifs	13	(0)	1	(0)	0	0	(1)	13
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 004</b>	<b>257</b>	<b>891</b>	<b>202</b>	<b>242</b>	<b>52</b>	<b>(276)</b>	<b>2 372</b>
Impôts	(284)	(80)	(186)	(60)	(54)	(79)	55	(688)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(1)	5	1	-	-	5
<b>Résultat net</b>	<b>720</b>	<b>177</b>	<b>704</b>	<b>147</b>	<b>189</b>	<b>(27)</b>	<b>(221)</b>	<b>1 689</b>
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(117)	(28)	(26)	(10)	(5)	(185)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>720</b>	<b>177</b>	<b>586</b>	<b>119</b>	<b>164</b>	<b>(36)</b>	<b>(226)</b>	<b>1 504</b>

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers  
 Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

## ANNEXES

## Groupe Crédit Agricole

Revenus et RNPG sous-jacent par métier hors AHM (m€)



# Sommaire

01

Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

02

Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

03

Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

04

Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

05

Indicateurs de risques

06

Risques juridiques

# ANNEXES

## Indicateurs de risques

### Evolution des encours de crédits

#### Groupe Crédit Agricole - Evolution des encours de risque de crédit

En m€	Mars 22	June 22	Déc. 22	Mars 23
Encours bruts de créances clientèle	1 080 012	1 103 965	1 134 254	1 136 259
dont créances dépréciées	21 072	22 120	23 968	23 958
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	18 888	19 455	19 864	19 981
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	2,0%	2,0%	2,1%	2,1%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	52,1%	50,4%	48,0%	48,2%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	89,6%	88,0%	82,9%	83,4%

#### Crédit Agricole S.A. - Evolution des encours de risque de crédit

En m€	Mars 22	June 22	Déc. 22	Mars 23
Encours bruts de créances clientèle	471 728	485 980	499 096	496 150
dont créances dépréciées	11 350	12 356	13 339	13 214
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	8 792	9 177	9 339	9 361
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	2,4%	2,5%	2,7%	2,7%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	48,2%	46,2%	45,3%	45,5%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	77,5%	74,3%	70,0%	70,8%

Encours de créances, hors opérations internes au Crédit Agricole

#### Caisses régionales - Evolution des encours de risque de crédit

En m€	Mars 22	June 22	Déc. 22	Mars 23
Encours bruts de créances clientèle	608 066	617 827	634 996	639 989
dont créances dépréciées	9 716	9 760	10 624	10 740
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	10 091	10 274	10 522	10 616
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	1,6%	1,6%	1,7%	1,7%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	56,7%	55,7%	51,5%	51,6%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	103,9%	105,3%	99,0%	98,9%

Crédit Agricole S.A. Amendement A02 du document d'enregistrement universel 2022

151/216

## ANNEXES

## Indicateurs de risques

Ventilation des expositions<sup>(1)</sup> par secteur et zone géographique

Par secteur d'activité	Mars 23	Mars 22
Clientèle de banque de détail	24,5%	23,6%
Services non marchands / secteur public / collectivités	26,5%	30,3%
Energie <sup>(3)</sup>	0,0%	7,2%
Electricité <sup>(3)</sup>	3,7%	0,0%
Pétrole & Gaz <sup>(3)</sup>	4,2%	0,0%
Autres activités financières non bancaires <sup>(2)</sup>	5,9%	8,2%
Banques	2,8%	3,1%
Immobilier	3,1%	2,9%
Aéronautique / aérospatial	1,6%	1,6%
Divers	3,6%	3,2%
Automobile	3,3%	2,4%
Industrie lourde	2,8%	2,1%
Distribution / Biens de consommation	2,1%	1,7%
BTP	1,7%	1,5%
Agriculture / Agroalimentaire	2,3%	1,8%
Maritime	1,4%	1,5%
Autres transports	1,4%	1,2%
Autres industries	2,2%	1,7%
Telecom	1,8%	1,5%
Santé / Pharmacie	1,1%	0,9%
Assurance	1,1%	1,1%
Tourisme / hôtels / restauration	0,8%	0,8%
Informatique / Technologie	1,7%	1,4%
Non ventilé	0,4%	0,2%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Par zone géographique	Mars 23	Mars 22
France (hors banque de détail)	38,0%	40,9%
France (banque de détail)	15,7%	14,9%
Europe de l'Ouest hors Italie	12,6%	12,4%
Italie	12,6%	10,8%
Amérique du Nord	6,6%	5,4%
Asie et Océanie hors Japon	4,7%	5,0%
Afrique et Moyen-Orient	2,6%	3,3%
Japon	3,9%	3,5%
Europe de l'Est	1,7%	1,8%
Amérique centrale et du Sud	1,3%	1,1%
Non ventilé	0,3%	0,8%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) Les engagements commerciaux sont calculés conformément aux exigences IFRS7 et couvrent les engagements de bilan et de hors-bilan.

(2) La variation des expositions sur le secteur des activités financières non-bancaires est due à un changement de classement des expositions relatives aux titrisations pour le compte de clients, de ce secteur, vers les secteurs d'activité des clients (automobile, énergie, industrie lourde, informatique, technologie et telecom principalement).

(3) Le secteur Energie a été ventilé en 2022 entre Electricité et Oil & Gas

## ANNEXES

## Indicateurs de risques

VaR – expositions aux risques de marché

## Crédit Agricole SA - Exposition aux risques de marché - VAR (99% - 1 jour)

en M€

	T1-23			31/03/2023	30/12/2022
	Minimum	Maximum	Moyenne		
Taux	8	18	10	12	9
Crédit	5	9	7	6	6
Change	2	5	3	3	5
Actions	2	4	3	2	2
Matières premières	0	0	0	0	0
<b>VaR du groupe Crédit Agricole S.A.</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>15</b>
<b>Effets de compensation*</b>			<b>-9</b>	<b>-9</b>	<b>-8</b>

➤ La VaR (99% - 1 jour) du groupe Crédit Agricole S.A. est mesurée en prenant en compte les effets de diversification entre les différentes entités du groupe.

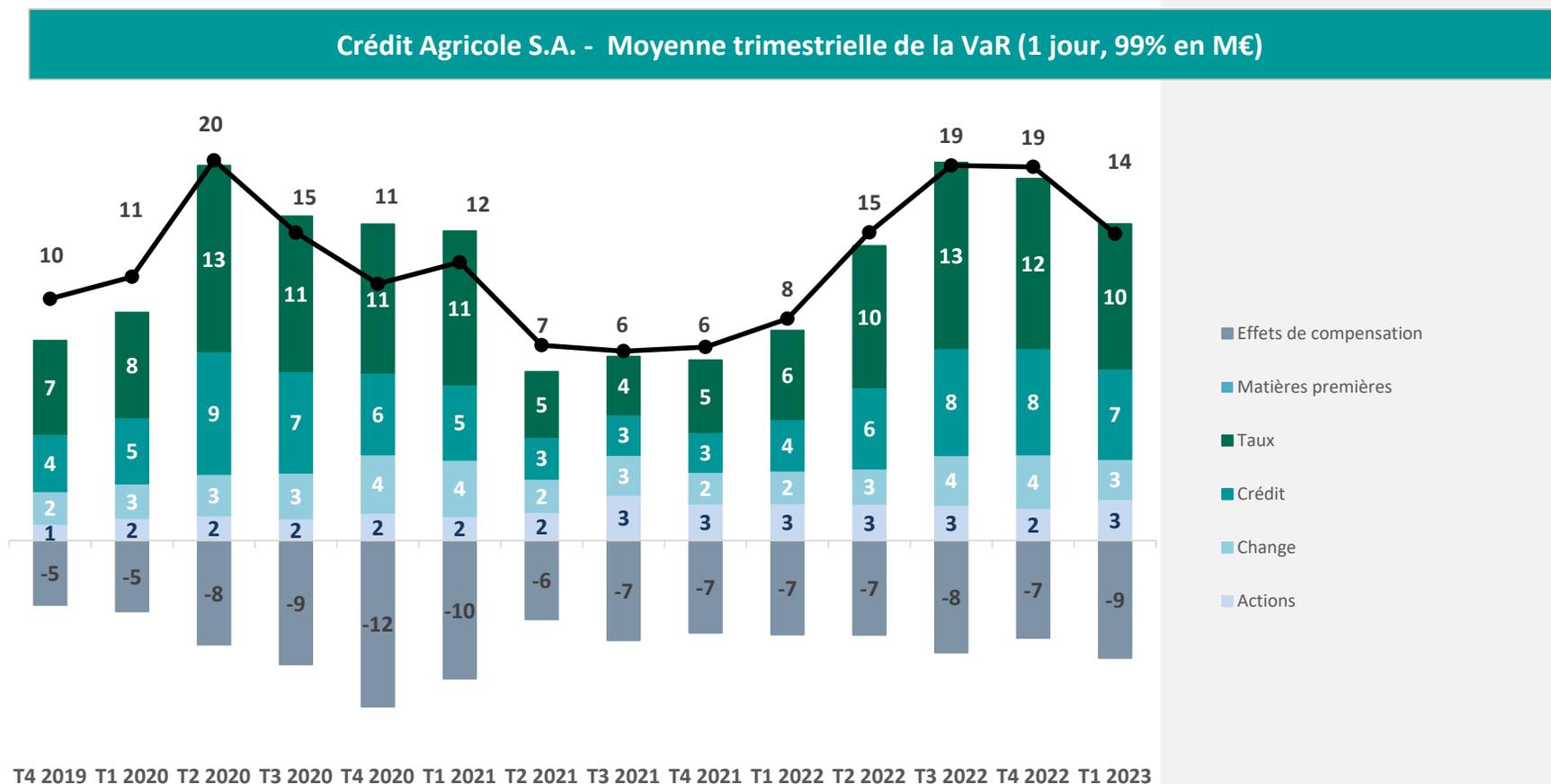
➤ VaR (99 % - 1 jour) au 31 mars 2023 : 14 M€ pour le groupe Crédit Agricole S.A.

\* Gains de diversification entre facteurs de risques.

# ANNEXES

## Indicateurs de risques

### VaR – expositions aux risques de marché



# Sommaire

01

Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05

Indicateurs de risques

02

Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

06

Risques juridiques

03

Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

04

Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

# ANNEXES

## Risques juridiques

### Risques juridiques

**Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites dans le rapport de gestion pour l'exercice 2022, au sein du Document d'enregistrement universel 2022.**

**Leur mise à jour sera décrite dans l'Amendement A02 au Document d'enregistrement universel 2022.**

## Liste de contacts :

### CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A. :

Investisseurs institutionnels + 33 1 43 23 04 31 [investor.relations@credit-agricole-sa.fr](mailto:investor.relations@credit-agricole-sa.fr)  
Actionnaires individuels + 33 800 000 777 [credit-agricole-sa@relations-actionnaires.com](mailto:credit-agricole-sa@relations-actionnaires.com)  
(numéro d'appel gratuit France uniquement)

<b>Clotilde L'Angevin</b>	<b>+ 33 1 43 23 32 45</b>	<a href="mailto:clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr">clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr</a>
Jean-Yann Asseraf	+ 33 1 57 72 23 81	<a href="mailto:jean-yann.asseraf@credit-agricole-sa.fr">jean-yann.asseraf@credit-agricole-sa.fr</a>
Fethi Azzoug	+ 33 1 57 72 03 75	<a href="mailto:fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr">fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr</a>
Joséphine Brouard	+ 33 1 43 23 48 33	<a href="mailto:josephine.brouard@credit-agricole-sa.fr">josephine.brouard@credit-agricole-sa.fr</a>
Oriane Cante	+ 33 1 43 23 03 07	<a href="mailto:oriane.cante@credit-agricole-sa.fr">oriane.cante@credit-agricole-sa.fr</a>
Nicolas Ianna	+ 33 1 43 23 55 51	<a href="mailto:nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr">nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr</a>
Leïla Mamou	+ 33 1 57 72 07 93	<a href="mailto:leila.mamou@credit-agricole-sa.fr">leila.mamou@credit-agricole-sa.fr</a>
Anna Pigoulevski	+ 33 1 43 23 40 59	<a href="mailto:anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr">anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr</a>
Annabelle Wiriath	+ 33 1 43 23 55 52	<a href="mailto:annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr">annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr</a>

### CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE :

<b>Alexandre Barat</b>	+ 33 1 57 72 12 19	<a href="mailto:alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr">alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr</a>
<b>Olivier Tassain</b>	+ 33 1 43 23 25 41	<a href="mailto:olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr">olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr</a>
<b>Mathilde Durand</b>	+ 33 1 57 72 19 43	<a href="mailto:mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr">mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr</a>
<b>Bertrand Schaefer</b>	+ 33 1 49 53 43 76	<a href="mailto:bertrand.schaefer@ca-fnca.fr">bertrand.schaefer@ca-fnca.fr</a>

Cette présentation est disponible sur :  
[www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres](http://www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres)

Tous nos communiqués de presse sur : [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com) - [www.creditagricole.info](http://www.creditagricole.info)



@Crédit\_Agricole



Groupe Crédit Agricole



@creditagricole\_sa

**GROUPE  
CRÉDIT  
AGRICOLE**



CA CRÉDIT AGRICOLE

Amundi

CA INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

CA CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES

CA CRÉDIT AGRICOLE IMMOBILIER

CA CRÉDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK

caceis INVESTOR SERVICES

CA CRÉDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING

CA CRÉDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE

CA CRÉDIT AGRICOLE PAYMENT SERVICES

# Solidité financière

## Solvabilité

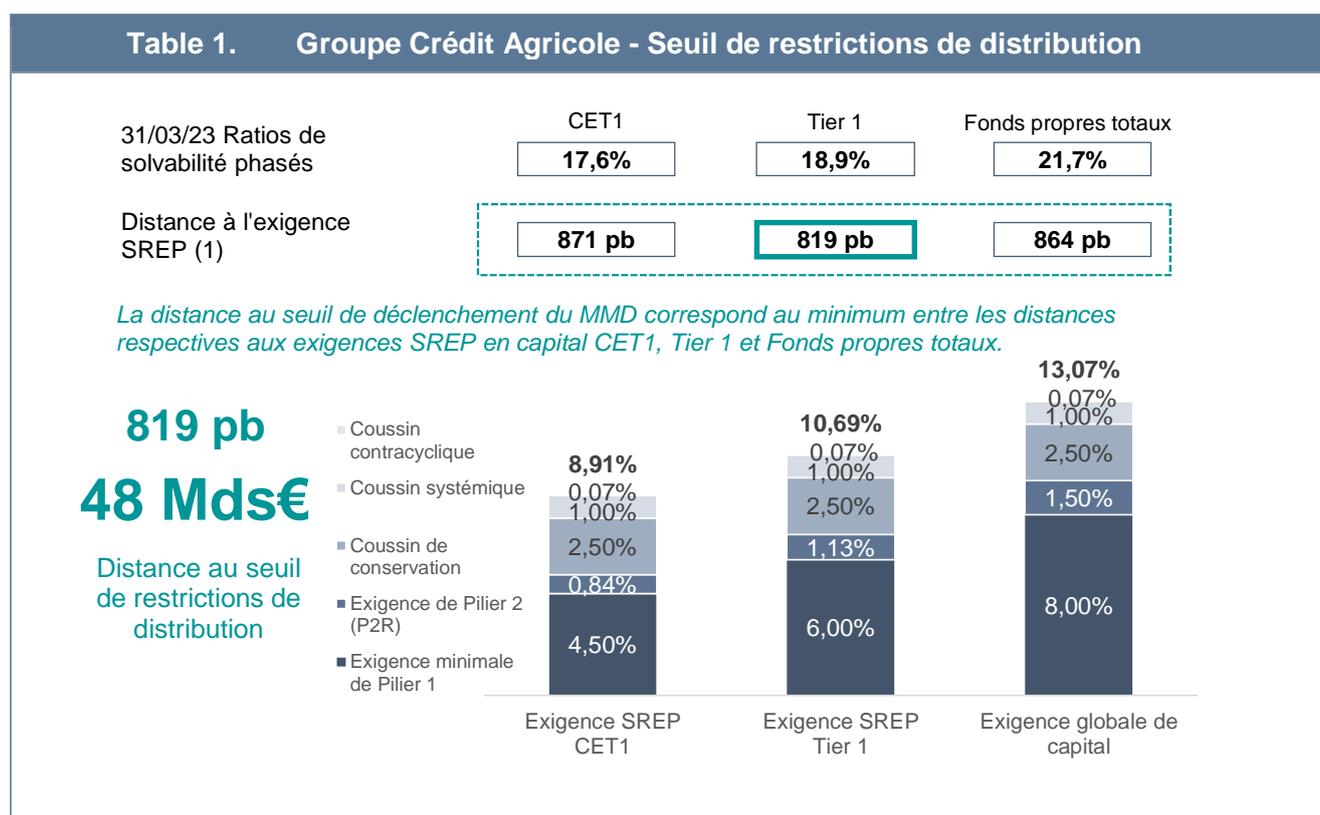
### Seuils de déclenchement du montant maximum de distribution (MMD et L-MMD)

La transposition de la réglementation bâloise dans la loi européenne (CRD) a instauré un mécanisme de restriction des distributions applicables aux dividendes, aux instruments AT1 et aux rémunérations variables. Le principe du Montant Maximal Distribuible (MMD, somme maximale qu'une banque est autorisée à consacrer aux distributions) vise à restreindre les distributions lorsque ces dernières résulteraient en un non-respect de l'exigence globale de coussins de fonds propres.

La distance au seuil de déclenchement du MMD correspond ainsi au minimum entre les distances respectives aux exigences SREP en capital CET1, Tier 1 et Fonds propres totaux.

**Le Groupe Crédit Agricole**, au 31 mars 2023, dispose d'une marge de sécurité de **819 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 48 milliards d'euros de capital CET1**.

**Crédit Agricole S.A.**, au 31 mars 2023, dispose d'une marge de sécurité de **369 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 14 milliards d'euros de capital CET1**.

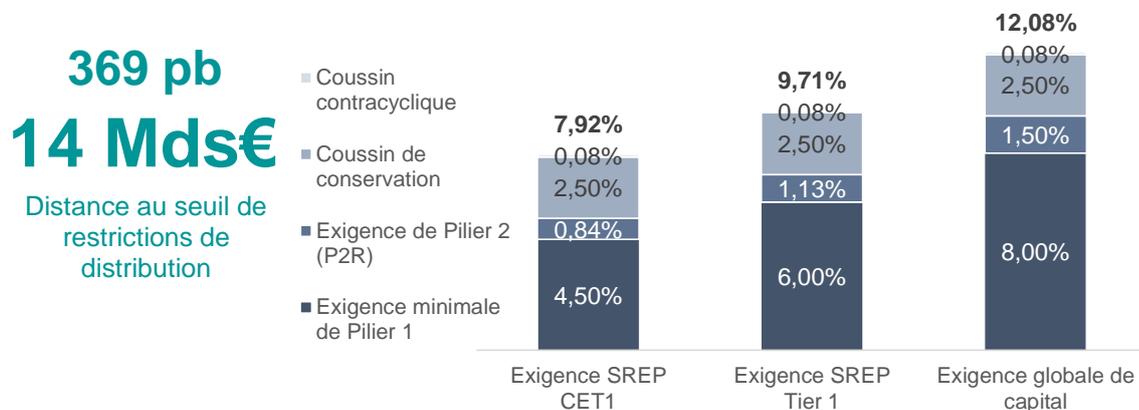


La recommandation Pilier 2 (P2G) n'est pas prise en compte, car le non-respect de cette recommandation (avéré ou probable) n'a pas de conséquence automatique sur les distributions.

**Table 2. Crédit Agricole S.A. - Seuil de restrictions de distribution**

	CET1	Tier 1	Fonds propres totaux
31/03/23 Ratios de solvabilité phasés	<b>11,6%</b>	<b>13,6%</b>	<b>17,9%</b>
Distance à l'exigence SREP (1)	<b>369 pb</b>	<b>392 pb</b>	<b>582 pb</b>

*La distance au seuil de déclenchement du MMD correspond au minimum entre les distances respectives aux exigences SREP en capital CET1, Tier 1 et Fonds propres totaux.*



*La recommandation Pilier 2 (P2G) n'est pas prise en compte, car le non-respect de cette recommandation (avéré ou probable) n'a pas de conséquence automatique sur les distributions.*

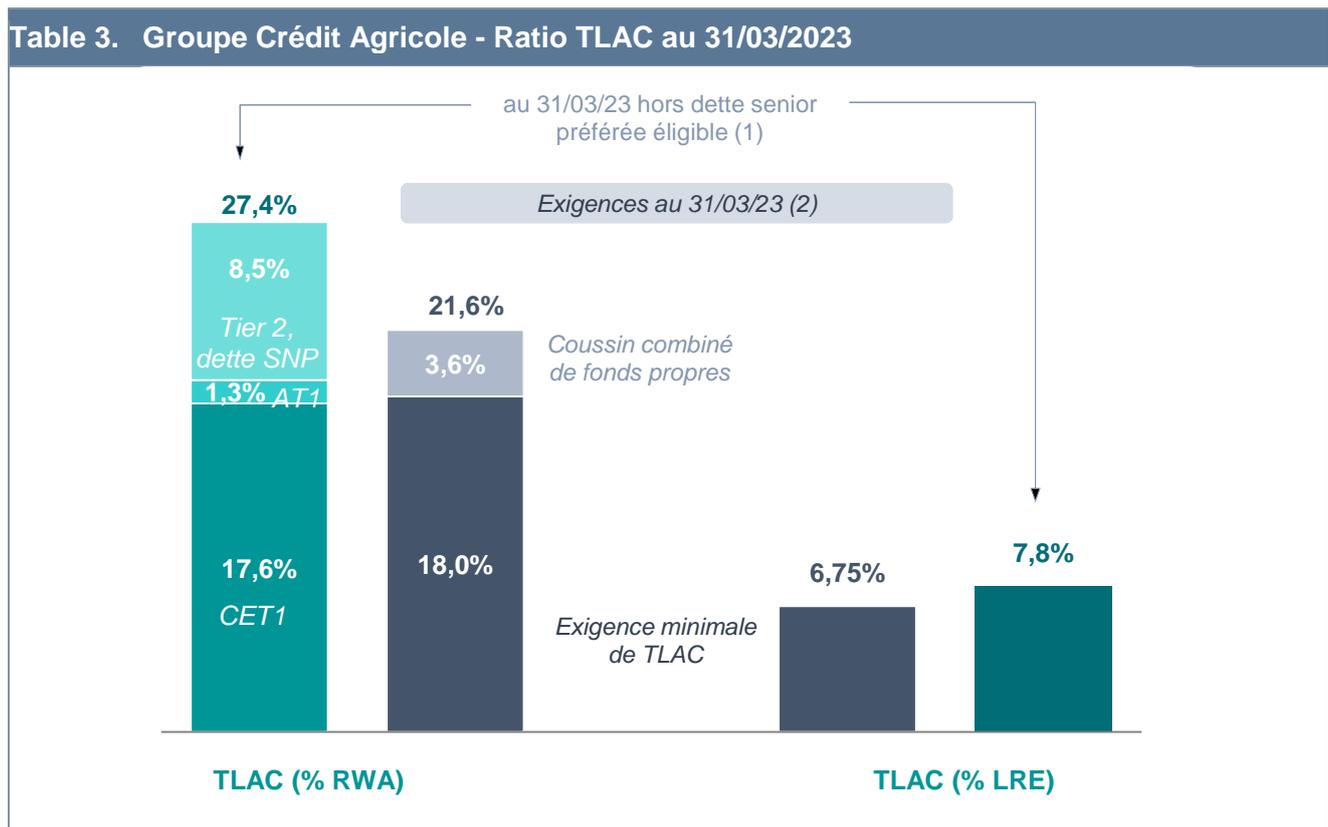
Le non-respect de l'exigence de coussin de ratio de levier entraînerait une restriction de distributions et le calcul d'un montant maximal distribuable (L-MMD).

Au 31 mars 2023, le **Groupe Crédit Agricole** dispose d'une marge de sécurité de **189 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du L-MMD, soit 39 milliards d'euros de capital Tier 1.**

## TLAC

L'exigence de ratio TLAC a été transposée en droit de l'Union européenne *via* CRR2 et s'applique depuis le 27 juin 2019. Le Groupe Crédit Agricole doit satisfaire à tout moment aux exigences de ratio TLAC suivantes :

- un ratio TLAC supérieur à 18% des actifs pondérés des risques (*Risk Weighted Assets - RWA*), niveau auquel s'ajoute, d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% et le coussin contracyclique fixé à 0,07% pour le groupe Crédit Agricole au 31/03/23). En tenant compte de l'exigence globale de coussins de fonds propres, le Groupe Crédit Agricole doit respecter un ratio TLAC supérieur à 21,6% ;
- un ratio TLAC supérieur à 6,75% de l'exposition en levier (*Leverage Ratio Exposure - LRE*).



<sup>(1)</sup> Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2023

<sup>(2)</sup> D'après la directive CRD5, l'exigence globale de coussins de fonds propres (coussin combiné) qui s'ajoute à l'exigence minimale de TLAC exprimée en % des RWA inclut 2,5% de coussin de conservation, 1% de coussin systémique et le coussin contracyclique, fixé à 0,07% pour le Groupe Crédit Agricole au 31/03/23

**L'objectif 2025 du Groupe Crédit Agricole est de conserver un ratio TLAC supérieur ou égal à 26% des RWA hors dette senior préférée éligible.**

Au 31 mars 2023, le **ratio TLAC du Groupe Crédit Agricole s'élève à 27,4% des RWA et 7,8% de l'exposition en levier, hors dette senior préférée éligible**, soit bien au-delà des exigences. Le ratio TLAC exprimé en pourcentage des actifs pondérés des risques est en hausse de 20 pb sur le trimestre, en lien avec la progression des fonds propres et éléments éligibles sur la période. Exprimé en pourcentage de l'exposition en levier (LRE), le ratio TLAC est stable par rapport à décembre 2022.

Le Groupe présente ainsi un ratio TLAC hors dette senior préférée éligible supérieur de 580 points de base, soit 34 milliards d'euros, au-delà de l'exigence actuelle de 21,6% des RWA.

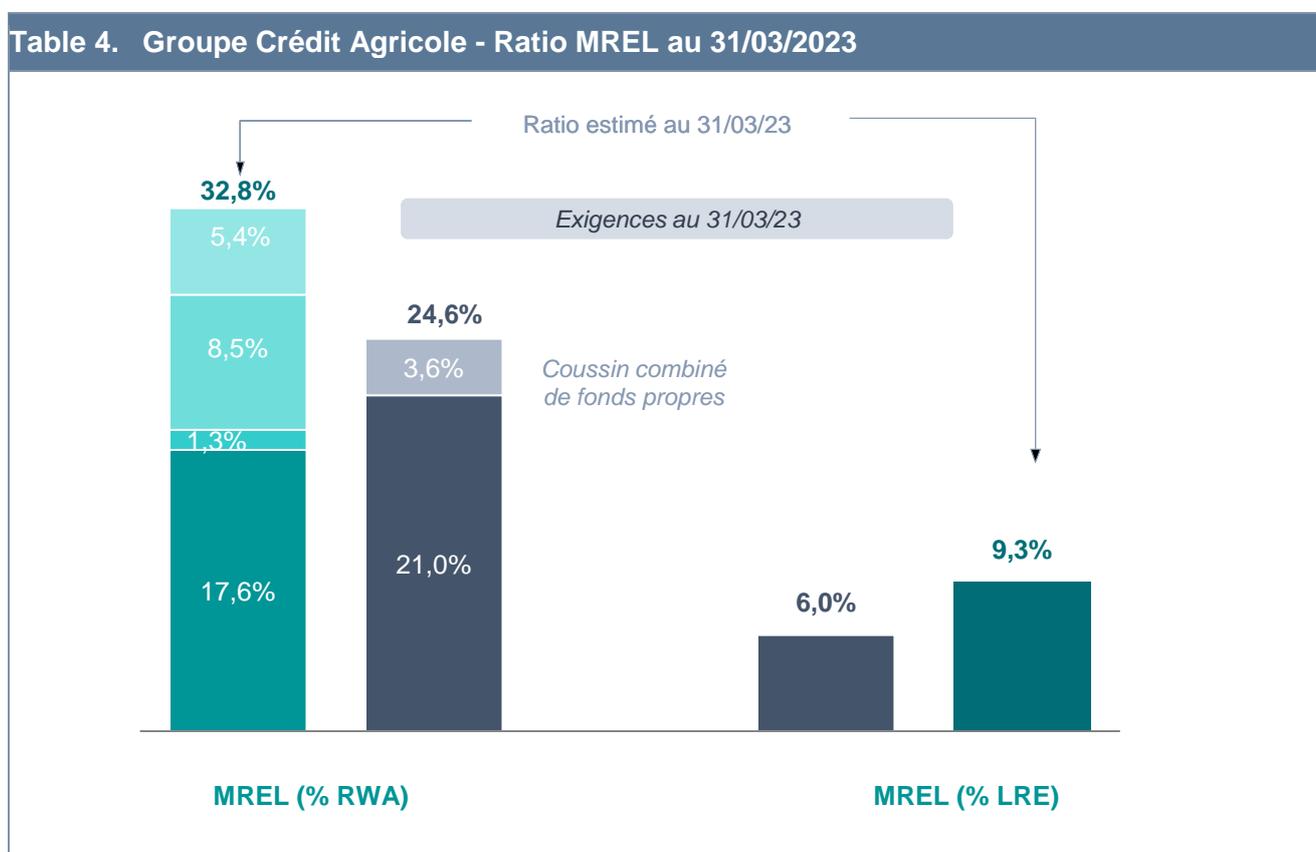
A fin mars 2023, 2,6 milliards d'euros équivalents ont été émis sur le marché (AT1, dette senior non préférée et Tier 2). Le montant de titres senior non préférés du Groupe Crédit Agricole pris en compte dans le calcul du ratio TLAC s'élève à 28,0 milliards d'euros.

## MREL

Les niveaux minimums à respecter sont déterminés dans des décisions prises par les autorités de résolution et notifiées à chaque établissement, puis révisées périodiquement. Le Groupe Crédit Agricole doit respecter depuis le 1er janvier 2022 une exigence minimale de MREL total de :

- 21,04% des RWA, niveau auquel s'ajoute d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% et le coussin contracyclique fixé à 0,07% pour le Groupe CA au 31/03/23). En tenant compte de l'exigence globale de coussins de fonds propres, le Groupe Crédit Agricole doit respecter un ratio MREL total supérieur à 24,6% ;
- 6,02% de la LRE.

Au 31 mars 2023, le **Groupe Crédit Agricole présente un ratio MREL à 32,8% des RWA et 9,3% de l'exposition en levier**, bien au-delà de l'exigence de MREL total.



Une exigence de subordination additionnelle au TLAC (« MREL subordonné ») est également déterminée par les autorités de résolution et exprimée en pourcentage des RWA et de la LRE, dans laquelle les instruments de dette senior sont exclus, à l'instar du TLAC, dont le ratio est équivalent à celui du MREL subordonné pour le Groupe Crédit Agricole. Depuis le 1er janvier 2022, cette exigence de MREL subordonné pour le Groupe Crédit Agricole n'excède pas l'exigence de TLAC.

La distance au seuil de déclenchement du montant maximum de distribution liée aux exigences de MREL (M- MMD) correspond au minimum entre les distances respectives aux exigences de MREL, MREL subordonné et TLAC exprimées en RWA.

**Le Groupe Crédit Agricole, au 31 mars 2023, dispose ainsi d'une marge de sécurité de 580 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du M-MMD, compte tenu de l'exigence TLAC applicable au 31/03/2023, soit 34 milliards d'euros de capital CET1.**

## Liquidité et Refinancement

L'analyse de la liquidité est réalisée à l'échelle du Groupe Crédit Agricole.

Afin de fournir une information, simple, pertinente et auditable de la situation de liquidité du Groupe, l'excédent de ressources stables du bilan cash bancaire est calculé trimestriellement.

Le bilan cash bancaire est élaboré à partir des comptes en normes IFRS du Groupe Crédit Agricole. Il repose d'abord sur l'application d'une table de passage entre les états financiers IFRS du Groupe et les compartiments du bilan cash tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-après et dont la définition est communément admise sur la place. Il correspond au périmètre bancaire, les activités d'assurance étant gérées avec leur propre contrainte prudentielle.

À la suite de la répartition des comptes IFRS dans les compartiments du bilan cash, des calculs de compensation (nettings) sont effectués. Ils concernent certains éléments de l'actif et du passif dont l'impact est symétrique en termes de risque de liquidité. Ainsi, les impôts différés, impacts de la juste valeur, dépréciations collectives, ventes à découvert et autres actifs et passifs font l'objet d'un netting pour un montant de 57 milliards d'euros à fin mars 2023. De même, 110 milliards d'euros de repos/reverse repos sont éliminés, dans la mesure où ces encours sont la traduction de l'activité du desk Titres effectuant des opérations de prêts/emprunts de titres qui se compensent. Les autres nettings effectués pour la construction du bilan cash, pour un montant total de 189 milliards d'euros à fin mars 2023, sont relatifs aux dérivés, appels de marge, comptes de régularisation / règlement / liaison et aux titres non liquides détenus par la Banque de financement et d'investissement (BFI) et sont intégrés au compartiment des « Actifs de négoce à la clientèle ».

Il est à noter que la centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations ne fait pas l'objet d'un netting dans la construction du bilan cash ; le montant de l'épargne centralisée (87 milliards d'euros à fin mars 2023) étant intégré à l'actif dans les « Actifs de négoce à la clientèle » et au passif dans les « Ressources clientèle ».

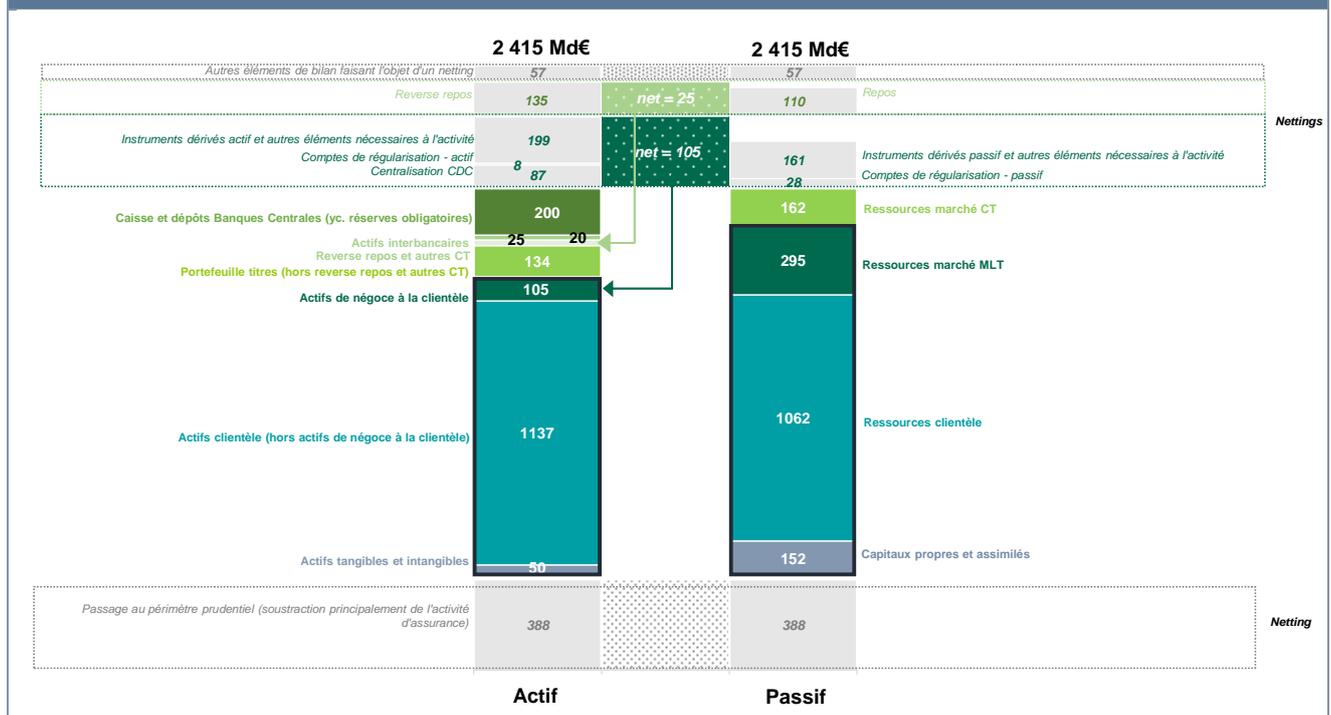
Dans une dernière étape, d'autres retraitements permettent de corriger les encours que les normes comptables attribuent à un compartiment, alors qu'ils relèvent économiquement d'un autre compartiment. Ainsi, les émissions senior dans les réseaux bancaires ainsi que les refinancements de la Banque européenne d'investissements et Caisse des Dépôts et Consignations et les autres refinancements de même type adossés à des prêts clientèle, dont le classement comptable engendrerait une affectation au compartiment « Ressources marché long terme », sont retraités pour apparaître comme des « Ressources clientèle ».

On notera que parmi les opérations de refinancement banques centrales, les encours correspondant au T-LTRO (*Targeted Longer Term Refinancing Operations*) sont intégrés dans les « Ressources marché long terme ». En effet, les opérations de T-LTRO 3 sont assimilées à un refinancement sécurisé de long terme, identique du point de vue du risque de liquidité à une émission sécurisée.

Les opérations de pension livrée (repos) moyen-long terme sont également comprises dans les « Ressources marché long terme ».

Enfin, les contreparties bancaires de la BFI avec lesquelles nous avons une relation commerciale sont considérées comme de la clientèle pour la construction du bilan cash.

**Table 5. Groupe Crédit Agricole - Construction du bilan cash bancaire au 31/03/23**



Le bilan cash bancaire du Groupe, à 1 671 milliards d'euros au 31 mars 2023, fait apparaître **un excédent des ressources stables sur emplois stables de 217 milliards d'euros**, en hausse de 4 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2022 sous l'effet conjugué de la hausse de 7 milliards d'euros des besoins de refinancement résultant de l'activité commerciale (hausse de 1 milliard d'euros des crédits et baisse de 6 milliards d'euros des ressources clientèle), toutefois compensée par une hausse de 11 milliards d'euros des ressources de marché à moyen-long terme. L'excédent de ressources stables est par ailleurs en baisse de 69 milliards d'euros par rapport à fin mars 2022 en raison notamment du remboursement en décembre 2022 de 71 milliards<sup>1</sup> d'euros de ressources T-LTRO 3.

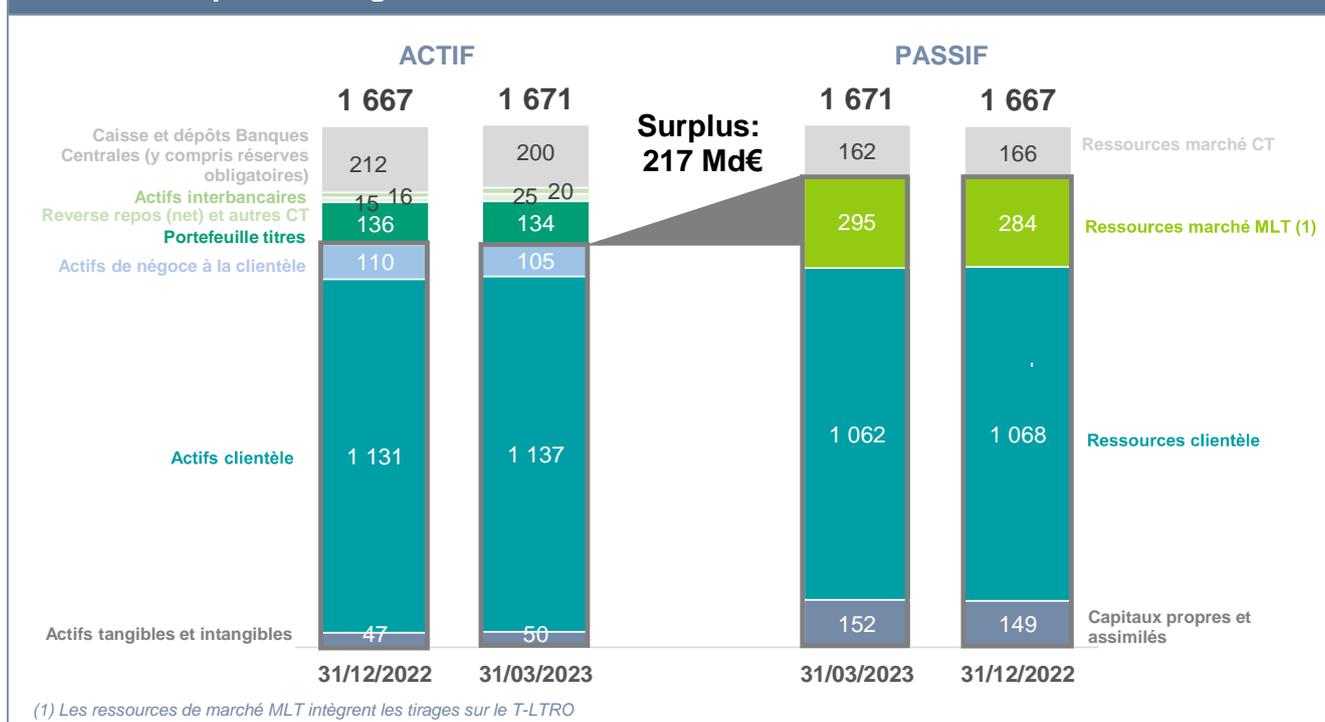
Par ailleurs, l'encours total T-LTRO 3 pour le Groupe Crédit Agricole s'élève à 90 milliards<sup>2</sup> d'euros au 31 mars 2023, en baisse de 1 milliard d'euros remboursés sur le trimestre. A noter, concernant la position en ressources stables, que le pilotage interne du Groupe exclut le surplus temporaire de ressources stables apportées par l'augmentation du refinancement T-LTRO 3, afin de sécuriser l'objectif du Plan à Moyen Terme de 110-130 milliards d'euros, indépendamment de la stratégie de remboursement.

Par ailleurs, compte-tenu des excédents de liquidité, le Groupe demeure en position prêteuse à court terme au 31 mars 2023 (dépôts Banques centrales supérieurs au montant de l'endettement court terme net).

<sup>1</sup> Hors FCA Bank

<sup>2</sup> Hors FCA Bank

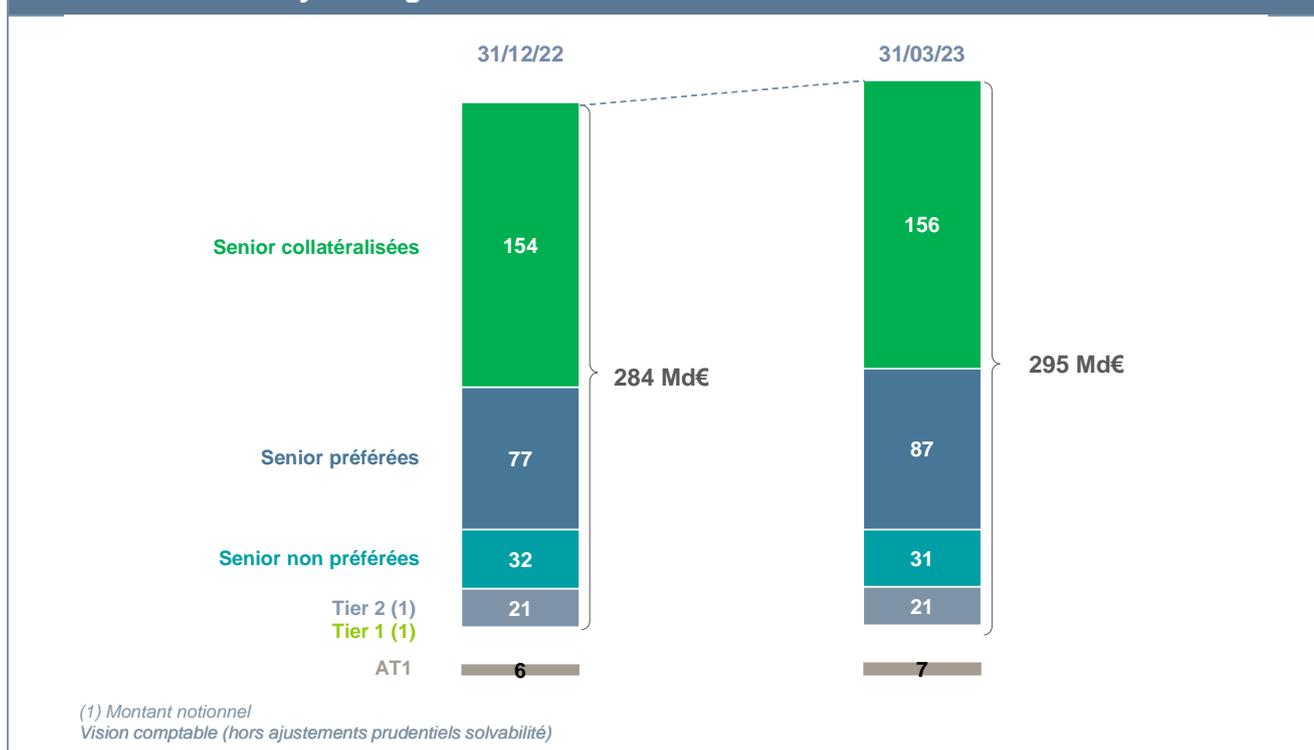
**Table 6. Groupe Crédit Agricole - Bilan cash au 31/03/23**



Les ressources de marché à moyen-long terme s'élèvent à 295 milliards d'euros au 31 mars 2023, en hausse de 11 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2022, et en baisse de 65 milliards d'euros par rapport à fin mars 2022 notamment sous l'effet du remboursement en décembre 2022 de 71 milliards<sup>3</sup> d'euros de ressources T-LTRO 3.

Elles comprennent les dettes seniors collatéralisées à hauteur de 156 milliards d'euros, les dettes senior préférées à hauteur de 87 milliards d'euros, les dettes seniors non préférées pour 31 milliards d'euros et des titres Tier 2 s'élevant à 21 milliards d'euros.

**Table 7. Groupe Crédit Agricole – Répartition des encours comptables de ressources de marché moyen-long terme au 31/03/23**

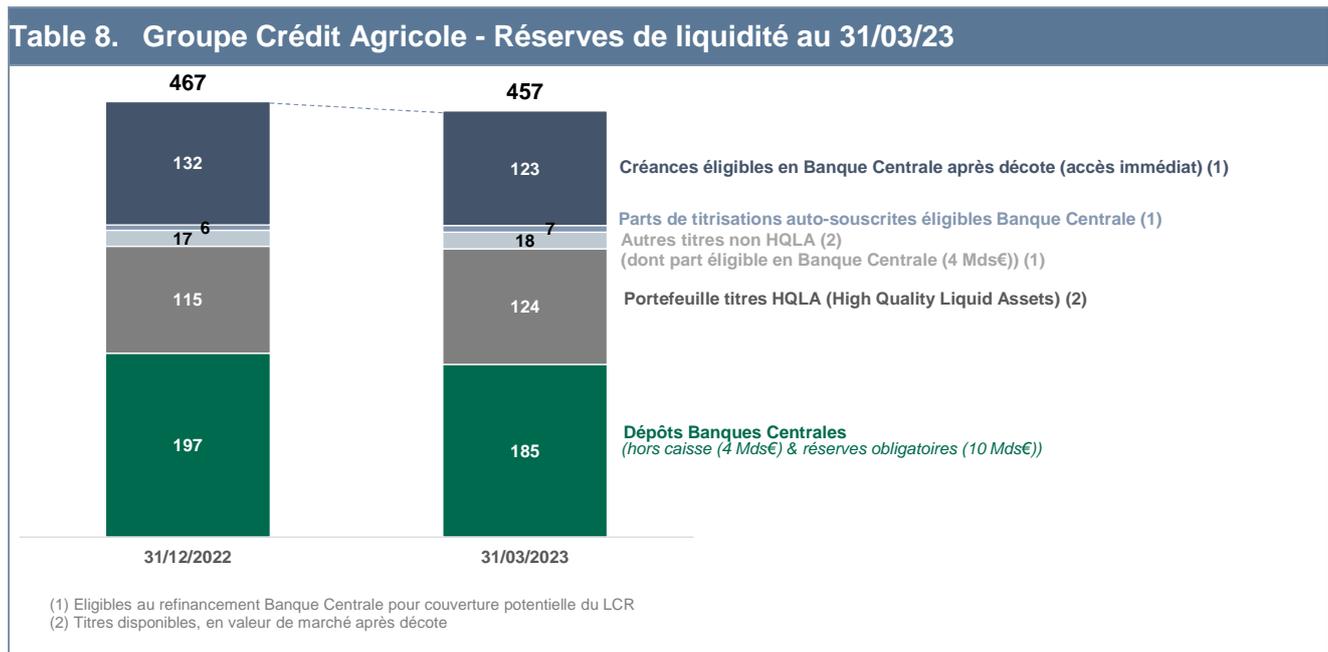


<sup>3</sup> Hors FCA Bank

**Les réserves de liquidité du Groupe, en valeur de marché et après décotes, s'élèvent à 457 milliards d'euros au 31 mars 2023**, en baisse de 10 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2022 et de 15 milliards d'euros par rapport à fin mars 2022. Elles couvrent plus de trois fois l'endettement court terme net (hors replacements en Banques centrales).

Elles demeurent à un niveau élevé, toutefois en baisse attendue expliquée par l'amortissement d'une part des créances éligibles en Banque centrale (gisement de créances immobilières des Caisses régionales et LCL non rechargé en anticipation de l'arrêt du canal « ACC<sup>4</sup> immobilier » au 30 juin 2023).

Le Groupe Crédit Agricole a par ailleurs poursuivi ses efforts afin de maintenir les réserves immédiatement disponibles (après recours au financement BCE). Les actifs non-HQLA éligibles en banque centrale après décote s'élèvent à 134 milliards d'euros.



Les établissements de crédit sont assujettis à un seuil sur le ratio LCR, fixé à 100% depuis le 1er janvier 2018.

**Au 31 mars 2023, les ratios LCR moyens sur 12 mois s'élèvent respectivement à 162,6% pour le Groupe Crédit Agricole et 147,2% pour Crédit Agricole S.A.** Les ratios LCR de fin de mois s'élèvent respectivement à 158,4% pour le Groupe Crédit Agricole (soit un excédent de 119,9 milliards d'euros) et 154,2% pour Crédit Agricole S.A. (soit un excédent de 103,7 milliards d'euros). Ils sont supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme (environ 110%), en ligne avec le recours du Groupe aux tirages T-LTRO 3 auprès de la Banque centrale pendant la crise COVID-19.

Par ailleurs, **les ratios NSFR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A sont supérieurs à 100%**, conformément à l'exigence réglementaire entrée en application le 28 juin 2021 et supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme (>100%).

<sup>4</sup> Additional Credit Claims

Le Groupe continue de suivre une politique prudente en matière de **refinancement à moyen long terme**, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits.

**Au 31 mars 2023, les principaux émetteurs du Groupe ont levé sur le marché l'équivalent de 21,2 milliards d'euros<sup>5,6</sup> de dette à moyen long terme**, dont 50% émis par Crédit Agricole S.A. On note notamment les montants suivants pour le Groupe :

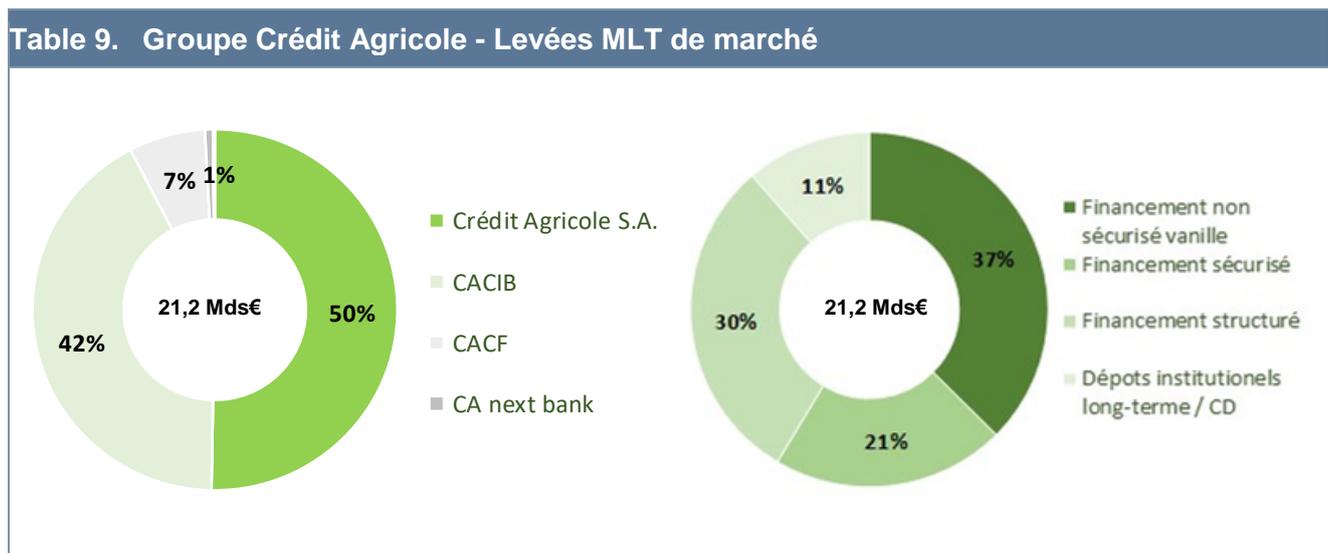
- Crédit Agricole CIB a émis 6 milliards d'euros en format structuré ;
- Crédit Agricole Consumer Finance a émis 0,7 milliard d'euros sous forme de titrisations ABS ;
- Crédit Agricole Next Bank (Suisse) a réalisé une émission Covered Bond à 7 ans pour 150 millions en janvier.

Le financement à moyen long terme du Groupe peut se décomposer à travers les catégories suivantes :

- 4,5 milliards d'euros de financement sécurisé ;
- 8,0 milliards d'euros de financement non sécurisé vanille ;
- 6,4 milliards d'euros de financement structuré ;
- 2,4 milliards d'euros de dépôts institutionnels long-terme et CD.

Par ailleurs, 6,0 milliards d'euros ont également été levés hors marché et se répartissent entre :

- 4,4 milliards d'euros au travers des réseaux de banques (banque de proximité du Groupe ou réseaux externes) ;
- 0,6 milliard d'euros auprès des organismes supranationaux et institutions financières ;
- 1,0 milliard d'euros auprès de véhicules de refinancement nationaux (dont CRH).



**Au 31 mars 2023, Crédit Agricole S.A. a levé sur le marché l'équivalent de 10,7 milliards<sup>7,8</sup> d'euros :**

La banque a levé l'équivalent de 10,7 milliards d'euros, dont 1 milliard d'euros en dette senior non préférée et 0,4 milliard d'euros en dette Tier 2, ainsi que 6,3 milliards d'euros de dette senior préférée et 3 milliards d'euros de dette senior collatéralisée. Le financement est diversifié en formats et en devises avec notamment :

- 7,8 milliards d'euros ;
- 1,5 milliard de dollars américains ;
- 0,9 milliard de livres sterling ;
- 0,5 milliard dollars singapouriens ;
- 0,1 milliard de francs suisses ;

<sup>5</sup> Montant brut avant rachats et amortissements

<sup>6</sup> Hors émission AT1

<sup>7</sup> Montant brut avant rachats et amortissements

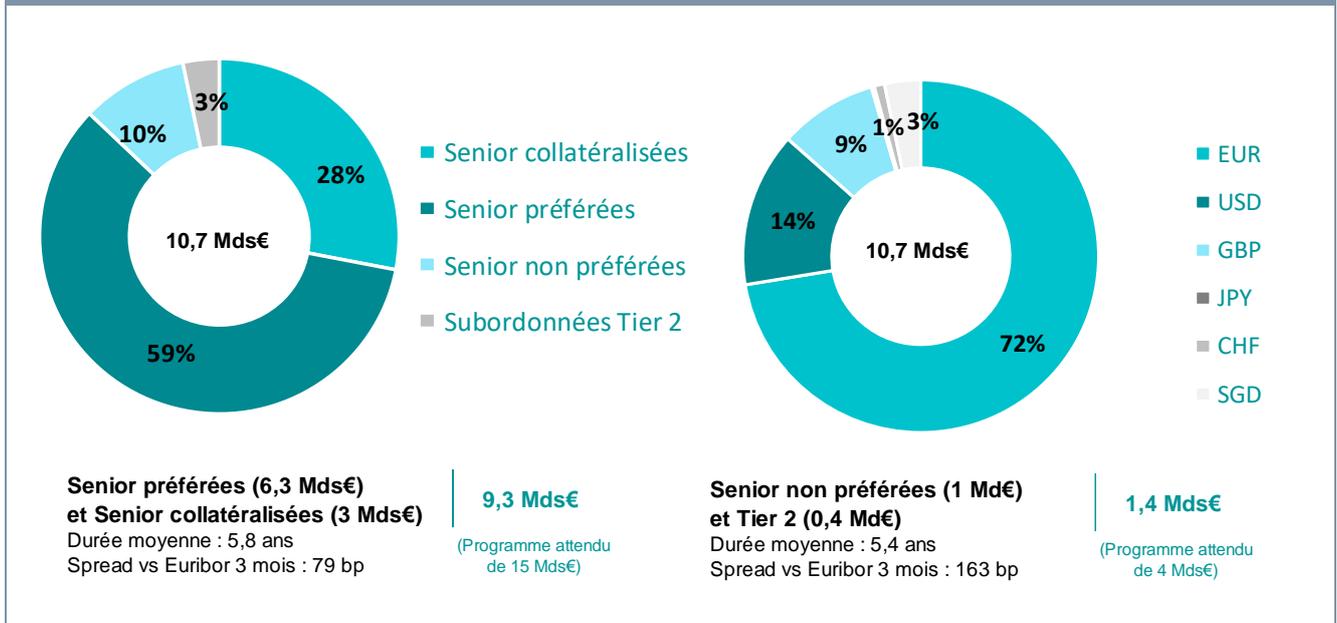
<sup>8</sup> Hors émission AT1

- 4 milliards de yen japonais.

Depuis fin mars, Crédit Agricole S.A. a levé 3,1 milliards d'euros complémentaires dont une émission Senior collatéralisée pour 1,25 milliard d'euros et une émission Senior Préférée pour 1,5 milliard d'euros. Ainsi, à fin avril, le plan de financement MLT s'élève à 13,8 milliards d'euros soit une réalisation de 73% du programme 2023.

A noter que Crédit Agricole S.A. a émis le 3 janvier 2023 un AT1 Perpétuel NC6 ans pour 1,25 milliard d'euros au taux initial de 7,25%.

Table 10. Crédit Agricole S.A. - Levées MLT de marché



# Evolution des risques juridiques

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites dans le rapport de gestion pour l'exercice 2022.

Par rapport aux faits exceptionnels et litiges exposés dans ce document, la seule évolution se trouve :

- au dernier alinéa du paragraphe « O'Sullivan and Tavera ».

## Faits exceptionnels et litiges

### Affaire EIC (échange image chèques)

LCL et Crédit Agricole S.A., ainsi que dix autres banques, ont reçu en mars 2008 une notification de griefs du Conseil de la concurrence (devenu l'Autorité de la concurrence).

Il leur était reproché d'avoir, de façon concertée, mis en place et appliqué des commissions interbancaires dans le cadre de l'encaissement des chèques, depuis le passage à l'échange image chèques, soit depuis 2002 jusqu'en 2007. Selon l'Autorité de la concurrence, ces commissions seraient constitutives d'ententes anticoncurrentielles sur les prix au sens des articles 81, paragraphe 1, du traité instituant la Communauté européenne et de l'article L. 420-1 du Code de commerce, et auraient causé un dommage à l'économie.

En défense, les banques ont réfuté catégoriquement le caractère anticoncurrentiel des commissions et contesté la régularité de la procédure suivie.

Par décision du 20 septembre 2010, l'Autorité de la concurrence a jugé que la Commission d'échange image chèques (CEIC) était anticoncurrentielle par son objet et qu'elle a eu pour conséquence d'augmenter artificiellement les coûts supportés par les banques remettantes, ce qui a eu un impact défavorable sur le prix des services bancaires. Pour ce qui concerne l'une des commissions pour services connexes dite AOCT (annulation d'opérations compensées à tort), l'Autorité de la concurrence a enjoint les banques de procéder à la révision de leur montant dans les six mois de la notification de la décision.

Les banques mises en cause ont été sanctionnées pour un montant global de 384,92 millions d'euros.

LCL et le Crédit Agricole ont été condamnés à payer respectivement 20,7 millions d'euros et 82,1 millions d'euros pour la CEIC et 0,2 million d'euros et 0,8 million d'euros pour l'AOCT.

L'ensemble des banques a fait appel de la décision devant la Cour d'appel de Paris. Cette dernière a, par un arrêt du 23 février 2012, annulé la décision estimant que l'Autorité de la concurrence n'avait pas démontré l'existence de restrictions de concurrence constitutives d'une entente par objet.

L'Autorité de la concurrence s'est pourvue en cassation le 23 mars 2012.

La Cour de cassation a cassé, le 14 avril 2015, la décision de la Cour d'appel de Paris du 23 février 2012 et renvoyé l'affaire devant cette même Cour, autrement composée, au seul motif que les interventions volontaires des associations UFC - Que Choisir et l'ADUMPE devant la Cour d'appel ont été déclarées sans objet, sans que les moyens de ces parties ne soient examinés par la Cour.

La Cour de cassation n'a pas tranché l'affaire sur le fond et le Crédit Agricole a saisi la juridiction de renvoi.

La Cour d'Appel de Paris a rendu sa décision le 21 décembre 2017. Elle a confirmé la décision de l'Autorité de la concurrence du 20 septembre 2010 tout en réduisant de 82 940 000 euros à 76 560 000 euros les sanctions pécuniaires infligées au Crédit Agricole. La sanction pour LCL est demeurée inchangée à 20 930 000 euros.

Comme les autres banques parties à cette procédure, LCL et le Crédit Agricole se sont pourvus en cassation.

Par une décision du 29 janvier 2020, la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 21 décembre 2017 au motif que la Cour d'appel n'avait pas caractérisé l'existence de restrictions de concurrence par objet et renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Paris autrement composée.

Par un arrêt du 2 décembre 2021, la Cour d'appel de Paris a réformé la décision de l'Autorité de la concurrence et a jugé qu'il n'est pas établi que l'instauration de la CEIC et de l'AOCT constituait des pratiques anticoncurrentielles par objet ou par effets.

L'Autorité de la concurrence s'est pourvue en cassation contre cet arrêt le 31 décembre 2021.

### ***Office of Foreign Assets Control (OFAC)***

Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB) ont conclu au mois d'octobre 2015 des accords avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York dans le cadre de l'enquête relative à un certain nombre de transactions libellées en dollars avec des pays faisant l'objet de sanctions économiques américaines. Les faits visés par cet accord sont intervenus entre 2003 et 2008.

Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A., qui ont coopéré avec les autorités fédérales américaines et celles de l'État de New York au cours de cette enquête, ont accepté de s'acquitter d'une pénalité de 787,3 millions de dollars US (soit 692,7 millions d'euros). Le paiement de cette pénalité est venu s'imputer sur les provisions déjà constituées et n'a donc pas affecté les comptes du second semestre 2015.

Les accords avec le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le Département des services financiers de l'État de New York (NYDFS) ont été conclus avec Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB. L'accord avec le bureau de l'OFAC du Département du Trésor (OFAC) a été conclu avec Crédit Agricole CIB qui a également signé des accords de suspension des poursuites pénales (Deferred Prosecution Agreements) avec l'US Attorney Office du District de Columbia (USAO) et le District Attorney de New York (DANY), pour une durée de trois ans. Le 19 octobre 2018, les deux accords de suspension des poursuites avec l'USAO et le DANY ont pris fin au terme de la période de trois ans, CACIB ayant satisfait à l'ensemble des obligations qui lui étaient fixées.

Le Crédit Agricole poursuit le renforcement de ses procédures internes et de ses programmes de conformité à la réglementation sur les sanctions internationales et continuera de coopérer pleinement avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York, comme avec la Banque centrale européenne, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et l'ensemble de ses régulateurs à travers son réseau mondial.

Conformément aux accords passés avec le NYDFS et la Réserve fédérale américaine, le programme de conformité de Crédit Agricole est soumis à des revues régulières afin d'évaluer son efficacité. Ces revues comprennent une revue par un consultant indépendant nommé par le NYDFS pour une durée d'un an et des revues annuelles par un conseil indépendant agréé par la Réserve fédérale américaine.

### **Euribor/Libor et autres indices**

Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, en leur qualité de contributeurs à plusieurs taux interbancaires, ont reçu des demandes d'information provenant de différentes autorités dans le cadre d'enquêtes concernant d'une part la détermination du taux Libor (London Interbank Offered Rates) sur plusieurs devises, du taux Euribor (Euro Interbank Offered Rate) et de certains autres indices de marché, et d'autre part

des opérations liées à ces taux et indices. Ces demandes couvrent plusieurs périodes s'échelonnant de 2005 à 2012.

Dans le cadre de leur coopération avec les autorités, Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, ont procédé à un travail d'investigation visant à rassembler les informations sollicitées par ces différentes autorités et en particulier les autorités américaines – DOJ (Department of Justice) et la CFTC (Commodity Future Trading Commission) – avec lesquelles elles sont en discussion. Il n'est pas possible de connaître l'issue de ces discussions, ni la date à laquelle elles se termineront.

Par ailleurs, Crédit Agricole CIB fait l'objet d'une enquête ouverte par l'Attorney General de l'État de Floride sur le Libor et l'Euribor.

À la suite de son enquête et d'une procédure de transaction qui n'a pas abouti, la Commission européenne a fait parvenir le 21 mai 2014 à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB, une communication de griefs relative à des accords ou pratiques concertées ayant pour objet et/ou pour effet d'empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence des produits dérivés liés à l'Euribor.

Par une décision en date du 7 décembre 2016, la Commission européenne a infligé à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB solidairement une amende de 114 654 000 euros pour leur participation à une entente concernant des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB contestent cette décision et ont demandé l'annulation devant le Tribunal de l'Union européenne. L'audience devant le Tribunal s'est tenue le 17 mars 2022 et la date du délibéré n'est pas connue à ce stade.

Crédit Agricole S.A. a fait l'objet, à l'instar de plusieurs banques suisses et étrangères, d'une enquête de la COMCO, autorité suisse de la concurrence, concernant le marché des produits dérivés de taux d'intérêt dont l'Euribor. Cette enquête a été clôturée à la suite d'une transaction, aux termes de laquelle Crédit Agricole S.A. a accepté de s'acquitter d'une pénalité de CHF 4.465.701 et de coûts de procédure d'un montant de CHF 187.012, sans aucune reconnaissance de culpabilité.

Par ailleurs, l'enquête ouverte au mois de septembre 2015 par l'autorité sud-coréenne de la concurrence (KFTC) visant Crédit Agricole CIB, et portant sur les indices Libor sur plusieurs devises, Euribor et Tibor, a fait l'objet d'une décision de classement par la KFTC au mois de juin 2016. L'enquête ouverte sur certains produits dérivés du marché des changes (ABS-NDF) a été close par la KFTC, selon une décision notifiée à CA-CIB le 20 décembre 2018.

S'agissant des deux actions de groupe (class actions) aux États-Unis dans lesquelles Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB sont nommés, depuis 2012 et 2013, avec d'autres institutions financières, tous deux comme défendeurs pour l'une (« Sullivan » pour l'Euribor) et seulement Crédit Agricole S.A. pour l'autre (« Lieberman » pour le Libor), l'action de groupe « Lieberman » est désormais clôturée, les demandeurs ayant décidé de renoncer à la procédure. S'agissant de l'action de groupe « Sullivan », Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB avaient présenté une motion to dismiss visant à rejeter la demande des plaignants, à laquelle la Cour fédérale de New-York, statuant en première instance, avait fait droit. Le 14 juin 2019, les demandeurs avaient interjeté appel de cette décision. Dans l'attente du délibéré sur cet appel, la Cour d'appel fédérale du 2<sup>ème</sup> district a rendu le 31 décembre 2021, dans une affaire distincte (dite GELBOIM), une décision modifiant sa jurisprudence sur la compétence personnelle des juridictions américaines à l'égard de défendeurs étrangers. Afin d'éviter de possibles effets négatifs de ce revirement de jurisprudence sur l'appel en cours, Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB avaient négocié avec les demandeurs un accord destiné à mettre un terme définitif à la procédure prévoyant le versement aux demandeurs d'un montant de 55 millions de dollars US, lequel est intervenu en 2022. Cet accord, qui ne comporte aucune reconnaissance de culpabilité de la part de Crédit agricole S.A. et de Crédit Agricole CIB, a été homologué par le tribunal de New York le 15 novembre 2022, décision qui n'a fait l'objet d'aucun appel. Suivant les engagements standards de coopération pris dans ce type d'accord, une demande de communication de pièces (confirmatory discovery) pourrait encore être éventuellement adressée en 2023 à Crédit Agricole SA et Crédit Agricole CIB par les demandeurs, dans l'hypothèse où ceux-ci en auraient le besoin dans le cadre de discussions avec d'autres parties n'ayant pas encore transigé.

Depuis le 1er juillet 2016, Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB, ainsi que d'autres banques sont également cités comme parties dans une nouvelle action de groupe (*class action*) aux États-Unis (« Frontpoint ») relative aux indices SIBOR (Singapore Interbank Offered Rate) et SOR (Singapore Swap Offer Rate). Après avoir accepté une première motion to dismiss présentée par Crédit Agricole SA et Crédit Agricole CIB, la cour fédérale de New York, statuant sur une nouvelle demande des plaignants, a écarté Crédit Agricole SA de l'action Frontpoint, au motif qu'elle n'avait pas contribué aux indices concernés. La cour a en revanche considéré, en tenant compte d'évolutions récentes de la jurisprudence, que sa compétence juridictionnelle pouvait s'appliquer à l'égard de Crédit Agricole CIB, comme à l'égard de l'ensemble des banques membres du panel de l'indice SIBOR. Les allégations contenues dans la plainte relative aux indices SIBOR/USD et SOR ont par ailleurs été écartées par la cour, ne demeure donc pris en compte que l'indice SIBOR/dollar singapourien. Le 26 décembre 2018, les plaignants ont déposé une nouvelle plainte visant à réintroduire dans le champ de l'action Frontpoint les manipulations alléguées des indices Sibor et Sor ayant affecté les transactions en dollars américains. Crédit Agricole CIB, aux côtés des autres défendeurs, s'est opposé à cette nouvelle plainte lors de l'audience qui s'est tenue le 2 mai 2019 devant la cour fédérale de New York. Le 26 juillet 2019, la cour fédérale a fait droit aux arguments présentés par les défendeurs. Les plaignants ont relevé appel de cette décision le 26 août 2019.

Le 17 mars 2021, un panel de trois juges de la cour d'appel fédérale du 2<sup>ème</sup> circuit a fait droit à l'appel des plaignants, considérant dès lors la nouvelle plainte recevable et renvoyant l'affaire devant la cour fédérale de New York pour reprise de la procédure. Les défendeurs, incluant Crédit Agricole CIB, ont demandé à la cour d'appel fédérale, statuant en formation plénière, de reconsidérer cette décision. Cette demande a été rejetée par la cour d'appel le 6 mai 2021. Un autre recours a été déposé le 12 mai 2021 par les défendeurs afin d'obtenir la suspension de ce retour du dossier devant la juridiction de première instance, lequel a été rejeté le 24 mai 2021. Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, les défendeurs ont déposé un recours devant la Cour Suprême des États-Unis, laquelle a pris la décision, le 10 janvier 2022, de ne pas examiner l'affaire. Une nouvelle requête, en cours d'examen, a été déposée par les défendeurs devant la Cour fédérale pour tenter de mettre un terme à cette action.

Le 27 mai 2022, l'ensemble des 13 défendeurs a signé un accord transactionnel avec les demandeurs afin de mettre un terme définitif à cette action. Cet accord prévoit le versement d'un montant forfaitaire aux demandeurs avec une clé de répartition pour chacun des demandeurs. Il prévoit en conséquence le versement par Crédit Agricole CIB d'un montant de 7,3 millions de dollars US (8,03 % du montant total). Cet accord, qui ne comporte aucune reconnaissance de culpabilité de la part de Crédit Agricole CIB, a été homologué par le tribunal de New York le 29 novembre 2022, décision qui n'a fait l'objet d'aucun appel.

## **Bonds SSA**

Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont reçu des demandes de renseignements de différents régulateurs, dans le cadre d'enquêtes relatives aux activités d'un certain nombre de banques intervenant sur le marché secondaire des obligations SSA (Supranational, Sub-Sovereign and Agencies) libellées en dollars américains. Dans le cadre de sa coopération avec lesdits régulateurs, Crédit Agricole CIB a procédé à des investigations internes afin de réunir les informations requises disponibles. Le 20 décembre 2018, la Commission européenne a adressé une communication des griefs à plusieurs banques dont Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB dans le cadre de son enquête sur une éventuelle infraction à des règles du droit européen de la concurrence sur le marché secondaire des obligations SSA libellées en dollars américains. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont pris connaissance des griefs et y ont répondu le 29 mars 2019, puis au cours d'une audition qui s'est tenue les 10 et 11 juillet 2019.

Par une décision en date du 28 avril 2021, la Commission européenne a infligé à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB solidairement une amende de 3 993 000 euros pour leur participation à une entente sur le marché secondaire des obligations SSA libellées en dollars américains. Le 7 juillet 2021, Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont interjeté appel de cette décision devant le Tribunal de l'Union européenne.

Crédit Agricole CIB est cité avec d'autres banques, dans une action de groupe (class action) consolidée putative devant le Tribunal Fédéral du District Sud de New York. Les plaignants n'ayant pas réussi à établir un dommage suffisant, cette action a été rejetée par une décision du 29 août 2018 qui leur a donné néanmoins la possibilité d'y remédier. Le 7 novembre 2018, les plaignants ont déposé une plainte modifiée. Crédit Agricole CIB ainsi que les autres défendeurs ont déposé des « motions to dismiss » visant à rejeter cette plainte. S'agissant de CACIB la plainte a été jugée irrecevable, le 30 septembre 2019, pour défaut de compétence de la juridiction new-yorkaise et, dans une décision ultérieure, le Tribunal a jugé que les plaignants avaient en tout état de cause échoué à établir une violation de la loi antitrust américaine. En juin 2020 les plaignants ont fait appel de ces deux décisions. Le 19 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale du 2<sup>ème</sup> circuit a confirmé la position du Tribunal selon laquelle les plaignants n'ont pas réussi à établir une violation de la loi antitrust américaine. Le délai imparti aux plaignants pour saisir la Cour suprême des États-Unis afin de contester cette décision a expiré le 2 décembre 2021, sans que les plaignants n'engagent une action en ce sens. Les plaignants ont ensuite demandé l'autorisation de déposer une motion visant à annuler le jugement du tribunal de première instance, au motif que le juge de ce tribunal n'avait pas divulgué un conflit d'intérêts au début de l'action. L'action a été affectée à un nouveau juge afin d'examiner cette demande, lequel nouveau juge a ordonné aux parties de soumettre leurs observations sur ce point. Le 3 octobre 2022, ce juge, le District Judge Valerie Caproni, a rendu une opinion et une ordonnance rejetant la requête des plaignants en annulation du jugement et donnant instruction au greffier de clore l'affaire. Les plaignants n'ont pas fait appel de cette décision du juge Caproni.

Le 7 février 2019, une autre action de groupe contre Crédit Agricole CIB et les défendeurs également cités dans l'action de groupe déjà en cours a été déposée devant le Tribunal Fédéral du District Sud de New York. En juillet 2020 les plaignants ont volontairement interrompu l'action mais elle pourrait être reprise.

Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole-CIB ont reçu notification, le 11 juillet 2018, d'une citation avec d'autres banques dans une action de groupe déposée au Canada devant la Cour Supérieure de Justice de l'Ontario. Une autre action, a été déposée le même jour devant la Cour fédérale. L'action devant la Cour Supérieure de Justice de l'Ontario a été radiée en date du 19 février 2020. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole-CIB ont conclu un accord de principe visant à mettre un terme à la procédure devant la Cour fédérale. L'accord définitif doit encore être négocié, signé et homologué par la Cour.

### **O'Sullivan and Tavera**

Le 9 novembre 2017, un certain nombre de personnes (ou des membres de leur famille ou leurs exécuteurs testamentaires) qui soutiennent avoir été victimes d'attaques en Irak, ont assigné plusieurs banques dont Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB), devant le Tribunal Fédéral du District de New-York (« *O' Sullivan I* »).

Le 29 décembre 2018, le même groupe de personnes auxquelles se sont joints 57 nouveaux plaignants ont assigné les mêmes défendeurs (« *O'Sullivan II* »).

Le 21 décembre 2018, un groupe différent de personnes ont également assigné les mêmes défendeurs (« *Tavera* »).

Les trois assignations prétendent que Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB et les autres défendeurs auraient conspiré avec l'Iran et ses agents en vue de violer les sanctions américaines et auraient conclu des transactions avec des entités iraniennes en violation du US Anti-Terrorism Act et du Justice Against Sponsors of Terrorism Act. Plus particulièrement, elles soutiennent que Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB et les autres défendeurs auraient traité des opérations en dollars américains pour l'Iran et des entités iraniennes en violation de sanctions édictées par le US Treasury Department's Office of Foreign Assets Control, ce qui aurait permis à l'Iran de financer des organisations terroristes qui, comme il est allégué, seraient les auteurs des attaques précitées. Les demandeurs réclament des dommages intérêts pour un montant qui n'est pas précisé.

Le 2 mars 2018, Crédit Agricole CIB et d'autres défendeurs ont déposé une « motion to dismiss » visant à rejeter les prétentions des demandeurs dans la procédure « *O'Sullivan I* ». Le 28 mars 2019 le juge a fait droit à cette demande de Crédit Agricole CIB et des autres défendeurs. Les plaignants ont déposé le 22 avril 2019 une requête en vue de modifier leur plainte. Les défendeurs se sont opposés à cette requête le 20 mai 2019 et les plaignants ont répondu le 10 juin 2019. Le 25 février 2020 la requête des plaignants en vue de modifier leur plainte a été refusée et leur plainte initiale a été rejetée.

Le 28 mai 2020, les plaignants ont déposé une nouvelle requête en vue d'obtenir une décision finale susceptible d'appel. Le 11 juin 2020, les défendeurs se sont opposés à cette requête et le 18 juin 2020 les plaignants ont répondu. Le 29 juin 2021, le Tribunal a rejeté la requête des plaignants.

Le 28 juillet 2021, le Tribunal a sursis à statuer sur l'action « *O'Sullivan I* » en attendant qu'une décision soit rendue dans le cadre de la procédure d'appel en cours dans une affaire *Freeman v. HSBC Holdings, PLC*, n° 19-3970 (2d. Cir.). (Les affaires « *O'Sullivan II* » et « *Tavera* » ont été précédemment suspendues en attendant l'issue de cette procédure d'appel). Le 20 janvier 2023, le Tribunal a prolongé la suspension des actions « *O'Sullivan I* » et « *O'Sullivan II* » en attendant une décision de la Cour suprême des États-Unis dans l'affaire *Twitter, Inc. c. Tamneh, et al.*, qui porte sur l'application du US Anti-Terrorism Act aux entreprises de médias sociaux. Dans l'affaire « *Tavera* », le 31 janvier 2023, les parties ont demandé au Tribunal de surseoir à statuer jusqu'à la décision de la Cour suprême des États-Unis dans l'affaire *Twitter*.

#### **Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V.**

Les conditions de révision des taux d'intérêts de crédits renouvelables commercialisés par Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V., filiale à 100% de Crédit Agricole Consumer Finance SA, et ses filiales font l'objet de réclamations d'un certain nombre d'emprunteurs qui portent sur les critères de révision de ces taux et d'éventuels trop-perçus d'intérêts.

Le 21 janvier 2019, dans deux affaires concernant des filiales de Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V., la commission des appels de la KIFID (instance néerlandaise spécialisée dans les litiges concernant les services financiers) a jugé que, en cas d'absence d'information ou d'information insuffisante sur les éléments précis déterminant le taux d'intérêt, celui-ci devait suivre l'évolution des taux d'intérêt du marché des prêts à la consommation.

Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V. a mis en place en mai 2020 un plan de compensation au profit de clients emprunteurs qui tient compte des décisions de la KIFID précitées. D'autres établissements aux Pays-Bas ont mis en place des plans de compensation. Le Conseil de surveillance de Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V. a décidé de clôturer ce plan de compensation le 1<sup>er</sup> mars 2021.

#### **CACEIS Allemagne**

CACEIS Allemagne a reçu des autorités fiscales bavaroises le 30 avril 2019 une demande de restitution d'impôts sur dividendes remboursés à certains de ses clients en 2010.

Cette demande portait sur un montant de 312 millions d'euros. Elle était assortie d'une demande de paiement de 148 millions d'euros d'intérêts (calculés au taux de 6% l'an).

CACEIS Allemagne (CACEIS Bank SA) conteste vigoureusement cette demande qui lui apparaît dénuée de tout fondement. CACEIS Allemagne a déposé des recours auprès de l'administration fiscale pour, d'une part, contester sur le fond cette demande et d'autre part, solliciter un sursis à exécution du paiement dans l'attente de l'issue de la procédure au fond. Le sursis à exécution a été accordé pour le paiement des 148 millions d'euros d'intérêts et rejeté pour la demande de restitution du montant de 312 millions d'euros. CACEIS Bank SA a contesté cette décision de rejet. La décision de rejet étant exécutoire, le paiement de la somme de 312 millions a été effectué.

par CACEIS Bank SA qui a inscrit dans ses comptes, compte tenu des recours intentés, une créance d'un montant équivalent. Par une décision du 25 novembre 2022, les services fiscaux de Munich ont rejeté le recours de CACEIS Bank SA sur le fond. CACEIS Bank SA a saisi le 21 décembre 2022 le tribunal fiscal de Munich d'une action en contestation de la décision précitée des services fiscaux de Munich et de la demande de restitution d'impôts sur dividendes précitée. Confiant dans ses arguments, CACEIS Bank SA n'a opéré aucune modification dans ses comptes.

### **Dépendances éventuelles**

Crédit Agricole S.A. n'est dépendant d'aucun brevet ou licence ni contrat d'approvisionnement industriel, commercial ou financier.

# Evolution des instances de gouvernance

## 1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la date de publication du présent document, la composition du Conseil d'administration est comme suit :

Fonction principale dans la société au 31 décembre 2022	Âge	1 <sup>er</sup> mandat/Échéance mandat	Assiduité	Domaines d'expertise	Comités Président Membre
<b>M. Dominique Lefebvre</b> ( <sup>1</sup> )Président du Conseil d'administration	61	2015 ( <sup>1</sup> )/2025	100 %	Banque/finance - Développement durable et biodiversité - Transition Énergétique - Développement local et territorial/agriculture responsable	Strat/RSE ; CNG
<b>M. Raphaël Appert</b> Représentant la SAS Rue La BoétieVice-Président du Conseil d'administration	61	2017/2024	100 %	Banque/finance - Management des grandes organisations - Stratégie et développement	CNG ; Strat/RSE
<b>Mme Agnès Audier</b> Administratrice indépendante	58	2021/2023	100 %	Management des grandes organisations - Stratégie et développement - Digital et innovation	COREM ; Audit
<b>M. Olivier Auffray</b> Administrateur	54	2021/2024	100 %	Banque/finance - Management d'entreprise - Développement local et territorial - RSE - Digital et innovation	COREM
<b>Mme Sonia Bonnet-Bernard</b> Administratrice indépendante	60	2022/2023	100 %	Risques/conformité/audit - Management d'entreprise - International	Audit ; Risques
<b>M. Hugues Brasseur</b> Administrateur	57	2022/2023	100 %	Banque/finance - International - Management des grandes organisations	Audit
<b>M. Pierre Cambefort</b> Administrateur	58	2020/2025	100 %	Banque/finance - Management des grandes organisations - Digital de l'innovation et de la cybersécurité	Risques ; US
<b>Mme Marie-Claire Daveu</b> Administratrice indépendante	51	2020/2023	92 %	RSE - Développement durable et biodiversité - Stratégie et développement - International	Risques ; COREM ; Strat/RSE
<b>M. Jean-Pierre Gaillard</b> Administrateur	62	2014/2025	100 %	Banque/finance - Management d'entreprise - Développement local et territorial - RSE	Audit ; CNG
<b>Mme Nicole Gourmelon</b> Administratrice	59	2020/2024	100 %	Banque/finance - Stratégie et développement -	Strat/RSE

				Management des grandes organisations	
<b>Mme Françoise Gri</b> <sup>(2)</sup> Administratrice indépendante	65	2012/2023	83 %	Digital et innovation et cybersécurité - Management des grandes organisations - Planification stratégique et risques - International	Risques ; US ; Audit ; COREM ; Strat/RSE
<b>M. Jean-Paul Kerrien</b> Administrateur	61	2015/2025	100 %	Banque/finance - RSE - Agriculture responsable - Digital et innovation	Risques
<b>Mme Marianne Laigneau</b> Administratrice indépendante	58	2021/2024	100 %	Management des grandes organisations - RSE - Transition énergétique - Stratégie et développement	CNG
<b>Mme Christiane Lambert</b> Administratrice représentant les organisations professionnelles agricoles	61	2017/2023	33 %	Management d'entreprise - Management des grandes organisations - RSE/agriculture responsable	
<b>M. Christophe Lesur</b> Administrateur représentant les salariés actionnaires	50	2021/2024	100 %	Risques IT - RSE - Volet social - Banque/finance	
<b>M. Pascal Lheureux</b> Administrateur	60	2020/2023	100 %	Banque/finance - Management d'entreprise - RSE/agriculture responsable	COREM
<b>Mme Alessia Mosca</b> Administratrice indépendante	47	2021/2023	100 %	International - Réglementation et gouvernance - Géopolitique et économie internationale	Audit ; US ; CNG
<b>M. Louis Tercinier</b> Administrateur	62	2017/2024	100 %	Banque/finance - Management d'entreprise - Développement local et territorial/agriculture responsable	CNG Strat/RSE
<b>Mme Catherine Umbricht</b> Administratrice représentant les salariés	55	2021/2024	100 %	Banque/finance - Digital de l'innovation et de la cybersécurité	COREM
<b>M. Éric VIAL</b> Administrateur	54	2022/2023	100 %	RSE - Volet social - Banque/finance - Digital et innovation	Strat/RSE
<b>M. Éric Wilson</b> Administrateur représentant les salariés	51	2021/2024	100 %	RSE - Volet social - Banque/finance - Digital et innovation	Strat/RSE
<b>Mme Pascale Berger</b> Censeure Représentant les salariés des Caisses régionales de Crédit Agricole	61	2021/2024	100 %	RSE/volet social - Banque/finance - Réglementation et gouvernance	
<b>Mme Carol SIROU</b> Censeure	54	2022/2024	100 %	Risques/conformité/audit - Management d'entreprise - International	Audit ; Risques ; US

<b>M. José Santucci</b> Censeur	60	2022/2024	100 %	Banque/finance - International - Management des grandes organisations	
<b>M. Bernard de Drée</b> Représentant du Comité social et économique	68		100 %	RSE/volet social - Banque/finance - Digital/innovation et cybersécurité	
<i>(1) Président depuis 2015 (2007-2009 : administrateur personne physique ; 2009-2015 : représentant de la SAS Rue La Boétie).</i>					
<i>(2) Limite d'âge – fin de mandat mai 2022.</i>					
Comité des risques :	Risques 5 membres & 1 censeure	Comité des rémunérations :	COREM 6 membres		
Comité des risques aux États-Unis :	US 3 membres & 1 censeure	Comité des nominations et de la gouvernance :	CNG 6 membres		
Comité d'audit :	Audit 6 membres & 1 censeure	Comité stratégique et de la RSE :	Strat/RSE 7 membres		

## 2. ÉVOLUTION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE

### Composition du Comité exécutif au 6 mars 2023

Le Directeur général	<b>Philippe Brassac</b>
Le Directeur général délégué, dirigeant effectif, en charge de la Banque Universelle	<b>Olivier Gavalda</b>
Le Directeur général délégué, dirigeant effectif, en charge du Pilotage et du Contrôle	<b>Jérôme Grivet</b>
Le Directeur général délégué, dirigeant effectif, en charge des Grandes clientèles	<b>Xavier Musca</b>
La Directrice générale adjointe en charge de l' <i>Asset Management</i>	<b>Valérie Baudson</b>
Le Directeur général adjoint en charge des Assurances	<b>Philippe Dumont</b>
Le Directeur général adjoint en charge des Banques de Proximité	<b>Michel Mathieu</b>
Le Directeur général adjoint en charge des Technologies, du Digital et des Paiements	<b>Jean-Paul Mazoyer</b>
Le Directeur général adjoint en charge des Services Financiers Spécialisés	<b>Stéphane Priami</b>
La Directrice des risques	<b>Alexandra Boleslawski</b>
La Directrice de la conformité	<b>Martine Boutinet</b>
La Directrice des ressources humaines Groupe	<b>Bénédicte Chrétien</b>
La Secrétaire générale	<b>Véronique Faujour</b>
Le Directeur de Crédit Agricole Italie	<b>Giampiero Maioli</b>
L'Inspectrice générale	<b>Laurence Renoult</b>

## Composition du Comité de direction au 6 mars 2023

Le Comité de direction est composé du Comité exécutif auquel se rajoutent :

Le Directeur des affaires publiques	<b>Alban Aucoin</b>
Le Directeur général délégué de Crédit Agricole CIB – Financement	<b>Jean-François Balaÿ</b>
Le Directeur du pôle Clients Institutionnels et Corporate et ESG d'Amundi	<b>Jean-Jacques Barbéris</b>
Le Directeur général délégué et Directeur financier de Crédit Agricole CIB	<b>Olivier Bêlorgey</b>
Le Directeur général délégué et Directeur du pôle Stratégie, Finance et Contrôle d'Amundi	<b>Nicolas Calcoen</b>
Le Directeur du Projet Sociétal et Directeur général de Crédit Agricole Transitions et Énergies	<b>Éric Campos</b>
Le Directeur général de FCA Bank et Directeur des partenariats internationaux de CACF	<b>Giacomo Carelli</b>
Le Directeur des achats Groupe	<b>Bertrand Chevallier</b>
La Directrice de la communication	<b>Julie de La Palme</b>
Le Directeur général de Predica, Directeur général adjoint et second dirigeant effectif de Crédit Agricole Assurances	<b>Nicolas DENIS</b>
Le <i>Senior Regional Officer</i> pour la région Asie-Pacifique de Crédit Agricole CIB	<b>Jean-François Deroche</b>
Le Directeur du pôle Gouvernance et Secrétariat général et Dirigeant effectif d'Amundi	<b>Bernard de Wit</b>
Le Directeur général d'Agos Ducato	<b>François Édouard Drion</b>
Le <i>Senior Regional Officer</i> Amériques et <i>Senior Country Officer</i> pour les États-Unis de Crédit Agricole CIB	<b>Stéphane Ducroizet</b>
La Directrice de la stratégie	<b>Meriem Echcherfi</b>
Le Directeur de finances Groupe	<b>Paul Foubert</b>
Le Directeur du développement retail de LCL	<b>Laurent Fromageau</b>
Le Directeur général adjoint et responsable mondial du <i>Coverage</i> et de la banque d'investissement de Crédit Agricole CIB	<b>Didier Gaffinel</b>
Le Directeur général délégué et responsable mondial des Marchés de capitaux de Crédit Agricole CIB	<b>Pierre Gay</b>
Le Directeur général délégué de CA Italia et Directeur général de Creval	<b>Roberto Ghisellini</b>
La Directrice Projet Client	<b>Claire-Lise Hurlot</b>
La Directrice des études économiques	<b>Isabelle Job-Bazille</b>
Le Directeur du développement des banques à l'international	<b>Michel Le Masson</b>
Le Directeur de la Division des Opérations, Services et Technologies d'Amundi	<b>Guillaume Lesage</b>
La Directrice générale déléguée de Sofinco	<b>Laila Mamou</b>
Le Directeur général de BforBank	<b>Jean-Bernard Mas</b>
Le Directeur pilotage et impulsion Projet de Groupe	<b>Pierre Metge</b>
Le Directeur général de CACEIS	<b>Jean-Pierre MICHALOWSKI</b>
Le <i>Chairman Investment Banking</i> de Crédit Agricole CIB à Dubaï	<b>Régis Monfront</b>
Le Directeur des gestions d'Amundi	<b>Vincent Mortier</b>
Le Directeur général de Crédit Agricole Bank Polska et <i>Senior Country Officer</i> Groupe pour la Pologne	<b>Bernard Muselet</b>
Le Directeur Entreprises, Institutionnels, Gestion de fortune de LCL	<b>Olivier Nicolas</b>
Le Directeur des relations avec les Caisses régionales	<b>Guilhem Nouvel-Alaux</b>
Le Directeur général de Crédit Agricole Immobilier	<b>Marc Oppenheim</b>
Le Directeur général de Pacifica, second dirigeant effectif de Crédit Agricole Assurances	<b>Guillaume Oreckin</b>

Le Directeur général de CA Indosuez Wealth Management	<b>Jacques Prost</b>
Le Directeur général délégué de CA Italia, en charge du <i>Retail Banking, Private &amp; Digital</i>	<b>Vittorio Ratto</b>
Le Directeur de la transformation du SI et le Directeur général de CA-GIP	<b>Emmanuel Sardet</b>
La Directrice du pôle Réseaux Partenaires International et Directrice de l'Italie d'Amundi	<b>Cinzia Tagliabue</b>
Le Directeur général de Crédit Agricole Egypt et <i>Senior Country Officer</i> Groupe pour l'Égypte	<b>Jean-Pierre Trinelle</b>
Le Directeur général de Crédit Agricole Leasing & Factoring	<b>Hervé Varillon</b>
Le Directeur juridique	<b>Francis Vicari</b>
La Directrice générale adjointe International, Assurances, Finance et Juridique Groupe et Second Dirigeant effectif de CACF	<b>Valérie Wanquet</b>

# Autres informations récentes

## Communiqués de presse

Les communiqués ci-dessous sont disponibles à l'adresse internet suivante :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers>

### Communiqué de presse du 13 janvier 2023

Crédit Agricole S.A. annonce la réduction de son capital par voie d'annulation d'actions auto-détenues acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

[Crédit Agricole S.A. annonce la réduction de son capital par voie d'annulation \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers)

### Communiqué de presse du 9 février 2023

Résultats du 4e trimestre et annuels 2022

[Résultats du 4e trimestre et annuels 2022 | Crédit Agricole \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers)

### Communiqué de presse du 14 mars 2023

Crédit Agricole Immobilier et Casino Immobilier signent un accord en vue de la cession de Sudeco

[Crédit Agricole Immobilier et Casino Immobilier signent un accord en vue \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers)

### Communiqué de presse du 22 mars 2023

Crédit Agricole Consumer Finance annonce son intention d'acquérir avec Stellantis les activités d'ALD et LeasePlan dans six pays Européens

[Crédit Agricole Consumer Finance annonce son intention d'acquérir avec \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers)

### Communiqué de presse du 27 mars 2023

Mise à disposition du Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2022 de Crédit Agricole S.A.

[Mise à disposition du Document d'enregistrement universel et rapport financier \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers)

### Communiqué de presse du 31 mars 2023

Crédit Agricole Immobilier finalise l'acquisition de Sudeco auprès de Casino Immobilier et renforce sa position d'acteur majeur dans le Property Management

[Crédit Agricole Immobilier finalise l'acquisition de Sudeco auprès de Casino \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers)

### Communiqué de presse du 4 avril 2023

Crédit Agricole Consumer Finance finalise la création d'un leader européen de la LLD automobile avec Stellantis, baptisé Leasys, et annonce la reprise à 100% de FCA Bank et de Drivalia

[Crédit Agricole Consumer Finance finalise la création d'un leader européen \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers)

### Communiqué de presse du 4 avril 2023

Crédit Agricole Consumer Finance annonce la naissance de Crédit Agricole Auto Bank

[Crédit Agricole Consumer Finance annonce la naissance de Crédit Agricole \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com)

**Communiqué de presse du 4 avril 2023**

Crédit Agricole Consumer Finance finalise la création d'un leader européen de la LLD automobile avec Stellantis, baptisé Leasys, et annonce la reprise à 100% de FCA Bank et de Drivalia

[Crédit Agricole Consumer Finance finalise la création d'un leader européen \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com)

**Communiqué de presse du 19 avril 2023**

Crédit Agricole et Worldline entrent en négociations exclusives pour créer un acteur majeur des services pour les commerçants en France

[Crédit Agricole et Worldline entrent en négociations exclusives pour créer \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com)

**Communiqué de presse du 26 avril 2023**

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de Crédit Agricole S.A. du 17 mai 2023

[Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de Crédit Agricole S.A. \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com)

**Communiqué de presse du 28 avril 2023**

Groupe Crédit Agricole : communication sur les indicateurs requis pour les banques d'importance systémique mondiale (G-SIBs)

[Groupe Crédit Agricole : communication sur les indicateurs requis pour \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com)

**Communiqué de presse du 10 mai 2023**

Résultats du 1er trimestre 2023

[Résultats du 1er trimestre 2023 | Crédit Agricole \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com)

# Rapport annuel relatif à la politique et aux pratiques de rémunération 2022

## Préambule

Le présent rapport est établi conformément aux articles 266 et suivants de l'arrêté du 3 novembre 2014 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2020 relatif aux contrôles internes des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement qui transpose en droit français la Directive européenne dite "CRD 5" et à l'article 450 du règlement (UE) 2019/876 du 20 mai 2019.

Le document détaille les modalités et principes d'application au sein de Crédit Agricole S.A. de ces règles.

- 1 Gouvernance de Crédit Agricole S.A. en matière de politique de rémunération**
- 2 Politique de rémunération du personnel identifié**
- 3 Informations quantitatives consolidées sur la rémunération des membres de l'organe exécutif et du personnel identifié**
- 4 Informations sur la rémunération individuelle des dirigeants effectifs**



La version numérique de ce document est conforme aux normes pour l'accessibilité des contenus du Web



# 1

## Gouvernance de Crédit Agricole S.A. en matière de politique de rémunération

La politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. est définie par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. sur proposition de son Comité des rémunérations avec l'appui des différentes fonctions de contrôle dans son élaboration et dans le contrôle de sa mise en œuvre.

### 1. Composition et rôle du Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations se compose, au 31 décembre 2022, de six membres :

- Mme Agnès Audier (Présidente du Comité), Administratrice indépendante ;
- M. Olivier Auffray, Président de Caisse régionale de Crédit Agricole ;
- Mme Marie-Claire Daveu, Administratrice indépendante ;
- Mme Françoise Gri, Administratrice indépendante ;
- M. Pascal Lheureux, Président de Caisse régionale de Crédit Agricole ;
- Mme Catherine Umbricht, Administratrice représentant les salariés de l'UES Crédit Agricole S.A.

La composition du Comité a été modifiée en 2014 pour intégrer un administrateur représentant des salariés. Il est composé pour majorité d'administrateurs indépendants et de deux administrateurs également membre du Comité des risques. En 2022, M. Olivier Auffray a remplacé M. Daniel Epron.

La Directrice des ressources humaines Groupe participe aux réunions du Comité des rémunérations. Le Comité s'appuie dans ses travaux sur des études, s'il le juge nécessaire, et des benchmarks fournis par des cabinets de conseil indépendants.

Le fonctionnement et les missions du Comité sont définis par un règlement intérieur approuvé par le Conseil d'administration. Ce règlement a fait l'objet d'une actualisation en 2015 pour intégrer des précisions concernant ses attributions et son périmètre de compétence en conformité avec les évolutions réglementaires.

Les principales missions du Comité des rémunérations sont les suivantes :

- établir les propositions et avis à soumettre au Conseil relatifs aux principes généraux de la politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. et, notamment :
  - à la définition des structures de rémunération, en distinguant notamment les rémunérations fixes des rémunérations variables,
  - aux principes de détermination des enveloppes de rémunérations variables, prenant en compte l'impact des risques et des besoins en capitaux inhérents aux activités concernées en matière de solvabilité et de liquidité,
  - à l'application des dispositions réglementaires concernant le personnel identifié au sens de la réglementation européenne ;
- établir les propositions relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux en termes de rémunération fixe et variable ou de tout autre élément de rémunération (retraite, indemnité, avantages en nature...) ;
- établir les décisions à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et du personnel identifié au sens de la réglementation européenne ;

- établir les propositions relatives au montant et à la répartition de l'enveloppe de rémunération des administrateurs ;
- établir les propositions relatives aux projets d'augmentations de capital réservées aux salariés de Crédit Agricole S.A. et, le cas échéant, aux plans de souscription ou d'achat d'actions et aux plans d'attribution gratuite d'actions à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires, ainsi qu'aux modalités de mise en œuvre de ces augmentations de capital et de ces plans.

Le Comité des rémunérations s'est réuni huit fois au cours de l'année 2022 et a examiné les points suivants :

- Personnel identifié :
  - revue de la liste du personnel identifié pour l'exercice 2021,
  - revue de l'enveloppe de rémunération variable du personnel identifié et des rémunérations variables individuelles supérieures à 1 million d'euros,
  - revue des publications réglementées sur le personnel identifié,
  - mise à jour de la note de politique de rémunération et de sa note d'application ;
- Rémunération variable :
  - revue des enveloppes de rémunérations variables au titre de 2021 de l'ensemble des collaborateurs de Crédit Agricole S.A.,
  - revue des rémunérations variables annuelles au sein de Crédit Agricole S.A. supérieures à un seuil arrêté par le Conseil ;
- Dirigeants mandataires sociaux :
  - revue des propositions de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de 2021,
  - revue des principes de rémunération et objectifs 2022 applicables aux dirigeants mandataires sociaux ;
- Autres thématiques :
  - répartition de l'enveloppe de rémunération des administrateurs,
  - mise à jour de la politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. conformément aux évolutions réglementaires,
  - revue de synthèse de la mise en œuvre des politiques de rémunération par les entités de Crédit Agricole S.A.,
  - revue des décisions à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires,
  - revue de la rémunération attribuée aux Directeurs des risques et contrôle permanent et de la Conformité Groupe.

## 2. Rôle des fonctions de contrôle

En conformité avec les obligations réglementaires, la Direction des ressources humaines Groupe associe les fonctions de contrôle (Risques et contrôles permanents, Conformité, Audit et Inspection générale) à l'élaboration des politiques de rémunération, à la revue des rémunérations variables du Groupe et à la définition du personnel identifié.

Notamment, le Comité de contrôle des politiques de rémunération réunit les représentants de la Direction des ressources humaines Groupe, de la Direction des risques et contrôles permanents Groupe et de la Direction de la conformité Groupe.

Ce Comité émet un avis sur la mise à jour de la politique de rémunération élaborée par la Direction des ressources humaines, avant présentation au Comité des rémunérations puis approbation par le Conseil d'administration Groupe.

Ce Comité a pour missions en particulier :

- d'informer les fonctions de contrôle des dossiers relatifs aux politiques générales qui seront présentés au Comité des rémunérations, condition sine qua non de l'exercice du devoir d'alerte ;

- de s'assurer de la validité, au regard des nouvelles exigences réglementaires, des principes retenus pour décliner dans le Groupe la politique de rémunération ;
- d'apprécier la conformité de la déclinaison dans les entités des règles énoncées : définition de la population régulée ; principes de calcul des enveloppes de rémunération variable ; mode de gestion des comportements non respectueux des règles qui seront pris en considération pour la détermination des rémunérations variables de l'année ou des années antérieures ;
- de coordonner les actions à initier dans les entités par les Lignes métier Risques et Conformité.

La définition et la mise en œuvre de la politique de rémunération sont soumises au contrôle de l'Inspection générale Groupe et des audits internes des entités du Groupe.

Par ailleurs, afin de prévenir tout conflit d'intérêt, la rémunération des personnels des fonctions de contrôle est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils valident ou vérifient les opérations.

# 2

## Politique de rémunération du personnel identifié

### 1. Principes généraux de la politique de rémunération

En tant qu'acteur de premier plan du marché bancaire, tant sur le plan national qu'international, Crédit Agricole S.A. applique une politique de rémunération qui vise à aligner les intérêts des clients, des actionnaires et des collaborateurs, dans un marché toujours plus concurrentiel et réglementé. Cette politique de rémunération contribue à véhiculer les valeurs d'équité, de transparence et d'utilité, clés pour notre Groupe.

Elle participe à la mise en action des trois principes fondateurs du Projet Humain, leviers de la Raison d'Être : responsabilisation des collaborateurs, renforcement de la proximité clients et développement d'un cadre de confiance. Elle est neutre du point de vue du genre.

Les éléments de rémunération des collaborateurs et des cadres dirigeants sont déterminés sur la base de critères précis et lisibles qui reflètent les compétences mises en œuvre et la séniorité, les performances individuelles et collectives délivrées dans le cadre de la responsabilité durable de l'organisation.

La rémunération globale des collaborateurs de Crédit Agricole S.A. est constituée par :

- la rémunération fixe ;

- la rémunération variable annuelle individuelle ;
- la rémunération variable collective (intéressement et participation en France, "profit sharing" à l'international) ;
- la rémunération variable long terme soumise à conditions de performance ;
- les périphériques de rémunération (régimes de retraite supplémentaires et de prévoyance santé).

Chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie de ces éléments en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

Dans chacun de ses différents métiers, Crédit Agricole S.A. compare régulièrement ses pratiques à celles d'autres groupes financiers au niveau national, européen ou international, afin de s'assurer que les rémunérations permettent d'attirer et de retenir les talents et les compétences nécessaires au Groupe.

Les politiques de rémunération des entités de Crédit Agricole S.A. concourent au respect de la déclaration et du cadre d'appétence au risque approuvés par leur gouvernance.

#### RÉMUNÉRATION FIXE

Les compétences et le niveau de responsabilité sont rémunérés par le salaire de base en cohérence avec les spécificités de chaque métier sur son marché local.

#### RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE INDIVIDUELLE

Crédit Agricole S.A. a mis en place deux dispositifs de rémunération variable annuelle en fonction des métiers et en cohérence avec les pratiques des marchés :

- les rémunérations variables personnelles (RVP) pour les fonctions centrales, la banque de détail et les métiers spécialisés (assurance, crédit-bail et affacturage, crédit à la consommation) ;
- et les bonus pour les métiers de banque de financement et d'investissement, la banque privée, la gestion et la conservation d'actifs et le capital investissement.

L'attribution de la rémunération variable est définie en fonction de l'atteinte des objectifs fixés et des résultats de l'entité, liant ainsi de fait l'intérêt des collaborateurs avec ceux du Groupe et des actionnaires.

La rémunération variable est liée à la performance annuelle et à l'impact sur le profil de risque de l'établissement. En cas de performance insuffisante, de non-respect des règles et procédures ou de comportements à risques, la rémunération variable est directement impactée.

Les rémunérations variables sont fixées dans le respect des principes réglementaires. Elles sont définies de façon à ce qu'elles n'entravent pas la capacité des entités du Groupe à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. Au-delà des critères économiques et financiers, l'évaluation de la performance tient compte de l'ensemble des risques, y compris le risque de liquidité, ainsi que le coût du capital.

### Rémunérations variables personnelles (RVP)

La rémunération variable personnelle (RVP) mesure la performance individuelle sur la base d'objectifs collectifs et/ou individuels. Cette performance repose sur l'évaluation précise des résultats obtenus par rapport aux objectifs spécifiques de l'année (combien) en tenant compte des conditions de mise en œuvre (comment).

Les objectifs sont décrits précisément et mesurables sur l'année. Ils prennent systématiquement en compte la dimension clients, collaborateurs et sociétale des activités.

Les objectifs prennent également en compte la notion de risque généré notamment pour les cadres dirigeants disposant d'objectifs économiques tels que le RNPG, les charges et le RWA.

Le degré d'atteinte ou de dépassement des objectifs est le point central pris en compte pour l'attribution des RVP ; il est accompagné d'une appréciation qualitative sur les modalités de réalisation de ces objectifs (prise de responsabilité, discernement, autonomie, coopération, engagement, management, etc.) et au regard des conséquences pour les autres acteurs de l'entreprise (manager, collègues, autres secteurs, etc.). La prise en compte de ces aspects permet de différencier l'attribution des RVP selon les performances.

### Bonus

Les bonus sont directement liés aux résultats économiques de l'entité. Ils sont alloués aux collaborateurs selon une procédure en plusieurs étapes.

1. La détermination de l'enveloppe de bonus par entité est soumise à deux types de critères :

– Des critères quantitatifs :

Afin de déterminer le montant de sa contribution métier c'est-à-dire sa capacité à financer les bonus compte tenu du coût du risque, du coût du capital et du coût de la liquidité, chaque entité effectue le calcul suivant :

$$\text{Contribution} = \text{PNB}^{(1)} - \text{charges directes et indirectes hors bonus} - \text{coût du risque} - \text{coût du capital avant impôts}$$

– Des critères qualitatifs :

Afin de déterminer le taux de distribution de la contribution, c'est-à-dire l'enveloppe globale de bonus, chaque entité doit apprécier le niveau de distribution qu'elle souhaite appliquer. Pour cela, elle s'appuie sur la performance économique de l'entité et les pratiques de sociétés concurrentes sur des métiers comparables.

2. L'attribution individuelle de cette enveloppe suit les principes suivants :

Les attributions individuelles des parts variables sont corrélées à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. Il n'existe donc pas de lien direct et automatique entre le niveau des résultats financiers d'un collaborateur et son niveau de rémunération variable. Le collaborateur est évalué sur ses résultats, ceux de son activité et les conditions dans lesquelles ceux-ci ont été atteints.

Tout comme pour le système de RVP, les objectifs sont définis précisément et mesurables sur l'année.

Les objectifs qualitatifs sont individualisés, liés à l'activité professionnelle et au niveau hiérarchique du poste. Ces objectifs incluent la qualité de la gestion des risques ainsi que les moyens et comportements mis en œuvre pour atteindre les résultats tels que la prise de responsabilité, le discernement, l'autonomie, la coopération, l'engagement, le management, etc.

Outre l'évaluation individuelle menée chaque année par la ligne managériale, la Direction des ressources humaines, la Direction des risques et contrôles permanents et la Direction de la conformité évaluent

de façon indépendante les éventuels comportements à risques des collaborateurs. En cas de comportements risqués constatés, la rémunération variable du collaborateur est directement impactée.

## RÉMUNÉRATION VARIABLE COLLECTIVE

Crédit Agricole S.A. s'attache à associer l'ensemble des collaborateurs aux résultats du Groupe pour permettre le partage collectif de la valeur créée. Pour ce faire, des mécanismes de rémunération variable collective (participation et intéressement) ont été développés dans l'ensemble

des entités en France afin d'être au plus près de la création de valeur. À l'international, des dispositifs similaires assurent le partage des résultats avec l'ensemble des collaborateurs dans certaines entités (CA Italia en Italie et Crédit Agricole Egypt en Égypte notamment).

(1) Étant entendu que, par définition, le PNB est calculé net du coût de la liquidité.

## RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME SOUMISE À CONDITIONS DE PERFORMANCE

La politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. s'attache à développer la performance à long terme.

En 2011, le Groupe a mis en place un plan d'intéressement long terme afin d'inciter à la performance durable et de renforcer son lien avec la rémunération en prenant notamment en compte l'impact sociétal de l'entité.

Le plan de rémunération variable long terme des cadres dirigeants prend la forme d'une rémunération en actions ou en numéraire adossé au cours de l'action Crédit Agricole S.A.

Les montants sont différés sur trois, quatre et cinq ans et acquis sous conditions de performance et selon les critères suivants :

- la performance économique intrinsèque de Crédit Agricole S.A. ;

- la performance relative de l'action Crédit Agricole S.A. par rapport à un indice composite de banques européennes ;
- la performance sociétale de Crédit Agricole S.A. mesurée par l'indice FReD.

Outre les aspects de rétention, d'alignement avec la performance long terme et d'incitation à la performance durable, cet outil de rémunération permet également d'intégrer à travers sa condition de performance économique la notion de risque généré dont les impacts financiers pourraient intervenir postérieurement à leur fait générateur.

## 2. Principes de la politique de rémunération du personnel identifié

Conformément à la réglementation, la politique de rémunération du personnel identifié est caractérisée par les principes suivants :

- les montants de rémunérations variables ainsi que leur répartition n'entravent pas la capacité des établissements à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin ;
- la rémunération variable est différée dès lors qu'elle est supérieure à 50 000 euros ou qu'elle représente plus d'un tiers de la rémunération annuelle totale (sauf réglementation locale plus contraignante) ;
- la composante variable ne peut excéder 100 % de la composante fixe. Néanmoins, l'Assemblée générale des actionnaires peut approuver un ratio maximal supérieur à condition que le niveau global de la composante variable n'excède pas 200 % de la composante fixe de chaque collaborateur (sauf réglementation locale contraire) ;

- une partie de la rémunération variable est différée sur quatre ou cinq ans et acquise par tranches, sous condition de présence et de performance ;
- une partie de la rémunération variable (minimum 50 %) est attribuée en actions Crédit Agricole S.A. ou en numéraire adossé à l'action Crédit Agricole S.A. ;
- l'acquisition de chaque attribution en actions Crédit Agricole S.A. ou en numéraire adossé à l'action Crédit Agricole S.A. est suivie d'une période de rétention d'au moins six mois.

## 3. Périmètre du personnel identifié

Les politiques de rémunération des entités de Crédit Agricole S.A. relèvent désormais de quatre corpus réglementaires distincts :

- les textes applicables aux établissements de crédit (le package CRD 5) ;
- les textes applicables aux entreprises d'investissement (le package IFR/IFD) ;
- les textes applicables au sein des sociétés de gestion aux fonds d'investissement alternatifs ("*hedge funds*" et fonds de capital investissement) au titre la Directive européenne AIFM 2011/6 du 8 juin 2011 et des sociétés de gestion d'OPVCM au titre de la Directive européenne UCITS V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 ;
- les textes applicables aux sociétés d'assurance et de réassurance qui relèvent du dispositif "Solvabilité 2".

En ce qui concerne les établissements de crédit et certaines entreprises d'investissement, le règlement délégué (UE) 2021/923 de la Commission européenne et l'arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne, définissent le champ d'application des mesures d'encadrement aux collaborateurs suivants, dits "personnels identifiés".

Sont visés, d'une part, des personnels au titre de leur fonction au sein de Crédit Agricole S.A., d'autre part, des personnels au titre de leur fonction au sein des entités de Crédit Agricole S.A. et enfin pour l'ensemble des entités des personnels en fonction du niveau de leur délégation ou de leur rémunération.

**Personnels identifiés au titre de leur fonction de Crédit Agricole S.A. (base consolidée) :**

- les dirigeants mandataires sociaux de Crédit Agricole S.A. (DG, DGD) ;
- les membres du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. ;
- les membres du Comité exécutif de Crédit Agricole S.A. ;
- les membres du Comité de direction de Crédit Agricole S.A. ;
- les responsables des fonctions support en charge : des affaires juridiques, des procédures comptables, de la finance y compris la fiscalité et le budget, des analyses économiques, de la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, des ressources humaines, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de rémunération, de la technologie de l'information, de la sécurité de l'information ;
- les responsables des fonctions de contrôle de Crédit Agricole S.A. à savoir les fonctions Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit ;
- les collaborateurs exerçant une fonction de contrôle subordonnée, rattachés directement aux responsables des fonctions de contrôle de Crédit Agricole S.A. (Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit) ;
- les collaborateurs responsables d'un Comité en charge d'une catégorie de risque suivant pour le Groupe : risque de crédit, risque de contrepartie, risque résiduel, risque de concentration, risque de titrisation, risque de marché, risque de taux d'intérêt, risque opérationnel, risque de liquidité et risque de levier excessif ;
- les membres votants du Comité "nouvelles activités/nouveaux produits".

## 2 Politique de rémunération du personnel identifié

### Personnels identifiés au titre de leur fonction au sein des entités de taille importante du Groupe (base sous-consolidée) :

- les dirigeants mandataires sociaux de l'entité (DG, DGD) ;
- les membres du Conseil d'administration de l'entité ;
- les membres du Comité exécutif de l'entité ;
- les responsables des fonctions support en charge : des affaires juridiques, de la finance, des ressources humaines, de la technologie de l'information ;
- les responsables des fonctions de contrôle des entités à minima les fonctions Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit ;
- les collaborateurs exerçant une fonction de contrôle subordonnée, rattachés directement aux responsables des fonctions de contrôle de Crédit Agricole S.A. (Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit) ;
- les collaborateurs responsables d'un Comité en charge d'une catégorie de risque suivants : risque de crédit, risque de contrepartie, risque résiduel, risque de concentration, risque de titrisation, risque de marché, risque de taux d'intérêt, risque opérationnel, risque de liquidité et risque de levier excessif ;
- les membres votants du Comité "nouvelles activités/nouveaux produits".

### Personnels identifiés au sein des unités opérationnelles importantes (bases consolidée et sous-consolidée) :

- les responsables des unités opérationnelles importantes ;
- les responsables des unités opérationnelles subordonnées.

### Personnels identifiés en fonction du niveau de leur délégation ou de leur rémunération :

- les collaborateurs ayant une délégation de pouvoirs d'engagement sur des risques de crédit supérieur à 0,5 % du capital *Common Equity Tier One* (CET1) et d'au moins 5 millions d'euros, ou une délégation de pouvoir pour structurer de tels produits et ayant un impact significatif sur le profil de risque de la filiale d'appartenance ;
- les collaborateurs ayant une capacité d'engagement sur des risques de marché supérieure à 0,5 % du capital *Common Equity Tier One* (CET1) ou 5 % de la *Value at Risk* (VaR) ;
- les responsables hiérarchiques de collaborateurs non identifiés individuellement mais qui, collectivement et en cumulé, ont une délégation de pouvoirs d'engagement sur des risques de crédit supérieure à 0,5 % du *Common Equity Tier One* (CET1) et d'au moins 5 millions d'euros, ou ayant une capacité d'engagement sur des risques de marché supérieure à 0,5 % du *Common Equity Tier One* (CET1) ou 5 % de la *Value at Risk* (VaR) ;
- les collaborateurs dont la rémunération brute totale attribuée au titre de l'exercice précédent est supérieure ou égale à 500 000 euros ;
- pour les entités de plus de 1 000 collaborateurs : les collaborateurs dont la rémunération totale attribuée au titre de l'exercice précédent les positionne dans les 0,3 % des collaborateurs les mieux rémunérés de l'établissement.

Le processus de recensement du personnel identifié est conduit chaque année sous la responsabilité conjointe des fonctions Ressources humaines, Risques et contrôles permanents et Conformité des entités et du Groupe.

Crédit Agricole S.A. a de plus décidé d'étendre des mécanismes similaires de différé de la rémunération variable aux collaborateurs ne relevant pas des dispositions précitées au titre de pratiques existantes antérieurement ou de règles imposées par d'autres réglementations ou normes professionnelles, dans un souci de cohésion et d'alignement sur la performance globale de l'entreprise.

## 4. Caractéristiques des règles d'encadrement de la rémunération variable du personnel identifié CRD 5

### MONTANTS DES RÉMUNÉRATIONS VARIABLES À DIFFÉRER

Le système mis en place favorise l'association des collaborateurs à la performance moyen-terme du Groupe et la maîtrise des risques.

En pratique, compte tenu du principe de proportionnalité, les collaborateurs dont le bonus ou la part variable de rémunération est inférieure à 50 000 euros ou un tiers de la rémunération annuelle totale sont exclus

du champ d'application des règles de différé et ce, pour chacune des entités du Groupe et sauf exigence contraire des régulateurs locaux des pays où les filiales du Groupe sont implantées.

La part différée est fonction de la part variable globale de rémunération allouée pour l'exercice.

### VERSEMENT EN ACTIONS OU INSTRUMENTS ÉQUIVALENTS

Une partie de la rémunération variable différée ainsi que la part non différée soumise à une période de rétention d'au moins six mois sont acquises sous forme d'actions Crédit Agricole S.A. ou de numéraire adossé à des actions Crédit Agricole S.A. De ce fait, 50 % au moins de la rémunération variable des collaborateurs reconnus personnel identifié sont attribués en actions ou instruments équivalents.

Toute stratégie de couverture ou d'assurance limitant la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans le dispositif de rémunération est prohibée.

## CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition de la part différée se fait par quart ou cinquième :

- un quart en année N+1, un quart en année N+2, un quart en année N+3 et un quart en année N+4 par rapport à l'année de référence (N), sous réserve que les conditions d'acquisition soient remplies. Chacune des dates d'acquisition est prolongée par une période de rétention d'au moins six mois ; ou
- un cinquième en année N+1, un cinquième en année N+2, un cinquième en année N+3, un cinquième en année N+4 et un

cinquième en année N+5 par rapport à l'année de référence (N), sous réserve que les conditions d'acquisition soient remplies. Chacune des dates d'acquisition est prolongée par une période de rétention d'au moins six mois.

L'acquisition définitive de la part variable au terme du différé est également soumise à la satisfaction d'une condition de présence dans le Groupe à la date d'acquisition.

### — Structure de la rémunération variable : exemple d'un(e) collaborateur(trice) dont la rémunération variable est différée sur quatre ans avec une période de rétention de six mois

			Année N		Année N+1		Année N+2		Année N+3		Année N+4		% différés
			Mars	Sept.	Mars	Sept.	Mars	Sept.	Mars	Sept.	Mars	Sept.	
Rémunération variable > 50 K€ ou > 1/3 de la rémunération totale	Entre 50 K€ et 500 K€	Part immédiate	30 %	30 %									40 %
		Part différée			≤ 5 %	≥ 5 %	≤ 5 %	≥ 5 %	≤ 5 %	≥ 5 %	≤ 5 %	≥ 5 %	
	≥ 500 K€ (minimum non différé 300 K€)	Part immédiate	20 %	20 %									60 %
		Part différée			≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	

Mars : Numéraire.

Sept. : Action ou Numéraire Adossé à l'action.

NB : Ce barème peut être adapté selon les pays en fonction des exigences réglementaires locales. C'est notamment le cas en Italie ou en Pologne.

## 5. Limitation des bonus garantis

Les rémunérations variables garanties sont strictement limitées aux recrutements externes et pour une durée ne pouvant excéder un an.

L'attribution d'une rémunération variable garantie est soumise aux modalités du plan de rémunération différée applicable sur l'exercice.

De ce fait, l'ensemble des règles relatives aux rémunérations variables des collaborateurs preneurs de risques (barème de différé, conditions de performance, publication) s'appliquent aux bonus garantis.

## 6. Communication

La rémunération versée au cours de l'exercice au personnel identifié fait l'objet d'une résolution soumise annuellement à l'Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. Une telle résolution a été présentée lors de l'Assemblée générale du 24 mai 2022.

Conformément à la réglementation, une résolution pour approuver un ratio maximal de rémunération variable supérieur à 100 % de la rémunération fixe est soumise à l'Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. et des filiales qui le souhaitent (dans la limite de 200 %). Une telle résolution a été présentée et approuvée lors de l'Assemblée générale du 13 mai 2020, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution a par ailleurs été informée de cette décision en juin 2020.

## 7. Processus de contrôle

Le montant total de la rémunération variable attribué à un collaborateur personnel identifié peut en tout ou partie être réduit en fonction des agissements ou d'un comportement à risque constatés.

Un dispositif interne de contrôle des comportements à risques des collaborateurs preneurs de risques est défini par des procédures ad hoc et est déployé au sein des filiales de Crédit Agricole S.A. en coordination avec les Lignes métier Risques et contrôles permanents et Conformité.

Ce dispositif comprend notamment :

- un suivi et une évaluation annuels du dispositif par l'organe de gouvernance ;
- une procédure d'arbitrage de niveau Direction générale pour les cas constatés de comportements à risques.

# 3

## Informations quantitatives consolidées sur la rémunération des membres de l'organe exécutif et du personnel identifié

### 1. Rémunérations attribuées au titre de l'exercice 2022

Au titre de 2022, 886 collaborateurs, dont 361 en Banque de financement et d'investissement (BFI) et 525 hors BFI, font partie du "personnel identifié" au niveau Groupe en application des articles 92 et 94 de la Directive européenne 2019/876/UE du 20 mai 2019 dite "CRD 5" et du Règlement délégué (UE) n° 2021/923 du 25 mars 2021,

et de l'arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne.

L'enveloppe totale de rémunération variable qui leur est attribuée s'élève à 157,2 millions d'euros.

#### — Détails des rémunérations attribuées au titre de l'exercice 2022, répartis entre part fixe et part variable, montants en numéraires et montants en instruments et le nombre de bénéficiaires – REM 1

(en millions d'euros)	Conseil d'administration	Dirigeants mandataires sociaux	Banque d'investissement	Banque de détail	Gestion d'actifs	Fonctions support	Fonctions de contrôle indépendantes	Autres	Total
Nombre de personnel identifié	27	4	361	172	6	169	127	20	886
<b>RÉMUNÉRATION FIXE TOTALE</b>	<b>1,9</b>	<b>2,6</b>	<b>113,5</b>	<b>33,3</b>	<b>2,1</b>	<b>24,0</b>	<b>19,7</b>	<b>5,2</b>	<b>202,2</b>
<i>Dont montants en Numéraires</i>	1,9	2,6	113,5	33,3	2,1	24,0	19,7	5,2	202,2
<i>Dont Montants en Actions ou Numéraires Adossés à l'action</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>RÉMUNÉRATION VARIABLE TOTALE</b>	<b>-</b>	<b>3,2</b>	<b>109,5</b>	<b>17,1</b>	<b>2,5</b>	<b>10,6</b>	<b>9,5</b>	<b>4,7</b>	<b>157,2</b>
<i>Dont montants en Numéraires</i>	-	1,4	54,8	9,3	1,1	5,8	5,3	2,3	79,9
<i>Dont montants différés</i>	-	0,8	23,2	2,7	0,5	1,5	1,6	1,0	31,2
<i>Dont Montants en Actions ou Numéraires Adossés à l'action</i>	-	1,9	54,7	7,8	1,3	4,9	4,2	2,4	77,2
<i>Dont montants différés</i>	-	1,3	23,5	3,7	0,8	2,4	1,9	1,1	34,7
<b>RÉMUNÉRATION TOTALE</b>	<b>1,9</b>	<b>5,9</b>	<b>223,1</b>	<b>50,4</b>	<b>4,5</b>	<b>34,6</b>	<b>29,2</b>	<b>9,9</b>	<b>359,4</b>

La part différée et conditionnelle de la rémunération variable attribuée au titre de 2022 représente en moyenne 42 %.

La proportion en instruments (en Actions ou en Numéraires Adossés à l'action indexés sur le cours de l'action Crédit Agricole S.A.) représente en moyenne 49 %.

### 2. Sommes versées au titre des embauches et des ruptures au cours de l'exercice 2022 – REM 2

(en millions d'euros)	Dirigeants mandataires sociaux	Autres personnels identifiés	Total
<b>BONUS GARANTIS</b>			
Nombre de personnel identifié	-	16	16
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>5,3</b>	<b>5,3</b>
<b>INDEMNITÉS DE DÉPART ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE <sup>(1)</sup></b>			
Nombre de personnel identifié	-	13	13
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>
<i>Dont part payée pendant l'année de référence</i>	-	1,9	1,9
<i>Montant d'indemnité la plus élevée</i>	-	0,7	0,7

(1) Indemnités de départ payées en totalité au moment du départ et n'étant pas soumises aux règles d'encadrement de la rémunération variable.

### 3. Rémunération variable différée (acquise et non acquise) – REM 3

(en millions d'euros)	Rémunération variable différée totale <sup>(1)</sup>	Dont rémunération variable différée acquise en 2023 <sup>(2)</sup>	Dont rémunération variable différée non acquise en 2023 <sup>(2)</sup>	Montant total des ajustements explicites effectués <sup>(3)</sup>	Montant total des ajustements implicites effectués <sup>(4)</sup>	Montant total de la rémunération variable différée attribuée avant l'année de référence et acquise en 2023 <sup>(5)</sup>	Montant total de la rémunération variable différée attribuée avant l'année de référence acquise en 2023 et soumis à une période de rétention <sup>(5)</sup>
<b>DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX</b>	<b>4,7</b>	<b>0,8</b>	<b>3,9</b>	<b>(0,1)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>
Dont montants en Numéraires	1,4	0,1	1,3	0,0	-	0,1	-
Dont Montants en Actions ou Numéraires Adossés à l'action	3,3	0,7	2,6	0,0	-	0,6	0,6
<b>AUTRES PERSONNELS IDENTIFIÉS</b>	<b>176,5</b>	<b>48,9</b>	<b>127,6</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(1,9)</b>	<b>46,2</b>	<b>40,1</b>
Dont montants en Numéraires	56,6	6,4	50,2	(0,2)	-	6,1	-
Dont Montants en Actions ou Numéraires Adossés à l'action	119,9	42,5	77,3	(0,5)	(1,9)	40,1	40,1

(1) Rémunération différée non acquise au titre de 2022 et rémunération différée non acquise au titre des exercices antérieurs.

(2) En valeur d'attribution.

(3) Ajustements explicites relatifs au taux d'atteinte de conditions de performance au titre de l'année 2022.

(4) Ajustements implicites relatifs à l'évolution du cours de l'action Crédit Agricole S.A. entre la date d'attribution et la date d'acquisition.

(5) En valeur d'acquisition.

### 4. Rémunération totale 2022 supérieure ou égale à 1 million d'euros – REM 4

(en nombre)	France	EEE	Hors EEE (y compris Royaume-Uni)
De 1 000 000 € à 1 500 000 €	9	1	18
De 1 500 000 € à 2 000 000 €	4	1	3
De 2 000 000 € à 2 500 000 €	-	1	-
De 2 500 000 € à 3 000 000 €	1	-	-

Parmi les 38 personnes dont la rémunération totale est supérieure ou égale à 1 million d'euros, 24 sont localisées hors de France.

### 5. Montants des rémunérations attribuées au titre de l'exercice 2022, répartis entre part fixe et part variable, et nombre de bénéficiaires – REM 5

(en millions d'euros)	Conseil d'administration	Dirigeants mandataires sociaux	Banque d'investissement	Banque de détail	Gestion d'actifs	Fonctions support	Fonctions de contrôle	Autres	Total
Nombre de personnel identifié	27	4	361	172	6	169	127	20	886
<b>RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ</b>	<b>1,9</b>	<b>5,9</b>	<b>223,1</b>	<b>50,4</b>	<b>4,5</b>	<b>34,6</b>	<b>29,2</b>	<b>9,9</b>	<b>359,4</b>
Dont rémunération variable	-	3,2	109,5	17,1	2,5	10,6	9,5	4,7	157,2
Dont rémunération fixe	1,9	2,6	113,5	33,3	2,1	24,0	19,7	5,2	202,2

Au titre de 2022, la rémunération totale moyenne est de 405 000 euros, et la rémunération variable moyenne attribuée de 177 000 euros.

# 4

## Informations sur la rémunération individuelle des dirigeants effectifs

### Rémunérations des dirigeants effectifs

#### — M. Philippe Brassac, Directeur général

(en euros)	2022	
	Montants attribués	Montants versés
Rémunération fixe	1 100 000	1 100 000
Rémunération variable non différée versée en numéraire	248 800 <sup>(2)</sup>	264 000
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	248 800 <sup>(2)</sup>	-
Rémunération variable différée et conditionnelle	746 400 <sup>(2)</sup>	540 589
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	101 954 <sup>(3)</sup>	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs <sup>(1)</sup>	-	-
Avantages en nature	5 839	5 839
<b>TOTAL</b>	<b>2 451 793</b>	<b>1 910 428</b>

(1) Montants nets, après les déductions suivantes opérées sur les montants dus aux bénéficiaires personnes physiques résidentes en France : acompte d'impôt sur le revenu (12,8 %) et contributions sociales (17,2 %).

(2) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 17 mai 2023.

(3) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 7 février 2023.

#### — M. Xavier Musca, Directeur général délégué

(en euros)	2022	
	Montants attribués	Montants versés
Rémunération fixe	700 000	700 000
Rémunération variable non différée versée en numéraire	125 500 <sup>(2)</sup>	140 940
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	125 500 <sup>(2)</sup>	-
Rémunération variable différée et conditionnelle	376 500 <sup>(2)</sup>	276 772
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	64 880 <sup>(3)</sup>	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs <sup>(1)</sup>	-	-
Avantages en nature	6 761	6 761
<b>TOTAL</b>	<b>1 399 141 <sup>(4)</sup></b>	<b>1 124 473</b>

(1) Montants nets, après les déductions suivantes opérées sur les montants dus aux bénéficiaires personnes physiques résidentes en France : acompte d'impôt sur le revenu (12,8 %) et contributions sociales (17,2 %).

(2) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 17 mai 2023.

(3) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 7 février 2023.

(4) M. Musca a également perçu au titre de 2022 une cotisation au régime de retraite supplémentaire (Article 82) s'élevant à 65 546 euros.

— M. Jérôme Grivet, Directeur général délégué (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022)

(en euros)	2022	
	Montants attribués	Montants versés
Rémunération fixe	233 333	233 333
Rémunération variable non différée versée en numéraire	41 760 <sup>(2)</sup>	-
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	41 760 <sup>(2)</sup>	-
Rémunération variable différée et conditionnelle	125 280 <sup>(2)</sup>	-
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	21 627 <sup>(3)</sup>	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs <sup>(1)</sup>	-	-
Avantages en nature	2 425	2 425
<b>TOTAL</b>	<b>466 185 <sup>(4)</sup></b>	<b>235 758</b>

(1) Montants nets, après les déductions suivantes opérées sur les montants dus aux bénéficiaires personnes physiques résidentes en France : acompte d'impôt sur le revenu (12,8 %) et contributions sociales (17,2 %).

(2) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 17 mai 2023.

(3) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 7 février 2023.

(4) J. Grivet a également perçu au titre de 2022 une cotisation au régime de retraite supplémentaire (Article 82) s'élevant à 32 714 euros.

— M. Olivier Gavalda, Directeur général délégué (depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022)

(en euros)	2022	
	Montants attribués	Montants versés
Rémunération fixe	116 667	116 667
Rémunération variable non différée versée en numéraire	20 953 <sup>(2)</sup>	-
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	20 953 <sup>(2)</sup>	-
Rémunération variable différée et conditionnelle	62 860 <sup>(2)</sup>	-
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	10 813 <sup>(3)</sup>	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs <sup>(1)</sup>	-	-
Avantages en nature	989	989
<b>TOTAL</b>	<b>233 235</b>	<b>117 656</b>

(1) Montants nets, après les déductions suivantes opérées sur les montants dus aux bénéficiaires personnes physiques résidentes en France : acompte d'impôt sur le revenu (12,8 %) et contributions sociales (17,2 %).

(2) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 17 mai 2023.

(3) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 7 février 2023.

# **Actualisation du pilier 3 de Crédit Agricole S.A. au 31 mars 2023**

## Indicateurs clés phasés au niveau de Crédit Agricole S.A. (EU KM1)

Le tableau des indicateurs clés ci-dessous répond aux exigences de publication des articles 447 (points a à g) et 438 (b) de CRR2. Il présente une vue globale des différents ratios prudentiels de solvabilité, de levier et de liquidité de l'établissement, leurs composants et les exigences minimales qui leur sont associées.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les entités d'assurance de Crédit Agricole S.A. appliquent la norme IFRS 17.

À noter que les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après tiennent compte des dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9 et des dispositions transitoires relatives aux instruments de dette hybride. Ces montants incluent également le résultat conservé de la période<sup>1</sup>.

Enfin, la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier et l'exigence minimale de ratio de levier au 31 mars 2022 tient compte de l'effet de la neutralisation temporaire des expositions Banque Centrale, applicable jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2022.

Actualisation du tableau EU KM1 du Document d'enregistrement universel 2022 p. 378.

EU KM1 - Indicateurs clés phasés en millions d'euros		31/03/2023	31/12/2022	30/09/2022	30/06/2022	31/03/2022
<b>Fonds propres disponibles (montants)</b>						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	42 736	40 615	41 420	41 839	42 247
2	Fonds propres de catégorie 1	50 151	46 865	48 128	48 214	48 307
3	Fonds propres totaux	65 888	63 073	64 535	64 806	65 086
<b>Montants d'expositions pondérées</b>						
4	Montant total d'exposition au risque	368 072	361 269	377 360	370 014	385 412
<b>Ratios des fonds propres (en pourcentage % du montant d'exposition au risque)</b>						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	11,61%	11,24%	10,98%	11,31%	10,96%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	13,63%	12,97%	12,75%	13,03%	12,53%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	17,90%	17,46%	17,10%	17,51%	16,89%
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le levier excessif (en pourcentage du</b>						
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,84	0,84	0,84	0,84	0,84
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	1,13	1,13	1,13	1,13	1,13
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	9,50%	9,50%	9,50%	9,50%	9,50%
<b>Exigences globales de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque)</b>						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macro-prudentiel ou systémique constaté au niveau d'un Etat membre (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,08%	0,06%	0,03%	0,02%	0,02%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
11	Exigence globale de coussin (%)	2,58%	2,56%	2,53%	2,52%	2,52%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	12,08%	12,06%	12,03%	12,02%	12,02%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	6,27%	5,85%	5,63%	5,91%	5,41%

<sup>1</sup> Les ratios de solvabilité réglementaires CET1, Tier 1, Total capital et Levier, qui n'intègrent pas le résultat conservé de la période, s'élèvent au 31/03/2023 à respectivement 11,43%, 13,44%, 17,72% et 3,70%.

EU KM1 - Indicateurs clés phasés en millions d'euros		31/03/2023	31/12/2022	30/09/2022	30/06/2022	31/03/2022
<b>Ratio de levier</b>						
13	Mesure de l'exposition totale	1 338 254	1 302 587	1 420 719	1 353 179	1 153 277
14	Ratio de levier (%)	3,75%	3,60%	3,39%	3,56%	4,19%
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de</b>						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET 1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,18%
<b>Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'expositio</b>						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,18%
<b>Ratio de couverture des besoins de liquidité</b>						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée -moyenne)	360 513	373 224	381 598	384 092	382 186
EU 16a	Sorties de trésorerie — Valeur pondérée totale	338 782	343 448	343 712	337 359	332 469
EU 16b	Entrées de trésorerie — Valeur pondérée totale	92 761	89 929	84 858	80 065	78 536
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	246 021	253 519	258 854	257 294	253 934
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	147,21%	147,87%	147,82%	149,75%	151,04%
<b>Ratio de financement stable net</b>						
18	Financement stable disponible total	959 522	954 532	931 283	936 056	989 419
19	Financement stable requis total	852 394	835 815	803 651	805 023	806 503
20	Ratio NSFR (%)	112,57%	114,20%	115,88%	116,28%	122,68%

À noter : les ratios LCR moyens reportés dans le tableau ci-dessus correspondent désormais à la moyenne arithmétique des 12 derniers ratios de fins de mois déclarés sur la période d'observation, en conformité avec les exigences du règlement européen CRR2.

## Impact de l'application des dispositions transitoires IFRS 9 (IFRS 9-FL)

Les dispositions transitoires d'IFRS 9 ont été appliquées pour la première fois à partir de l'arrêté du 30 juin 2020.

Actualisation du tableau EU IFRS 9-FL du Document d'enregistrement universel 2022 p. 379.

Comparaison des fonds propres et des ratios de fonds propres et de levier des établissements, avec et sans l'application des dispositions transitoires relatives à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues (IFRS 9-FL)						
en millions d'euros		31/03/2023	31/12/2022	30/09/2022	30/06/2022	31/03/2022
<b>Fonds propres disponibles (montants)</b>						
1	Fonds propres de base de catégorie (CET1)	42 736	40 615	41 420	41 839	42 247
2	Fonds propres de base de catégorie (CET1) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	42 365	39 857	40 451	40 935	41 488
3	Fonds Propres de catégorie 1 (T1)	50 151	46 865	48 128	48 214	48 307
4	Fonds propres T1 si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	49 780	46 107	47 159	47 311	47 548
5	Total Fonds Propres	65 888	63 073	64 535	64 806	65 086
6	Total des Fonds Propres si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	65 517	62 315	63 566	63 903	64 327
<b>Total des Actifs pondérés en fonction du risque (Montants)</b>						
7	Total des actifs pondérés en fonction du risque	368 072	361 269	377 360	370 014	385 412
8	Total des actifs pondérés comme si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	367 994	361 026	377 019	369 708	385 145
<b>Ratios de Fonds Propres</b>						
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	11,61%	11,24%	10,98%	11,31%	10,96%
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	11,51%	11,04%	10,73%	11,07%	10,77%
11	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	13,63%	12,97%	12,75%	13,03%	12,53%
12	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	13,53%	12,77%	12,51%	12,80%	12,35%
13	Total Fonds Propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	17,90%	17,46%	17,10%	17,51%	16,89%
14	Total Fonds Propres (en pourcentage du montant de l'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	17,80%	17,26%	16,86%	17,28%	16,70%
<b>Ratio de levier</b>						
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 338 254	1 302 587	1 420 719	1 353 179	1 153 277
16	Ratio de levier	3,75%	3,60%	3,39%	3,56%	4,19%
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	3,72%	3,54%	3,32%	3,50%	4,13%

Crédit Agricole S.A. n'applique pas le traitement temporaire décrit à l'article 468 du règlement n°2020/873 et n'est impacté par aucun changement relatif à cette disposition au cours de la période. Les fonds propres et les ratios de fonds propres et de levier de Crédit Agricole S.A. reflètent déjà l'incidence totale des plus-values et des pertes non réalisées mesurées à leur juste valeur par le biais d'autres éléments du résultat global. Ces dispositions ont pris fin au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Indicateurs clés – Exigence en matière de fonds propres et d’engagements éligibles applicable aux EISm (EU KM2)

Le tableau ci-dessous répond aux exigences de publication de l’article 447 (h) de CRR2 et de l’article 45i-3 (points a et c) de la BRRD2. Il présente une vue globale des ratios et composants de l’exigence TLAC qui s’applique aux établissements d’importance systémique mondiale, donc au Groupe Crédit Agricole.

Actualisation du tableau EU KM2 du Document d’enregistrement universel 2022 p. 393.

EU KM2 : Fonds propres et engagements éligibles au TLAC, ratios et composantes (en m€)		31/03/2023	31/12/2022	30/09/2022	30/06/2022	31/03/2022
1	Fonds propres et engagements éligibles [1]	159 849	156 263	156 134	154 601	153 329
2	Montant total d'exposition au risque (TREA) [2]	584 280	574 595	588 643	579 519	591 960
3	<b>Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage du TREA</b>	<b>27,36%</b>	<b>27,20%</b>	<b>26,52%</b>	<b>26,68%</b>	<b>25,90%</b>
4	Mesure de l'exposition totale au niveau du groupe de résolution [2]	2 047 887	2 004 273	2 111 884	2 044 773	1 844 129
5	<b>Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage de la mesure de l'exposition totale</b>	<b>7,81%</b>	<b>7,80%</b>	<b>7,39%</b>	<b>7,56%</b>	<b>8,31%</b>
6a	L'exemption de subordination indiquée à l'article 72 ter (4) de CRR s'applique t-elle ? (exemption de 5%)	Non	Non	Non	Non	Non
6b	Montant des instruments d'engagements éligibles non subordonnés autorisés dans le cadre de l'utilisation de l'exemption de subordination prévue à l'article 72 ter (3) de CRR (exemption maximale de 3,5%). [3]	0	0	0	0	0
6c	Si l'exemption limitée de subordination prévue à l'article 72 ter (3) de CRR s'applique, le montant de financement émis qui est de même rang que des engagements exclus et qui est reconnu en ligne 1, divisé par le financement émis qui est de même rang que des engagements exclus et qui serait reconnu en ligne 1 si aucune limite n'était appliquée (%)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

[1] Capacité totale d'absorption des pertes ("TLAC").

[2] Aux fins du calcul des ratios de résolution, le montant total d'exposition au risque (Total Exposure Risk Amount – TREA) du groupe de résolution est équivalent au montant des actifs pondérés des risques (Risk Weighted Assets – RWA) du Groupe Crédit Agricole ; la mesure de l'exposition totale (Total Exposure Measure – TEM) du groupe de résolution est équivalente à l'exposition en levier (Leverage Ratio Exposure – LRE) du Groupe Crédit Agricole.

[3] Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2023.

Au 31 mars 2023, le ratio TLAC du Groupe Crédit Agricole s’élève à 27,4% des RWA et 7,8% de l’exposition en levier, hors dette senior préférée éligible<sup>2</sup>. Il est supérieur aux exigences respectives de 21,6% des RWA (exigence incluant le coussin contracyclique de 0,07% au 31 mars 2023) et de 6,75% de l’exposition en levier.

<sup>2</sup> Le ratio TLAC réglementaire, qui n’intègre pas le résultat conservé de la période, s’élève au 31/03/2023 à 27,11% des RWA et 7,73% de l’exposition en levier.

## Composition et évolution des emplois pondérés

### Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque (OV1)

Actualisation du tableau OV1 du Document d'enregistrement universel 2022 p. 402.

31/03/2023		Montants total d'exposition au risque RWA		Exigences totales de fonds propres
		31/03/2023	31/12/2022	31/03/2023
<b>1</b>	<b>Risque de crédit (hors CCR)</b>	<b>287 339</b>	<b>276 225</b>	<b>22 987</b>
2	Dont approche standard	98 979	95 093	7 918
3	Dont approche NI simple (F-IRB)	31 009	31 213	2 481
4	Dont approche par référencement	-	-	-
EU 4a	Dont actions selon la méthode de pondération simple	41 976	31 845	3 358
5	Dont approche NI avancée (A-IRB)	109 918	112 650	8 793
<b>6</b>	<b>Risque de crédit de contrepartie - CCR</b>	<b>23 328</b>	<b>24 061</b>	<b>1 866</b>
7	Dont approche standard	3 166	3 286	253
8	Dont méthode du modèle interne (IMM)	11 197	11 855	896
EU 8a	Dont expositions sur une CCP	503	184	40
EU 8b	Dont ajustement de la valeur de crédit - CVA	4 435	4 936	355
9	Dont autres CCR	4 027	3 800	322
<b>15</b>	<b>Risque de règlement</b>	<b>4</b>	<b>93</b>	<b>-</b>
<b>16</b>	<b>Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)</b>	<b>9 771</b>	<b>10 260</b>	<b>782</b>
17	Dont approche SEC-IRBA	3 039	3 409	243
18	Dont SEC-ERBA (y compris IAA)	5 350	5 631	428
19	Dont approche SEC-SA	1 375	1 213	110
EU 19a	Dont 1250%	7	7	1
<b>20</b>	<b>Risques de position, de change et de matières premières (risque de marché)</b>	<b>10 875</b>	<b>14 279</b>	<b>870</b>
21	Dont approche standard	2 597	3 004	208
22	Dont approche fondée sur les modèles internes	8 277	11 274	662
<b>EU 22a</b>	<b>Grands risques</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>23</b>	<b>Risque opérationnel</b>	<b>36 755</b>	<b>36 352</b>	<b>2 940</b>
EU 23a	Dont approche élémentaire	-	-	-
EU 23b	Dont approche standard	13 131	12 885	1 050
EU 23c	Dont approche par mesure avancée	23 624	23 467	1 890
24	Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250%)	11 417	10 868	913
<b>29</b>	<b>TOTAL</b>	<b>368 072</b>	<b>361 269</b>	<b>29 446</b>

## Risque de crédit

### Évolution des RWA : approche fondée sur les notations internes

#### État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI (CR8)

Actualisation du tableau CR8 du Document d'enregistrement universel 2022 p. 440.

31/03/2023

<i>(en millions d'euros)</i>		RWA
1	<b>RWA à la fin de la période précédente (31/12/2022)</b>	<b>143 863</b>
2	Taille de l'actif (+/-)	(3 029)
3	Qualité de l'actif (+/-)	828
4	Mise à jour des modèles (+/-)	-
5	Méthodologie et politiques (+/-)	-
6	Acquisitions et cessions (+/-)	-
7	Variations des taux de change (+/-)	(735)
8	Autres (+/-)	(1)
9	<b>RWA à la fin de la période considérée (31/03/2023)</b>	<b>140 927</b>

## Risque de contrepartie

### Évolution des RWA en méthode des modèles internes (IMM)

#### État des flux des RWA relatifs aux expositions au CCR dans le cadre de l'IMM (CCR7)

Actualisation du tableau CCR7 du Document d'enregistrement universel 2022 p. 454.

31/03/2023

<i>(en millions d'euros)</i>		RWA
0010	<b>RWA à la fin de la période précédente (31/12/2022)</b>	<b>11 855</b>
0020	Taille de l'actif	251
0030	Qualité de crédit des contreparties	(1)
0040	Mise à jour des modèles (IMM uniquement)	-
0050	Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
0060	Acquisitions et cessions	-
0070	Variation des taux de change	(938)
0080	Autres	30
0090	<b>RWA à la fin de la période considérée (31/03/2023)</b>	<b>11 197</b>

## Risque de marché

### Évolution des RWA en méthode des modèles internes (AMI)

#### État des flux de RWA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les du modèles internes (AMI) (MR2-B)

Actualisation du tableau MR2-B du Document d'enregistrement universel 2022 p. 471.

31/03/2023		VaR	SVaR	IRC	Mesure du risque global	Autres	Total RWA	Total des fonds propres requis
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>1</b>	<b>RWA à la fin de la période précédente (31/12/2022)</b>	<b>3 739</b>	<b>5 696</b>	<b>1 839</b>			<b>11 274</b>	<b>902</b>
1a	Ajustement réglementaire	3 122	4 830	1 035			8 987	719
1b	RWA à la fin du précédent trimestre (fin de journée)	617	866	804			2 287	183
2	Variations des niveaux de risque	97	(127)	1 091			1 061	85
3	Actualisations/variations du modèle	(107)	32				(75)	(6)
4	Méthodologie et politique							
5	Acquisitions et cessions							
6	Variations des taux de change	39	18	(35)			21	2
7	Autres							
8a	RWA à la fin de la période considérée (fin de journée)	646	789	1 859			3 294	264
8b	Ajustement réglementaire	2 060	2 470	453			4 983	399
<b>8</b>	<b>RWA à la fin de la période considérée (31/03/2023)</b>	<b>2 706</b>	<b>3 259</b>	<b>2 313</b>			<b>8 277</b>	<b>662</b>

Template EU LIQ1 - Quantitative information of LCR

Ratio de couverture des besoins de liquidité court-terme moyen sur 12 mois (LCR)		Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
Niveau de consolidation : <b>CREDIT AGRICOLE S.A.</b>									
(en millions d'euros)									
EU 1a	Trimestre se terminant le	31/03/2023	31/12/2022	30/09/2022	30/06/2022	31/03/2023	31/12/2022	30/09/2022	30/06/2022
EU 1b	Nombre de points utilisés pour le calcul des moyennes	12	12	12	12	12	12	12	12
<b>ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITE</b>									
1	Total des actifs de haute qualité (HQLA)					360,513	373,224	381,598	384,092
<b>SORTIES DE TRESORERIE</b>									
2	Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont:	414,899	412,837	409,070	404,439	27,301	27,347	27,132	26,770
3	<i>Dépôts stables</i>	295,591	292,403	288,640	284,856	14,780	14,620	14,432	14,243
4	<i>Dépôts moins stables</i>	119,308	120,434	120,429	119,583	12,522	12,727	12,700	12,527
5	Financement de gros non garanti	401,294	413,280	418,444	415,492	215,350	223,092	227,517	225,571
6	<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives</i>	205,329	214,913	214,234	211,538	93,681	100,959	101,189	99,138
7	<i>Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)</i>	169,791	175,114	181,469	181,322	95,495	98,880	103,587	103,800
8	<i>Créances non garanties</i>	26,174	23,253	22,741	22,632	26,174	23,253	22,741	22,632
9	Financement de gros garanti					32,894	31,811	30,126	28,327
10	Exigences supplémentaires	190,825	189,075	186,597	183,353	53,797	52,114	49,839	47,545
11	<i>Sorties associées à des expositions sur instruments dérivés et autres exigences de sûreté</i>	34,642	33,255	31,364	29,593	21,123	19,623	17,834	16,618
12	<i>Sorties associées à des pertes de financement sur des produits de créance</i>								
13	<i>Facilités de crédit et de trésorerie</i>	156,183	155,820	155,234	153,759	32,674	32,491	32,005	30,927
14	Autres obligations de financement contractuel	44,541	44,670	46,516	46,853	5,866	5,668	5,743	5,802
15	Autres obligations de financement éventuel	67,660	64,536	63,270	63,100	3,573	3,417	3,354	3,345
16	<b>TOTAL DES SORTIES DE TRESORERIE</b>					338,782	343,448	343,712	337,359
<b>ENTREES DE TRESORERIE</b>									
17	Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	215,542	204,693	201,919	197,287	34,713	33,032	30,315	27,796
18	Entrées provenant des expositions pleinement performantes	71,867	70,983	68,046	65,275	51,032	50,018	47,470	45,339
19	Autres entrées de trésorerie	7,017	6,880	7,073	6,930	7,017	6,880	7,073	6,930
EU-19a	(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)						-	-	-
EU-19b	(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit lié)						-	-	-
20	<b>TOTAL DES ENTREES DE TRESORERIE</b>	294,426	282,555	277,038	269,492	92,761	89,929	84,858	80,065
EU-20a	<i>Entrées de trésorerie entièrement exemptées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20b	<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90%</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20c	<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%</i>	237,454	229,539	227,506	223,239	92,761	89,929	84,858	80,065
21	<b>COUSSIN DE LIQUIDITE</b>					360,513	373,224	381,598	384,092
22	<b>TOTAL DES SORTIES NETTES DE TRESORERIE*</b>					246,021	253,519	258,854	257,294
23	<b>RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITE**</b>					147.21%	147.87%	147.82%	149.75%

\*les sorties nettes de trésorerie sont calculées en moyenne sur les montants observés (sur les 12 déclarations réglementaires concernées) incluant l'application d'un plafond sur les entrées de trésorerie (75% maximum des sorties brutes), le cas échéant

\*\*les ratios LCR moyens reportés dans le tableau ci-dessus correspondent désormais à la moyenne arithmétique des 12 derniers ratios de fins de mois déclarés sur la période d'observation, en conformité avec les exigences du règlement européen CRR2.

RESPONSABLE DE L'AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT  
UNIVERSEL DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

**M. Philippe Brassac**, Directeur général de Crédit Agricole S.A.

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste que les informations contenues dans le présent Amendement au Document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Montrouge, le 15 mai 2023

**Le Directeur général de Crédit Agricole S.A.**

Philippe BRASSAC

# Contrôleurs légaux des comptes

## Commissaires aux comptes titulaires

<b>Ernst &amp; Young et Autres</b>	<b>PricewaterhouseCoopers Audit</b>
Société représentée par Olivier Durand	Société représentée par Agnès Hussherr
1-2, place des Saisons 92400 Courbevoie, Paris – La Défense 1	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre	Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre

**Ernst & Young et Autres** a été nommé en tant que Commissaire aux comptes titulaire sous la dénomination Barbier Frinault et Autres par l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 1994. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2018.

Ernst & Young et Autres est représenté par Olivier Durand.

**PricewaterhouseCoopers Audit** a été nommé Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2018.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Agnès Hussherr.

## Commissaires aux comptes suppléants

<b>Picarle et Associés</b>	<b>Jean-Baptiste Deschryver</b>
Société représentée par Béatrice Delaunay	
1-2, place des Saisons 92400 Courbevoie, Paris – La Défense 1	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre	Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre

**Picarle et Associés** a été nommé Commissaire aux comptes suppléant de la société Ernst & Young et Autres par l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2018.

**Jean-Baptiste Deschryver** a été nommé Commissaire aux comptes suppléant de la société PricewaterhouseCoopers Audit pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2018.

# Informations générales

## Indicateurs Alternatifs de Performance

### **ANC Actif net comptable (non réévalué)**

L'actif net comptable non réévalué correspond aux capitaux propres part du Groupe duquel ont été retraités le montant des émissions AT1, des réserves latentes liées aux valorisations par capitaux propres recyclables et du projet de distribution de dividende sur résultat annuel.

### **ANPA Actif Net Par Action - ANTPA Actif net tangible par action**

L'actif net par action est une des méthodes de calcul pour évaluer une action. Il correspond à l'Actif net comptable rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

L'actif net tangible par action correspond à l'actif net comptable retraité des actifs incorporels et écarts d'acquisition, rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

### **BNPA Bénéfice Net Par Action**

C'est le résultat net part du groupe de l'entreprise, net des intérêts sur la dette AT1, rapporté au nombre moyen d'actions en circulation hors titres d'autocontrôle. Il indique la part de bénéfice qui revient à chaque action (et non pas la part du bénéfice distribué à chaque actionnaire qu'est le dividende). Il peut diminuer, à bénéfice total inchangé, si le nombre d'actions augmente.

### **Coefficient d'exploitation**

Le coefficient d'exploitation est un ratio calculé en divisant les charges par le produit net bancaire ; il indique la part de produit net bancaire nécessaire pour couvrir les charges.

### **Coût du risque sur encours**

Le coût du risque sur encours est calculé en rapportant la charge du coût du risque (sur quatre trimestres glissants) aux encours de crédit (sur une moyenne des quatre derniers trimestres, début de période). Le coût du risque sur encours peut également être calculé en rapportant la charge annualisée du coût du risque du trimestre aux encours de crédit début de trimestre. De manière similaire, le coût du risque de la période peut être annualisé et rapporté à la moyenne encours début de période.

Depuis le premier trimestre 2019, les encours pris en compte sont les encours de crédit clientèle, avant déduction des provisions.

Le mode de calcul de l'indicateur est spécifié lors de chaque utilisation de l'indicateur.

### **Créance douteuse**

Une créance douteuse est une créance en défaut. Un débiteur est considéré en situation de défaut lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à 90 jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

### **Créance dépréciée**

Une créance dépréciée est une créance ayant fait l'objet d'une provision pour risque de non-remboursement.

### **Taux de couverture des créances dépréciées (ou douteux) :**

Ce taux rapporte les encours de provisions aux encours de créances clientèles brutes dépréciées.

### **Taux des créances dépréciées (ou douteux) :**

Ce taux rapporte les encours de créances clientèle brutes dépréciées sur base individuelle, avant provisions, aux encours de créances clientèle brutes totales.

### **RNPG *Résultat net part du Groupe***

Le résultat net correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice (après impôt sur les sociétés). Le résultat net part du Groupe est égal à ce résultat diminué de la quote-part revenant aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées globalement.

### **RNPG sous-jacent**

Le résultat net part du Groupe sous-jacent correspond au résultat net part du Groupe publié duquel a été retraité des éléments spécifiques (i.e. non récurrents ou exceptionnels).

### **RNPG attribuable aux actions ordinaires**

Le Résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires correspond au résultat net part du Groupe duquel ont été déduits les intérêts sur la dette AT1 y compris les frais d'émissions avant impôt.

### **RoTE Retour sur fonds propres tangibles - Return on Tangible Equity**

Le RoTE (Return on Tangible Equity) est une mesure de la rentabilité sur fonds propres tangibles en rapportant le RNPG annualisé à l'ANC du groupe retraité des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition. Le RNPG annualisé correspond à l'annualisation du RNPG (T1x4 ; S1x2 ; 9Mx4/3) hors dépréciation d'immobilisations incorporelles et en retraitant chaque période des impacts IFRIC afin de les linéariser sur l'année.

## Autres informations

L'Assemblée Générale mixte de Crédit Agricole S.A aura lieu le 17 mai prochain à Paris.

Comme déjà annoncé, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale un dividende de 1,05 € par action en numéraire (dont 0,85€ au titre de la politique de distribution de 50% du résultat et 0,20€ au titre de la poursuite du rattrapage du dividende 2019). Il correspond à un rendement de 9,8% sur la base du cours de l'action au 4 mai 2023 (clôture).

- Détachement : 30 mai 2023
- Mise en paiement : 1<sup>er</sup> juin 2023.

## Agenda financier

17 mai 2023	Assemblée générale à Paris
4 août 2023	Publication des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2023
8 novembre 2023	Publication des résultats du troisième trimestre et des neuf mois 2023

## TABLE DE CONCORDANCE

### Incorporation par référence

Le présent Amendement au Document d'enregistrement universel doit être lu et interprété conjointement avec les documents visés ci-dessous. Ces documents sont incorporés dans le présent Amendement et sont réputés en faire partie intégrante :

- le Document d'enregistrement universel 2022 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 mars 2023 sous le numéro D.22-0142 (ci-après le « DEU 2022 ») qui inclut le rapport financier annuel, disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A. : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/197620>
- son actualisation A.01 déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 4 avril 2023 sous le numéro D.22-0142-A01 (ci-après l'« A01 »), disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A. : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/197771>

Tous les documents incorporés par référence dans le présent document d'enregistrement ont été déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers et pourront être obtenus, sur demande et sans frais, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Émetteur tel qu'indiqué à la fin du présent document d'enregistrement. Ces documents sont publiés sur le site internet de l'Émetteur (<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>) et sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

L'information incorporée par référence doit être lue conformément à la table de correspondance ci-après. Toute information qui ne serait pas indiquée dans cette table de correspondance mais faisant partie des documents incorporés par référence est fournie à titre d'information uniquement.

## Table de concordance

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil abrogeant le règlement (CE) n° 809/2004 (annexe I) de la Commission et pris en application de la directive dite "Prospectus". Cette table de correspondance renvoie ainsi d'une part aux pages du Document d'enregistrement unique 2022 (DEU 2022), à son actualisation A01 dans la deuxième colonne ainsi qu'au présent Amendement dans la dernière colonne.

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation du Document d'enregistrement universel (A01)	N° de page de la présente actualisation du Document d'enregistrement universel (A02)
<b>Section 1</b>	<b>Personnes responsables</b>			
1.1	Identité des personnes responsables	771	431	204
1.2	Déclaration des personnes responsables	771	431	204
1.3	Attestation ou rapport des personnes intervenant en qualité d'experts	N/A	N/A	N/A
1.4	Informations provenant d'un tiers	N/A	N/A	N/A
1.5	Déclaration relative à l'autorité compétente	N/A	N/A	N/A
<b>Section 2</b>	<b>Contrôleurs légaux des comptes</b>			
2.1	Identité des contrôleurs légaux	762	431	205
2.2	Changement éventuel	762	431	205
<b>Section 3</b>	<b>Facteurs de risque</b>	<b>312-326</b>	<b>45 - 59</b>	<b>N/A</b>
<b>Section 4</b>	<b>Informations concernant l'émetteur</b>			
4.1	Raison sociale et nom commercial	530; 750	3	N/A
4.2	Lieu, numéro d'enregistrement et LEI	530; 750	N/A	N/A
4.3	Date de constitution et durée de vie	530; 750	N/A	N/A
4.4	Siège social et forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire, site web avec un avertissement	42; 750-757; 780	N/A	N/A
<b>Section 5</b>	<b>Aperçu des activités</b>			
5.1	Principales activités	14-28 ; 288-298 ; 615-617	7-15 ; 17-20 ; 343-347	5-24 ; 44 - 74
5.2	Principaux marchés	11 ; 14-28 ; 615-617 ; 716-717	6 ; 10-15 ; 343-345	13-24 ; 62-74

5.3	Événements importants dans le développement des activités	16-28 ; 29 ; 30-31	10-15 ; 296-297	5 - 6 ; 48 - 49
5.4	Stratégie et objectifs	303-307	36-42	6 ; 49
5.5	Dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication	373	102	174
5.6	Déclaration sur la position concurrentielle	9	5	
5.7	Investissements			
5.7.1	Investissements importants réalisés	29-31 ; 542-543 ; 568-569 ; 673-684 ; 758	296-297	
5.7.2	Principaux investissements en cours ou à venir	758	N/A	
5.7.3	Informations sur les co-entreprises et entreprises associées	635-638	363-366	
5.7.4	Questions environnementales pouvant influencer sur l'utilisation des immobilisations corporelles	47-53	N/A	
<b>Section 6</b>	<b>Structure organisationnelle</b>			
6.1	Description sommaire du Groupe	7	3	
6.2	Liste des filiales importantes	534-535 ; 676-686 ; 720-721	403-414	
<b>Section 7</b>	<b>Examen de la situation financière et du résultat <sup>(1)</sup></b>			
7.1	Situation financière	536-543 ; 700-701	265-271	7-12 ; 44-60
7.1.1	Évolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performance de nature financière et le cas échéant, extra-financière	282-301	18-36	7-12 ; 44-60
7.1.2	Prévisions de développement futur et activités en matière de recherche et de développement	301-303	36 -42	6 ; 49
7.2	Résultat d'exploitation	536 ; 701	265	7-12 ; 44-60
7.2.1	Facteurs importants, événements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements	282-288	18-23	6 ; 49
7.2.2	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	N/A	N/A	N/A
<b>Section 8</b>	<b>Trésorerie et capitaux</b>			
8.1	Informations sur les capitaux	10-11 ; 378-396 ; 539-541 ; 650 ; 700 ; 734	3 ; 6 ; 8-9 ; 35 ; 107-131 ; 267-269 ; 336 ; 342	55-56 ; 158-167
8.2	Flux de trésorerie	542-543	270-271	55-56 ; 158-167
8.3	Besoins de financement et structure de financement	287-288 ; 356-359 ; 599-601	22 ; 87-92 ; 327-329 ;	158-167
8.4	Restrictions à l'utilisation des capitaux	378-384 ; 673	107-126 ; 400	158-167
8.5	Sources de financement attendues	758	N/A	158-167
<b>Section 9</b>	<b>Environnement réglementaire</b>			

	Description de l'environnement réglementaire pouvant influencer sur les activités de la Société	321-322 ; 545 ; 567 ; 568-569	54 ; 272-293 ; 297	N/A
<b>Section 10</b>	<b>Informations sur les tendances</b>			<b>N/A</b>
10.1	Description des principales tendances et de tout changement significatif de performance financière du groupe depuis la fin du dernier exercice	301-303 ; 759	36-42	N/A
10.2	Événements susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives	301-303 ; 759	36-42	N/A
<b>Section 11</b>	<b>Prévisions ou estimations du bénéfice</b>			<b>N/A</b>
11.1	Prévisions ou estimations du bénéfice publiées	N/A	N/A	N/A
11.2	Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	N/A	N/A	N/A
11.3	Déclaration de comparabilité avec les informations financières historiques et de conformité des méthodes comptables	N/A	N/A	N/A
<b>Section 12</b>	<b>Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale</b>			
12.1	Informations concernant les membres	157-170 ; 192-222	N/A	175-180
12.2	Conflits d'intérêts	161 ; 167 ; 223	N/A	N/A
<b>Section 13</b>	<b>Rémunération et avantages</b>			
13.1	Rémunération versée et avantages en nature	162 ; 224-270 ; 654-657	381-384	183-194
13.2	Provisions pour pensions, retraites et autres avantages du même ordre	715 ; 727	381-384	183-194
<b>Section 14</b>	<b>Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>			
14.1	Date d'expiration des mandats	160 ; 164 ; 192-193 ; 194-220 ; 221 ; 222	N/A	N/A
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction	223	N/A	N/A
14.3	Informations sur les comités d'audit et de rémunérations	174-179	N/A	N/A
14.4	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	158-191 ; 271-277	N/A	N/A
14.5	Modifications futures potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A	N/A	N/A
<b>Section 15</b>	<b>Salariés</b>			
15.1	Nombre de salariés	101 ; 134-136 ; 273 ; 741 ; 760-761	8 ; 9 ; 381	N/A
15.2	Participations et stock-options	194-220 ; 227-228 ; 245-246 ; 247-267 ; 715	384	N/A
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	38-39 ; 715	N/A	N/A
<b>Section 16</b>	<b>Principaux actionnaires</b>			

16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	34-35 ; 650	N/A	N/A
16.2	Existence de droits de vote différents	34-35 ; 752	N/A	N/A
16.3	Contrôle direct ou indirect	7 ; 34-35	3	N/A
16.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	N/A	N/A	N/A
<b>Section 17</b>	<b>Transactions avec les parties liées</b>	<b>532-533 ; 635-638 ; 703-706 ; 734</b>	<b>261-264 ; 363-366 ; 430</b>	<b>N/A</b>
<b>Section 18</b>	<b>Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de la Société</b>			
18.1	Informations financières historiques			
18.1.1	Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et rapport d'audit	309 ; 528-696 ; 698-746	261-427	2-40 ; 41-108 ; 109-157 ; 158-167
18.1.2	Changement de date de référence comptable	N/A	N/A	N/A
18.1.3	Normes comptables	545-567 ; 707-709	273-295	N/A
18.1.4	Changement de référentiel comptable	N/A	N/A	N/A
18.1.5	Bilan, compte de résultat, variation des capitaux propres, flux de trésorerie, méthodes comptables et notes explicatives	11 ; 700-742	6 ; 267-418	N/A
18.1.6	États financiers consolidés	528-688	261-427	N/A
18.1.7	Date des dernières informations financières	536-543 ; 700-701	265-271	N/A
18.2	Informations financières intermédiaires et autres (rapports d'audit ou d'examen le cas échéant)	N/A	N/A	2-40 ; 41-108 ; 109-157 ; 158-167
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques			N/A
18.3.1	Audit indépendant des informations financières annuelles historiques	689-696	419-426	N/A
18.3.2	Autres informations auditées	N/A	N/A	N/A
18.3.3	Informations financières non auditées	N/A	N/A	N/A
18.4	Informations financières pro forma	N/A	N/A	N/A
18.5	Politique de distribution de dividendes			N/A
18.5.1	Description de la politique de distribution des dividendes et de toute restriction applicable	36	N/A	N/A
18.5.2	Montant du dividende par action	2 ; 10 ; 36 ; 298 ; 309 ; 322 ; 651	N/A	N/A
18.6	Procédures administratives, judiciaires et d'arbitrage	370-373 ; 632 ; 644-648 ; 727-731	372-377	N/A

18.7	Changement significatif de la situation financière	N/A	N/A	N/A
<b>Section 19</b>	<b>Informations complémentaires</b>			
19.1	Informations sur le capital social		N/A	N/A
19.1.1	Montant du capital souscrit, nombre d'actions émises et totalement libérées et valeur nominale par action, nombre d'actions autorisées	34-37 ; 650 ; 733; 734 ; 750-752	N/A	N/A
19.1.2	Informations relatives aux actions non représentatives du capital	N/A	N/A	N/A
19.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société	34-35 ; 38-39	N/A	N/A
19.1.4	Valeurs convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	N/A	N/A	N/A
19.1.5	Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A	N/A	N/A
19.1.6	Option ou accord conditionnel ou inconditionnel de tout membre du groupe	N/A	N/A	N/A
19.1.7	Historique du capital social	34-35	N/A	N/A
19.2	Acte constitutif et statuts		N/A	N/A
19.2.1	Registre et objet social	750-757	N/A	N/A
19.2.2	Droits, privilèges et restrictions attachées à chaque catégorie d'actions	N/A	N/A	N/A
19.2.3	Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	35 ; 750-757	N/A	N/A
<b>Section 20</b>	<b>Contrats importants</b>	<b>759</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>
<b>Section 21</b>	<b>Documents disponibles</b>	<b>759</b>	<b>N/A</b>	<b>208</b>
<i>N/A : non applicable.</i>				

En application de l'annexe I du règlement européen 2017/1129, sont incorporés par référence les éléments suivants :

- les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 566 à 614 et 388 à 556, aux pages 612 à 615 et 557 à 564 et aux pages 216 à 239 du Document de référence 2019 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2020 sous le n° D.20-0168. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/180684> ;
- les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 594 à 646 et 408 à 591, aux pages 644 à 647 et 585 à 592 et aux pages 226 à 253 du Document de référence 2020 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 24 mars 2021 sous le n° D.21-0184. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/187401>.

Les parties des Documents de référence n° D.20-0168 et n° D.21-0184 non visées ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du présent Document d'enregistrement universel.

Tous les documents incorporés par référence dans le présent Document d'enregistrement ont été déposés après de l'Autorité des marchés financiers et pourront être obtenus, sur demande et sans frais, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Émetteur tel qu'indiqué à la fin du présent Document d'enregistrement. Ces documents sont publiés sur le site internet de l'Émetteur (<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>) et sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

L'information incorporée par référence doit être lue conformément à la table de correspondance ci-dessus. Toute information qui ne serait pas indiquée dans cette table de correspondance mais faisant partie des documents incorporés par référence est fournie à titre d'information uniquement.

Le présent document est disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A.

[www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire](http://www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire)

Crédit Agricole S.A.

Société anonyme au capital de 9 077 707 050 euros

RCS Nanterre 784 608 416

12 place des Etats-Unis - 92127 Montrouge Cedex - France

Tél. (33) 1 43 23 52 02

Relations avec les actionnaires individuels : 0 800 000 777

Relations avec les investisseurs institutionnels : + 33 (0) 1 43 23 04 31

[www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com)